

Sans Visa : Grenoble et Stendhal

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15021 – 7 F –

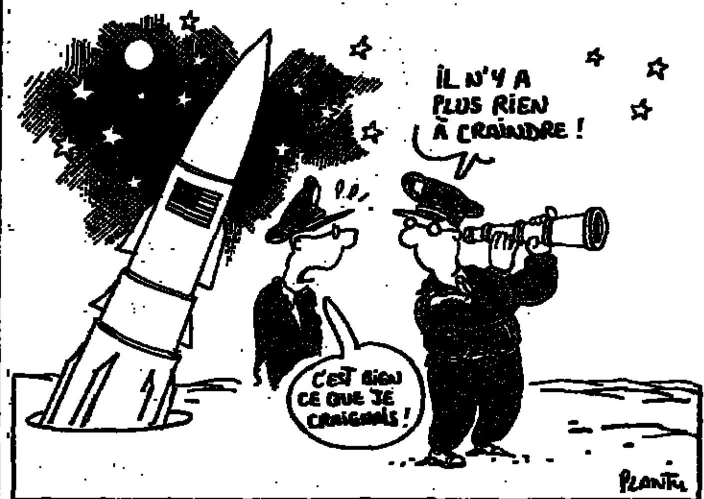
SAMEDI 15 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Dix ans après l'initiative de Ronald Reagan

Les Etats-Unis renoncent au projet de « guerre des étoiles »

Le Pentagone a annoncé, jeudi 13 mai, qu'il renonce au programme massif d'armes spatiales que Ronald Reagan avait lancé il y a dix ans, baptisé « guerre des étoiles », pour l'orienter sur un nouveau projet de défense antimissile plus limité, à partir de missiles intercepteurs au sol. Cette décision est officiellement justifiée par la disparition de toute menace d'attaque-surprise de l'Est.



Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON

Retour sur Terre

NUL n'ignorait que George Bush et Bill Clinton avaient des vues divergentes sur l'avenir du programme « reaganien » de « guerre des étoiles » aux Etats-Unis. Le premier en était un partisan déclaré, même s'il en avait ralenti le développement pour des raisons budgétaires. Le second avait émis de telles réserves, durant sa campagne électorale, qu'on se doutait que les jours du projet américain de bouclier anti-missiles dans l'espace étaient comptés, dans sa configuration d'origine.

C'est chose faite : le Pentagone adopte une version « soft », qui consiste à installer au sol ou, le cas échéant, à embarquer sur des navires, des engins intercepteurs d'autres missiles pour protéger le territoire nord-américain, ou le déploiement de soldats à l'étranger, d'une menace à la fois moins sophistiquée, moins dense et moins traditionnelle que celle du temps de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest.

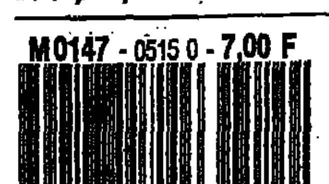
« Nous devons 20 % de nos pertes, durant la guerre du Golfe, à un seul missile », a dit récemment le général Malcolm O'Neill, responsable du projet de « bouclier » spatial ancienne formule, en faisant allusion au tir – mal intercepté – d'un missile Scud irakien, sur la base américaine de Dhahran, qui fit, le 25 février 1991, vingt-huit morts. Un rapport de l'université Johns Hopkins commandé par l'armée de l'air américaine a établi que les attaques aériennes de la coalition anti-Saddam Hussein avaient bien réussi à démoraliser l'armée irakienne, mais qu'elles avaient, en revanche, détruit « peu, voire pas du tout » de lanceurs mobiles de missiles Scud.

VOILA donc tout désigné le nouvel adversaire potentiel : des Etats, un peu partout dans le monde, suffisamment riches et habiles pour se procurer en catimini, en jouant de la rivalité et de la complicité des grandes puissances, des armements qui sont technologiquement rustiques mais militairement efficaces, comme des missiles balistiques tactiques ou des missiles de croisière. L'accord international MTCR (Missile Technology Control Regime) de 1987, qui réglemente l'exportation de tels engins, n'a pas empêché la Chine – dénoncée au début de mai par Washington – de livrer des missiles M.11 au Pakistan.

En prévision de cette prolifération, les Etats-Unis ont choisi de revenir sur Terre. A partir d'armes existantes, accouplées à des satellites de détection, le Pentagone veut déployer un réseau, à deux niveaux, de missiles capables d'intercepter des engins offensifs à haute altitude ou tirés sur une courte distance. C'est le nouveau programme NMD (National Missile Defense), auquel Israël a été associé.

RÉUNIS à Rome, en avril dernier, des responsables français, allemands et italiens ont, de leur côté, pressé l'Union de l'Europe occidentale (UEO) d'en faire autant pour la défense communautaire. A Paris, cette semaine, le ministre français de la défense a relancé cette initiative, au nom d'une conception de la dissuasion qui voudrait s'appuyer sur le développement d'un bouclier et la modernisation d'une panoplie nucléaire.

M 0147 - 0515 0 - 7,00 F



Pour le premier semestre

Pouvoir d'achat en baisse

L'INSEE indique, dans sa note de conjoncture publiée le 14 mai, qu'au cours du premier semestre 1993, la situation de l'emploi devrait s'aggraver et le pouvoir d'achat baisser.

Selon l'Institut de la statistique, l'emploi total (salariés et non-salariés) va baisser de 160 000 au cours des six premiers mois de 1993, après un recul de 100 000 en 1992. Par rapport à la population active, le taux de chômage augmenterait de 0,7 point et s'établirait à 11,2 % à la fin du premier semestre. Le pouvoir d'achat des ménages reculera au cours de la même période, et cette tendance risque fort, pour la première fois depuis 1984, de se maintenir sur l'ensemble de l'année. A partir de juillet, interviendront les mesures de redressement annoncées le 10 mai (hausse de la CSG et des taxes).

Lire page 18 l'article d'ALAIN LEBAUBE et JEAN-MICHEL NORMAND

Ayant obtenu un réaménagement du SME

L'Espagne et le Portugal ont dévalué

Le gouvernement espagnol, jeudi 13 mai, a demandé et obtenu de ses partenaires de la CEE une dévaluation de 8 % de la peseta, la troisième depuis septembre dernier, ce qui porte à 20 % environ en huit mois sa dépréciation vis-à-vis du franc français et du mark. Le Portugal, dont l'économie est liée à celle de l'Espagne, a dévalué de 6 % son escudo, comme en novembre 1992.

par François Renard

Inévitable, mais bien menée : telle est l'appréciation portée par les milieux financiers internationaux sur la troisième dévaluation de la peseta, à hauteur de 8 %, qui a été réalisée dans la journée du jeudi 13 mai. Inévitable, tout le monde le savait, à commencer par le gouvernement espagnol, qui, la tête sur le billot, jurait que les parités de la peseta seraient défendues, au moins jusqu'aux élections législatives du 6 juin dans la péninsule.

Sur le plan économique, les deux dévaluations précédentes, celle du 17 septembre 1992 (5 %) et du 22 novembre 1992 (6 %), n'avaient pas totalement compensé les pertes de compétitivité de l'industrie espagnole, plus de 20 % depuis 1987 par exemple, par rapport au coût de production de l'industrie française, du fait d'une irrépressible dérive des salaires et de la rigidité du système social ibérique. Les exportateurs de la péninsule éprouvaient, l'année dernière, de plus en plus de difficultés à maintenir leur position à l'étranger. Malgré une dévaluation globale de près de 12 % depuis l'automne dernier vis-à-vis du franc et du mark, et de 4 % à 5 % vis-à-vis de l'ensemble des pays européens, le « réajustement » de la peseta était jugé insuffisant : il fallait encore dévaluer de 8 % à 10 %.

Lire la suite et l'article de MICHEL BOLE-RICHARD page 18

Chine : le retour de l'opium

Le trafic de drogue a repris au Yunnan, avec la connivence de certains officiels

RUILI (district de Dehong, frontière sino-birmane)

de notre envoyé spécial

La brume matinale confère au paysage subtropical l'allure d'une peinture chinoise traditionnelle. Placide, la rivière Shweli traverse la frontière à sa borne 58 pour rejoindre, en Birmanie, le cours de l'Irrawaddy. Un groupe de touristes chinois s'embarque pour une visite d'une journée en territoire birman. Dans l'autre sens, quelques marchands poussent leur bicyclette chargée de colis vers la Chine. La brume et le laxisme policier qui règne sur cette frontière contiguë du Triangle d'or ne font rien pour effacer une question lancinante : jusqu'à quel niveau le régime chinois est-il pénétré par le pavot cultivé sur les monts voisins ? Un voyage de presse organisé sur la frontière entre la Birmanie et la province du Yunnan n'a pas permis d'y répondre. Mais il a amplement confirmé que l'opium et son dérivé l'héroïne avaient repris pied en Chine, quatre décennies après en avoir été évincés. L'échelle du trafic oblige à s'interroger sur les complicités au sein de l'administration, tant les chiffres sont impressionnants. En 1992, 5 600 personnes ont été arrêtées au Yunnan par les policiers spécialisés dans la lutte anti-narcotiques, dont 5 200 ressortissants chinois. Les policiers ont saisi quatre tonnes d'héroïne, en quasi-totalité de la variété la plus pure, la « China Light n°4 ».

FRANCIS DERON

Lire la suite page 4

ESPACE EUROPÉEN

Les Danois face à un « petit » Maastricht

Copenhague a obtenu de ses partenaires des concessions afin de ne pas être obligé d'appliquer les dispositions les plus controversées du traité d'union européenne soumis à un nouveau référendum le 18 mai. Les Danois avaient rejeté le traité lors d'un premier scrutin, le 2 juin 1992.

Pages 7 à 10

Cannes 93

La confusion des sentiments

Le Festival s'est ouvert avec « Ma saison préférée », d'André Téchiné

CANNES

de notre envoyée spéciale

Ce n'est pas une ouverture frileuse, conventionnelle ou avare. Le 46e Festival de Cannes est entré tout de suite dans le vif du sujet, dans le sujet à vif. Avec, en compétition, le film le plus limpide, le plus essentiel d'André Téchiné, *Ma saison préférée*. Comme si tous les beaux malaises qu'il avait éclairés, ses *Souvenirs d'en France*, ou de *l'Hôtel des Amériques* et du *Lieu du crime*, ces deux derniers avec Catherine Deneuve, déjà, avaient dû le conduire là, dans le champ clos de la cellule inéluctable, la famille.

Il dirait tout, cette fois-ci, dans la lumière dorée des étés impeccables, il dirait ce que c'est la fraternité, et la maternité, et la conjugalité, et la mort qui se charge de tout arranger. Sans pathos, sans excès, presque sans action, dans une sublime orchestration des sentiments. Rien que les sentiments qui dérapent, et se cognent, qui se brisent et se cherchent, trop tôt, trop tard, pas maintenant. Faut-il que sa mère meure pour qu'on se sache vivant ? On ferme les volets à la première image de *Ma saison préférée*. Quelque chose s'achève. Berthe (Marthe Villalonga), qui a construit sa maison avec son défunt mari, qui a construit deux enfants « supérieurs » aussi, avec la même robustesse terrienne, commence à s'effriter. Un malaise, rien, la sonnette d'alarme d'un naufrage annoncé. Devant cette menace encore vague, Emilie (Catherine Deneuve) et Antoine (Daniel Auteuil) vont se retrouver. Ils ne s'étaient pas vus depuis trois ans. Il est chirurgien à Toulouse, fantasque et solitaire. Elle est mariée à un notaire de Blagnac (Jean-Pierre Bouvier), notaire elle-même, elle a une fille (Chiara Mastroianni), un fils adopté (Anthony Pradal). Une existence lisse, parfaite.

Mais lorsque la maille la plus solide lâche, tout le tissu familial se déchire. Plus leur mère court à reculons vers sa fin, plus Emilie et Antoine, attendris, exaspérés, marchent à tâtons vers le passé. Ils n'ont pas appris à aimer, ou alors Antoine n'a aimé que sa sœur, et ces choses-là, peut-on les dire, Berthe décline, après avoir été recueillie par Emilie, dont le couple explose après un réveillon de Noël burlesque et calamiteux ; elle va, comme elle dit, « chez les vieux », la maison de retraite. C'est là qu'elle abdique. Elle a cette phrase terrible : *« Je regrette de ne pas avoir eu un autre enfant parce que peut-être que lui, il aurait pu me prendre chez lui sans que ça fasse des histoires. »*

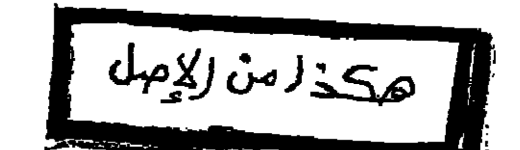
Le temps, comment l'arrêter ? Emilie casse la vieille pendule, et ce n'est pas assez ; comme de légers lambeaux de mémoire, d'anciennes photos souriantes se posent parfois, dans le décor, en noir et blanc. Tout cela, étrangement, n'est pas triste, il y a des scènes vraiment drôles, des tentations de suicide qui font rire, même, des phrases confidentielles lancées dans le fracas protecteur d'une aire d'autoroute. Il y a tout le temps comme un pouls qui bat.

Autour de Berthe, Emilie et Antoine, le trio initial, Téchiné a dessiné à traits plus hâtifs les « jeunes ». Ils s'embrassent, eux, il s'engueulent et font l'amour ou y pensent, ils cherchent leurs corps, le montrent nu. Mais ils ont moins de force, de réalité que leurs aînés.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite, l'article de JACQUES SICLIER sur « Portraits volés » film-hommage à François Truffaut ainsi que le billet de MICHEL BRAUDEAU page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU Monde

La mort de Pierre Bérégovoy

Jean Moulin au « Bébête Show »

LORSQUE je vois à quel point la presse fait aujourd'hui corps pour disculper tous les siens de toute responsabilité et que votre journal, *qui demeure une référence*, va jusqu'à réserver une place conséquente aux accès d'indignation de M. Collaro, producteur du « Bébête Show » sur TF1, qui salissent une nouvelle fois la mémoire de Pierre Bérégovoy, je ne peux m'empêcher de crier, de me révolter et de demander que l'on mette une muselière à ces marchands du temple.

Le maniement de la dérision est chose trop dangereuse pour la laisser entre n'importe quelles mains, surtout si l'étrange lucarne leur est ouverte quotidiennement. N'est pas Coluche qui veut ! Et si lui savait manier la dérision avec la subtilité et l'efficacité salutaire des grands, il savait aussi payer de sa personne, faire œuvre utile, montrer l'exemple, contribuer à l'édification d'une société plus juste.

Par leurs attaques gratuites, basses et affligeantes qui procèdent à la fois de l'amalgame, de la désinformation et de l'acharnement, que font les mauvais plagieurs de TF1 ? Ils transforment des hommes sincères dévoués à la chose publique en marionnettes sans foi ni loi et les livrent quotidiennement en pâture à la vindicte populaire, comme ce fut le cas pour Pierre Bérégovoy.

Quel homme, après un tel traitement, peut se présenter à la nation pour présenter et faire valoir objectivement l'œuvre accomplie ? Le travail acharné, l'honnêteté et la conscience pèsent alors bien peu et sont broyés sous ce flot d'injures et d'images infamantes.

Les limites de la décence qui s'impose à une nation civilisée n'ont-elles pas été trop largement franchies et n'est-il pas grand temps de réagir face à ces agressions insidieuses qui fragilisent la démocratie et détournent l'intérêt des Français pour la chose publique ?

L'image de Charles de Gaulle aurait-elle pu résister au traitement affligeant du « Bébête Show » ? Placé tous les soirs dans la bouche d'un animal imbécile, à quoi aurait ressemblé l'appel du 18 juin ? De même, qu'auraient retenu les hommes de l'action de Jean Moulin en berger allemand à qui l'on aurait fait prendre quotidiennement un verre avec le maréchal Pétain ?

CHRISTIAN ANDRAUD
Chamat (Puy-de-Dôme)

L'homme seul et le rédempteur

IL me semble que la plupart de vos commentaires mélangent tristement les genres. D'un côté, il y a l'homme. Il était seul. Il a certainement beaucoup souffert et s'est donné la mort. Quelles que soient les raisons de ce suicide, il mérite toute notre compassion.

De l'autre, il y a ce qu'on essaie d'en faire : *le rédempteur de la* classe politique tout entière, qui profite de ce suicide pour se racheter une conscience ; pas seulement le Parti socialiste, dont cette mort effacerait les péchés, mais aussi tous les autres, qui ont choisi de jouer les funambules entre la roche Tarpéienne et le Capitole.

EMMANUÈLE REMY
Paris

L'espoir indécent de M. Léotard

JE suis lecteur du *Monde* depuis les années 50 et abonné depuis une trentaine d'années. Je suis lecteur du *Canard enchaîné* (mais peut-être dois-je en rougir ?).

Que vous ayez accepté de publier l'article de M. Léotard me scandalise. L'emphase et l'amalgame dérisoire avec le fascisme ne cachent pas dans ce texte l'espoir indécent de retirer de cette tragédie un bénéfice personnel : l'occasion d'instaurer un ordre moral qui imposerait aux journalistes et aux juges le respect des grands hommes (et notamment des ministres d'Etat).

Je sais que *le Canard enchaîné* ne rend pas compte de la complexité des problèmes économiques et politiques. Et c'est pour cela que je lis *le Monde*. Mais je sais aussi que votre réserve ne vous permet pas de dénoncer la suffisance, la paranoïa, souvent accompagnées de vénalité, dont font preuve trop de hauts responsables. Et c'est pour cela que je lis *le Canard enchaîné*.

Vous comprendrez donc que je n'aie pas digéré que vous ayez accepté de servir de véhicule à une attaque aussi grossièrement intéressée contre un de vos confrères.

PIERRE PLANEIX
Le Pont-de-Claix (Isère)

Un brevet d'honnêteté ?

PERMETTEZ-MOI d'exprimer mon étonnement et ma réserve devant les réactions entraînées par le suicide de Pierre Bérégovoy.

D'abord, je n'ai jamais vu que le suicide soit, dans notre société, un brevet d'honnêteté, de bonne conduite et de bonne conscience. Qu'un chef d'entreprise impliqué dans une affaire de fausses factures, alors qu'il a payé sous la contrainte pour obtenir des marchés et assurer son chiffre d'affaires, se suicide, et on y verra plutôt un aveu et une fuite qu'un acte d'innocence. Cela veut dire que l'interprétation du suicide varie selon la qualité, la notoriété et l'image médiatique du suicidé.

Pierre Bérégovoy était un homme de droiture, d'intégrité et d'honneur, est-ce pour autant une raison de l'exonérer du poids de tous ses actes et de ses éventuelles erreurs, y compris celles de bonne foi ?

PATRICK FOSSIER,
Mondonville (Haute-Garonne)

Démocratie frondeuse

DEPUIS que je sais que les mots ont le redoutable pouvoir de tuer, j'ai décidé que ma salve serait particulièrement brève pour provoquer le moins de dégâts possible...

Si j'ai l'intime conviction que le rire est une arme parfois cruelle, je ne pense pas qu'elle soit fatale. Voire. C'est tout à l'honneur de notre démocratie que de pouvoir brocarder ceux qui nous dirigent et de se moquer des petits travers d'hommes qui sont sous les feux de la rampe ; et d'avoir la faculté de se divertir de leurs petites turpitudes par un pouvoir parfois indulgent à leurs faiblesses. Pierre Desproges, qui savait franchir le seuil de tolérance avec élégance, posait la question : *« Peut-on rire de tout ? » « Oui, mais pas avec n'importe qui »*, répondait-il.

Je préfère une démocratie frondeuse à une démocratie muselée. Il existait le délit de presse en matière de diffamation. On vient désormais d'inventer le meurtre de presse pour cause de suicide.

Dans mon utopie coutumière, je rêve souvent d'une société idéale où l'on s'affronterait en se respectant. Et dans cette invitation à la tolérance que certains appellent de leurs vœux après un geste tragique et irréparable, on se dit qu'il ne reste parfois que la mort comme issue quand on se sent inutile... tel ce jeune chômeur qui, à Bordeaux, s'est immolé par le feu le jour de la Fête du travail. De toute façon, comme le dit W.C. Fields : la vie, un homme a bien de la chance s'il s'en sort vivant.

PIERRE ZIMMER
Paris

Le quatrième pouvoir

EN entendant les accents de fureur prophétique du président de la République aux obsèques de Pierre Bérégovoy, je me suis dit que le fait divers politico-médiatique s'élevait enfin à la dimension de la tragédie antique, où règnent le Destin et les Erinyes. Mais j'ai dû, le lendemain, déchanter : la presse, dans son ensemble, préfère les «chiens» de la calomnie *à l'imprécateur qui les dénonce* ; et je trouve cela très inquiétant pour l'avenir.

On pourrait à la rigueur admettre qu'un militant fanatique, disposant d'une tribune dans un journal ou dans une chaîne de télévision, s'en serve pour détruire son adversaire, par conviction ; cette brutale bataille d'hommes, aussi odieuse qu'elle ait pu être dans le passé, a elle aussi une certaine grandeur tragique. Mais enfin, si l'on traite les hommes publics de voleurs, ce n'est pas toujours par vertu ; c'est plutôt pour accroître le tirage ou l'audience, c'est-à-dire pour gagner de l'argent. Que ceux qui l'ont fait ne s'étonnent pas, si leur victime vient à «craquer», d'être à leur tour traités d'assassins.

Ce qui me frappe le plus, dans cette sombre affaire, c'est la peur qu'inspirent les médias aux hommes publics. Elle transparaît dans les commentaires. Et *si* le quatrième pouvoir devenait plus fort que tous les autres ? Si le *Big Brother* de demain était là, derrière les rotatives ou les caméras, tapi dans l'ombre, guettant sa proie ?

ROBERT BRÉCHON
Le Pecq (Yvelines)

Une France exemplaire

DANS *le Monde* du 4 mai, M. Poirot-Delpech n'a pas de mots assez durs pour condamner les mœurs de la classe politique française, illustrant ce qu'il appelle la *« bassesse française »*. *« A comparer les campagnes électorales dans les démocraties comparables*, écrit-il, *nous tenons le sinistre record des vocabulaires de guerre civile et des insinuations assassines. »*

On se demande à quelles *« démocraties comparables »* M. Poirot-Delpech peut bien faire allusion. De fait, un rapide tour d'horizon des grandes démocraties démontre que la vie politique est relativement plus civilisée en France qu'ailleurs.

Que l'on songe simplement que chez nos voisins les plus proches, en *Italie comme en Allemagne*, l'enlèvement ou l'assassinat d'hommes politiques et de juges n'est pas rare. Que l'on songe encore au Japon, où les parlementaires ne ménagent ni leurs insultes ni leurs coups. Que l'on songe, enfin, aux Etats-Unis d'Amérique, pays qui détient le triste record du plus grand nombre de présidents assassinés. Les campagnes présidentielles y sont d'une violence inouïe, et c'est peu dire que l'honneur des candidats y est traîné dans la boue. Bill Clinton a ainsi essuyé une campagne de diffamation orchestrée par l'équipe de George Bush digne de *Gringoire*. Le candidat démocrate y était présenté comme un mauvais mari, un ancien drogué, un déserteur. Il était même soupçonné d'avoir été recruté par les services secrets soviétiques au cours de son séjour en Europe !

Rien n'est plus injuste que de blâmer la vie politique française pour sa violence. Ses défauts avérés sont suffisamment préoccupants pour qu'on ne lui en prête pas d'imaginaires. Il est donc temps de reconnaître que les politiques, les juges et les journalistes français font correctement leur métier, et qu'ils le font sans jamais recourir à l'invective ni à l'appel au meurtre. Depuis une ou deux décennies, à l'évidence, le climat politique français s'est considérablement détendu et civilisé. A ce titre, la France pourrait même s'enorgueillir de montrer l'exemple à ses partenaires.

DAVID MARTIN
directeur du magazine Res Publica

Sur l'autre rive

«*Le temps est venu, passons sur l'autre rive*», lit-on dans les Ecritures. Une citation qui, parfois, accompagne les avis de décès.

A la symbolique du *temps* choisi pour son adieu au monde, Pierre Bérégovoy a-t-il – volontairement – joint la symbolique du *lieu* : la rive de ce canal où, nous a-t-on dit, il aimait se promener et où il a voulu mourir ?

Le mot Bérégovoy, en effet, signifie, en russe, le riverain.

PIERRE MEILLIER
Fontenay-aux-Roses

Secret violé

QUI a informé *le Canard enchaîné*, sinon des personnes soumises au secret professionnel, au secret de l'instruction ?

On peut se demander pourquoi la violation du secret n'a pas fait l'objet d'enquête et de sanction.

Les membres des professions libérales soumises au secret professionnel savent ce qu'il leur en coûterait de violer ce secret.

CHARLES BRUNSCHWIG
Neuvy-sur-Barangeon (Cher)

Des juges infaillibles

DEPUIS Montesquieu, la démocratie ne se conçoit pas sans reconnaissance de l'indépendance des juges à l'égard du pouvoir politique. Cette indépendance signifie-t-elle irresponsabilité ? Infaillibilité ? Suppose-t-elle l'exercice d'un pouvoir sans limite mis au service de l'« intime conviction » de celui qui l'exerce ?

Je ne vois rien à reprocher à un journal qui ne fait que son métier en diffusant une information parvenue jusqu'à lui. Mais qui se soucie aujourd'hui de savoir comment l'information concernant le prêt consenti à M. Bérégovoy a été rendue publique ? Par qui ? Pourquoi ? Pour quelle raison le choix de celle-ci parmi tant d'autres ?

Il y a urgence à remettre de l'ordre dans l'action du personnel judiciaire si l'on veut éviter de nouvelles affaires Bérégovoy, Roman, Villemin, Dewaere, sans compter toutes celles qui n'ont pas connu un tel retentissement ; c'est le pouvoir judiciaire lui-même qui verra à son tour se ternir son image si ses membres cèdent sans retenue à la tentation d'assouvir leurs fantasmes en usant du formidable levier que constituent aujourd'hui les médias, ce quatrième pouvoir.

JEAN-CLAUDE ANDRÉ
Martigues (Bouches-du-Rhône).

Nous sommes tous coupables

DANS la crise de conscience ouverte par le suicide de Pierre Bérégovoy, il y a une note qui manque : celle du repentir de nous tous, citoyens français. Selon le processus bien connu, le coupable c'est l'autre. Et chacun de se mettre vertueusement en chasse des fautes de la presse, des juges, des hommes politiques. Tous des salauds qui pourrissent le bon peuple...

Qu'a-t-il fait, le bon peuple, pour ne pas se laisser pourrir ? Quelles voix se sont élevées pour réclamer la vérité, mais dans le respect des personnes en cause ? Qui a manifesté son écœurement devant l'emballement de la machine médiatique ? Et qui peut assurer, moi le premier, n'avoir pas éprouvé une mauvaise jouissance devant ce jeu de massacre ?

Les « Bébête Show » et autres cabinets d'aisance sont les lieux où nous déféquons tous, plus ou moins subrepticement. Il y a de l'ordure en chacun de nous. Mieux vaut l'avouer et nous en purger. Les journalistes, les juges et les hommes politiques sont à notre image, et nous sommes autant responsables qu'eux de la santé de la nation.

JEAN-BASTAIRE
Meylan (Isère)

« Jeter aux chiens »

JE suis un peu étonnée que tout le monde, dans la presse, ait été conduit à une espèce de contre-sens à propos de l'expression utilisée par le président Mitterrand : *« jeter aux chiens l'honneur d'un homme. »* Certes la connotation de violence et de mépris apportée par le mot « chiens », et par le ton du président à ce moment, était voulue. Mais « les chiens », dans cette expression, en langue française, ne sont ni les juges, ni les journalistes, ni les adversaires : ce sont ceux « qui ont jeté ».

Depuis Jésabel « jeter aux chiens » signifie « jeter aux ordures ». Nos voisins suisses disent « jeter à l'ours » parce que chez eux c'étaient les ours qui faisaient la voirie. Ni le mot « ordures » ni le mot « poubelle » ne pouvaient figurer dans une oraison funèbre – « les chiens » alliaient la noblesse de Racine à la colère du président.

ÉLISABETH BOURLIER
Colombier-Fontaine (Doubs)

Un appel à l'action

CETTE peine immense, ressentie par tous les honnêtes hommes et encore plus par ceux de la grande famille de gauche de Pierre Bérégovoy, permet le décapage, la réflexion et, demain, dans un ressourcement, le renouveau et à nouveau l'action.

Un monde s'achève, une idéologie fait naufrage, au milieu de bien d'autres, une réalité fait mal et montre la relativité du pouvoir éclaté qui marque notre temps et peut encore si peu sur les réalités pour les transformer en bien.

Mais est-ce une raison pour, tous, renoncer ?

Au contraire, la volonté d'un homme de crier pour montrer la voie, par sa mort, jointe au geste désespéré de ce chômeur de Bordeaux qui s'est immolé par le feu le même jour, 1er mai, jour de la Fête du travail et des travailleurs, est un signe, un symbole, le dernier acte de deux vies...

Alors, devant cela, la peine d'abord, profonde, qui submerge et qui oblige à la réflexion, la cendre aussi, mais sous la cendre, comme sous l'écorce, la vie, la raison de vie trouvée en soi-même à travers cet exemple déchirant.

La victime expie, mais la mort transfigure.

MARTIN DARMAGNAC
Haut fonctionnaire

UN LIVRE

Les insolences efficaces

DIEU ET LES HOMMES
de l'abbé Pierre
et Bernard Kouchner
Ed. Laffont, 240 p., 99 F.

ON pouvait craindre le pire. L'idée de faire cosigner un livre à deux stars de l'action humanitaire, l'abbé Pierre et Bernard Kouchner, était trop astucieuse, médiatiquement trop forte pour paraître tout à fait honnête. Un livre-gadget – un de plus ?

Dès la première page, pourtant, *on est pris par cet étrange dialogue*. Et il faut singulièrement manquer de curiosité pour l'abandonner en cours de route. Devant le magnétophone, chacun des deux interlocuteurs raconte son histoire, interroge l'autre et réfléchit à haute voix sur ce monde traversé de mille injustices et continuellement éclaboussé de sang.

Trente ans les séparent. Le vieux prêtre au béret a rangé ses affaires, rédigé son testament : il n'attend qu'un signal du Bon Dieu pour entrer dans une nouvelle vie *« de plein soleil et d'eau claire »*. Le médecin baroudeur, lui, est encore à mi-parcours : il brûle, visiblement, d'engager d'autres combats et de réoccuper le devant de la scène.

Tout les séparait. L'un a commencé sa vie d'adulte comme capucin cloîtré, avec la prière pour seule activité quotidienne. L'autre militait aux Jeunesses communistes et collectionnait les aventures amoureuses. Aujourd'hui, ils se tutoient, se posent en complices, même si l'un voit Dieu à travers toutes les personnes qu'il rencontre et que l'autre, incroyant, est de plus en plus persuadé que l'homme est mauvais, capable des pires excès.

Chacun d'eux, à sa manière, a réussi à sensibiliser la France à une cause : dans les années 50, l'abbé Pierre révélait le scandale des sans-logis et fondait les communautés *d'Emmaüs ; deux décennies plus* tard, Bernard Kouchner partait soigner les Biafrais en guerre et, avec d'autres *french doctors*, créait Médecins sans frontières, puis Médecins du monde.

« Plus drôle que de prendre le métro »

Dans les deux cas, l'action ne suffisait pas : il fallait frapper les esprits et entraîner l'adhésion des citoyens. L'abbé Pierre a inventé le tapage médiatique pour la bonne cause, dont Bernard Kouchner allait être un virtuose. Dans les deux cas, la loi était trop étroite : il fallait la violer, car l'illégal devenait alors légitime. *« Le Bon Dieu m'a donné le sens des insolences efficaces »*, affirme le fondateur d'Emmaüs. Le médecin, lui, ne s'est pas gêné pour rompre certains silences, forcer certaines portes et finir par imposer, comme ministre, le principe de l'ingérence humanitaire.

Leur notoriété n'est pas de même nature. L'abbé Pierre, universellement aimé et respecté, fait figure de monument intouchable. Bernard Kouchner, lui, provoque autant d'agacement que d'admiration. On admire son courage, on déteste souvent son bagout. Il passe pour un faiseur, un farfadet, et s'en rend bien compte : *« J'ai parfois l'impression qu'on me prend pour un animateur de télévision. »*

L'homme est trop intelligent pour ne pas répondre par avance aux critiques. Il souligne, par exemple, les satisfactions égoïstes que peuvent procurer les missions humanitaires sur les champs de bataille. N'est-ce pas *« plus drôle que de prendre le métro »* ? N'y a-t-il pas le plaisir de l'agitation, le désir de *« faire le malin »* ? A quoi le vieux prêtre lui répond, en citant saint Thomas d'Aquin, que la joie accompagne la vertu, que le parfum accompagne la fleur épanouie. *La fleur serait-elle plus belle sans* parfum ? Chacun cherche à être heureux, et c'est légitime. Il s'agit simplement d'être *« heureux de la joie de l'autre »* ...

ROBERT SOLÉ

Criailleries vertueuses

CERTAINS ont *publiquement* feint de croire que le président de la République avait traité de *« chiens »* les journalistes, les médias, les juges... Or le président n'a rien fait de tel : il a parlé de *« ceux qui avaient livré »* aux chiens. Les chiens ? c'est la rumeur anonyme et sans visage qui transforme un soupçon en certitude. Ceux qui livrent ? ce sont les informateurs qui, selon la façon dont ils informent, transforment un fait en hypothèse et une hypothèse en soupçon !

Les gens des médias, plutôt que de se répandre en criailleries vertueuses sur leur virginité déontologique et démocratique, devraient faire l'effort d'un peu d'honnêteté avec eux-mêmes. Ne cherchent-ils pas constamment à « créer l'événement » en informant ?

L'Audimat ou les chiffres de ventes ne sont-ils pas un de leurs soucis de prédilection ? L'étroite coopération des médias et des instituts de sondage ne constitue-elle pas un formidable et incontrôlé moyen de mise en condition ? Ce « quatrième pouvoir » qui est le privilège des démocrates ne tend-il pas à occuper la place que laisse vacante un débat démocratique atrophié ?

ROLAND HELMLINGER
Thise (Doubs)

ÉTATS-UNIS : privilégiant un système basé au sol

Washington abandonne son programme de « bouclier » spatial antimissile

Le secrétaire américain à la défense Les Aspin a annoncé, jeudi 13 mai, à Washington, *« la fin de l'ère de la guerre des étoiles »* avec la réorganisation des programmes liés à l'Initiative de défense stratégique (IDS). M. Aspin a indiqué que les Etats-Unis allaient revoir leurs plans de défense antimissile mis en place il y a dix ans, en 1983, sous la présidence de M. Ronald Reagan.

WASHINGTON

de notre correspondant

La « guerre des étoiles » descend sur terre. Il n'y aura d'affrontement orbital que sur les écrans des jeux électroniques des enfants. Le très futuriste programme (appelé IDS ou initiative de défense stratégique) de bouclier spatial antimissile, lancé en mars 1983 par Ronald Reagan pour protéger les Etats-Unis des missiles assaillants, n'est plus. Il a été officiellement abandonné, jeudi 13 mai, et remplacé par un projet, plus modeste, de système de défense antimissile basé au sol, et non plus dans l'espace.

« C'est la fin d'une ère stratégique », a commenté, devant la presse, le secrétaire à la défense, Les Aspin. *« Le destin de la « guerre des étoiles. » a été scellé*, a-t-il ajouté, *avec l'effondrement de l'Union soviétique. »* Autrement dit, la disparition de la menace d'une attaque massive de missiles balistiques soviétiques a rendu caduc le projet reaganien d'installer dans l'espace un formidable système de défense antimissile. Le réseau IDS avait pour objet de placer sur orbite soit des rayons laser « tueurs » de missiles, soit des plates-formes de départ de missiles antimissile. Ce bouclier spatial devait ainsi mettre le continent nord-américain – mais aussi celui de l'URSS, puisque Ronald Reagan l'avait proposé à l'époque aux Soviétiques – à l'abri d'une attaque de missiles nucléaires.

32 milliards de dollars déjà dépensés

A ce jour, quelque 32 milliards de dollars – sur un coût total envisagé de 55 milliards – ont été dépensés au titre du projet. Depuis quelques années, cependant, le programme IDS avait été ramené à de *plus modestes dimensions. La raison* en tenait à la fois à des contraintes budgétaires, à la détente entre les deux super-puissances nucléaires, puis à la conclusion des derniers grands accords sur le désarmement, notamment le traité START-2, signé en janvier dernier, qui prévoit l'élimination des missiles les plus dangereux. M. Aspin n'a fait qu'officialiser une évolution déjà bien avancée et annoncée le 4 mai dernier par le général Malcolm O'Neill, « patron » du programme IDS, en confirmant que les Etats-Unis abandonnaient l'idée de placer des intercepteurs de missiles dans l'espace pour se consacrer à des systèmes de défense antimissile basés à terre ou sur des navires. Car *« Saddam Hussein et ses Scuds*, a expliqué M. Aspin, *nous ont montré que nous avons toujours besoin d'une défense antimissile »*. Seulement, il s'agit, cette fois, de contrer des missiles balistiques à courte portée, du type de ceux que peuvent tirer un nombre croissant de pays du tiers-monde.

Depuis quelques années, le Pentagone avait entrepris de développer un succédané de « guerre des étoiles », le GPALS (global *protection against limited strikes*), comprenant deux volets : des missiles antimissile basés au sol et, dans l'espace, des « galets brillants doués » *(« Brillant Pebbles »)* actionnés par des satellites de détection et capables d'intercepter et de détruire, par collision, des missiles assaillants.

La partie spatiale est donc abandonnée, au profit du développement exclusif de missiles antimissile tirés depuis le sol ou embarqués sur des navires, du type des engins surface-air Patriot utilisés durant la guerre du Golfe contre les missiles Scud irakiens (avec *des résultats aujourd'hui discutés*). L'administration IDS est dissoute. Elle est remplacée par un département plus modeste (au moins, dans l'intitulé), l'Organisation de défense contre les missiles balistiques (BMDO), placée non plus sous la direction du secrétaire à la défense mais sous celle du sous-secrétaire chargé des acquisitions et de la technologie.

Le projet est de déployer une centaine d'intercepteurs (baptisés « improved theater missile defense ») avant l'horizon 2000. L'objectif serait de se prémunir contre des missiles tirés par erreur ou, *plus vraisemblablement*, par quelque pays du tiers-monde maîtrisant la technique des missiles balistiques. Ces pays-là sont de plus en plus nombreux à pouvoir y prétendre. Au service de ce système, le Pentagone entend obtenir en 1994 un budget de recherche de 3,8 milliards de dollars (la même *somme que cette année*).

Une Russie méfiante

Même si M. Aspin peut compter sur l'appui de son allié Sam Nunn, le sénateur démocrate de Géorgie qui *préside* la commission des forces armées, cela n'ira pas sans mal au Congrès, où de nombreux élus estiment que les Etats-Unis n'ont tout bonnement plus du tout besoin d'un système de défense antimissile. Cela n'ira pas sans difficulté non plus avec les Russes – et peut-être aussi avec les trois autres Républiques nucléaires ex-soviétiques, – qui estiment que le déploiement d'un tel système suppose de renégocier le traité ABM (anti ballistic missiles) de 1972 qui réglemente et limite le développement des systèmes antimissile et le nombre de leurs sites de lancement. Moscou a toujours considéré que *la « guerre des étoiles »* était contraire au traité ABM. En fait, les dirigeants soviétiques, en 1983, s'efforçaient eux-mêmes de créer leur propre système. Mais, plus que la réalisation de l'exotique projet reaganien, ce qu'ils craignaient était d'être financièrement ruinés par l'obligation de suivre les Etats-Unis dans une épuisante compétition technologique qui n'était pas favorable à l'URSS. M. Aspin l'a reconnu : la course à la « guerre *des étoiles »*, lancée par Ronald Reagan sous les quolibets de nombre d'experts, a sans doute compté dans l'ébranlement de l'URSS de la fin des années 80.

Aujourd'hui, les dirigeants russes restent méfiants, même si les Etats-Unis se disent prêts à partager les technologies antimissile avec Moscou. A tout le moins, le Kremlin veut bien en discuter avec les Etats-Unis. Ce qui réserve quelques derniers jolis débats, quasiment *théologiques, pour les experts* de l'« arms control », les négociations sur la « maîtrise des armements », cette science en voie d'extinction en ces temps d'après-« guerre froide ».

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

IRAK

L'ONU va réduire le nombre des « gardes bleus » dans le Kurdistan

Une situation financière *« extrêmement grave »* et *« très dangereuse »* du point de vue de la sécurité a obligé l'ONU à réduire de cinquante hommes le nombre de « gardes bleus » déployés dans le nord de l'Irak, a indiqué jeudi 13 mai un porte-parole des Nations unies, Ahmed Fawzi. Le rapatriement devait commencer vendredi et s'achever vers la mi-juin. Les « gardes bleus », qui sont aujourd'hui au nombre de 236, sont chargés de garantir *la sécurité du personnel* des organisations internationales fournissant une aide humanitaire aux populations kurdes. Ils sont financés sur la base de contributions volontaires des Etats membres de l'ONU.

Au début du mois d'avril, l'ONU avait demandé aux grands pays donateurs 500 millions de dollars pour financer la poursuite des opérations humanitaires en Irak. A ce jour, ont indiqué des sources diplomatiques, aucun pays n'a promis le moindre dollar. *« Il y a chez les donateurs une lassitude générale et une saturation en matière d'aide d'urgence »*, a commenté un diplomate, selon lequel la Yougoslavie et la Somalie accaparent toutes les ressources disponibles.

Cette mesure *« va être très mal perçue par la population, qui considérera qu'elle est lâchée et abandonnée »*. Elle posera en outre *« beaucoup de problèmes car il n'y aura plus d'intermédiaire entre les Kurdes et le gouvernement irakien »*, a commenté un porte-parole de l'*Union* patriotique du Kurdistan, Ahmad Bamarni. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE

Les fondateurs d'un comité contre « l'oppression » sont sanctionnés

Pour les punir d'avoir constitué un Comité pour les « droits légitimes » *(le Monde* daté 9-10 mai), les autorités de Ryad ont décidé d'interdire l'exercice de leur profession à sept Saoudiens, a annoncé jeudi 13 mai la télévision de Ryad.

Ainsi, quatre professeurs d'université et un fonctionnaire de l'Etat ont été licenciés et les cabinets de deux avocats ont été fermés. D'inspiration islamique, le comité s'est fixé pour objectif, selon ses fondateurs, de lutter contre *« l'oppression et l'injustice »* en Arabie saoudite.

L'Assemblée des ulémas saoudiens, la plus *haute instance* religieuse dans le royaume, contrôlée par l'Etat, avait condamné mercredi la création de ce comité qui, selon elle, n'a *pas de raison* d'être dans un pays régi par la *charia* (loi islamique). – *(AFP.)*

Fin de la neuvième session des négociations bilatérales de paix

Une déclaration de principes israélo-palestinienne demeure l'objectif prioritaire

La neuvième session des négociations bilatérales israélo-arabes a pris fin, jeudi 13 mai, à Washington, sans résultats tangibles, malgré les efforts du département d'Etat pour tenter d'obtenir une déclaration commune de principes israélo-palestinienne.

Un éventuel succès au stade actuel de la négociation aurait relevé du miracle, la délégation palestinienne ayant été réduite de quatorze à trois membres dès le début de la semaine *(le Monde* du 13 mai) et n'ayant soumis son propre projet de déclaration de principes que dans la journée du mardi. Publiquement, Israéliens et Palestiniens ont exprimé leur déception. *« Cette session offrait les plus grandes chances de percée. Nous sommes frustrés et déçus »*, a commenté l'un des porte-parole israéliens, Ruth Yaron. *« J'ai le regret de dire que cette session s'est terminée sans accord »*, a déclaré de son côté le chef de la délégation palestinienne, Haïdar Abdel Chafi. -

Premier revers pour l'administration américaine

Mais les uns et les autres admettent qu'ils sont satisfaits d'avoir progressé sur la substance. Véritable chef d'orchestre des pourparlers, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-orient, Edouard Djeredjian, a même constaté un *« début d'émergence d'éléments communs »* et préféré parler de *« suspension »* des travaux plutôt que de leur fin. Désireux d'aboutir coûte que coûte à un résultat, le département d'Etat avait du reste « mis le paquet » dès le début de la semaine. Il avait demandé aux Israéliens et aux palestiniens d'échanger, presque pour la forme, leurs projets respectifs de déclaration commune, tout en se chargeant lui-même de tenter, sur la base de ces deux documents, d'élaborer un troisième texte de compromis. C'était la première fois que l'administration démocrate, très active en coulisse dès le début de la session, intervenait directement dans les débats pour éviter l'impasse. Sa démarche fut vaine *dans la mesure où* les Palestiniens ont refusé de participer mercredi à une réunion à trois, proposée par les diplomates américains pour discuter de la formule de compromis. Celle-ci tenait en deux pages et consignait les points suivants : l'objectif de la négociation, la période intérimaire de cinq ans prévue pour la Cisjordanie et Gaza et les bases du processus de paix.

« Nous ne comprenons pas pourquoi les Palestiniens, qui ont toujours réclamé une intervention des Etats-Unis, se sont récusés », dit M[me] Yaron. *« Nous nous sommes abstenus parce que les Etats-Unis nous ont pratiquement floués en discutant au préalable leur texte à notre insu avec la délégation israélienne, voire avec le premier ministre Itzhak Rabin »*, répond en substance un délégué palestinien.

Selon M[me] Yaron, des consultations à trois doivent se poursuivre dès la semaine prochaine pour aplanir les divergences et aborder, avec un texte pratiquement prêt, la prochaine session des négociations, pour laquelle les Israéliens ont proposé la date du 7 juin. Reste à déterminer selon quelle formule et en quel lieu se dérouleront ces consultations.

Ainsi la nouvelle administration américaine, qui avait parié sur un possible déblocage du volet israélo-palestinien du processus de paix, vient d'essuyer son premier revers. Le projet d'une audience que le président Bill Clinton devait accorder aux chefs des délégations, si des progrès avaient pu être constatés, est resté dans *le tiroir. Le moment* ne paraît pas non plus opportun pour décider de modifier le rythme des pourparlers pour en faire une négociation continue marquée par des pauses.

La réticence des Syriens

La partie la plus réticente à ce changement demeure la Syrie, dont les négociations avec Israël ont buté sur le même obstacle d'un bout à l'autre de la neuvième session : Damas exige que l'Etat juif s'engage pour un retrait total du plateau du Golan, même si ce retrait devait être échelonné. Israël tient pour sa part à s'assurer des intentions de paix de la Syrie avant de prendre un quelconque engagement de retrait. Mais, selon ce qui est désormais devenu la règle avec la Syrie, les premiers signes de mouvement sont venus, au cours des derniers jours, non pas de Washington mais du président Hafez El Assad, lui-même.

Dans une interview, M. El Assad a concédé que l'expression « paix globale » ne signifiait pas *que tous les canaux de la négociation* devaient évoluer d'un même pas, l'essentiel étant qu'aucun traité de paix séparé ne soit conclu avec *l'Etat juif. Il* a également admis que les négociateurs israéliens *« commencent à devenir sérieux »*. Un autre bon signe est le fait que la délégation syrienne n'ait pas encore jugé le moment venu pour réclamer une nouvelle *« proposition »* américaine pour sortir de l'impasse. *« Avec les Syriens. Les négociations ne peuvent évoluer qu'à pas de fourmis*, commente un délégué israélien. *Patience et longueur de temps. »*

Les « parents pauvres » du processus demeurent les Jordaniens et les Libanais, dont les pourparlers avec les Israéliens sont tributaires de l'évolution des discussions israélo-palestiniennes pour les premiers, israélo-syriennes pour les seconds.

MOUNA NAÏM

□ **ISRAEL : M. Weizman a pris ses fonctions de chef de l'Etat.** – Dans son discours d'investiture, jeudi 13 mai, à la Knesset, le nouveau président de l'Etat d'Israël, Ezer Weizman, a exprimé l'espoir que la paix serait conclue avec les pays arabes et les Palestiniens durant son mandat (cinq ans). *« Nous ne devons pas perdre notre sang-froid à chaque fois que se produit une vague de terrorisme. Nous avons déjà connu des périodes difficiles, il faut relever la tête et mettre le cap sur la paix »*, a souligné M. Weizman. – *(AFP.)*

□ **CUBA : Danielle Mitterrand préoccupée par le sort de la population.** – Danielle Mitterrand s'est montrée préoccupée jeudi 13 mai à Washington, par le sort des Cubains et a estimé que l'embargo décrété par les Etats-Unis à l'encontre de l'île *« étranglait »* sa population. L'épouse du président français s'exprimait au cours d'une cérémonie en l'honneur des lauréats, dont elle faisait partie, des prix décernés par l'organisation humanitaire International Human Rights Law Group. – *(AP.)*

□ **SURINAM : démission des chefs de l'armée.** – Les quatre principaux chefs de l'armée ont annoncé, jeudi 13 mai, leur démission collective, mettant ainsi provisoirement fin à la crise sérieuse qui couvait depuis des semaines entre le gouvernement civil du président Ronald Venetiaan et une fraction de l'armée. Selon l'agence de presse néerlandaise ANP, qui cite des sources *« confidentielles »*, les quatre militaires, les commandants Ivan Graanogst, Badresein Sital, Chas Mijnals et Etienne Boerenveen, ont annoncé leur décision jeudi, lors d'une réunion d'officiers et de sous-officiers. Le départ des quatre hommes avait été réclamé mercredi par le Parlement. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La police rappelle ses réservistes dans l'est du Transvaal

Pour faire face à la multiplication des meurtres de fermiers blancs, la police sud-africaine a décidé de rappeler immédiatement ses réservistes dans l'est de la province du Transvaal. Cette décision fait suite au meurtre de trois personnes âgées, mardi 11 mai, dans cette région rurale. Selon le responsable de la police pour le Transvaal oriental, le major-général Chris Smit, cité par le quotidien *The Citizen*, trente-huit attaques contre des fermiers âgés et isolés ont été enregistrées depuis le début de l'année. Dans la même région, neuf meurtres ont été recensés depuis l'assassinat du dirigeant de l'ANC Chris Hani, le 10 avril.

Le chef de la police sud-africaine, le général Johan Van der Merwe, a de son côté indiqué que la présence des forces de l'ordre allait être accrue dans les zones *« à hauts risques »*, proches des *homelands* « indépendants » du Transkei et du Ciskei, au sud-est du pays, et dans la province de l'Etat libre d'Orange (centre).

La sécurité des fermiers blancs est devenue un sujet brûlant depuis que Winnie Mandela et le président de la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANC), Peter Mokaba, ont été montrés à la télévision scandant, lors d'un meeting, le slogan : *« Tue le Boer, tue le fermier ! »* La semaine dernière, les fermiers du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange ont apporté leur soutien à la création du Front du peuple afrikaner (AVF), lancé par plusieurs mouvements d'extrême droite avec l'aide de généraux en retraite.

Lundi, le ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, a annoncé que des *« millions de rands »* allaient être débloqués par le gouvernement en faveur de la sécurité des fermiers. Cette annonce a aussitôt provoqué la colère de l'ANC, qui a dénoncé l'utilisation *« sélective des impôts, confirmant nos soupçons que pour le gouvernement seule compte la vie des Blancs »*.

D'autre part, l'ANC a appelé les Afrikaners à rejoindre ses rangs lors d'une réunion, jeudi soir 13 mai, à Parow, un faubourg blanc du Cap, qui marquait le début d'une campagne du mouvement de Nelson Mandela en direction des descendants des premiers colons hollandais et français en Afrique du Sud. *« Les Afrikaners doivent rallier l'ANC pour rendre ce pays meilleur. Il est dans l'intérêt de tous de vivre ensemble »*, a lancé Wilhelm Verwoerd, le petit-fils de l'ancien premier ministre Hendrik Verwoerd, l'un des fondateurs de l'apartheid dans les années 50, assassiné en plein Parlement, en 1966. Wilhelm Verwoerd a adhéré à l'ANC en avril 1992 (*le Monde* du 8 avril).

« Ne vous isolez pas, ne prenez pas le chemin de l'exode. Restez dans ce pays », a de son côté plaidé le porte-parole de l'ANC, Carl Niehaus, également afrikaner. – *(AFP.)*

KENYA : sécheresse et afflux de réfugiés

Le président Moi a lancé un appel à l'aide internationale

Le président Daniel Arap Moi a lancé, mercredi 12 mai, un appel à la communauté internationale pour obtenir une aide alimentaire dont le Kenya a besoin pour faire face aux conséquences de la sécheresse et à l'afflux massif de réfugiés venant des pays voisins. *« Le niveau de malnutrition est toujours très élevé »*, a affirmé le président Moi, dans un communiqué rendu public mercredi soir à Nairobi. La sécheresse qui a frappé le pays en 1991 et 1992 a tué *« plus de 50 % du bétail dans certaines régions »*, a-t-il ajouté.

Le président Moi a demandé l'envoi de 176 000 tonnes de vivres pour nourrir quelque 1,3 million de personnes qui devraient dépendre d'une aide alimentaire au cours des huit prochains mois. Selon le président, 2,5 millions de Kényans ont eu besoin d'une aide d'urgence en 1992, essentiellement dans les régions arides du Nord. Le chef de l'Etat a souligné que l'arrivée d'un demi-million de réfugiés de Somalie, du Soudan et d'Ethiopie en 1991 et 1992 avait grevé les ressources du pays. Il a également estimé que *« la situation économique avait empiré »* à la suite du gel partiel de l'aide internationale décidé fin 1991 pour amener le régime à entreprendre des réformes politiques et économiques.

D'autre part, les syndicats kényans ont menacé, jeudi 13 mai, d'appeler à une nouvelle grève générale si les employés licenciés pour avoir pris part à la grève générale organisée la semaine dernière ne retrouvaient pas leur emploi, et ont réitéré leur exigence d'une augmentation des salaires. – *(AFP.)*

ASIE

Chine : le retour de l'opium

Suite de la première page

Ce total, surtout indicatif de l'ampleur du trafic échappant aux contrôles, représente deux fois et demie celui de l'année précédente, déjà en augmentation par rapport à 1990.

En 1992 encore, soixante-trois saisies d'héroïne dépassaient la dizaine de kilogrammes, dont trois supérieures à 100 kilos. Ces monceaux de poudre blanche, une fois mélangés à des produits neutres pour la consommation, représenteront des dizaines de millions de dollars sur les marchés d'Europe et d'Amérique.

Eté 1992 : dans le district de Pingyuan, près de la frontière vietnamienne, la loi a cessé d'exister depuis belle lurette. Le 31 août, 2 000 policiers passent à l'action. Il leur faudra quatre-vingts jours pour venir à bout du réseau de trafiquants. Bilan : 896 kilos d'héroïne et 85 kilos d'opium brut saisis, et 850 interpellations. Dans le registre voisin qu'est le trafic des armes, les autorités ont reconnu que, de septembre à décembre 1992, les forces de l'ordre du Yunnan avaient *« découvert »* et démantelé quatre-vingt-sept ateliers fabriquant clandestinement des fusils et explosifs, arrêtant 312 personnes.

Une police mal équipée

Pourtant, face à de tels chiffres, révélateurs du degré d'insoumission de cette province de tout temps rétive à Pékin, le commissaire Peng Jianhui affiche une sereine certitude : *« Je peux vous affirmer de la manière la plus responsable qui soit qu'il n'y a pas un seul cadre gouvernemental impliqué dans le trafic de la drogue du district jusqu'à l'administration provinciale. Au niveau local, si nous trouvons un cadre impliqué, nous nous en occupons immédiatement. »*

Combien y a-t-il eu de tels cas par le passé ? Le policier, qui nous a été pourtant présenté par Pékin dans le but d'attirer l'attention extérieure sur la gravité de la situation, brandit son index et jette, avec un flegme parfait : *« Il y en a eu un l'an dernier. L'homme a été exécuté. »*

Rideau sur la transparence. La Chine a pourtant reconnu à l'occasion que certains fonctionnaires trempaient dans le trafic de drogue. Mais elle a du mal à se voir comme un pays comme un autre, où ce trafic passe par un réseau de complicités qui ne peut que s'étendre aux détenteurs du pouvoir. S'il est, au sein de l'administration centrale, des hommes sincèrement inquiets de cette évidence, l'opacité du régime et le caractère extrêmement sensible de la question les rendent impuissants à crever l'abcès.

En dépit de ses efforts pour coopérer avec Interpol, la Chine paraît mal équipée dans sa lutte. Le peu de crédit de ses gouvernants *amoindrit considérablement la portée* de la répression. Le nombre des condamnés à mort pour ce trafic (900 en 1991, pas tous exécutés) suit une courbe analogue à celle des saisies. Sans effet dissuasif apparent.

L'éradication, pour ainsi dire complète, du trafic à l'avènement du régime – parachevée dès 1952, à l'en croire – constituait un fleuron de sa fierté nationaliste. Les communistes étaient parvenus à rendre l'idée de drogue synonyme de l'humiliation subie par l'empire face aux puissances étrangères au dix-neuvième siècle. On passait sous silence le fait que certains héros de la légende communiste, maintenant décédés, étaient de notoires opiomanes.

Encore aujourd'hui, la propagande a tendance à insister sur le caractère international – indubitable – des réseaux de trafiquants qui ont mis à profit l'ouverture de la Chine pour se livrer à leurs activités à partir de la Haute-Birmanie. Ils ont d'autant moins de scrupules que la voie traditionnelle d'exportation de la drogue, *via* la Thaïlande, est bien moins perméable que par le passé.

L'an dernier, selon les services occidentaux de lutte contre les stupéfiants, la partie birmane du Triangle d'or a produit plus de 2 000 tonnes d'opium, deux fois plus que dans les années 80. Les trafiquants en auraient tiré une centaine de tonnes d'héroïne. En 1991, environ 30 % de la production transitait par la Chine. En 1988, la moitié de la drogue saisie à Hongkong provenait du continent. Le rôle de la Chine dans ces flux aurait diminué ces derniers temps. Explication possible : les militaires birmans s'efforceraient de détourner la production vers d'autres points de passage afin de calmer les inquiétudes pékinoises.

Le Yunnan, « ventre mou »

Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, dont le spécialiste en la matière, Bertil Lintner, fait autorité, la complicité d'une partie de l'appareil de sécurité chinois est patente. Des trafiquants renommés visiteraient fréquemment les villes frontière chinoises de Ruili et de Wanding, et y posséderaient même des intérêts (*voir encadré*).

Cette situation résulte de l'imbroglio politique laissé sur le terrain par l'histoire dans cette région montagneuse difficile d'accès. Pékin a tendance à considérer la Haute-Birmanie comme une zone-tampon sous son influence, même si en ont depuis longtemps disparu les unités du Kuomintang qui, en liaison avec la CIA, s'y livraient jadis à des opérations contre le régime communiste. Plusieurs de ces trafiquants sont d'anciens communistes birmans jadis à la solde de la Chine. Ceux-ci, affirment les reponsables locaux, *« sont désormais indésirables »* en Chine. Ce qui ne les empêche pas de s'y rendre, ne serait-ce que pour affaires.

D'autres facteurs contribuent à rendre le problème plus grave au Yunnan que partout ailleurs en Chine. La province est une sorte de « ventre mou » de l'empire depuis des siècles. Pour y régner, Pékin a dû y faire des compromis. Ainsi, le seigneur de la guerre qui en était le maître avant la victoire communiste, Long Yun, avait été intégré à l'appareil de la Chine populaire, lui qui passait pour contrôler l'essentiel du trafic d'opium dans le secteur.

En outre, le trafic revêt une dimension stratégique. La Chine a été, ces derniers temps, le principal fournisseur en armes de la Birmanie, qui a acheté pour 1 milliard de dollars d'équipement militaire à l'étranger. On soupçonne une partie de cet argent de provenir du commerce de l'opium. Certains services de renseignements estiment que Pékin cherche en échange à se ménager un accès à l'océan Indien *via* Rangoun. La Chine a démenti. Sans convaincre vraiment.

Désintoxication et « rédemption »

La Chine ne serait pas, au demeurant, le premier pays marxiste d'Asie impliqué dans le trafic de stupéfiants, au corps défendant de ses fonctionnaires plus intègres. La Corée du Nord en est fortement soupçonnée. Le Laos le fut, un temps, par la Thaïlande.

Mais si le trafic inquiète Pékin, c'est qu'il commence à laisser sa marque *sur place. Sur les 150 000* héroïnomanes officiellement reconnus en Chine, le Yunnan en compte 36 000, pour trente-huit millions d'habitants. Dans l'environnement policier chinois, le chiffre, probablement sous-évalué, est plus alarmant qu'il n'y paraît. Ce n'est que récemment que les autorités ont décidé de s'attaquer au problème par l'ouverture de centres de désintoxication. Celui qu'on nous fit visiter à Kunming se veut un modèle du genre.

Naturellement, il fallait à la *Chine populaire* sa *méthode propre*. Elle porte bien son nom de *« désintoxication forcée »*. Le centre, situé dans les champs à une quinzaine de kilomètres de la ville et entouré de hauts murs surmontés de barbelés, est géré par la police. Dans une cour, des policiers font faire de la gymnastique à trente-six des trois cents « pensionnaires », pour la plupart de jeunes gens dont on nous assure qu'ils sont tous *« volontaires »*. D'autres jouent au basket. Ailleurs, on nous fait entendre la chorale mixte, qui interprète une chanson de sa composition sur le drame de l'intoxication, la honte devant les parents, le remords envers le pays. Puis un couplet à la gloire du Parti communiste et du socialisme.

La philosophie de Duan Wenlong, chef du bureau anti-narcotiques de Kunming, c'est le traitement de choc. Mélange des médicaments de substitution chinois et étrangers et privation totale accompagnée par *« l'éducation, la contrainte et la rédemption »*. *« Les drogués étudient la législation sur la drogue, la politique et l'économie du pays avec un accent sur la manière d'être un bon citoyen, les méfaits de la drogue sur leur propre corps »*, à quoi s'ajoutent les *« activités physiques et récréactives »*. Le centre compte une salle minuscule équipée d'appareils de musculation. Dans le couloir de certains dortoirs, un poste de télévision diffusait, à notre passage, un programme de rock reçu par satellite de Hongkong. De-ci de-là, on entendait des coups de trompette, des accords de guitare, un peu de batterie...

Durée de la cure : deux mois. En ce qui concerne la réinsertion sociale, M. Duan concède que cet aspect n'est pas au point. Il faudra prolonger le séjour à six mois. Cela n'empêche nullement les responsables d'annoncer qu'en 1992 75 % *« seulement »* des patients traités ici ont rechuté. C'est, nous dit-on, *« mieux qu'en Occident »*. Mettons. Les chiffres, même fantaisistes, montrent bien où se situe le problème : 92 % de taux de succès auprès des drogués ayant un travail (les plus rares), 89 % d'échecs auprès des sans-emploi. C'est surtout parmi ces derniers que se recruteraient le cinquième des drogués qui, ayant rechuté, vont en camp de *« rééducation par le travail »* approfondir leur désintoxication.

Et le sida ? Nouveau blocage dans la transparence. Sur 3 000 patients traités depuis l'ouverture du centre en 1989, *« il n'y a pas eu un cas de séropositivité »*, affirme M. Duan contre toute logique. A Ruili, on admet pourtant 400 séropositifs sur 800 drogués.

Le mensonge officiel paraît comme un mur parcouru de rares lézardes. En un seul cas, les explications paraissent plausibles : quand on s'étonne que les responsables locaux nient qu'il puisse y avoir des plantations de pavot en territoire chinois – alors que même Pékin en reconnaît l'existence, – on vous répond qu'il serait bien fou, celui qui prendrait le risque d'être exécuté pour cette activité, quand les populations de Birmanie produisent tant et tant, en toute impunité, à côté. Imparable.

Il est impossible de déterminer si des raffineries se trouvent en territoire chinois. Rien ne permet de l'exclure. A Hongkong, la police anti-narcotiques estime qu'une nouvelle drogue de synthèse – l'*ice* ou méthamphétamine – produite à partir de l'éphédrine extraite de plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle chinoise, est fabriquée par centaines de kilos dans des laboratoires clandestins en Chine. En tout état de cause, la manière la plus simple de produire de l'héroïne sur la frontière sino-birmane est d'importer les ingrédients nécessaires de Chine ou *via* son territoire. Au mépris des règlements limitant la circulation de tels produits. Pourquoi donc amener des journalistes devant ce mur de mensonge ? Outre le souci d'honnêteté, l'intérêt matériel n'est pas absent. Les responsables insistent lourdement sur l'échelle *« mondiale »* du problème, une manière de réclamer de l'aide. Une certaine joie sur le visage, un responsable de Kunming indique qu'après la capture, voici deux ans, d'un gros bonnet hongkongais les Nations unies ont fait don à la police, en récompense, d'une centaine de véhicules 4 x 4...

FRANCIS DERON

INDE – BIRMANIE – YUNNAN – Kunming – Pékin – CHINE – Wanding – Luxi (Mangshi) – Ruili – Mandalay – LAOS – HONGKONG – VIETNAM – BIRMANIE – LAOS – Rangoun – THAÏLANDE – CAMB. – 100 km – 500 km

Le « Who's Who » des trafiquants

RUILI

de notre envoyé spécial

Outre les militaires birmans, dont l'implication dans le trafic de drogue n'est plus à démontrer, plusieurs personnalités liées à la Chine semblent particulièrement actives dans ce domaine. Bertil Lintner, de la *Far Eastern Economic Review*, a répertorié les suivantes dans le patchwork des insurrections birmanes :

– Liu Go Shi, propriétaire de l'hôtel du Paon-Blanc à Mangshi, ville située sur la route reliant la frontière à Kunming. De tout temps considéré comme un trafiquant par Rangoun, mais aujourd'hui cajolé pour sa surface financière.

– Les frères Pheung Kya-shin et Kya-fu, Sino-Birmans des montagnes du Kokang, jouxtant la frontière chinoise. Après avoir fait des affaires avec les maquis anticommunistes repoussés dans la région par le jeune régime pékinois, ils ne se réfugièrent pas moins en Chine populaire dans les années 60. Ils émergèrent à partir de 1968 à la tête d'unités téléguidées par Pékin, qui tinrent le nord de la Birmanie, contre Rangoun, avant d'éclater en 1989. Ils dirigent aujourd'hui l'Armée alliée démocratique nationale de Myanmar, reconvertie dans la production de drogue.

– Zhang Zhi Ming et Lin Ming Xian, le second lié par mariage à la famille Pheung, deux anciens gardes rouges restés en Birmanie quand les autres volontaires maoïstes furent rappelés par Pékin. Ils ont pignon sur rue dans plusieurs villes birmanes et commercent avec la Chine et la Thaïlande.

– Hong Lau San, Yunnanais propriétaire de plusieurs raffineries d'héroïne à Mong Ko, ville proche de la frontière chinoise et considérée comme siège de la plus forte concentration de « firmes » traitant l'opium du nord-est de l'Etat shan en Birmanie.

Tous semblent partager une bonne maîtrise du dialecte chinois du Yunnan. Les frères Pheung ont réussi, en mars 1991, à se faire photographier en présence d'officiels de la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine, spécialisée dans la lutte contre la drogue, et du Programme de l'ONU pour le développement (PNUD) au cours d'un simulacre de cérémonie de destruction de drogue. Le PNUD a accordé 1,3 million de dollars à des projets d'aide dans les régions autrefois contrôlées par les insurgés communistes birmans.

Autre personnage à signaler, To Kwong Sum, *alias* Tu Sam : cet ancien policier de Hongkong compromis dans une affaire de corruption, qui échappa à la justice en 1977, est réapparu dix ans plus tard en Birmanie en qualité de *« conseiller du comité d'action de la région de Kokang contre les narcotiques »*. Il serait l'assistant de Pheung Kya-shin.

Comment voit-on cela en Chine ? *« Affaires intérieures de la Birmanie »*, répond Dao Anju, gouverneur du district de Dehong qui englobe les villes de la frontière sino-birmane, avant de concéder : *« Nous avons des échanges avec de nombreux interlocuteurs extérieurs, à des fins purement économiques. »*

F. D.

AFGHANISTAN : les combats dans la capitale

Le général ouzbek Rashid Dostom apporte son soutien aux troupes gouvernementales

L'infanterie et les chars du général *Rashid Dostom*, chef de guerre ouzbek, se sont joints aux forces du ministre de la défense, Ahmed Shah Massoud, pour participer à la « quatrième bataille de Kaboul », qui fait rage depuis le 6 mai.

Naguère pilier du régime communiste, le général Dostom avait, par son rapprochement, début 1992, avec le commandant Massoud, précipité la chute du président Najibullah. Fer de lance des deux premières « batailles de Kaboul », en avril-mai puis août 1992, il était, en revanche, demeuré neutre lors des combats qui, du 19 janvier au 7 mars, ont à nouveau opposé les gouvernementaux et les intégristes de Gulbuddin Hekmatyar. L'entrée en lice du général Dostom pourrait donner l'avantage au président Rabbani et au commandant Massoud. Des soldats ont expliqué le revirement de l'officier par le fait que trois de ses généraux ont été enlevés par le Wahdat.

La violence des combats en cours scelle l'échec de la solution échafaudée il y a deux mois à Islamabad, et qui avait conduit à la trêve du 7 mars et à la désignation comme premier ministre du chef intégriste pashtoun Hekmatyar. M. Rabbani n'a pas cédé au leader du Hezb, désireux d'éliminer le ministre de la défense – membre comme le président, du parti Jamiat et comme lui tadjik.

Les affrontements ont redoublé jeudi 13 mai dans la capitale. Selon la Croix-Rouge, plus de mille deux cents blessés ont été accueillis par les hôpitaux de la ville dans les dernières quarante-huit heures. Les morts se comptent par dizaines. Les combats se concentrent au sud-ouest de Kaboul, en un point tenu par les gouvernementaux à la jonction des secteurs ouest, fief des chiites, et sud, où dominent les intégristes sunnites du Hezb. L'ex-ambassade soviétique, occupée par le Wahdat, est, en particulier, âprement disputée. Le centre culturel russe et l'ambassade polonaise viendraient de tomber entre les mains des gouvernementaux. Le Wahdat oppose une forte résistance : *les forces de Dostom* et Massoud ont mis sept heures pour avancer de 50 mètres en direction de la route du sud.

Un intense pilonnage de la ville se poursuit à partir des collines du sud et de l'ouest, où sont installées les forces hostiles au gouvernement. Il avait fait plus de 70 morts et près de 600 blessés pour la seule journée de mercredi. Près de 300 roquettes sont tombées sur le faubourg de Khaïr-Khana, au nord de Kaboul. Assez épargné depuis un an, ce quartier avait accueilli de nombreux réfugiés venus des zones de combats.

Enfin, des informations concordantes parvenues au Pakistan font aussi état de vifs combats dans les provinces de Kapissa et Parwan, situées juste au nord de la capitale. Les forces gouvernementales y prendraient l'avantage sur des groupes favorables au Hezb qui menacent constamment les communications de Kaboul avec les provinces septentrionales, en particulier avec la « capitale du NORd », Mazar-i-Sharif, tenue par le général Dostom. – *(AFP, Reuter.)*

Les « soldats perdus » de la guerre d'Afghanistan

Soupçonnés d'activités terroristes, des milliers d'anciens combattants arabes du « djihad » sont restés au Pakistan

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Ils sont saoudiens, soudanais, algériens, égyptiens, tunisiens, marocains, parfois bosniaques, chinois, philippins, ou noirs américains. Ce sont les soldats perdus de la guerre sainte en Afghanistan. Durant des années, au nom de Dieu et du Prophète, ils ont été les *« mercenaires de l'islam »* contre les *« infidèles »* du régime de Kaboul et de leur mentor soviétique. L'Afghanistan aura été pour eux le champ d'expérience rêvé d'un djihad que leurs chefs voudraient voir s'étendre *« de l'Indonésie à l'Andalousie »*.

C'est le retrait de l'armée rouge, en 1989, et surtout la chute de Kaboul aux mains de la résistance, le 26 avril 1992, qui ont fait basculer le destin des centaines de moudjahidins étrangers en Afghanistan : là-bas, le temps de la guerre sainte est terminé. Des musulmans tuent d'autres musulmans, les nouveaux maîtres islamistes affrontent d'autres islamistes. La nouvelle guerre afghane est devenue un conflit interethnique, une guerre entre partis, une lutte pour le pouvoir où Dieu reconnaîtra les siens et où l'on règle ses comptes en famille.

Peshawar, capitale de la Province de la frontière du nord-ouest pakistanais (NWFP), reste la base de ces combattants arabes, africains ou asiatiques. Certes, ils sont entraînés plus à l'ouest, de l'autre côté de la frontière afghane toute proche, ou dans ces zones tribales que les autorités d'Islamabad contrôlent peu ou pas du tout. Mais Peshawar reste un centre de transit important. Peut-être même une vraie plaque tournante de l'« internationale islamiste ».

Le célèbre « cheikh aveugle » Omar Abderahman, a fait le « voyage de Peshawar », mais, selon une source arabe, des personnalités importantes d'une autre organisation égyptienne, le Djihad, vivraient ici, avec pour couverture un travail de médecin pour le Croissant-Rouge koweïtien. Il faut enfin ajouter le récent passage en Afghanistan, toujours par Peshawar, d'une délégation d'islamistes où figuraient des personnalités telles que le Tunisien Rached Ghannouchi, dirigeant en exil du parti islamiste interdit Ennahdha, le fondamentaliste yéménite Abdel Majid Zendani, et l'idéologue du régime militaire soudanais, Cheikh Hassan Tourabi.

Naguère « combattants de la liberté »

Résultat : sous la pression de plusieurs gouvernements arabes – et vraisemblablement de Washington – Islamabad s'est lancé dans une vaste opération de police contre les *« Arabes de Peshawar »*. Depuis plusieurs semaines, nombre des 600 musulmans étrangers collaborant dans cette ville avec treize ONG proche-orientales qui travaillent en Afghanistan ont été interpellés. En outre, 154 d'entre eux, figurant parmi les quelque 2 624 *« musulmans non pakistanais »* inscrits au registre des étrangers entre 1987 et 1992 ont été arrêtés. Soixante-quatre restent emprisonnés sous des accusations allant de situation irrégulière à la possession d'armes non autorisées ou de faux passeports.

« Le gros problème, c'est que nos 1 300 kilomètres de frontière avec l'Afghanistan sont quasiment incontrôlables », soupire le secrétaire à l'intérieur du gouvernement de la NWFP. Gulzar Khan ne dément pas la présence d'islamistes étrangers, mais affirme simplement que la plupart d'entre eux sont basés à Jalalabad, la grande ville de l'ouest de l'Afghanistan. *« Il est absurde d'accuser le gouvernement pakistanais de les aider*, dit-il. *Cette situation nous a été léguée par la guerre en Afghanistan ; ce n'est pas parce que des musulmans passés un jour par Peshawar pour aller aider les Afghans représentent maintenant une menace pour leurs propres gouvernements que le Pakistan doit être tenu pour responsable. »*

Si responsabilité il y a, elle doit être partagée : pendant des années, les Pakistanais ont soutenu les plus radicaux d'entre les moudjahidins afghans. Mais la CIA savait que ses armes tombaient surtout dans l'escarcelle des extrémistes, alors surnommés *« combattants de la liberté »* par Ronald Reagan.

Une aubaine pour les fondamentalistes

Reste que les gouvernements proche-orientaux semblent n'avoir qu'une confiance mesurée dans le Pakistan. Un haut fonctionnaire de Peshawar se plaignait récemment du *« manque de coopération »* d'une délégation des *« services égyptiens »* venue remonter les filières de leurs propres terroristes. Le visage fermé des Egyptiens qui avaient devant nous quitté son bureau en disait long sur le climat de l'entretien. *« Ça ne s'est pas très bien passé*, avouait-il. *Ils sont entrés et se sont assis sans vraiment se présenter. Je ne sais même pas s'ils sont policiers ! Ils voulaient tous les noms, toutes nos informations et, en retour, n'en ont fourni aucune. »*

Les ONG arabes se défendent de servir de couverture aux terroristes. *« Les musulmans étrangers qui travaillent avec nous sont ici pour des raisons strictement humanitaires »*, assure le Soudanais Mohammed Hal Hadi, de l'Islamic Coordination Committee. *« Avant, les Pakistanais accusaient les Afghans de tous les crimes perpétrés à Peshawar ; la nouvelle mode semble être d'accuser les Arabes. »*

En attendant, les organisations fondamentalistes pakistanaises, tel le Jamaat Islami, essaient d'utiliser l'opération de police pour attiser le ressentiment à l'égard de l'Occident. Les chefs du Jamaat ont déjà organisé plusieurs manifestations. Un journal fondamentaliste ironisait récemment sur les contradictions d'un gouvernement musulman qui fait arrêter d'autres musulmans et permet aux *« Américains de boire de l'alcool dans leur club »*. Un récent vendredi, dans une mosquée de la banlieue de Peshawar, un mollah a appelé à *« lutter contre l'Occident et les Occidentaux. Ce qui arrive à nos frères arabes dans Peshawar*, disait-il, *c'est à cause des Etats-Unis. Il faut continuer le djihad ! »*

BRUNO PHILIP

Rachid l'Algérien

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Rachid a la trentaine, il est Algérien, il a été moudjahid en Afghanistan durant la guerre sainte. Il vit à Peshawar depuis six ans. En 1987, diplôme de technicien supérieur en poche, il est parti se battre aux côtés des *« frères afghans »*. Il se souvient : *« Je voulais mourir pour Dieu. »* Entraîné dans un camp près de la frontière afghane, il combat au Panshir et au Badakhshan, avec les hommes du commandant Massoud, au Paktia, dans le Laghman, près de Kaboul...

Désormais, Rachid ne croit plus à le djihad. *« La réaction de beaucoup de jeunes Algériens partis en Afghanistan s'expliquait surtout par un rejet du parti unique, le FLN »*, explique-t-il. Il aurait pu, comme d'autres camarades, rentrer chez lui lutter contre un pouvoir qui a frustré les espoirs du Front islamique du salut (FIS). Mais il ne l'a pas fait car il a *« changé »*.

Il affirme qu'un véritable tournant s'est opéré ces dernières années dans le mouvement islamiste : *« Quand je combattais en Afghanistan, nos chefs nous disaient :* « Faites le djihad, créez ici un Etat islamique modèle. » *Mais les élèves ont dépassé leurs maîtres : souvent méprisés par les Afghans, les Arabes se sont mis à utiliser ce pays comme un camp d'entraînement en vue de révolutions futures dans leur propre pays. L'Afghanistan a servi de laboratoire.*

» Il faut comprendre : pour beaucoup d'entre nous, c'était la première expérience d'une vie en commun avec des représentants de quinze nations musulmanes. On subissait un lavage de cerveau quotidien. On se sentait solidaires les uns des autres. Sans cette expérience, la situation serait peut-être différente aujourd'hui en Algérie ou en Egypte. » Et de conclure : *« Pour moi, aucun doute : le foyer de l'insurrection islamiste est ici, à Peshawar. Et sans doute pour un bon bout de temps. »*

B.P.

Des « héros » devenus parias

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

« Héros » de la lutte anticommuniste contre l'occupation soviétique, les « afghans » sont devenus aujourd'hui des parias, accusés par leurs gouvernements d'organiser des campagnes fondamentalistes violentes et d'être liés au « terrorisme international ».

C'est dans les années 80 que, répondant à l'appel des moudjahidins, alors en guerre contre le régime communiste de Kaboul, ces volontaires, au nombre de 3 000 à 3 500 se sont rendus en Afghanistan avec le plus souvent la bénédiction de leurs gouvernements, trop heureux de se montrer des défenseurs de la foi. Le premier à avoir organisé une cellule à cette fin fut un Palestinien, Abdullah Azzam, ancien professeur de droit islamique de l'Université jordanienne.

Resté très actif, jusqu'à sa mort (avec ses deux fils) dans l'explosion d'une voiture piégée à Peshawar en 1989, c'est lui qui avait envoyé à New-York l'Egyptien Mustapha Chalabi ouvrir, dans la mosquée Farouk de Brooklyn, un bureau de recrutement de volontaires pour le djihad. Retrouvé mort dans des circonstances non établies dans son appartement, en mars 1991, ce dernier était un ami de Cheikh Omar Abderahman, avec lequel il se serait ensuite disputé, et de Mahmoud Abou Halima, un ancien d'Afghanistan récemment arrêté en Egypte et livré aux Etats-Unis, qui le soupçonnent de participation à l'attentat contre le World Trade Center.

Dans cette lutte contre Moscou, les volontaires arabes ont bénéficié des largesses de la CIA qui, en collaboration avec l'Egypte au début et l'Arabie saoudite, ne ménageait pas son soutien à l'opposition religieuse afghane. Ne dit-on pas que c'est parce qu'il aurait apporté son aide aux services américains dans leur action de recrutement pour l'Afghanistan que Cheikh Omar, dont se réclame la Gamaa Islamiya égyptienne, a obtenu son visa pour les Etats-Unis, où il réside toujours ? Le cheikh, dont deux des fils ont combattu en Afghanistan, a passé plusieurs mois au Pakistan après son départ d'Egypte en 1990.

La guerre finie, nombre de volontaires ont regagné leurs pays, certains se réintégrant sans problèmes, d'autres, forts de leur expérience militaire et politique, allant renforcer les mouvements islamistes déjà en lutte contre leurs gouvernements, notamment en Algérie ou en Egypte. Leur technique de la guérilla leur donnerait une influence certaine dans les nombreux groupes islamiques.

En Egypte, une soixantaine ont été arrêtés et vingt-six autres jugés en décembre 1992 par le tribunal militaire d'Alexandrie. Au Yémen, d'où de très nombreux volontaires étaient partis sous l'instigation d'un proche de l'Arabie saoudite, Cheikh Abdel Majid Zendani, on leur a attribué les attentats du mois de janvier, à Aden notamment, contre un hôtel où logeaient des soldats américains. En Algérie, ils se sont signalés dans plusieurs actions violentes, en particulier en décembre 1991 lors de l'attaque du poste-frontière de Guemmar, à la frontière tunisienne.

Du Cachemire à la Bosnie

Plusieurs de ces exilés ont quitté le Pakistan au mois de janvier, après que le gouvernement d'Islamabad eut annoncé son intention de fermer les bureaux des partis politiques afghans et d'expulser les étrangers en situation irrégulière. Parmi eux se trouverait Muhammad Shawqi El Istambouli, le frère de l'assassin de l'ex-président Sadate, condamné par contumace à la peine capitale en Egypte et qui aurait rejoint Jalalabad en Afghanistan. D'autres combattraient au Cachemire et, dernièrement, au Tadjikistan. Certains ont déjà rejoint les combattants musulmans de Bosnie, où l'on peut en croiser certains, habillés en costume afghan, dans les hôtels de Zagreb ou de Split.

Sous le prétexte de venir en aide à la résistance afghane, il ne fait pas de doute que beaucoup d'argent a circulé dans nombre de groupes islamiques, qui ont pu aussi bénéficier des armes fournies à l'époque à profusion. En 1988, des missiles anti-aériens américains Stinger avaient été retrouvés au Qatar qui, selon Washington, les aurait acquis auprès de l'Iran, lequel avait saisi une partie de ces missiles destinés aux moudjahidins afghans.

Très minoritaires dans la grande nébuleuse de l'activisme islamiste, les « afghans » apportent toutefois une expérience militaire et religieuse de nature à radicaliser la masse des laissés-pour-compte, qui voit dans l'islam la seule solution à ses maux.

FRANÇOISE CHIPAUX

INDE

Elections retardées dans quatre Etats « hindouistes »

Le Parlement indien vient de proroger de six mois l'administration directe par New-Delhi des quatre Etats du nord de l'Inde qui étaient gouvernés par le parti nationaliste hindou BJP jusqu'aux événements du 6 décembre. La destruction, ce jour-là, d'une mosquée à Ayodhya par une foule d'hindous fanatisés avait déclenché, à travers le pays, des émeutes qui ont fait quelque deux mille morts. Le premier ministre, M. Rao avait, alors, interdit plusieurs formations extrémistes, hindoues et musulmanes. Il avait aussi fait dissoudre les assemblées de l'Uttar-Pradesh, du Madhya-Pradesh, du Rajasthan et de l'Himachal-Pradesh, Etats de la plaine du Gange abritant près du tiers de la population du pays, où le BJP avait conquis la majorité en 1990 et 1991. – *(UPI.)*

□ **BANGLADESH : grèves et violences.** – Un arrêt de travail national de huit heures ordonné par les partis d'opposition du Bangladesh a paralysé Dacca jeudi 13 mai. Les adversaires du gouvernement de Mme Khaleda Zia réclament la mise en jugement du leader du mouvement intégriste Jamaat-e-Islami, Golam Azam, accusé de crimes durant la guerre de 1971 pour l'indépendance du pays. Cette action a coïncidé avec la fin d'une autre grève, de soixante-douze heures, à l'appel des syndicats, au cours de laquelle des heurts avec les forces de l'ordre auraient fait, mercredi 12 mai, de 50 à 200 blessés à Chittagong. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Bosnie interdisent l'acheminement de l'aide humanitaire aux Musulmans

Le commandant en chef des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, a interdit le passage de convois d'aide humanitaire vers les trois enclaves musulmanes de Bosnie orientale, Zepa, Srebrenica et Gorazde, a annoncé, jeudi 13 mai, à Sarajevo le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Mercredi, l'envoyé spécial du HCR dans l'ex-Yougoslavie, José Maria Mendeluce, avait obtenu l'accord du dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic pour le passage des convois destinés à Zepa et Gorazde, a indiqué un porte-parole du HCR, John McMillan.

Mais, par la suite, le bureau du HCR à Belgrade a reçu un message du général Mladic interdisant tout transport vers les trois enclaves – vers Srebrenica *«jusqu'à ce que sa démilitarisation soit terminée»* et pour les deux autres sans raison précise – a déclaré M. McMillan. Cette attitude, a-t-il ajouté, est une *«violation directe»* de l'accord de cessez-le-feu signé samedi dernier par le général Mladic à l'aéroport de Sarajevo et prévoyant la liberté de mouvement pour les organisations humanitaires.

Un porte-parole des «casques bleus» à Sarajevo a, de son côté, précisé que *«le centre de Srebrenica est démilitarisé; les gens y ont toujours besoin de nourriture. Quant à Zepa, certes, il faudra un certain temps pour définir les limites de la zone, mais le cessez-le-feu y est respecté, et les gens ont également besoin de nourriture».*

Intenses bombardements

Par ailleurs, les forces serbes bosniaques ont poursuivi d'intenses bombardements sur la région de Brcko, en Bosnie septentrionale, ont indiqué vendredi des responsables militaires de l'ONU. Cette position a une grande importance stratégique car elle contrôle le corridor que les Serbes se sont aménagé dans le nord de la République afin de pouvoir relier tous les territoires qu'ils ont conquis depuis le début de la guerre.

A Sarajevo, la radio a indiqué qu'avec l'appui de l'artillerie, les forces serbes avaient poursuivi, jeudi soir, des attaques d'infanterie et de chars contre les lignes musulmanes. Des observateurs de l'ONU envoyés sur place ont fait état d'une forte concentration de blindés et d'infanterie serbes dans la région.

Menaces européennes contre les Croates

Sur le plan politique, les Serbes de Croatie ont suivi l'exemple des Serbes de Bosnie, qui ont décidé de n'envoyer qu'une délégation et non pas l'ensemble de leurs «députés» à la réunion des «Parlements» serbes, convoquée vendredi à Belgrade par Slobodan Milosevic pour débattre du plan Vance-Owen. Cette réunion s'annonce d'ores et déjà comme un demi-échec en raison de la réticence des Serbes de Croatie et de Bosnie. Ces derniers ont, malgré les pressions que M. Milosevic assure exercer sur eux, décidé de maintenir leur référendum, samedi et dimanche, sur le plan Vance-Owen – que leur «Parlement» a rejeté.

Sur le front croato-musulman, des combats sporadiques se sont poursuivis jeudi à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, malgré la conclusion de deux accords de cessez-le feu. La Communauté européenne a, pour sa part, menacé la Croatie et les Croates bosniaques de prendre des sanctions à leur encontre s'ils persistent à attaquer les Musulmans, a annoncé le ministère danois des affaires étrangères.

«Si les attaques croates ne cessent pas, la communauté internationale envisagera de prendre des mesures plus fortes contre la Croatie et les Croates de Bosnie, similaires à celles imposées aux Serbes», a écrit, au nom de la CEE, le chef de la diplomatie danoise, Niels Helveg Petersen, dans un message au président croate Franjo Tudjman.

A la demande de ses homologues européens, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, doit également faire part de l'irritation européenne devant l'implication de forces croates dans les combats en Bosnie-Herzégovine lors d'une rencontre avec M. Tudjman vendredi à Zagreb. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le Conseil de l'Europe s'élargit vers l'Est.** – La Lituanie, l'Estonie et la Slovénie devaient être officiellement admises, vendredi 14 mai, au Conseil de l'Europe, qui comptera dès lors vingt-neuf pays membres. Leur candidature a été approuvée ces derniers jours, à une très large majorité, par l'Assemblée parlementaire de l'organisation, malgré les objections formulées par la Russie à propos de l'Estonie (*le Monde* du 13 mai). Leur adhésion devait être entérinée vendredi par le comité des ministres. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : un homme condamné à perpétuité pour le meurtre d'un immigré.** – Le tribunal de Stuttgart a condamné, jeudi 13 mai, un jeune homme de vingt-cinq ans à la réclusion à perpétuité pour le meurtre d'un Albanais lors d'une attaque contre un foyer de travailleurs immigrés en juillet 1992. Après avoir écouté des chants nazis, l'accusé avait battu à mort à coups de batte de base-ball un Albanais de cinquante-cinq ans dans un foyer de Ostfildern-Kemnat, près de Stuttgart. Mercredi 12 mai, le tribunal de Francfort-sur-l'Oder, dans l'ex-RDA, avait condamné un néo-nazi de vingt-deux ans à quatre ans et demi de prison pour avoir tué un immigré angolais. – *(AFP.)*

ITALIE : après la levée de son immunité parlementaire

Giulio Andreotti devra répondre devant la justice des accusations de collusion avec la Mafia

Le Sénat a voté, jeudi 13 mai, la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien président du conseil italien Giulio Andreotti. Ce dernier, qui avait demandé lui-même cette mesure, s'est âprement défendu contre les *«calomnies»* dont il serait victime de la part des «repentis» de la Mafia.

ROME

de notre correspondante

«Et maintenant, que les juges fassent vite!» Ce jeudi 13 mai, en début d'après-midi, Giulio Andreotti, sept fois président du conseil, trente-sept fois ministre, sénateur à vie, et cible d'accusations aussi graves que rocambolesques portées par une dizaine de «repentis» de la Mafia, quitte le Palais Madame, cerné par la foule des grands jours.

A présent tout est consommé. Un mois et demi après l'incroyable nouvelle, annoncée d'ailleurs par M. Andreotti en personne, d'une «ouverture d'enquête» à son propos pour association mafieuse, la justice a obtenu le feu vert pour poursuivre plus avant.

On ira donc théoriquement au procès. Quelques minutes auparavant, en vertu de la nouvelle réglementation supprimant le vote secret, il a tendu lui même la main pour demander, à l'instar de l'écrasante majorité du Sénat, que soit levée son immunité parlementaire. Une décision dont il n'avait pas fait mystère depuis plusieurs jours déjà, désireux, disait-il, de *«clarifier ces accusations mensongères»* qui font de lui le «parrain politique» des parrains de la mafia et le décrivent tranquillement s'embrassant à bouche-que-veux-tu avec Toto Riina, le «boss» des Corléonais, à présent sous les verrous, ou se faisant «offrir» par ses alliés supposés l'assassinat du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, du journaliste Mino Pecorelli ou de dieu sait quel autre gêneur.

« Contacts avec les services secrets »

Lever son immunité, soit, mais pas sans s'être fait entendr. Et l'ex-président du conseil, a exposé point par point les arguments de sa défense. Un long plaidoyer contre les *«campagnes d'odieuses calomnies»* alimentées à l'occasion par certains *«contacts avec les services secrets»* et qui lui ont déjà causé des *«dommages considérables»* auprès de l'opinion publique.

Rappelant son engagement contre la criminalité organisée (notamment la création dès 1978 d'une structure anti-Mafia et plus tard la loi contre le recyclage de l'argent sale), M. Andreotti a nié une nouvelle fois connaître les mafieux cités par les «repentis» qu'il est censé avoir reçus ou rencontrés, tout comme il affirme *«n'avoir jamais eu connaissance d'aucun fait»* pouvant relier son ami et proconsul en Sicile, le député européen Salvo Lima, assassiné l'an dernier à Palerme, à la Mafia.

Plusieurs témoignages accusent en effet Salvo Lima d'avoir été *«la courroie de transmission entre la Mafia et le pouvoir politique de Rome»*. Se disant *«amer et déçu»* devant une accusation qui a pris à l'occasion des allures de *«persécution»*, Giulio Andreotti, qui a dit aussi *«avoir la conscience tranquille»* en ce qui concerne l'enlèvement et la mort de l'ex-chef de la démocratie chrétienne, Aldo Moro, a critiqué au passage l'envoi irréfléchi d'*«avis d'ouverture d'enquête»*, conçus au départ pour protéger leur destinataire, qui sont devenus, selon M. Andreotti, *«pratiquement l'équivalent d'une inculpation formelle, sinon d'une condamnation»*.

Et celui que l'on surnomme «Belzébuth» de conclure : *«La tranquillité de ma conscience repose sur la certitude qu'il existe un tribunal au-delà de toute contingence, et de toute mesquinerie : le tribunal de Dieu.»*

Aux juges de démêler tout cela à présent, en dévidant quelque cinquante ans de vie politique et de mystères italiens, dont le centre, précisément, a toujours été Giulio Andreotti. Et ce ne sera pas facile, car, faute pour l'instant de témoins importants, c'est la parole du sénateur à vie contre celle des repentis.

En d'autres termes, si le procès a lieu et va jusqu'au bout, il aboutira à la condamnation terrible, à travers le rôle et le personnage de M. Andreotti, d'un demi-siècle de collusions du pouvoir avec la criminalité, au nom d'une union sacrée contre une menace communiste qui a cessé d'exister.

Dans le cas contraire, tout le patient travail opéré avec les «repentis» de la Mafia serait à recommencer s'il était prouvé que, par calcul ou par une pression quelconque, ces derniers ont menti. A moins, et ce serait peut-être le plus grave, que l'on ne puisse rien prouver, rien savoir, rien comprendre une fois de plus. Ces suspicions et ces questions sans réponse, faute d'assurer des bases saines et d'apurer le passé, pourraient gâcher la timide tentative de reconstruction politique soutenue en ce moment par la majorité des Italiens.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le ministre de l'environnement mis en cause

Le gouvernement de M. Ciampi, au pouvoir depuis à peine deux semaines, a été touché, jeudi 13 mai, par le scandale avec l'annonce de l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre du ministre de l'environnement Valdo Spini (PSI). Il est soupçonné d'avoir commis des irrégularités alors qu'il était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans le cadre d'un prêt accordé à l'Albanie. Dans la même affaire, l'ancien chef de la diplomatie socialiste Gianni De Michelis et l'ancien ministre du commerce extérieur démocrate-chrétien Claudio Vitalone ont également reçu des avis d'ouverture d'enquête.

La justice italienne a ouvert des informations judiciaires contre neuf autres personnalités politiques dans le cadre des enquêtes de l'opération *«mani pulite»* (mains propres), dont l'ancien secrétaire national du Parti socialiste italien Bettino Craxi. Ces nouvelles enquêtes ont trait au financement illégal des partis politiques lors de l'attribution de marchés publics. – *(AFP, Reuter.)*

A l'approche du référendum du 18 mai

Les « eurosceptiques » britanniques font campagne au Danemark pour le « non »

LONDRES

de notre correspondant

D'un côté, Lord Tebbit, chef de file des «eurosceptiques» du Parti conservateur, de l'autre, Giles Radice, europhile patenté du Parti travailliste. L'un et l'autre étaient présents il y a quelques jours, à l'entrée du Folketing, le Parlement de Copenhague, pour tenter, à l'approche du référendum du 18 mai, de convaincre leurs homologues danois de la justesse de leur combat respectif. Parfois, au cours de cette étrange campagne européenne menée en terre étrangère, les Britanniques, rapporte la presse danoise, en profitent pour régler quelques comptes nationaux.

Lors d'une conférence de presse, M. Radice a mis en garde son auditoire contre la *«mouche du coche xénophobe»* que serait, selon lui, Lord Tebbit, et ce dernier s'est insurgé : *«Est-ce s'ingérer que de dire au peuple danois ce que je pense en tant que citoyen européen?»* Les «eurosceptiques» britanniques ont été nombreux à faire le «voyage de Copenhague» et à prendre la parole lors des réunions organisées par les partisans du «non».

Lord Tebbit, qui est le porte-parole officieux de Lady Thatcher, en ce qui concerne notamment des affaires européennes, côtoie, à Copenhague, Tony Benn, autre «anti-maastrichien» notoire du Parti travailliste, ainsi que les directeurs du *Times* et du *Sunday Telegraph*, et Sir James Goldsmith. L'homme d'affaires franco-anglais, se plaint la presse danoise, n'a pas hésité à acheter des pages entières de journaux pour annoncer les catastrophes qui s'abattront sur l'Europe au cas où le «oui» l'emporterait. Lord Tebbit, de son côté, fait une campagne plus subtile : un second «non», explique-t-il à ses auditoires, annulerait la ratification britannique et, dès lors, le Danemark ne serait pas isolé en Europe.

Des Danois lassés

De tous ces conseils qu'ils qualifient de plus en plus d'*«ingérences»*, les Danois commencent à se lasser : *«Les Britanniques*, a vertement rappelé le quotidien conservateur *Berlingske Tidende, ne sont pas les bienvenus s'ils considèrent ce vote comme un substitut pour le référendum qu'il n'auront pas eux-mêmes.»* Cette réaction se comprend d'autant mieux que le gouvernement britannique semble intervenir lui aussi, mais assez maladroitement, dans le débat.

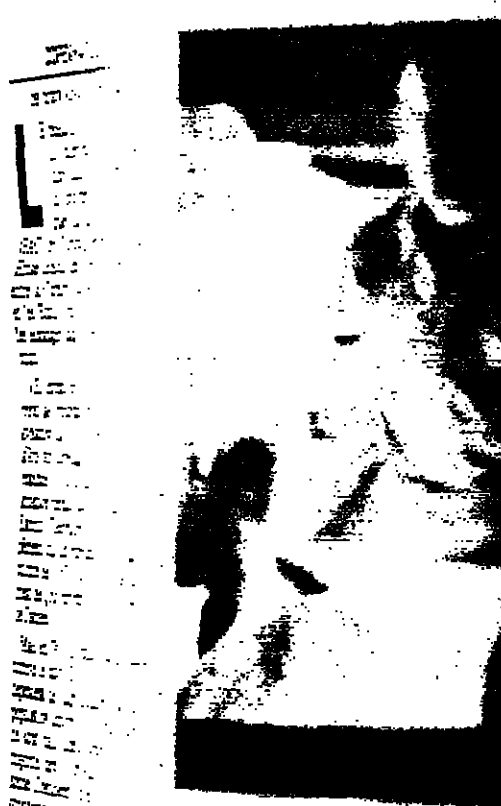
On a mal pris, à Copenhague, la lettre adressée récemment par John Major à Bill Cash (autre chef de file des «eurosceptiques» du Parti conservateur), dans laquelle le premier ministre paraît accréditer la thèse selon laquelle les clauses d'exemption obtenues par Copenhague lors du sommet européen d'Edimbourg n'ont aucune valeur juridique. M. Major explique notamment que les concessions obtenues par le Danemark ne changent pas *«les termes du traité de Maastricht»*. Cette affirmation, juridiquement exacte, a été accueillie avec jubilation par les partisans du «non», et nettement moins favorablement par le Parti social-démocrate au pouvoir, lequel s'efforce de convaincre l'opinion que ce sont ces clauses d'exemption qui permettent aujourd'hui de dire «oui», en toute confiance, à Maastricht.

Le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen (qui s'entoure, à l'occasion, des conseils de Philip Gould, expert en marketing politique du Parti... travailliste), avait pourtant toutes les raisons d'être satisfait de la surprenante déclaration du secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, qui, lors de sa visite à Copenhague, le 25 avril, avait affirmé que la Grande-Bretagne *«rechercherait un autre aménagement»* de l'Union européenne au cas où le Danemark voterait de nouveau en faveur du «non». Ce propos, qui contredisait formellement ceux de M. Major à Edimbourg *(«Nous ne négocierons pas un nouveau traité, à onze, sans le Danemark»)*, avait ravi le gouvernement : les hésitants ne pouvaient qu'être convaincus des risques d'isolement du Danemark en cas de victoire du «non».

LAURENT ZECCHINI

Lire, pages 7 à 10, dans « le Monde-Espace européen » notre dossier « Les Danois face à un « petit » Maastricht ».

□ **DANEMARK : 49 % pour le *«oui»* à Maastricht, selon un sondage.** – Selon le dernier sondage Gallup publié jeudi 13 mai, 49 % des Danois voteraient en faveur du «oui» à Maastricht le 18 mai. Selon cette enquête, effectuée du 8 au 11 mai auprès de 1 030 personnes et publiée par le quotidien conservateur *Berlingske Tidende*, le camp du «oui» ne fléchit pas. Le «non» a, en revanche, progressé de 1 % (à 33 %). Le pourcentage des indécis demeurent toutefois assez élevé : 14 % . – *(AFP.)*





هكذا من الأصل

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les Danois face à un « petit » Maastricht

Copenhague a obtenu de ses partenaires des concessions afin de ne pas être obligé d'appliquer les dispositions les plus controversées du traité d'union européenne soumis une deuxième fois à référendum le 18 mai

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

VOILA maintenant dix-huit mois que les Danois – dirigeants politiques et médias confondus – discutent quotidiennement du traité d'union européenne, et ceux qui le contestent n'ont pas l'air de s'en lasser. Les partisans du « non » se sont remobilisés en vue du référendum du 18 mai après avoir décroché une victoire presque inespérée lors du scrutin du 2 juin 1992 : avec 50,7 %, le « non » l'emportait.

Le gouvernement de centre droit de l'époque, dirigé par Poul Schlüter, l'opposition social-démocrate, les syndicats, le patronat, tout l'*establishment* avaient pourtant appelé à voter « oui ». Mais les Danois, foncièrement allergiques à tout ce qui peut ressembler à une « union » européenne, à l'intégration politique, à une perte quelconque de souveraineté, firent le choix contraire. Sur ces sentiments authentiquement hostiles à l'Europe, s'en étaient greffés d'autres : le rejet d'un gouvernement au pouvoir depuis près de dix ans (15 % des électeurs disent avoir en fait voté contre Poul Schlüter !), la crainte de la nouvelle Allemagne voisine, la perspective de disparaître dans un ensemble dominé par la bureaucratie bruxelloise, la fin du confortable modèle de vie scandinave. Pour deux Danois sur trois, la coopération européenne dans le domaine économique, dont profitaient largement leur agriculture, était très bien comme elle était ; le passage à l'union politique, puis monétaire, était superflu, inutile et... dangereux.

La victoire assez surprenante du « non » devait secouer l'Europe et le petit monde politique danois qui s'était vu désavoué. A l'automne 1992, le dirigeant social-démocrate devenu entre-temps premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, prend l'initiative d'une opération de réconciliation qui débouche sur le *« compromis national »*. Sept des huit formations politiques représentées au Folketing – le Parlement de Copenhague – le signent. Seuls les douze députés du Parti du progrès (extrême droite) choisissent de rester à l'écart. Cet accord est devenu, dans ses grandes lignes, le fameux compromis conclu, en décembre dernier, par les Douze à Edimbourg. Ce texte accorde au Danemark des dérogations substantielles par rapport au traité de Maastricht, qui concernent la politique de défense commune, la troisième phase de l'union économique et monétaire, la citoyenneté, la coopération policière. Les Danois ne pouvaient espérer meilleur résultat.

C'est donc sur le traité d'union européenne et le compromis d'Edimbourg, déjà ratifiés par leur Parlement, que les électeurs vont de nouveau se prononcer, mardi, par référendum. En moins d'un an, les arguments des uns et des autres n'ont guère changé. Les partisans du « non », disséminés dans le Mouvement de juin, le Mouvement populaire contre la CEE, qui sont plutôt de gauche, le Forum indispensable, proche des thèses britanniques, et d'autres groupes, affirment que les accords d'Edimbourg ne sont pas juridiquement contraignants et que les Danois vont voter en fait sur le même texte qu'en juin dernier. Dans le camp du « oui », qui souligne que le royaume de cinq millions d'habitants ne peut pas faire cavalier seul, on retrouve exactement les mêmes formations et organisations professionnelles qu'il y a un an. Avec un nouvel appui cependant : le Parti socialiste populaire, *hostile depuis vingt ans à la CEE, est officiellement* venu le renforcer, mais ses électeurs boudent.

Si les thèses développées en ce printemps 1993 ressemblent étrangement à celles de l'année précédente, le ton du débat a en revanche changé. Il est beaucoup plus feutré. Le nouveau gouvernement de centre gauche de Poul Nyrup Rasmussen s'efforce de ne pas commettre l'erreur de son prédécesseur, qui avait brandi le spectre de la débâcle économique et de l'*isolement international en cas de victoire du* « non ».

Le premier ministre social-démocrate tente avant tout de rassurer ses propres électeurs. Plus de 60 % d'entre eux avaient, en 1992, ignoré les consignes de leur parti et rejeté Maastricht. De leurs dispositions actuelles dépend sans doute l'issue du référendum. Les sondages indiquent que le « oui » devrait cette fois l'emporter. Mais il suffirait, dit-on à Copenhague, que Jacques Delors exprime de nouveau, d'ici au scrutin, ses « visions européennes » ou qu'un commissaire de Bruxelles défende le fédéralisme – mot honni au Danemark – pour brouiller complètement les cartes. Des discours de dernière minute qui ne déplairaient pas, naturellement, aux partisans du « non ».

ALAIN DEBOVE

Les paysans s'apprêtent à voter massivement « oui »

En dépit de leurs réticences vis-à-vis de la politique agricole commune, les agriculteurs danois sont convaincus que leur prospérité passe par un « oui » à l'Europe

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

LE *malaise est certain dans* les campagnes. Les paysans danois n'aiment ni la réforme de la politique agricole commune (PAC), ni l'arrangement de Blair House conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis afin d'assainir les échanges agricoles internationaux.

« Ils éprouvent à la fois un sentiment de frustration devant une évolution qu'ils récusent et celui d'être très dépendants de la Communauté. Il y a là assurément une situation paradoxale », remarque Laurits Toernaes, un ancien pêcheur, qui fut ministre de l'agriculture de 1987 jusqu'au changement de gouvernement, au début de l'année.



JESPER HOM/Ministère de l'agriculture et de la pêche/VU

L'agriculture danoise est prioritairement orientée vers les productions animales.

Mais les 70 000 exploitants que compte le pays (260 000 emplois dépendent de l'agriculture sur une population active de 3 millions) ne sont pas, dans leur grande majorité, gens à cracher dans la soupe. Conscients des avantages considérables qu'ils retirent de leur appartenance à la Communauté, ils voteront massivement « oui » au référendum du 18 mai. Comme, au reste, ils l'ont déja fait lors de la consultation du 2 juin 1992, même si on a pu déceler alors une certaine désaffection des circonscriptions rurales à l'égard de la construction européenne.

Leurs organisations professionnelles – trois syndicats rassemblés au sein du Conseil des agriculteurs danois – les invitent à se mobiliser dans ce sens. Soucieuses de traquer les « non » qui pourraient résulter d'un coup de déprime, provoqué lui-même par une conjoncture défavorable venant s'ajouter aux avatars de l'Europe verte, elles font activement campagne.

Les paysans danois récusent la réforme de la PAC pour les mêmes raisons que leurs collègues français, leur hostilité étant principalement dirigée contre l'obligation de mettre en jachère 15 % de la surface cultivée. L'agriculture danoise est prioritairement orientée vers les productions animales (70 % du revenu agricole) mais, néanmoins, la grande culture occupe une place non négligeable – la production de céréales atteint 9 millions de tonnes, dont 3 millions exportées – et, surtout, les éleveurs cultivent leurs propres céréales. *« La taille de nos fermes est en général sensiblement supérieure à la moyenne communautaire, si bien que nous serons parmi les plus touchés »*, estime Klaus Bustrup, le directeur du Conseil des agriculteurs danois.

Frappés comme tout un chacun par l'obligation de gel des terres, les éleveurs de porcs, fer de lance de l'agriculture nationale, le seront également de manière indirecte, en raison de la règlementation, très stricte ici, concernant la protection de l'environnement : celle-ci fixe un ratio entre la surface cultivée et le volume de lisier que le fermier est autorisé à épandre : en d'autres termes, la mise en jachère, devrait normalement se traduire par une diminution forcée des bêtes susceptibles d'être élevées.

Résolument libre-échangistes

Et puis il y a, ici comme ailleurs, les raisons d'ordre psychologique : *« Le paysan a toujours cherché à accroître son rendement et sa production ; il est dérouté maintenant qu'on lui demande de réduire l'un et l'autre »*, observe Poul Ottosen, un haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture. M. Toernaes enchaîne sur un thème connu : *« Comment justifier l'interdiction de produire dans un monde où règne la famine ? S'il fallait absolument faire quelque chose pour réduire la production, il aurait encore mieux fallu, aux yeux de l'agriculteur danois, que l'on baisse les prix »*.

Ce même agriculteur déteste les limitations qu'impose la réforme, mais aussi la bureaucratie, la paperasserie qu'elle entraîne. Et cela d'autant plus qu'en homme du Nord soupçonneux à l'égard des méthodes des paysans méridionaux, il croit volontiers que tout le monde dans la Communauté ne sera pas logé à la même enseigne, que lui jouera le jeu, mais que le copain italien ou grec passera une fois de plus à travers les mailles du filet (l'affaire des quotas laitiers, mal respectés en Italie, a laissé des traces).

La réforme, qui invite à développer des cultures et un élevage plus extensifs ne risque-t-elle pas de surcroît de remettre en cause le modèle de production danois ? La question se pose également à propos de l'accord du GATT, tel qu'il a été conclu par la Commission européenne et les Etats-Unis à Washington, en novembre 1992, et qui devrait se traduire par une réduction importante des exportations vers les pays tiers.

Les organisations agricoles danoises, résolument libre-échangistes, sont tout à fait conscientes de la nécessité de parvenir à un assainissement des échanges agricoles internationaux et, dans cette optique, soucieuse de conclure l'Uruguay Round. Néanmoins, elles déplorent très vivement l'engagement pris par la Communauté de réduire de 21 % le volume des exportations subventionnées : *« Nous sommes convaincus, nous aussi, que les contraintes qui en résulteront iront au-delà de celles qu'impose la réforme de la PAC. Les Français, en s'opposant à cette clause, protègent nos intérêts »*, reconnaît M. Ottosen.

A ces frustrations, dues à une évolution qu'ils jugent négatives de l'Europe verte, sont venues s'ajouter des déconvenues plus conjoncturelles et, en particulier, la sécheresse très sévère de l'an passé. Les revenus ont fondu et les compensations accordées par le gouvernement sont considérées commme beaucoup trop chiches.

Ainsi, les paysans danois descendent dans la rue, à l'unisson avec leurs collègues des autres pays de la Communauté. *« Nous étions deux cents à la grande manifestation européenne de Strasbourg »*, rappelle M. Bustrup. Sur le plan national, une série de manifestations, qui se sont déroulées dans les différentes régions du pays, ont réuni 14 000 fermiers, ce qui est beaucoup, comparé au nombre total de 70 000 exploitants. Ces démonstrations de mécontentement ont culminé avec un grand rassemblement de 8 000 participants, le 26 février à Copenhague. *« Une telle mobilisation est exceptionnelle au Danemark »*, note M. Bustrup.

La PAC : 18 milliards de francs de bénéfices

« Pourtant, pour nous, il n'y a pas d'alternative. Si nous quittions la Communauté, nos exportations agroalimentaires diminueraient des deux tiers et on compterait 100 000 chômeurs de plus, des exploitants ruinés, mais aussi du personnel des laiteries ou des abattoirs », insiste-t-il. Il est évidemment essentiel, pour un champion de l'exportation comme le Danemark, de conserver un libre accès aux marchés extérieurs et la Communauté, grâce à ses mécanismes, en offre la possibilité, y compris vers les pays tiers. Selon un Livre vert, publié par le conseil de l'agriculture danoise après le référendum, le bénéfice net de la PAC pour le pays se situe aux alentours de 20 milliards de couronnes (18 milliards de francs).

Quelles seront, le 18 mai, les conséquences du sentiment de ras-le-bol que connaissent bon nombre de paysans ? *« On a beaucoup dit, après le 2 juin, que les agriculteurs avaient été nombreux à voter « non ». Mais nous avons fait des enquêtes, adressé des questionnaires à nos adhérents, et nous sommes arrivés à la conclusion que ce n'était pas exact. En 1992, près de 90 % des paysans ont voté « oui » et, aujourd'hui, les sondages annoncent un score analogue. Ce qu'il y a, c'est que 10 ou 12 % de « non », pour nous, ce n'est pas acceptable »* explique le directeur général du Conseil des agriculteurs danois.

M. Ottosen, le haut fonctionnaire, est tout aussi confiant. Il fait remarquer qu'en 1992, les gens étaient convaincus qe le « oui » allait l'emporter largement et ont donc cru qu'ils pourraient exprimer, sans frais, leur mécontentement en votant « non ». L'effort accompli par les organisations professionnelles pour contrer la campagne de désinformation menée par les quelques groupes d'inspiration populiste devrait, de surcroît, porter ses fruits.

Cette adhésion au camp du « oui » n'empêche pas les paysans danois, comme bon nombre de leurs concitoyens, de souhaiter que la construction européenne n'aille pas trop loin. Ils trouvent souvent la Communauté, telle qu'elle fonctionne, trop centralisée et l'idée fédéraliste d'Etats-Unis d'Europe n'est indéniablement pas populaire.

Mais de telles réticences, par rapport à l'enjeu bien concret auquel ils sont confrontés, demeurent secondaires : *« Ils ne veulent pas du tout que le « non » l'emporte. Personne ne prétendra que nous pourrions nous en sortir en étant en dehors de la Communauté »*, conclut M. Toernaes.

PHILIPPE LEMAITRE

« Ce fichu lisier ! »

Il s'en excuserait presque. Lui, Niels Ellebaek, cinquante ans, 100 hectares et un important élevage de porcs, au bout de la douce île d'Helnaes, à l'ouest de la Fionie, ne connaît pas de difficultés majeures et, bien sûr, il votera « oui » le 18 mai. Sa maison élégante témoigne de sa prospérité.

Mais il précise tout de suite qu'il n'est pas forcément représentatif : bon nombre de ses voisins se sont endettés, notamment pour acheter de nouvelles terres, et maintenant que les prix baissent, éprouvent du mal à rembourser. Le cochon qu'il engraisse était vendu 1000 couronnes à l'abattoir, il y a un an, mais seulement 700 couronnes aujourd'hui. Avec une production d'environ 2 500 porcs par an, on mesure le manque à gagner.

Sur ses 100 hectares, il cultive du blé, de l'orge, de la betterave à sucre et, innovation tout à fait rentable, des sapins de Noël... *« Je vais devoir geler 11 hectares, mais, en termes de revenu, je ne crois pas qu'on en ressentira gravement les effets. »* M. Ellebaek comprend qu'il est nécessaire de réduire la production dans la Communauté, mais admet que ses collègues ne partagent pas forcément son point de vue : *« Ils veulent tirer un parti maximum de la terre dont ils disposent. »* Il trouve justifié l'agacement de beaucoup à l'égard des excès de la bureaucratie.

Le GATT et la nécessité, probable, de devoir réduire les exportations subventionnées ? *« Les producteurs de porcs seront sans doute touchés, mais pas de façon sérieuse. »*

Sa principale préoccupation, apparemment, c'est ce fichu lisier et les règles de plus en plus draconiennes qui concernent son épandage. En matière d'environnement, il est important pour tous, fait-il remarquer, qu'on agisse de manière concertée, collective, au niveau de la Communauté.

Mais là n'est pas l'essentiel : « Nous exportons deux tiers de notre production et nous avons absolument besoin d'un vaste marché intérieur. Les agriculteurs le comprennent parfaitement et ils vont voter « oui ». Très peu voteront « non. »

L'analyse de M. Ellebaek dépasse le strict enjeu agricole. Il se félicite de l'existence du système monétaire européen, qui a permis de stabililiser la couronne et, au-delà, souligne qu'on ne peut pas négliger les contraintes de l'économie comme le font un peu trop facilement les tenants du « non ». *« Une économie saine, c'est la condition de l'indépendance »*, résume-t-il. Une pique amicale à l'attention de sa femme, professeur de français au lycée de Faborg, dans le sud de la Fionie, qui, elle, votera « non ». Non pas en raison des difficultés de l'Europe verte, mais parce que, pour elle, cette Communauté, c'est une affaire de gros sous et qu'il y a d'autres valeurs plus importantes à préserver.

Ph. L.

« Non à l'Union des hommes »

Les adversaires de l'Europe sont un peu moins nombreux parmi les Danoises, mais leur détermination est forte

COPENHAGUE

de notre correspondant

« *VOUS ne savez jamais avec les Danois... Et surtout les Danoises. Elles restent indécises jusqu'au bout, jusque dans l'isoloir... Le doute, Hamlet, nous hante toujours !* » Tine, étudiante en médecine, se pose des questions au sujet de l'adhésion au traité de Maastricht. Elle essaie de convaincre Lone, une amie pédagogue, de voter oui cette fois-ci. Autour d'un verre dans le café Mikkel, au centre de Copenhague, lieu de rendez-vous branché, les discussions sont animées. Maastricht est sur toutes les lèvres, sur un fond de musique rock.

Tine, « proeuropéenne », est toujours *« dévorée par le doute même si j'ai déjà dit oui au premier référendum de juin dernier, parce que le Danemark ne peut pas rester comme une île dans le continent, isolé de tout et qui risque de s'enfoncer peu à peu dans la mer, fier comme un capitaine de bateau qui coule ! Il faut être réaliste aussi ».*

« L'année dernière, la majorité des Danoises avaient rejeté l'Union européenne comme un signe de protestation, explique Lone, *contre l'Union des hommes, la jet-set de Bruxelles qui croit tout savoir et qui veut fixer notre avenir. Et savez-vous combien de femmes il y a dans cette fameuse Commission européenne... Une seule ! C'est tout dire. »*

Selon les derniers sondages, les Danoises irréductibles à l'Union semblent avoir cédé du terrain (elles ne représenteraient plus que 32 % des intentions de vote) au profit des proeuropéennes devenues majoritaires (43 %). Mais un quart des électrices ne savent pas encore pour qui voter ou même si elles vont aller aux urnes.

Une place enviable dans la politique

« Ne croyez pas que les femmes aient voté non en juin 1992 parce qu'elles étaient des femmes ou qu'elles étaient ignorantes. C'est faux et archifaux », affirme Karen Siune, chercheur à l'université d'Aarhus, et coauteur d'un livre, *Et c'était non*, analysant le scrutin de l'année dernière.

Le sociologue Joergen Goul Andersen, de la même université, partage le même avis. *« On croit que les femmes votent à l'aveuglette. C'est une erreur. Elles savent de quoi elles parlent et leurs connaissances européennes ne sont pas négligeables dans ce domaine. La différence de comportement entre les femmes et les hommes face à l'Europe s'est accentuée surtout depuis le référendum sur l'Acte unique en 1986. Cela s'explique par leur niveau d'éducation qui a évolué et leur plus grande influence dans la société. »*

Les Danoises, qui représentent plus de la moitié de la population, ont atteint un niveau d'égalité envié en Europe. Le tiers du gouvernement de centre gauche du social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen et 33 % du Folketing, le Parlement de Copenhague, sont constitués de femmes. Plus sceptiques que les hommes, les Danoises ont peur de perdre le « Dansk hygge », ce terme intraduisible qui signifie qu'on se sent bien entre nous, aussi bien à la maison, au café, au spectacle ou dans la rue... *« Quelque chose que vous ne pouvez pas comprendre ! »*

Else, retraitée, cigarillo aux lèvres, regarde, émue, la garde royale du Tivoli défiler dans le parc d'attractions de Copenhague, qui fête ses cent cinquante ans : *« C'est ça, ce drapeau rouge et blanc, cette intimité, ce bien-être qu'on veut préserver à tout prix et qui risque d'être englouti dans cette Union, où les grands pays comme l'Allemagne ou la France ne nous laisseront que des miettes. Le Marché commun a bien fonctionné jusqu'ici, pourquoi changer, pourquoi ouvrir les frontières et laisser autant d'immigrés et de réfugiés nous envahir. Nous ne sommes que cinq millions d'habitants, rappelez-vous ! ».*

Else a fait son choix : *« Ça sera non et non »*, et de citer les paroles de la présidente du Parti du progrès (parti populiste d'extrême droite, le seul à recommander le non), Pia Kjaersgaard, qui affirme que *« nos pensions sont menacées, qu'elles seront abaissées au niveau des autres pays ». « Et je ne veux pas terminer ma vie comme certaines personnes âgées du Portugal que j'ai vues à la télé ! »*

En dépit des assurances du gouvernement et de sept partis sur les huit du Parlement qui prétendent le contraire, un certain nombre de Danoises se posent toujours des questions, notamment au sujet des prestations sociales, qui sont les plus élevées d'Europe. *« Il est dépassé le temps où les femmes demandaient à leurs maris quoi voter. Elles décident elles-mêmes,* constate le psychologue Joern Beckmann de l'hôpital d'Odense. *Elles sont plus difficiles à convaincre, plus critiques... plus persuasives aussi. C'est ainsi que ma femme a réussi à me convaincre de voter oui pour préserver l'avenir de nos petits-enfants. »*

Ce sont surtout les employées du secteur public, un secteur tentaculaire au Danemark, qui sont réticentes à l'Union européenne par crainte de perdre leurs emplois et leurs acquis sociaux. *« Quand je vois nos hommes politiques évoquer les avantages d'une Europe sans frontières et de la coopération monétaire, je ne peux m'empêcher de penser à l'échec des fusions que nous avons vécu au Danemark, dans les banques, les assurances, et aux milliers de licenciements qui en ont résulté. L'union ne fait pas la force, loin de là. C'est pour ça que je reste méfiante »*, clame Inger, préposée aux postes à Valvy, à l'ouest de Copenhague.

Pourchasser une « bureaucratie surpayée »

Dans ce royaume qui compte près de 340 000 sans-emploi (12 % de la population active), et où les femmes sont les plus présentes sur le marché du travail de tous les pays de la Communauté européenne, le spectre du chômage hante les esprits. Inger votera « non », car *« je ne réalise pas comment la situation s'améliorerait en coopérant encore plus étroitement avec les autres nations qui croulent déjà sous le chômage ».*

Margrethe Auken, femme pasteur et ancien député du Parti socialiste du peuple, appelle, de son côté, à voter oui afin de pourchasser avec *« une aiguille à repriser toute la jet-set repue et surpayée de la CEE, et pour chasser le dragon communautaire glouton. On ne combat pas ce monstre bureaucratique en nous mettant dans une alcove et en tirant les rideaux. Voter non, c'est trop facile »*, pense-t-elle. Mais le chef de file des anti-Maastricht, encore une femme, Drude Dahlerup, a décidé que le salut du Danemark se trouve justement en dehors du sentier de l'Union européenne, *« cette union forteresse, cette union des riches ».*

Dans les rues de Copenhague, les affiches, qui étaient encore rares, ont commencé à fleurir un peu partout en ces derniers jours de campagne référendaire. *« Chaque femme sait qu'un non est un non... Le 18 mai aussi »*, lit-on sur l'une d'entre elles et, comme le souligne le politologue Lars Bille de l'université de Copenhague : *« Quand les Danoises ont dit non, c'est non... »* Sans regrets.

ALEXANDRE SARIN

Le ras-le-bol des pêcheurs

La Commission de Bruxelles est tenue pour responsable de la disparition du poisson et de la chute des prix. Mais le libre accès au « grand marché » est vital

ESBJERG (JUTLAND)

de notre envoyé spécial

LA modeste maison qui abrite, au beau milieu du port, l'association des pêcheurs, est proprette et bien équipée, à l'image, somme toute, d'un des pays les plus prospères de la Communauté. L'ambiance ici est sereine, mais il est vrai qu'Esbjerg, le grand port danois de la mer du Nord, est spécialisé dans la pêche industrielle, pour la production de farine de poisson, et n'a pas été directement touché par la crise, comme par exemple Hvide-Sande, un peu plus au nord.

Verner Christensen, président de l'organisation locale, est convaincu que, par réalisme, les pêcheurs voteront finalement oui le 18 mai. Son vice-président est de l'avis opposé. Carsten Krog, un jeune biologiste employé par l'association, qui sert d'interprète pour cette conversation, partage plutôt le point de vue du second et constate que *« le nombre des partisans du non augmente ».* Déjà, en juin 1992, les votes de protestation ont été nombreux dans les régions où la pêche occupe une place importante, comme ici sur la côte occidentale du Jutland, ou bien de l'autre côté, au bord de la Baltique. Au niveau national, les deux organisations professionnelles de pêcheurs, qui savent leurs adhérents divisés, ont jugé prudent de ne pas s'engager.

Une discipline trop rigoureuse

Il est vrai que la déprime des pêcheurs danois est profonde, provoquée, comme en France, par la combinaison paradoxale de la disparition du poisson et de l'effondrement des prix. La responsabilité du marasme actuel est imputée à la Communauté : c'est elle qui fixe chaque année les quotas de captures, lesquels, en raison de l'épuisement des stocks, sont régulièrement réduits.

« Cette attitude de rejet vis-à-vis de Bruxelles est absurde, reconnaît Carsten Krog, *car, par exemple, les Norvégiens, qui ne sont pas membres de la Communauté, se voient eux aussi imposer des quotas. »* Comme d'autres, il considère cependant que l'hostilité des pêcheurs trouve un terrain propice en raison de la trop grande rigidité de la politique commune de la pêche. Biologiste lui-même, il conteste les analyses scientifiques sur lesquelles s'appuie la Commission européenne pour justifier une discipline de plus en plus rigoureuse. *« C'est vrai que les stocks de cabillaud ou de haddock régressent, mais, en revanche, ceux de soles, de plies, de harengs, prospèrent et Bruxelles n'en tient pas compte. »*

A Copenhague, Thomas Lauritsen, secrétaire d'État à la pêche, croit lui aussi qu'il faudrait rendre plus souple la politique de conservation mise en œuvre sous la houlette de la Communauté. *« On en discute aujourd'hui. Les pêcheurs danois, qui comprennent très bien qu'il faille agir pour protéger la ressource, préféreraient qu'on mette davantage l'accent sur des mesures techniques, tel le maillage des filets et qu'on les ennuie moins avec les quotas. »*

Autre source d'irritation contre l'Europe, les « POP », ou programmes d'orientation pluriannuels, par lesquels Bruxelles s'attaque à la cause du mal, la surcapacité de la flotte communautaire. *« La flotille de pêche danoise a été amputée de 700 bateaux en cinq ans... à cause de la CEE ; on compte aujourd'hui 160 bateaux enregistrés à Esbjerg, contre 600 il y a vingt ans »*, constate Carsten Krog. Bien sûr des indemnités ont été versées pour rendre supportable cette réduction forcée du tonnage, mais l'opération a néanmoins laissé un goût amer : *« Les pêcheurs danois reprochent aux autres États membres, à l'exception des Allemands, de ne pas appliquer aussi scrupuleusement qu'eux les POP ainsi édictés par la Communauté »,* explique Thomas Lauritsen.

La crise de l'hiver dernier

Les réticences à l'égard de l'Europe et de ses contraintes se sont transformées en franche hostilité lorsque, cet hiver, la crise a pris un tour aigu. Jusque-là, les effets de la baisse des prises avaient été masqués par l'augmentation quasi continue des prix du poisson : + 30 % de 1985 à 1992, contre + 8 % en moyenne pour les produits alimentaires. Les pêcheurs en ont largement profité, ont investi, se sont endettés... Et puis la crise économique aidant, les consommateurs ont renoncé à acheter du poisson, certes excellent pour la santé, mais décidément trop cher.

« La situation est devenue critique en janvier. Il y a eu alors de grandes tempêtes et les pêcheurs sont peu sortis. Après ils ont tous pêché ensemble, le marché a été engorgé et les prix ont dégringolé », raconte le secrétaire d'État. Ici comme ailleurs les organisations professionnelles ont dénoncé les effets d'importations sauvages, notamment de cabillaud russe transitant par la Norvège.

La Communauté a été accusée de ne pas prendre, à temps, les mesures de sauvegarde nécessaires. Dans l'île de Bornholm, au large de la Suède, il y a eu des incidents avec les pêcheurs polonais, auxquels il est reproché d'utiliser des filets aux mailles trop serrées et qui débarquaient du cabillaud à prix de dumping. Thomas Lauritsen se dit convaincu que les importations à bas prix n'on joué qu'un rôle secondaire dans la chute des cours, mais apparemment il n'est pas parvenu à se faire entendre.

Carsten Krog résume en quelques chiffres la situation dramatique des pêcheurs de Bornholm : *« En janvier-février 1993, les prix du cabillaud étaient de 16 % inférieurs à ceux de la même période de l'année précédente, mais en même temps les captures, du fait de la réduction des quotas, ont diminué de 34 %. »* Voilà qui réduit les chances de voir l'île aux églises rondes, un des lieux les plus pittoresques du royaume, donner ses voix à l'Europe !

Le rejet de l'Europe, s'il se vérifie le jour du scrutin, sera purement émotionnel, le résultat d'un ras-le-bol mal maîtrisé et contraire, nos interlocuteurs en conviennent, à toute logique économique. Le Danemark, coincé entre l'Allemagne, la Suède, la Pologne, la Norvège, ne possède en propre qu'une zone maritime limitée. Il a donc un intérêt évident à conserver un libre accès à la mer communautaire et, par conséquent, à ne pas flirter avec l'idée de prendre ses distances par rapport à la Communauté.

De même, les 7 000 pêcheurs danois, premiers exportateurs de produits de la mer parmi les États membres d'une Communauté qui, elle, est importatrice nette, seraient mal inspirés de ne pas se battre pour conserver un accès, libre de tout droit de douane, au « grand marché ». *« Les plus intelligents le comprennent »*, remarque Carsten Krog, avec l'air de penser que la passion trouble la raison de la majorité.

Ph. L.

La conversion des socialistes populaires

Ils acceptent maintenant la Communauté, mais souhaitent son élargissement pour torpiller toute velléité d'union européenne

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

ILS ont lutté pendant vingt ans contre la participation du Danemark au Marché commun. Ils ont voté contre l'adhésion en 1972, contre l'Acte unique en 1986, contre Maastricht le 2 juin 1992. Et voici maintenant les socialistes populaires, quatrième formation politique du Parlement de Copenhague, appeler les électeurs à voter « oui » le 18 mai ! *« Avant le référendum de l'année dernière,* explique Steen Gade, député et porte-parole du parti pour les affaires européennes, *nous avions clairement exprimé notre opposition à l'union économique et monétaire, à la défense commune et à l'intégration politique. Sur ces points, les dérogations obtenues par le Danemark lors du Conseil européen d'Edimbourg, en décembre dernier, nous ont donné satisfaction ; nous devons donc être logiques avec nous-mêmes et accepter ce compromis : le Danemark a désormais sa pièce particulière dans la maison européenne. »*

Logique, certes, mais le revirement est quand même surprenant venant d'un parti qui a réclamé pendant des années le retrait du Danemark de la CEE. Fondé en 1959 par des dissidents du Parti communiste – qui a désormais totalement disparu du paysage politique danois avec quelques belles faillites financières à la clé, – le SF (Parti socialiste populaire) avait réussi à regrouper les jeunes, les intellectuels et une partie de l'électorat de gauche, las d'une social-démocratie jugée trop traditionnelle et usée par des années de pouvoir dans des gouvernements minoritaires ou dans des coalitions avec des formations centristes.

Dans les années 70 et jusque dans les années 80 (la crise des euromissiles) ses chevaux de bataille furent la paix, l'attachement au neutralisme – une idée qui a toujours séduit de nombreux Danois, – la dénonciation des alliances militaires (OTAN et pacte de Varsovie), l'opposition féroce au Marché commun, symbole du capitalisme, et la défense de la coopération nordique, présentée alors comme l'alternative.

En développant ces thèses en matière de politique étrangère – qui leur ont valu, à l'époque, toutes les attentions des Soviétiques – et en promettant, sur le plan intérieur, des réformes sociales coûteuses, voire utopiques, les socialistes populaires ont mené la vie dure, dans l'opposition, aux sociaux-démocrates qui voyaient leur électorat s'effriter en leur faveur. Une tentative d'entente entre les deux partis, dans les années 70, s'est d'ailleurs très mal terminée... pour les sociaux-démocrates, qui décidèrent de couper les ponts avec ces « populistes irresponsables ».

Cantonné dans l'opposition et dans la contestation, mais sans influence réelle sur les affaires, le Parti socialiste populaire de Gert Petersen menait une vie relativement confortable : 14,6 % des voix et 27 députés (sur 179) aux élections de 1987 ; 13 % encore en 1988, alors que les sociaux-démocrates plafonnaient aux environs de 30 %. Toutefois, la « nouvelle génération », moins marquée par la guerre froide et les reliquats d'idées communistes – et après la chute du mur de Berlin, – ne semble plus vouloir se résigner à cet isolement et aimerait avoir son mot à dire dans la politique nationale.

En acceptant, après la victoire du « non », le 2 juin dernier, le « compromis national » avec les autres formations politiques siégeant au Parlement, à l'exception des progressistes de l'extrême droite, et en appelant à voter « oui » à Maastricht *« version danoise Edimbourg »*, le 18 mai, les dirigeants actuels du SF, avec à leur tête Holger K. Nielsen, souhaitent sans doute donner de leur parti une nouvelle image *« responsable ».* En disant, depuis décembre 1989, que *« le Danemark doit rester membre de la Communauté européenne et que nous devons nous battre pour nos idées au sein de la CEE, notamment contre l'union politique »*, ils expriment ce que pensent une très large majorité (plus de 70 %) de leurs compatriotes.

Un « oui totalement différent »

Mais c'est un « oui », soulignent-ils, *« totalement différent ».* Les socialistes populaires danois ne sont en réalité pas mécontents des conséquences du « non » du 2 juin 1992 dans les autres pays européens et à Bruxelles. *« Nous raisonnons maintenant d'une façon complètement différente,* explique Steen Gade ; *on parle moins de subsidiarité et davantage de proximité, on parle d'ouverture, de transparence, de contrôle des décisions ; certaines réunions de la Commission sont retransmises chez nous en direct à la télévision, etc. La Communauté est une coopération d'États souverains – cela a été bien souligné dans les documents d'Edimbourg. Ce sont peut-être de petits pas, vers plus de démocratie, mais on ne pourra pas revenir en arrière sur ces petits pas. »*

Le député de SF espère que le « choc » provoqué par le *« petit Danemark »*, suivi du *« faible « oui » des Français »* va créer une nouvelle dynamique de coopération, plus flexible. Lui et ses amis sont foncièrement hostiles à ce qu'ils appellent *« le défunt traité d'union européenne ».* Ils souhaitent un élargissement rapide de la Communauté à l'Autriche et aux pays nordiques, en espérant que ceux-ci exploiteront le compromis d'Edimbourg pour obtenir eux aussi un statut particulier au sein de la CEE. Ils réclament également des efforts pour faciliter l'admission des pays de l'Est. Bref, pour le Parti socialiste populaire, tous les moyens doivent être utilisés pour torpiller l'union politique européenne, qui demeure l'épouvantail. Il est en revanche favorable à la dimension sociale et à la coopération en matière d'environnement.

Les mécontents militent pour le « non »

Mais en recommandant de voter « oui », mardi prochain, les dirigeants de SF ont pris des risques, car – ils le reconnaissent – 85 % de leurs sympathisants, habitués des vieilles luttes, vont sans doute faire le choix contraire ! Les socialistes populaires recrutent surtout parmi les intellectuels, les fonctionnaires, les personnels de santé et d'action sociale, les enseignants, les femmes, toutes catégories largement hostiles à Maastricht et même aux accords d'Edimbourg.

Le parti *risque-t-il d'éclater pour autant ? « Non,* disent sereinement ses responsables, *notre position vient d'être approuvée par le congrès annuel et nous sommes un parti différent des autres, où les débats sont ouverts, les querelles fréquentes. »* Les mécontents – et ils sont nombreux – n'ont absolument pas baissé les bras mais ne songent pas vraiment à faire sécession. Ils militent aujourd'hui, dans la campagne en vue du référendum, au sein des diverses organisations pour le « non » : le Mouvement de juin et le Mouvement populaire contre la Communauté européenne. Aux prochaines législatives, sans doute voteront-ils de nouveau SF. Par rejet de la social-démocratie classique et « conservatrice » et parce que, à gauche, en dehors du brouillon Parti socialiste populaire, c'est le vide.

A. D.

هكذا من الأصل

-bol des pêcheurs

des socialistes populai

LES DANOIS FACE A UN «PETIT» MAASTRICHT

ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

Pourquoi voter non ?

par Frank Dahlgaard

L'idée d'une union artificielle en Europe est une idée malsaine. Cette union sans soutien populaire va conduire inévitablement à des divisions et des querelles. Les hommes politiques français doivent cesser de se moquer du Danemark qui n'a pas de leçons à recevoir.

LES Danois ne veulent pas voir la CEE se transformer en une Union économique et politique. Nous souhaitons préserver notre indépendance et une démocratie qui fonctionnent bien. Nous ne voulons pas être dirigés de Bruxelles, de Paris, de Bonn ou de Berlin.

Le Danemark est un petit pays. Pour un Danois, on compte onze Français et seize Allemands. Nous sommes donc naturellement un peu angoissés. Nous redoutons *que notre pays devienne, au bout* du compte, une sorte de Land insignifiant au sein des Etats unis d'Europe. Si les politiciens français et allemands avaient l'idée merveilleuse de jeter au panier les projets impopulaires d'Union européenne, les Danois ne s'en plaindraient pas. Ils ne protesteraient pas. Au contraire, nous assisterions ici à une explosion de joie !

Le 2 juin de l'année dernière, une «petite» majorité de Danois a dit non au traité de Maastricht. Un nouveau référendum sur la question va se tenir le 18 mai. La plupart de ceux qui voteront oui ce jour-là le feront sans enthousiasme. C'est la crainte de l'isolement économique et politique qui leur fera faire ce choix. Personnellement, j'espère qu'une majorité de mes compatriotes aura le courage, encore une fois, de dire non à Maastricht.

La préparation d'une union politique a été un travail *«vite fait»*. On dit que l'idée en vient des Français, inquiets de la domination allemande en Europe. Après la réunification, la population allemande est devenue brusquement supérieure de 40 % à celle de la France, mais, au Danemark, c'est une situation qui ne nous préoccupe guère. Nous nous demandons simplement pourquoi la France, et seulement la France, devrait dominer en Europe.

La conviction française selon laquelle on peut, par une Union européenne *«tenir»* l'Allemagne et l'ancrer à l'Europe est naïve. A moins que les Allemands soient sensiblement plus bêtes que nous autres, ils jouiront, c'est évident, d'une influence importante dans l'Europe de demain. Et peut-être la domineront-ils. C'est inéluctable, que l'*on* réalise ou non l'Union européenne.

Et alors ? Les Allemands n'appartiennent-ils pas aussi au genre humain ? Ils ont quand même le droit d'exister en Europe sans être continuellement obligés de rendre des comptes sur leur passé et de s'excuser. La plupart d'entre eux sont, rappelons-le, nés après 1945.

Une invention française

L'Union européenne est d'abord une invention française. Le but en *est d'assurer la poursuite de la* domination française en Europe et dans la CEE. Nous, Danois, nous n'avons sincèrement pas envie de nous laisser entraîner dans ce jeu *pour la conquête du pouvoir. Que* nous importe en fait que quelques politiciens français avides de pouvoir souffrent du complexe allemand. L'essentiel pour le Danemark est que ni la France ni l'Allemagne, ou d'autres nations, viennent dominer sur le sol danois. Sur ce sol c'est nous, et nous seuls, qui devons décider.

Nous avons actuellement une remarquable et fructueuse coopération européenne reposant sur le traité de Rome, une coopération entre Etats souverains. Pourquoi donc prendre le risque de détruire ceci en transformant la CEE en une Union politique basée sur le traité de Maastricht ?

Pour tous les authentiques conservateurs et libéraux du Danemark, l'Union de Maastricht nous conduit dans une direction dangereuse : centralisation du pouvoir, mise sous tutelle, politiques à sens unique, harmonisation, réglementation, bureaucratie et contrôle. Une politique libérale à laquelle je suis attaché représente exactement le contraire de ce qui nous est proposé.

Au lendemain du non danois, lors du référendum du 2 juin der*nier, notre pays a été mis au* piquet par les politiciens «unionistes» français et allemands. On a considéré le Danemark comme un pays de la CEE de second rang, et certains même ont estimé que *nous devions être exclus de la* Communauté.

Ciel, qu'on nous épargne ce traitement ! La France n'est pas dans une position telle *qu'elle puisse se* permettre de critiquer le Danemark et de dire que nous sommes un mauvais élève de la famille européenne.

En matière de démocratie, le Danemark est plus solide que la France. Lors du référendum du 20 septembre, 70 % seulement des électeurs français ont voté. *Le* 2 juin, chez nous, 83 % des électeurs se sont prononcés pour ou contre Maastricht. L'intérêt au Danemark pour les questions européennes est donc bien plus important qu'il ne l'est en France.

Cela dit, dans les deux pays, le résultat fut en gros le même : 51 % de oui en France et 49,3 % au Danemark. Le peuple français ne manifeste donc pas davantage d'enthousiasme pour l'Union européenne que *nous-mêmes*.

Pour ce qui est des discours emphatiques n'impliquant aucune contrainte sur «l'unité européenne», les politiciens français sont imbattables. Mais lorsqu'il est question d'agir, les Danois montrent le chemin dans la Communauté.

Le Danemark n'est pas un pays de second rang

Aucun autre pays de la CEE n'est allé aussi loin que le Danemark dans la mise en œuvre des nouvelles règles et directives communautaires assurant le libre-échange. *Nous sommes* incontestablement au premier plan pour abattre les barrières commerciales, comme il en a été convenu en 1986 dans le cadre du grand marché unique.

Enfin, quand il s'agit de mettre de l'ordre dans sa propre économie nationale, le Danemark devance là aussi la France. Le taux d'inflation a été chez nous ces trois dernières années le plus bas d'Europe, notre balance commerciale est largement excédentaire et le déficit de nos budgets publics, par rapport au produit intérieur brut, est inférieur à celui de la France.

Non, le Danemark n'est décidément pas un pays de second rang de la Communauté ! Bien au contraire. Nous ne pouvons accep*ter qu'un Français aussi sûr de lui* et arrogant que le président de la Commission, Jacques Delors, s'exprime en termes négatifs sur le Danemark, tout simplement parce que nous avons utilisé notre droit démocratique de dire non à Maastricht.

Imaginez un peu que le non l'emporte de *nouveau mardi* 18 mai !

▶ Frank Dahlgaard, économiste, journaliste, est animateur du «Forum indispensable», l'un des mouvements qui font campagne pour le non avant le référendum du 18 mai.

Le Forum de Crans-Montana se tiendra du 18 au 20 juin

Le quatrième Forum de Crans-Montana aura lieu cette année les 18, 19 et 20 juin.

Le premier ministre français, Edouard Balladur, le premier ministre tchèque et son homologue slovaque, Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, le président albanais, Sali Berisha, le premier ministre biélorusse, Vitcheslav Kebitch, et le ministre des affaires étrangères iranien, Ali Akbar Velayati, figurent parmi les personnalités qui ont d'ores et déjà confirmé leur participation.

Cette année, la Fondation du Forum a décidé d'organiser pendant la durée du symposium une conférence des Républiques musulmanes de la CEI avec des représentants de Turquie et d'Iran.

LIVRES ET REVUES

L'EUROPE EN CHANTIER sous la direction d'Alexis Lloyd et Antoine Winckler

A quelques jours du second référendum danois *sur le traité* de Maastricht revu à la baisse à Edimbourg, cet ouvrage collectif didactique est particulièrement *utile pour replacer le traité* de Maastricht dans le cadre général de l'aventure européenne. Il aborde quatre *thèmes* : *la* construction européenne, les institutions communautaires, les politiques communautaires, la Communauté et le reste du monde.

Comme le souligne Alexis Lloyd, *«le traité de Maastricht inaugure un vaste chantier de réformes pour les années à venir et pose autant de questions qu'il résout de problèmes».* Le traité de Maastricht, en poussant les feux de la construction politique, a bouleversé les données classiques qui faisaient de l'Europe «l'affaire» d'un petit groupe de bâtisseurs animés d'un solide messianisme européen. C'est aujourd'hui l'affaire des citoyens. Un livre utile pour ne pas laisser filer les vertus pédagogiques du référendum français de septembre 1992.

▶ *L'Europe en chantier*, sous la direction d'Alexis Lloyd et Antoine Winckler. Hachette («Pluriel. Intervention»). 303 pages, 120 francs.

L'UNION POLITIQUE DE L'EUROPE de Jean-Claude Masclet

Impossible de bien comprendre la portée du traité sur l'*Union européenne sans avoir* en tête les grandes étapes de l'*union politique* de l'Europe. C'est ce que permet également la réédition de cet ouvrage très clair. La formule du «Que sais-je ?» permet en effet de balayer en peu de pages quarante ans d'efforts pour bâtir une union politique de l'Europe : de l'échec de la CED aux soubresauts du traité de Maastricht.

«La complexité et la technicité des problèmes, l'originalité de la construction envisagée, les avancées et les échecs, le prisme des intérêts nationaux appliqué à tout événement européen brouillent la vision que le citoyen en a. (...) Un effort considérable reste à faire pour que le citoyen de nos pays se sente vraiment partie prenante», souligne Jean-Claude Masclet en conclusion de son ouvrage.

▶ *L'union politique de l'Europe*, de Jean-Claude Masclet. Collection «Que sais-je ?». 128 pages. Presses universitaires de France.

«L'EUROPE CENTRALE EN 1993, BILAN ET PERSPECTIVES»

Une nouvelle revue consacrée à l'Europe centrale vient de voir le jour. Dans son premier numéro, le directeur de la publication, Jean-Paul Bled, qui est aussi directeur du Centre d'études germaniques de Strasbourg, explique que *«l'histoire de l'Europe centrale s'est développée autour du rapport dialectique entre ces deux principes : une unité nourrie de pluralisme, mais un pluralisme également générateur de conflits»*. C'est cette unité et ce pluralisme que les universitaires réunis autour de la revue veulent mettre en évidence dans une Europe danubienne.

▶ *Revue d'Europe centrale*, tome I, n° I, 1er semestre 1993. Centre d'études germaniques, 8, rue des Ecrivains, 67081 Strasbourg Cedex. Tél. : 88-35-02-69.

En préparant ses états généraux

Le PS conjugue sa rénovation interne et son opposition résolue au gouvernement

La direction nationale du Parti socialiste a ouvert la phase publique des états généraux des socialistes, organisés dans les sections, les fédérations départementales et les régions, avant de se conclure à Lyon au début du mois de juillet. Le débat sur les premières décisions du gouvernement – plan de redressement et réforme du code de la nationalité – permet aux socialistes d'inscrire leur démarche interne de rénovation dans une perspective de confrontation renouvelée avec la droite.

«De la discussion jaillit la lumière» : c'est le slogan que les dirigeants du PS ont choisi pour lancer dans le public, à travers des tracts et des pages de publicité dans les journaux, les états généraux des socialistes. Les sympathisants de la gauche sont invités à venir dire, dans les sections du PS, leur *«doutes»*, leurs *«critiques»*, leur *«amertume»*, mais aussi à *«analyser, proposer, construire»*. Forts des responsabilités qu'ils ont exercées pendant dix ans, les socialistes se proposent, en effet, de faire revivre une opposition de gauche digne de ce nom, et non pas seulement de rénover le PS. Ils s'efforcent de donner à l'entreprise qui s'achèvera à Lyon, les 2, 3 et 4 juillet, une dimension qui dépasse le cadre d'un simple congrès de leur parti. Ce congrès de rénovation interviendra lui-même dans un second temps, en octobre, avec la participation des sympathisants qui auront choisi d'adhérer.

Les discussions ont commencé dans les sections. Responsables du parti ou élus font état de l'intérêt que cette démarche éveille chez les militants – au nombre de cent quarante mille, à ce jour, selon Daniel Vaillant, chargé de l'organisation – et chez d'anciens militants ou proches du PS, le «premier cercle» de ceux que mobilisent, ordinairement, les campagnes électorales. *«Les gens nous disent : "Ça nous intéresse, on a des choses à dire, on va venir; mais si vous recommencez les batailles de clans, il ne faudra plus compter sur nous!»*, explique, par exemple, Jean-Jack Queyranne, le maire de Bron, dans le Rhône.

Organisées autour d'un guide de discussion diffusé dans le parti et qui porte sur le bilan de la gauche au pouvoir, les problèmes auxquels elle doit, dorénavant, proposer des solutions, l'identité du PS, ses alliances et les questions internationales, les premières rencontres sont surtout l'occasion, selon d'autres, d'un «défoulement» permettant aux militants de revenir au centre d'un jeu dont ils avaient été mis à l'écart pendant dix ans.

M. Mermaz : ni verrouillage ni simulacre

«Il s'agit de retrouver nos sources et nos valeurs», a expliqué Jean-Paul Huchon, le second de Michel Rocard, en présentant, jeudi 13 mai, la campagne des états généraux. Daniel Vaillant a observé que *«personne ne boude»* cette démarche, qui *«ne souffre pas de résistance sur la base des courants»*. De fait, les différentes composantes du parti, toutes présentes depuis trois semaines au bureau exécutif, qui a repris ses réunions hebdomadaires du mercredi, ont également intérêt à démontrer leur capacité d'attraction auprès des sympathisants.

La dynamique des états généraux relègue, pour un temps, dans les arrière-pensées le souci des rapports de forces qui se dégageront, dans le PS, au terme du processus. Au surplus, les propos de François Mitterrand au cours du dîner d'anniversaire du 10 mai, donnant son aval à l'entreprise de rénovation du PS menée par Michel Rocard (*le Monde* du 12 mai), lèvent, pour un temps aussi, l'hypothèque d'une dissociation entre ceux qui se voudraient les continuateurs du mitterrandisme et ceux qui auraient «basculé» dans le rocardisme.

C'est ainsi que Louis Mermaz, qui s'affirme avant tout comme un fidèle du président de la République, s'engage à son tour – et à sa manière – dans la préparation des états généraux, en publiant, au nom de son club, Priorités aujourd'hui, une *«contribution»*. Cette référence à la procédure habituelle des congrès, un peu décalée, n'empêche pas l'ancien ministre des relations avec le Parlement d'estimer que *«les états généraux, demandés depuis longtemps par beaucoup de socialistes, seront utiles dans la période présente»*. *«A condition, ajoute-t-il, de ne pas tomber dans le verrouillage ni dans le simulacre»*. Il invite aussi les socialistes, aussi, à se montrer fidèles à leur histoire *«et à ce qui a été entrepris et réussi avec François Mitterrand depuis maintenant vingt ans»*.

Les observations de M. Mermaz portent sur les trois points sensibles de la démarche initiée le 3 avril dernier, lorsque M. Rocard et ses alliés avaient pris le contrôle du PS. Les nouveaux maîtres du parti encourent, auprès de leurs adversaires pas encore tout à fait devenus partenaires, le soupçon de vouloir liquider la période mitterrandienne, ouvrir la voie à une stratégie d'alliance au centre et utiliser les états généraux pour consolider leur mainmise sur le parti. Certains d'entre eux, il est vrai, estiment qu'une période s'est achevée et que le suicide de Pierre Bérégovoy a symbolisé, de façon tragique, cette fin. N'est-ce pas la pensée du président de la République lui-même?

Les ex-jospinistes dans Action socialiste

Il est significatif, cependant, que parmi les héritiers du mitterrandisme, ceux-là mêmes qui ont choisi l'alliance avec Michel Rocard ne franchissent pas le pas qui les conduirait à la fusion avec le courant de l'ancien premier ministre. Les ex-jospinistes, en effet, qui doivent se réunir samedi 15 mai, vont rebaptiser leur courant Action socialiste et se maintenir, par conséquent, en tant que composante organisée de la majorité qui dirige aujourd'hui le PS. Cela ne les a pas empêchés de se réunir avec les rocardiens, le 11 mai, pour une longue séance de travail en commun, mais le maintien de leur dispositif est destiné, notamment, à préserver la possibilité, pour eux, d'attirer des fabiusiens, lesquels pourraient se sentir plus à l'aise dans un groupe qui continue à se rattacher à l'histoire mitterrandienne, tout en pratiquant, dans cette histoire, le tri qu'avait indiqué Lionel Jospin. L'ancien ministre de l'éducation nationale avait distingué, dans le bilan, *«ce dont nous sommes fiers, ce dont nous sommes solidaires et ce dans quoi nous ne nous reconnaissons pas»*.

Le soupçon de «verrouillage» a été exprimé sans détour, jeudi, par Jean Poperen, qui se plaint de ne pas avoir sa place au bureau exécutif. Représenté par des membres de son courant, l'ancien ministre estime qu'il devrait disposer, pour lui-même, d'un siège supplémentaire, à quoi la direction répond qu'il lui est loisible de prendre la place d'un des siens. Du coup, le maire de Meyzieu estime que les états généraux n'ont pas d'autre fonction que de *«consolider en deux temps, trois mouvements, la prise en main du PS par une équipe»*. Toutefois, à la différence de Jean-Pierre Chevènement, il n'envisage pas de prendre ses distances avec le PS et il se lance, autour de son livre *Socialistes, la chute finale?* (*le Monde* daté 9-10 mai), dans une série de conférences-débats qui représentent, en définitive, une contribution à la préparation des états généraux.

M. Huchon rappelé à l'ordre

Reste la stratégie politique, à propos de laquelle les déclarations de M. Huchon le 9 mai, désignant les centristes comme des interlocuteurs toujours souhaités, sinon aujourd'hui possibles, ont fait renaître les interrogations auxquelles M. Rocard avait mis fin en déclarant, il y a trois semaines, que ces mêmes centristes étaient tombés *«du côté où ils penchaient»* en participant à la majorité actuelle et qu'une *«barrière»* les séparait, désormais, des socialistes. Rappelé à l'ordre par le président de la direction nationale du PS, son numéro deux a indiqué, jeudi, qu'il s'en tiendra dorénavant *«à ce qu'a dit Michel Rocard et qui est la loi du parti»*. Il est vrai que les rocardiens pouvaient répliquer à leurs alliés que l'un des leurs, Dominique Strauss-Kahn, avait lui aussi «fauté» en déclarant, le 10 mai, sur France 3, qu'il n'existe pas *«une CSG de gauche et une CSG de droite»*. L'ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur voulait ainsi souligner que la droite, en augmentant la CSG pour financer la Sécurité sociale, validait une réforme de gauche, qu'elle avait combattue initialement, mais il lui avait échappé que M. Rocard avait décidé, au contraire, d'insister sur la *«dénaturation»* de cette même réforme par le gouvernement Balladur, faute de réduction parallèle des cotisations sociales.

M. Huchon est revenu, jeudi, sur le plan Balladur, pour souligner son caractère *«clientéliste»*, en observant que la déductibilité de l'augmentation de la CSG, destinée à satisfaire les plus hauts revenus, entraîne une hausse de cette contribution supérieure à celle qui était strictement nécessaire au financement de la Sécurité sociale. La dénonciation du plan de redressement gouvernemental et celle de la réforme du code de la nationalité permettent aux dirigeants socialistes d'inscrire leur entreprise de rénovation dans le débat politique national.

PATRICK JARREAU

Succession à La Grande-Motte...

René Couveinhes (RPR) laisse la mairie à son fils

MONTPELLIER

de notre correspondant

Philippe Couveinhes a été élu maire de La Grande-Motte mercredi 12 mai. Il succède ainsi à son père, René Couveinhes, député RPR, premier magistrat de cette station balnéaire depuis qu'elle était devenue une commune de plein excercice, en 1974. Celui-ci a présenté sa démission de premier magistrat, mais non de membre de l'assemblée municipale, au cours d'une réunion, mercredi, du conseil municipal, en l'expliquant par l'importance des mandats qu'il exerce aujourd'hui. Agé de soixante-huit ans, réélu en mars dernier à l'Assemblée nationale, membre du conseil régional du Languedoc-Roussillon, il vient en outre de prendre des responsabilités auprès de l'Union européenne occidentale.

Cette succession familiale rapide permet surtout à René Couveinhes de profiter de la dynamique créée par son succès aux élections législatives (il a totalisé plus de 76 % des suffrages exprimés dans sa commune) pour raffermir une autorité fort contestée ces derniers temps. Son ancien suppléant, Jean-Pierre Grand, espérait lui ravir son mandat de député, et des membres de sa majorité municipale avaient critiqué sa gestion (*le Monde* du 24 décembre 1992). Sa démission entraînant automatiquement celle de ses adjoints, son fils, qui a été élu par 19 voix sur 27, s'est ainsi séparé du premier adjoint, Henri Dunoyer, qui avait cautionné une plainte contre X... déposée par un autre colistier de René Couveinhes, René Eymard, pour *«ingérence et abus de biens sociaux»*, plainte qui avait été rejetée par le tribunal administratif de Montpellier.

Philippe Couveinhes, âgé de trente et un ans, assistant en droit européen à l'université de Montpellier, va ainsi avoir le temps d'asseoir sa nouvelle position de maire dans l'opinion publique locale, avant de se lancer dans la campagne des municipales de 1995.

JACQUES MONIN

... et à Nevers

Didier Boulaud va succéder à Pierre Bérégovoy

NEVERS

de notre correspondant

Quinze jours après le suicide de Pierre Bérégovoy, Didier Boulaud devrait être élu maire de Nevers dimanche 16 mai par le conseil municipal. Ainsi en a décidé le 10 mai le groupe des élus socialistes et apparentés de l'assemblée communale, qui, avec vingt-sept membres sur quarante-trois sièges, dispose de la majorité absolue.

Au lendemain de la disparition de l'ancien premier ministre, après avoir écarté l'hypothèse d'un «parachutage» extérieur (les noms de Martine Aubry et surtout de Jacques Fournet, directeur de la DST et ancien préfet de la Nièvre, avaient circulé), les socialistes avaient le choix entre trois successeurs : Jean-Pierre Harris, soixante-trois ans, premier adjoint au maire, premier vice-président du conseil général et vieux fidèle de François Mitterrand, qui l'a reçu à l'Elysée jeudi 6 mai; Marcel Charmant, quarante-huit ans, deuxième adjoint au maire, ancien suppléant de Pierre Bérégovoy (il était devenu député à ce titre en 1988), sénateur depuis septembre 1992, conseiller régional et premier secrétaire de la fédération du PS; et Didier Boulaud, quarante-deux ans, directeur du cabinet du maire de Nevers depuis 1983, dixième adjoint au maire depuis 1989 et député depuis la semaine dernière puisqu'il était le suppléant de l'ancien chef du gouvernement aux législatives de mars. Les deux premiers ayant renoncé à présenter leur candidature, une très large majorité des élus socialistes et apparentés de Nevers, parmi les adjoints mais aussi et surtout parmi les conseillers municipaux de base, ont donc pris position en faveur de M. Boulaud qui, tout en restant en public dans l'ombre de celui qu'il appelait *«le patron»*, était depuis longtemps considéré à Nevers comme le «maire bis».

Ils l'ont fait à la fois par fidélité à Pierre Bérégovoy et en pensant à l'avenir de Nevers. Dès lors, avant même le début de la réunion du groupe lundi dernier, la cause était entendue. Entre-temps les adjoints communistes avaient eux aussi fait savoir discrètement que leur préférence allait vers Didier Boulaud.

Marcel Charmant devrait être le candidat du PS à l'élection cantonale partielle de Nevers-Est qui aura lieu les 13 et 20 juin. Ce scrutin fait suite à la démission de Pierre Bérégovoy, qui avait renoncé le 15 avril à son siège de conseiller général pour cause de cumul des mandats après son succès aux législatives. Il affrontera Maurice Devillechaise, maire (divers droite) de Saint-Eloi, qui, en 1985, n'avait été devancé que de six voix par Pierre Bérégovoy.

JACQUES SPINDLER

La IXe conférence des cours constitutionnelles

L'apparition d'une Europe du droit

«Il n'appartient pas aux cours constitutionnelles de créer une Europe fédérale ou confédérale qui n'existe pas encore», a expliqué Robert Badinter au cours d'une conférence de presse, mercredi 12 mai, à l'issue des travaux de la IXe conférence des cours constitutionnelles européennes (*le Monde* du 12 mai).

La centaine de participants, représentant une trentaine de pays, ont, en effet, constaté qu'il n'était pas possible que les organes internationaux chargés de veiller à la protection des droits de l'homme aient une autorité supérieure à celle des institutions nationales investies d'une même mission. Ils ne pensent pourtant pas qu'il y ait un véritable risque de concurrence tant les uns et les autres s'appuient sur les mêmes fondements juridiques.

Les représentants des nouvelles cours des anciens pays communistes ont tous souligné à quel point ils s'étaient inspirés de la longue expérience de leurs homologues de l'Europe de l'Ouest, et combien l'aide de ceux-ci leur avait été précieuse. C'est d'ailleurs pour souligner l'importance de ce travail en commun que la prochaine conférence aura lieu, en 1996, à Budapest. Pour renforcer cette coopération, il a aussi été décidé de mettre à l'étude la création d'un fonds commun de jurisprudence.

Au-delà des spécificités nationales, il est ainsi apparu clairement qu'il existe une culture juridique commune à l'ensemble de l'Europe. Les travaux ont confirmé l'analyse de François Mitterrand, qui, à leur ouverture, avait remarqué : *«S'il n'existe pas encore aujourd'hui de diplomatie européenne, d'armée européenne, ni pour quelque temps encore de monnaie européenne, au moins avons-nous vu émerger dans les dernières décennies un droit européen.»*

C'est donc, aux yeux du président de la République française, grâce à la jurisprudence des cours constitutionnelles que *«s'élabore sans tumulte, mais je crois sans faiblesse, une Europe du droit qui est aussi une Europe du juge»*.

Th. B.

Réunis à Aix-en-Provence

Les socialistes européens veulent réaffirmer leur identité de gauche

Réunis du 10 au 13 mai à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), les députés socialistes du Parlement de Strasbourg sont convenus d'axer leur campagne pour les prochaines élections européennes de juin 1994 sur la réaffirmation de leur identité de gauche. Claude Cheysson, président de la délégation française au sein du groupe, a exprimé à cette occasion son hostilité à toute réforme régionalisant le mode de scrutin aux élections européennes.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Il y a d'abord eu une introspection collective, en forme d'exorcisme. La social-démocratie européenne est en crise. *«Nos partis vivent, chacun à sa manière, des moments pénibles et, parfois, dramatiques*, a diagnostiqué Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste. *Depuis environ une décennie, nous allons contre l'air du temps. Nous ne sommes pas à la mode.»* Piège de la gestion gouvernementale, conversion aux logiques du marché, déficit moral creusé par les «affaires», désenchantement de l'électorat, chacun a égrené les causes et les symptômes du mal. Si elle peut connaître des variations nationales, l'affection est bel et bien générale.

Les socialistes et sociaux-démocrates des Douze ne veulent pas, cependant, donner dans l'autoflagellation. *«Ne transformons pas nos réunions en mur des lamentations!»* a lancé un député français. Pour ces cent quatre-vingt-dix-huit élus du groupe du Parti des socialistes européens (PSE), mouvement qui s'est constitué en novembre 1992 à La Haye sur un modèle «intégré» inspiré de son rival, le Parti populaire européen (PPE, démocrate-chrétien), l'heure est à l'offensive à un an des prochaines élections européennes.

Une offensive qui vient à point

Cette «réunion extraordinaire» d'Aix-en-Provence avait précisément pour objectif d'entamer une réflexion autour d'un manifeste électoral, qui devrait être adopté par les instances du PSE à l'automne prochain. Détail révélateur de la nouvelle démarche des socialistes européens, les programmes nationaux ne seront que des adaptations de ce manifeste commun, renversant ainsi la chronologie qui avait cours lors des campagnes précédentes. *«Il n'y aura pas une campagne nationale pour l'Europe, mais une vraie campagne européenne*, a indiqué Gérard Fuchs, responsable des questions internationales au PS. *Nous nous présenterons comme la branche française du Parti des socialistes européens.»*

Il est néanmoins clair que les motivations des socialistes français sont très liées à la conjoncture hexagonale. L'offensive qu'ils s'apprêtent à déclencher autour des thèmes européens n'est pas innocente. Cette Europe, dont M. Fuchs rappelle qu'elle est *«la zone de fragilité essentielle de la nouvelle majorité»*, vient à point nommé pour un PS en quête d'oxygène et qui profitera de l'occasion pour réaffirmer, dans la foulée des états généraux de l'été, son identité de gauche. En lançant l'idée d'une *«puissance publique européenne»*, qui devra substituer *«l'organisation»* à la *«dérégulation»*, et en affirmant que *«l'Europe des socialistes n'est pas l'Europe des libéraux»*, Michel Rocard a donné un avant-goût de cette différence que les socialistes s'attacheront à cultiver. Même si ses fonctions de président de la Commission de Bruxelles l'astreignent à plus de prudence, Jacques Delors n'a pas dit autre chose en appelant à dépasser l'Europe du marché pour s'acheminer vers l'Europe sociale et l'union politique.

Tout se passe, en fait, comme si les socialistes européens estimaient, aujourd'hui, qu'ils ont suffisamment sacrifié à la connivence avec les démocrates-chrétiens et les libéraux. Cet œcuménisme pouvait se justifier lorsque la construction communautaire était menacée dans son existence, notamment lors du débat, en France, sur le traité de Maastricht, mais, au vu de la facture électorale qu'il a fallu payer, le discours est en train de s'infléchir.

Durcir les exigences sociales

«Nous considérons que l'Europe qui s'est construite jusqu'à maintenant était sans doute nécessaire, mais cette Europe n'est pas la nôtre», a résumé Jean-Pierre Cot, président du groupe du PSE, ajoutant que les socialistes vont être amenés à *«durcir leurs exigences»* en matière de dialogue social, de contrôle démocratique et de protection de l'environnement, les trois grands axes du manifeste électoral en préparation.

«L'Acte unique, qui est de la perfection libérale, n'est pas supportable pour les socialistes s'il n'est pas encadré politiquement», a renchéri Claude Cheysson, président de la délégation française au sein du groupe. Ce discours-là n'est certes pas nouveau, mais il est, aujourd'hui, prononcé avec plus de force que jamais.

Ce «coup de barre» à gauche des socialistes européens connaît toutefois des nuances nationales. S'il séduit des Français redécouvrant une liberté de parole dans l'opposition et des Britanniques qui ont toujours été les plus en pointe dans le combat antilibéral, il enthousiasme un peu moins les socialistes espagnols, toujours au pouvoir à Madrid, et les sociaux-démocrates allemands, qui ne sont guère portés à ouvrir les hostilités avec M. Kohl. En France même, il faudra faire la part des choses. Selon M. Cot, *«ce recentrage à gauche ne signifie pas que les socialistes français vont jeter par-dessus bord leur culture gouvernementale et renouer avec les vieux mythes du programme commun»*. Il est vrai que M. Delors ne l'aurait jamais accepté.

FRÉDÉRIC BOBIN

POLITIQUE

La réforme du code de la nationalité

Les députés ont accepté de durcir le texte du Sénat

Les députés ont adopté en première lecture, jeudi 13 mai, par 476 voix contre 88, la proposition de loi déjà votée par le Sénat réformant le code de la nationalité. L'UDF et le RPR ont voté pour, le PS et le PC ont voté contre. Inspirée des travaux de la commission sur la nationalité présidée par Marceau Long, la proposition de loi a cependant été durcie par plusieurs amendements contraires au rapport Long.



En ouvrant la discussion sur la *réforme du code de la nationalité*, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), le rapporteur de la commission des lois, s'était fixé une ligne en expliquant que *«le texte correspond, à la virgule près, aux propositions de la commission Marceau Long»*. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, en a choisi une autre, *«l'intégration, toute l'intégration»*. Au cours de la discussion des articles, il a proposé plusieurs modifications allant au-delà du cadre choisi par le rapporteur pour préserver cette intégration de *«la fraude»* qui la vide, selon lui, de son contenu.

Les députés avaient déjà fait leur, dès l'examen en commission, le souhait du ministre de porter de six *mois à deux ans, au lieu d'un an* dans les conclusions de la commission Marceau Long, le délai d'attribution de la nationalité dans le cas de mariage entre une personne française et une personne étrangère. Après avoir précisé que ce délai est supprimé lorsqu'un enfant naît avant ou après le mariage, les députés ont porté plus volontiers leur attention sur les mesures nouvelles souhaitées par le garde des sceaux que sur celles déjà adoptées par le Sénat.

Parmi les empêchements à l'acquisition de la nationalité française, pour les cas autres que les jeunes nés en France de parents étrangers, le gouvernement souhaitait introduire *le séjour irrégulier sur le territoire* français pour restreindre l'acquisition de la nationalité par le recours au mariage.

M. Méhaignerie s'est justifié en expliquant que cette disposition visait à *«combattre le détournement que constitue la recherche de la nationalité pour régler un problème de régularité de séjour». «La fraude sape la confiance de notre système juridique s'il est trop détourné»*, a-t-il assuré à nouveau. M. Mazeaud, qui s'était opposé à cette disposition en commission des lois, n'a pas été convaincu. *«Vous créez une confusion entre la nationalité et le séjour des étrangers»*, a-t-il expliqué, en assurant que la disposition conviendrait mieux dans le texte à venir sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Le dernier mot, celui des députés, est resté au rapporteur puisque le gouvernement a battu en retraite en retirant son amendement.

Le gouvernement a essuyé un second revers à propos de l'enregistrement des déclarations et des manifestations de volonté nécessaire pour l'acquisition de la nationalité. Le gouvernement, arguant de son *«manque de moyens»*, souhaitait que les déclarations soient enregistrées par le ministère des affaires sociales. M. Mazeaud s'y est opposé et a obtenu qu'elles soient traitées par *«le juge d'instance»* afin que la procédure demeure judiciaire et non administrative.

Le rapporteur s'était également opposé, au sein de la commission, à un autre amendement du gouvernement allant au-delà des conclusions de la commission Marceau Long en limitant le double droit du sol pour les enfants nés en France de parents eux-même nés en Algérie avant 1962. Ces derniers ne pourront bénéficier de la nationalité française que si l'un des parents est installé en France depuis au moins cinq ans. Une nouvelle fois, M. Méhaignerie s'est retranché derrière la lutte *«contre la fraude des mères algériennes qui viennent accoucher à Marseille»*.

M. Mazeaud a fait part de sa *«réticence»* devant l'argumentation du ministre. Pour les socialistes et les communistes, Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) s'est indigné de cette *«atteinte au double droit du sol»*. *«Je vous mets en garde contre l'interprétation de cet article par le Conseil constitutionnel»*, a-t-il ajouté.

Alors que de nombreux orateurs, tant au RPR qu'à l'UDF, s'étaient prononcés au cours de la discussion générale pour la supression pure et simple de ce régime spécifique, Claude Malhuret (UDF, Allier) s'est en revanche prononcé contre l'amendement du gouvernement. *«Il n'y a pas de fraude, il n'y a que des pratiques un peu surprenantes»*, a-t-il indiqué. Compte tenu de l'évolution de la fécondité, le problème se réglera de lui-même, a-t-il ajouté. *«Il aurait mieux valu laisser l'Histoire répondre aux questions que l'Histoire a créées»*, a ajouté l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Cet amendement du gouvernement a cependant été adopté par l'UDF et le RPR contre le PC et le PS.

Ces libertés prises à l'encontre des conclusions de la commission Marceau Long ont presque fait passer au second plan les dispositions déjà adoptées par le Sénat. Il en a été ainsi de la suppression de l'acquisition sans formalités de la nationalité française pour les jeunes nés en France de parents étrangers et son remplacement par l'obligation, entre seize et vingt et un ans, de l'expression de la volonté de ces jeunes de devenir français. Ce point central de la proposition de loi initiale comptait pourtant deux adversaires : la gauche et la fraction la plus intransigeante de l'UDF, conduite par Philippe de Villiers.

L'un et l'autre ont échoué dans leurs tentatives. Celle de revenir au texte actuel, pour les communistes et les socialistes, afin d'éviter *«l'engrenage tendant à la suppression du droit du sol»*, selon Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle). Celle de remplacer *«la dialectique du droit du sol et du sang»*, jugée *«anachronique»* par M. de Villiers (UDF, Vendée), par deux systèmes d'acquisition de la nationalité, le premier constitué par la filiation et la naturalisation, jugé *«le plus cohérent»*, et le second, *«possible»*, alliant au droit du sol la continuité de résidence et la prestation d'un *«serment de loyauté»*. Un amendement de Pierre Lequiller (UDF, Yvelines) proposant un serment devant un juge d'instance a cependant recueilli 63 voix au sein de l'UDF.

Contre l'avis de la commission des lois, les députés ont adopté un amendement renvoyant à un décret en Conseil d'Etat l'organisation d'une information sur cette nouvelle règle d'acquisition de la nationalité dans tous *«les organismes et services publics, et notamment les établissements d'enseignement, les caisses de Sécurité sociale et les collectivités locales»*. Ils ont également ajouté à la liste des condamnations pénales ou des sanctions administratives pouvant, à partir de dix-huit ans, faire perdre le droit à la nationalité française, *«les atteintes à la vie ou à l'intégrité d'un mineur de moins de quinze ans»* et *«toute atteinte sexuelle à la personnes d'un mineur de moins de quinze ans»*.

GILLES PARIS

L'analyse du scrutin

L'Assemblée nationale a adopté par 476 voix contre 88 la proposition de loi déjà adoptée par le Sénat.

Ont voté pour :
254 RPR (sur 258).
212 UDF (sur 215).
9 RL (République et libertés, anciens non-inscrits) sur 23 : Thérèse Aillaud, Edouard Chammougon, Pierre Gascher, Jacques Le Nay, Jean-Claude Lenoir, Alain Madalle, Philippe Martin, Jean Royer, Jean Urbaniak.
1 non-inscrit (sur 1) : Michel Noir.

Ont voté contre :
54 PS (sur 57).
23 PC (sur 23).
11 RL.

Se sont abstenus :
3 UDF : Hubert Falco, Alain Griotteray et Philippe de Villiers.
3 RL : Jean-Louis Borloo, Christiane Taubira-Delannon, André Thien Ah Koon.

N'ont pas pris part au vote :
4 RPR : Christian Cabal, Jacques Godfrain, Alain Marsaud et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui présidait la séance.
3 PS : Michel Destot, Jacques Floch, Jean Glavany.

□ **André Frossard : «Inégalité de traitement».** – André Frossard écrit dans *le Figaro* du 14 mai : *«On l'a déjà dit ici, et on va le répéter sans le moindre espoir d'être entendu : quand deux enfants du même âge sont assis sur le même banc de la même école, ils sont à traiter de la même façon, et il n'est pas convenable d'exiger de l'un une déclaration d'appartenance qui ne sera pas demandée à l'autre. Il y a là une inégalité de traitement qui ne va pas très bien à ce que l'on sait des principes républicains, et il est difficile de croire qu'une telle formalité s'inscrit dans une politique d'intégration généreuse et bienveillante. On intègre mal en commençant par discriminer.»*

Les nouvelles dispositions

1. La manifestation de la volonté. – Le texte du Sénat prévoyait que les enfants nés en France de parents étrangers ne deviennent plus français à dix-huit ans sans formalité mais doivent manifester leur volonté de devenir français, entre seize et vingt et un ans. Cette volonté peut être exprimée soit devant le juge d'instance, soit à l'occasion d'une démarche administrative dans une mairie, une préfecture, un commissariat. Le recensement pour le service national ou la demande de certificat de nationalité valent manifestation de volonté.

■ *Les modifications apportées par les députés : conformément aux propositions de la commission Marceau Long, les députés ont décidé qu'une information à propos de ce mode d'accès à la nationalité sera assurée dans les organismes et services publics, les établissements d'enseignement, les caisses de Sécurité sociale et les collectivités locales. Les députés ont également adopté un amendement gouvernemental ouvrant aux jeunes dès seize ans la possibilité d'un recours judiciaire, sans l'autorisation des parents, en cas de non-enregistrement de sa manifestation de volonté.*

2. Les obstacles à la manifestation de la volonté. – Dans le texte du Sénat, il peut être fait obstacle à cette forme d'acquisition de la nationalité pour cause de condamnation pénale. Tout empêchement avant l'âge de dix-huit ans est supprimé, mais s'il manifeste sa volonté après dix-huit ans l'étranger ne peut devenir français s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime contre la sûreté de l'Etat, ou à six mois de prison ferme pour certains crimes et délits (proxénétisme, trafic de stupéfiants, coups mortels), ou d'un arrêté d'expulsion ou de reconduite à la frontière. Une interdiction du territoire pour usage ou trafic de drogue empêche donc l'acquisition de la nationalité.

■ *Les modifications apportées par les députés : les députés ont ajouté à cette liste les atteintes à la vie ou à l'intégrité d'un mineur de moins de quinze ans et toute atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de moins de quinze ans.*

3. La suppression de la demande par les parents. – Comme le souhaitait la commission Marceau Long, les parents étrangers d'enfants nés en France ne peuvent plus demander la nationalité française pour leurs enfants mineurs. Actuellement, cette démarche peut traduire soit une volonté d'intégration, soit le souci de se protéger contre l'expulsion. Le députés n'ont apporté aucune modification au texte du Sénat.

4. Acquisition de la nationalité par le mariage. – Dans le texte du Sénat, après le mariage avec un ressortissant français l'étranger doit attendre un délai d'un an, conformément aux conclusions de la commission Marceau Long, pour acquérir la nationalité française. Depuis 1984, ce délai d'attente était de six mois ; entre 1973 et 1984, la déclaration de nationalité pouvait être souscrite immédiatement après le mariage.

■ *Les modifications apportées par les députés : les députés ont porté ce délai à deux ans pour lutter contre les mariages de complaisance. Ils ont également décidé de supprimer ce délai en cas de naissance «avant ou après le mariage d'un enfant dont la filiation est établie à l'égard des deux conjoints».*

5. Limitation du double droit du sol pour les enfants nés de parents eux mêmes nés en Algérie avant 1962 *(lire l'encadré)*. – Cette disposition souhaitée par le gouvernement, en contradiction avec le rapport Long, précise que les enfants nés en France de parents eux même, nés en Algérie avant 1962 ne pourront prétendre à la nationalité française que si l'un des parents réside en france depuis au moins cinq ans.

6. Suppression du droit du sol pour les anciennes colonies *(lire l'encadré)*. – Les enfants nés en France de parents eux-mêmes nés dans d'anciennes colonies ou territoires d'outre-mer français (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Congo...) avant leur accession à l'indépendance ne sont plus français à la naissance.

■ *Les modifications apportées par les députés : les députés ont décidé que cette décision s'appliquera à compter du 1er janvier 1994, au lieu du 1er janvier 1995 comme le proposait la commission Marceau Long.*

7. Service national. – Les députés ont décidé d'introduire dans le texte de la proposition de loi le principe selon lequel les jeunes gens ayant une double nationalité qui résident habituellement en France doivent faire leur service national en France. Cet amendement est symbolique dans la mesure où son application est liée à la renégociation des conventions franco-algérienne et franco-israélienne qui permettent actuellement aux jeunes en question de choisir entre les deux pays pour accomplir leurs obligations militaires.

8. Motivation des refus de naturalisation. – Toute décision déclarant irrecevable ou rejetant une demande de naturalisation devra désormais être motivée. Les députés ont maintenu cette disposition votée par le Sénat. Le gouvernement souhaitait limiter l'obligation de motiver aux seules considérations d'opportunité.

G. P.

L'application du double droit du sol dépendra du lieu de naissance des parents

Le texte voté par les députés, jeudi 13 mai, remet en question l'application actuelle du double *jus soli* (droit du sol), en introduisant des distinctions selon que les parents étrangers des enfants concernés sont nés sur le territoire français actuel, en Algérie, ou dans d'autres anciennes colonies françaises.

L'article 23 du code de la nationalité, qui pose le principe du double *jus soli*, n'est pas modifié : est français à la naissance l'enfant *«né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né»*. Cette disposition, en vigueur depuis 1851, fait de tous les petits enfants d'immigrés des Français de naissance. Elle permet aussi de prouver la nationalité française dans certaines situations personnelles complexes. Jusqu'à présent, le principe du double *jus soli* s'applique aux enfants dont l'un des parents, étranger, est né soit en France, soit dans un département de l'Algérie française avant l'indépendance du 3 juillet 1962.

Depuis 1973, il s'applique aussi *aux enfants dont l'un des parents* est né, avant les proclamations d'indépendance, dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer (ex-Afrique-Occidentale française et ex-Afrique-Equatoriale française), mais non dans les anciens protectorats (Maroc, Tunisie) ni dans les territoires anciennement «sous tutelle» (Cameroun, Togo, Cambodge ou Laos).

La réforme adoptée par l'Assemblée modifie ce régime.

Si le texte est voté définitivement et évite la censure du Conseil constitutionnel, seront désormais distingués pour l'application du double *jus soli* :

– les enfants nés en France dont l'un des parents, étranger, est né dans la France actuelle. Ils seront systématiquement français de naissance, car le double *jus soli* s'applique sans restriction (comme aujourd'hui).

– les enfants nés en France dont l'un des parents est né en Algérie avant le 3 juillet 1962. Ils ne seront français de naissance que si le parent né en Algérie justifie d'une résidence régulière en France depuis cinq ans (amendement gouvernemental adopté contre l'avis de la commission Marceau Long). Cette nouvelle disposition ne concerne pas juridiquement les «beurs» nés de parents algériens ni les enfants de pieds-noirs ou de harkis, qui vivent évidemment en France depuis plus de cinq ans. Elle vise les femmes algériennes qui viennent accoucher en France pour que leur enfant soit français, puis repartent dans leur pays ;

– les enfants nés en France dont l'un des parents est né, avant la décolonisation, dans une ancienne colonie ou territoire d'outre-mer (Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Vietnam, les pays aujourd'hui appelés Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Mali, et les anciens établissements français de l'Inde). A la différence d'aujourd'hui, ils ne seront plus français à la naissance à partir du 1er janvier 1994 (et non 1995 comme l'avait suggéré la commission Marceau Long). Ils resteront étrangers jusqu'à seize ans, et devront manifester ensuite (entre seize et vingt et un ans) la volonté de devenir français ;

– les enfants nés en France, dont l'un des parents est né, avant l'indépendance, dans un territoire anciennement «sous tutelle» ou ayant le statut de protectorat (Maroc, Tunisie, Togo, Cameroun, Cambodge, Laos). Aujourd'hui, ils n'acquièrent la nationalité qu'à dix-huit ans, sans formalité. La réforme les soumet à la manifestation de volonté entre seize et vingt et un ans.

PHILIPPE BERNARD

POINT DE VUE

La chasse aux beurs est ouverte !

par Christian Delorme

COMBIEN sont-elles, ces voleuses de nationalité, ces «fraudeuses» qui, selon le garde des sceaux, *«viennent* [d'Algérie] *le temps d'une naissance dans une maternité française»*, pour que leur enfant bénéficie de la nationalité de notre pays, et pour que cela leur ouvre à elles les portes de l'immigration ? Quelques centaines ? Si l'on prend acte du fait que, pour que ces bébés soient français, il faut qu'au moins l'un des deux parents soit né à l'époque de l'Algérie française, le nombre ne peut qu'aller en se restreignant. Par ailleurs, des visas sont exigés pour se rendre en France, et les autorités consulaires de notre pays les délivrent parcimonieusement. Ces femmes-là, sans doute, ne justifiaient pas que M. Méhaignerie vende son âme et se fasse le chantre d'une grave atteinte au double droit du sol !

La proposition de loi votée par le Sénat comprenait déjà, en son article 35, une modification de l'article 23 du code qui consacre ce droit. Celle-ci, adoptée depuis par l'Assemblée, ne reconnaît plus la nationalité française aux enfants nés en France, après le 1er janvier 1994, d'un parent né sur un territoire ayant, au moment de la naissance de ce parent, le statut de colonie ou de territoire d'outre-mer. On a voulu, là, mettre un frein à la naissance en tant que Français de petits enfants noirs. *«Ma ville se noircit !»*, ne cessent de se plaindre plusieurs maires de l'agglomération parisienne devant l'apparition sur la place publique de la «deuxième génération» des immigrés du fleuve Sénégal. Mais elles se noirciront plus encore, ces banlieues, maintenant que ces bébés noirs ne pourront plus se prévaloir du drapeau tricolore !

Le Sénat, néanmoins, n'avait pas voulu toucher à la naissance française d'enfants nés de parents algériens. Par crainte de nier l'histoire française de l'Algérie, et surtout par crainte de jeter la suspicion sur la nationalité de centaines de milliers de Français originaires d'Algérie qui, fils (et filles) de Maltais, d'Espagnols ou d'Italiens, ont acquis la nationalité française selon ce même principe de la double naissance en France. Or voilà que ce bon M. Méhaignerie s'est jeté tête en avant dans le piège que lui ont tendu les quelque vingt ou cent députés de la majorité qui croient que c'est en faisant du «Le Pen sans Le Pen» qu'ils pourront récupérer les voix des électeurs égarés du côté du Front national ! Et il ne s'est pas trouvé dix justes, dans l'Assemblée, pour s'opposer à cette mauvaise action. Du côté de la majorité, Claude Malhuret, seul, s'est montré un homme d'honneur et de courage.

Demain, peut-être, reconnaîtra-t-on que s'avère contraire à nos textes constitutionnels cet amendement qui nie la naissance française d'un enfant dont l'un des deux parents algériens n'est pas installé en France depuis au moins cinq ans. Mais le mal, d'ores et déjà, est fait.

Bien sûr, le gouvernement objectera qu'on lui fait là un mauvais procès, et que les modifications qu'il apporte à l'article 23 du code n'ont pas d'autre but que de parer les détournements de la fermeture des frontières à de nouvelles immigrations. Mais quand on commence à distiller la suspicion sur la légitimité de la nationalité française de certaines catégories de populations, comment peut-on croire que l'on va maîtriser les réactions dans une opinion déjà encline à rejeter la part maghrébine de la société française ?

D'autres projets de loi, de plus, se préparent : contrôles «préventifs» d'identité, expulsions et interdictions du territoire pour les auteurs d'actes de délinquance, obstacles au regroupement familial, etc., qui tous ciblent en priorité les jeunes Maghrébins et les jeunes originaires d'Afrique noire. Que cela soit voulu ou non, la chasse aux beurs est ouverte ! Et on fera mine, désormais, de s'étonner que cette jeunesse soit sur la défensive, quelquefois agressive, et qu'elle opte pour des replis communautaires...

► **Christian Delorme est prêtre, chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon et membre du Conseil national des villes.**



MÉDECINE

Mesures d'urgence et programme triennal de prévention

Le gouvernement définit les grandes lignes d'un plan de lutte contre le sida

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont présenté, jeudi 13 mai, des mesures destinées à renforcer la lutte contre l'épidémie de sida et à améliorer la prise en charge des malades. Ils ont, d'autre part, rendu public un plan triennal de prévention (1993-1995) destiné à relancer *« de façon pragmatique »* la politique générale de prévention du sida.

La philosophie du projet est à la fois humaniste et pragmatique. *« Ce fléau,* explique Mme Veil, *nous somme de nous souvenir que la responsabilité de chacun est liée à la responsabilité de tous et réciproquement. »*

Pour ce qui est des mesures d'urgence, le gouvernement a attribué à la lutte contre le sida un budget supplémentaire de 40 millions de francs. Cela permettra :

– un doublement de la capacité de prise en charge des malades (garde et aide-ménagère) à leur domicile, qui passera ainsi de 200 à 400 malades ;

– la création de 80 places supplémentaires en appartement thérapeutique (il en existe actuellement 54) ;

– un doublement du nombre de postes dans les permanences qui apportent un soutien psychologique, social et juridique aux personnes atteintes (création de 20 postes supplémentaires) ;

– un renforcement des liens créés entre les médecins généralistes et les structures hospitalières par l'intermédiaire d'un doublement des moyens d'appui apportés aux réseaux ville-hôpital. Les généralistes travaillant dans ces réseaux seront indemnisés ;

– une augmentation de 50 % de la capacité de formation des personnels médicaux et sociaux au suivi des malades.

D'autres mesures s'adressent plus directement aux toxicomanes. La première, ainsi que l'a expliqué M. Douste-Blazy, vise à mettre en place des programmes expérimentaux de méthadone. Il s'agit là d'une démarche évaluative destinée à déterminer – scientifiquement – en quoi un tel traitement peut apporter des bénéfices du point de vue de la réinsertion sociale des malades, de leur désintoxication et de la prévention de la contamination par le virus du sida. L'un des problèmes rencontrés jusqu'à présent, a reconnu Mme Veil, est le très faible nombre de médecins disposés à participer à une telle expérimentation.

Des lieux d'aide aux toxicomanes, destinés à les informer sur les risques de contamination, la maladie et les comportement de prévention, seront créés dans les quartiers les plus touchés par la toxicomanie. Aux six programmes mobiles par bus existant actuellement à Paris, Saint-Denis, Strasbourg, Grenoble, Toulouse et Nîmes, viendront s'ajouter quatre programmes supplémentaires. Concernant la délivrance de seringues dans les pharmacies et les difficultés parfois rencontrées à ce niveau par les toxicomanes, Mme Veil a indiqué qu'elle allait rencontrer le président du conseil de l'ordre des pharmaciens pour lui rappeler à quel point il s'agit là *« d'un problème fondamental de santé publique »*.

Enfin, de nouveaux centres d'information, de prévention et de dépistage du sida vont être créés dans les quartiers les plus défavorisés.

Des objectifs chiffrés

A côté de ces mesures d'urgence destinées, comme l'a déclaré M. Douste-Blazy, à *« colmater les brèches du présent »*, le gouvernement a décidé d'élaborer un plan d'ensemble de lutte contre le sida. En attendant que leur soit remis, dans six mois, le rapport sur la recherche qu'ils ont demandé au professeur Luc Montagnier, Mme Veil et M. Douste-Blazy ont rendu public un plan triennal de prévention élaboré sous l'égide de l'Agence nationale de lutte contre le sida (AFLS).

En préambule à ce plan, qui se présente sous la forme d'un volumineux document d'une centaine de pages, on peut lire que *« la prévention suppose une volonté politique soutenue par des moyens suffisants, pour des objectifs précis et évaluables avec des partenaires publics et privés agissant en synergie. »*

F. N.

Cohérence

par Franck Nouchi

M. BALLADUR avait déclaré le 8 avril dernier, dans son discours de politique générale, vouloir lutter contre le sida par *« une politique de prévention menée sans relâche »*. A en juger tant par les déclarations de Mme Veil et de M. Douste-Blazy, que par les mesures qui ont été annoncées, jeudi 13 mai, le gouvernement a, semble-t-il, bel et bien l'intention de mettre en œuvre une politique globale et cohérente. Tout le problème, aujourd'hui, est de savoir comment, avec qui et avec quels moyens il parviendra à l'appliquer.

L'originalité de ce plan est qu'il définit des objectifs chiffrés à atteindre en 1995. Certains d'entre eux auraient, certes, mérité d'être davantage justifiés – par exemple le fait qu'il faudra atteindre en 1995 un nombre de préservatifs distribués en France comparable à celui du Royaume-Uni, soit 150 millions d'unités (pourquoi cette référence britannique ?) ou encore cet objectif affiché de réduire en trois ans de 50 % le pourcentage d'homosexuels qui déclarent pratiquer la sodomie sans préservatif avec un partenaire de statut sérologique inconnu (pourquoi un tel pourcentage ?). Il n'en demeure pas moins que la démarche suivie va dans le bon sens. En particulier, le détail des actions de prévention à l'égard des personnes les plus exposées répond, pour une fois, à un souci pragmatique de santé publique. De même, toutes les mesures visant à une meilleure formation des éducateurs en santé (médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes, médecins du travail, animateurs et travailleurs sociaux exerçant dans les quartiers définis comme prioritaires, personnels de surveillance en milieu carcéral).

Pour ce qui est des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures, Mme Veil s'est engagée à faire le nécessaire dès 1994, au travers des trois budgets (santé, affaires sociales et ville) dont elle aura la charge. En revanche, parvenir à mobiliser toutes les personnes appelées à intervenir pour la réussite de ce plan sera sans doute plus difficile. De ce point de vue, il n'est pas certain que le fait de confier à l'AFLS un rôle de coordonnateur soit le meilleur gage d'efficacité. Il reste aujourd'hui au gouvernement, en collaboration avec les associations d'aide aux malades et avec les professionnels concernés, à définir les moyens permettant de parvenir à cette indispensable synergie entre partenaires publics et privés. Ce ne sera pas sa tâche la plus facile.

Réunie en assemblée générale

L'OMS s'engage à lutter contre les mutilations sexuelles

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) réunie en assemblée générale à Genève a voté, mercredi 12 mai, une résolution dans laquelle elle s'engage à *« préparer, avec les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, un plan d'action »* contre les *« pratiques traditionnelles nocives »*, notamment les mutilations sexuelles (excision ou infibulation), dont seraient victimes 80 millions de femmes et petites filles. Ces coutumes, dont l'origine n'est pas religieuse, répondaient à l'origine à une volonté de contraindre les femmes à des comportements chastes et monogames. Elles entraînent de nombreux décès de femmes pendant leur grossesse ou à l'accouchement en raison d'hémorragies et d'infections, ainsi que le décès de millions de bébés. Elles sont pratiquées sur des nouveau-nés ou sur les fillettes de sept-huit ans, plus particulièrement en Afrique orientale et occidentale, dans certains pays du Moyen-Orient et dans des communautés indonésiennes. L'adoption de législations répressives n'a généralement pas été suivie d'effet significatif : *« Ce n'est que par l'éducation que l'on parviendra à décourager ce genre de pratiques »*, estime l'OMS.

En l'absence d'une loi sur la bioéthique

Que faire des embryons humains congelés ?

La révélation dans nos colonnes de la destruction d'une trentaine d'embryons conservés par congélation (*le Monde* du 14 mai) a suscité de nombreuses réactions.

Patrick Verspieren, jésuite, spécialiste des questions de bioéthique et rédacteur à la revue *Etudes*, nous a déclaré : *« Que faire des embryons humains congelés dont le couple parental se désintéresse ? Il n'y a pas, à notre avis, de « bonne décision ». Les donner à un couple stérile ? Il n'est pas sûr que les enfants qui naîtraient ainsi puissent se reconnaître respectés dans leur mode de venue au monde. L'être humain ne supporte pas toute forme de manipulation. On ne peut donc que rechercher le moindre mal. Où est-il ? La réponse n'est pas évidente. Une chose peut du moins être dite : doivent être remis en cause l'excès et l'imprudence avec lesquels, jusqu'à présent, on a « créé » de tels embryons. La plus élémentaire sagesse réside dans la limitation du nombre des fécondations. »*

Pour sa part, le professeur Axel Khan, directeur de l'unité de génétique et de pathologie moléculaire de l'INSERM et membre du Comité national d'éthique estime qu'*« une telle destruction est totalement inqualifiable. En aucun cas acceptable. Face au vide réglementaire actuel, le minimum exigible, c'est le respect de la règle du consentement. Compte tenu du vide actuel des textes, ce respect est le seul garde-fou dont nous pouvons disposer. Ces embryons appartiennent notamment aux parents et personne ne peut disposer d'eux sans l'avis de ses parents. Aussi, s'il y a eu destruction sans un accord authentifié, signé des parents, nous sommes en face d'une faute. Des parents potentiels pourraient fort bien intenter un procès en considérant que celui qui a détruit les embryons a disposé d'un « matériel » qui ne lui appartenait pas. Quelle que soit l'absence des textes de loi, nous sommes là face à une pratique répréhensible et condamnable »*.

Place aux politiques et aux juristes

Le professeur Lansac, président de la Fédération nationale des centres d'étude et de conservation du sperme humain (CECOS) estime que cette affaire démontre, une nouvelle fois, *« la nécessité d'une loi pour fixer le cadre d'une pratique médicale importante puisque 25 000 fécondations* in vitro *sont pratiquées tous les ans en France, 20 000 embryons sont congelés, près de 30 000 enfants sont nés après insémination artifielle avec sperme de donneurs et 25 000 après fécondations* in vitro. *C'est donc un fait médical avéré que 1 % des naissances dans notre pays ont lieu grâce à une technique de procréation médicalement assistée. On ne peut pas laisser les médecins prendre seuls toutes les responsabilités sans que la société et ses élus ne définissent clairement le cadre de ces activités. C'est donc aux politiques et aux juristes à définir le droit »*.

Ces problèmes, ajoute le professeur Lansac, *« montrent aussi que la conservation des gamètes (sperme, ovocytes) ou des embryons posent des problèmes de contrôle et de pérennité des structures. Un laboratoire privé, qui peut modifier son organisation pour des raisons de changement de praticiens ou pour des raisons économiques, peut-il conserver du sperme pendant dix ou quinze ans pour un sujet jeune qui a subi un traitement pour cancer ? Peut-il garder des embryons pendant plusieurs années ? L'expérience montre que c'est, en fait, difficile. Ne faut-il pas plutôt confier à une structure publique, située hors des circuits économiques, cette mission de service public ? Il faut alors lui assurer contrôle et pérennité par des dispositions réglementaires que prévoit la loi hospitalière. » « Il est urgent,* conclut le professeur Lansac, *non seulement de légiférer, mais aussi de doter les hôpitaux publics de structures adaptées et contrôlées pour la conservation à long terme des gamètes ou des embryons et le don. »*

EN BREF

□ **Franck Terrier nommé avocat général près la cour d'appel de Versailles.** – Ancien directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, poste qu'il occupait depuis 1990, Franck Terrier a été nommé avocat général près la cour d'appel de Versailles (Yvelines) par un décret daté du 13 mai et publié au *Journal officiel* du lendemain. Après que le nouveau ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, eut retiré à M. Terrier sa délégation de signature à la direction des affaires criminelles et des grâces, la commission consultative du parquet avait rendu un avis favorable, le 27 avril, au sujet de la nomination de M. Terrier au poste d'avocat général à la cour d'appel de Versailles (*le Monde* du 29 avril). Le garde des sceaux ne s'est pas opposé à cet avis, et M. Terrier rejoint donc le parquet général de Versailles.

□ **Pas de décision sur le redémarrage de Superphénix avant 1994.** – Objet d'un décret signé jeudi 13 mai par le premier ministre, l'enquête publique sur la centrale nucléaire Superphénix de Creys-Malville (Isère) sera prolongée d'un mois, jusqu'au 14 juin, et aucune décision sur le redémarrage de ce réacteur nucléaire ne sera prise avant la mi-1994. Cette décision répond *« à la volonté de transparence et d'approfondissement du débat »*, ont précisé Michel Barnier et Gérard Longuet, respectivement ministres de l'environnement et de l'industrie, des postes, des télécommunications et du commerce extérieur. Dans un communiqué commun, les deux ministères invitent les personnes intéressées à *« s'exprimer sur le projet »*, soit par lettre au président de la commission d'enquête (BP 50, 38352 La Tour-du-Pin), soit sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies, sous-préfectures et préfectures de l'Isère et de l'Ain concernées.

JUSTICE

Conflit entre l'artiste et l'ancien président de sa Fondation

L'énigmatique affaire Vasarely

Abus de pouvoir, disparition de tableaux, opérations financières douteuses, polémiques et accusations en tout genre : depuis deux ans, le contentieux qui oppose le peintre Victor Vasarely et sa famille à l'ancien président de la Fondation Vasarely, Charles Debbasch, et, à travers lui, à l'université d'Aix-Marseille, n'a pas cessé de s'alourdir. Il s'étale aujourd'hui devant les tribunaux et sur la place publique. Au risque de ternir à la fois l'œuvre du peintre et l'image de l'Université. Mercredi 12 mai, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par Jean-Pierre Ransac, a mis en délibéré au 16 juin sa décision dans le conflit entre l'artiste et le doyen Debbasch, récemment démis de ses fonctions.

C'est le 8 avril que l'« affaire Vasarely » a connu son premier développement judiciaire. Ce jour-là, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, saisi d'une plainte de la famille Vasarely consécutive à la réélection de M. Debbasch à la tête de la fondation, avait destitué l'universitaire de ses mandats d'administrateur et de président.

Artisan de la convention passée en février 1981 entre Victor Vasarely, grand maître de l'art optique et cinétique, et l'université de droit d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, Charles Debbasch avait présidé sans discontinuer, depuis cette époque, aux destinées de la Fondation, regroupant deux musées, à Aix-en-Provence et à Gordes (Vaucluse). Cependant, en 1992, la dégradation des relations entre M. Debbasch et la famille du peintre avait conduit l'artiste, seul habilité à nommer les administrateurs de la Fondation, à s'opposer au renouvellement des mandats du président sortant et de deux autres membres du conseil d'administration.

Passant outre à ce veto, M. Debbasch s'était fait réélire, le 22 juillet 1992, au cours d'une réunion à laquelle les membres de la famille Vasarely n'avaient, semble-t-il, pas été convoqués. Dans son jugement du 8 avril, après avoir rappelé que seul Victor Vasarely était habilité à nommer les administrateurs, le tribunal de grande instance avait destitué deux autres membres du conseil d'administration au même titre que le doyen Debbasch. Enfin, un administrateur provisoire, Jean Cesselin, ancien président du tribunal de commerce de Paris, avait été nommé.

La colère du doyen Debbasch

Homme influent aux multiples fonctions – professeur, avocat, ancien conseiller de Giscard d'Estaing à l'Elysée, ancien directeur du *Dauphiné libéré* et doyen honoraire, – M. Debbasch avait réagi à ce désaveu public en faisant appel de cette décision, puis en organisant, dès le lendemain, une riposte dévastatrice. Au cours d'une conférence de presse, tenue dans les locaux de la Fondation, l'ancien président s'en était pris non seulement à Victor Vasarely et à sa famille, mais aussi à l'œuvre de l'artiste. Il avait affirmé que le peintre, qui est âgé de quatre-vingt-sept ans, était *« séquestré et n'avait plus son libre arbitre »* ; qu'il était *« mis sous tutelle par sa belle-fille Michèle, qui filtre son courrier, ses visites, ses communications téléphoniques, le prive de chauffage et le soumet à un régime alimentaire »* ; et que les actes pris en son nom *« devraient être entachés de nullité »*.

Poursuivant sur sa lancée, le président déchu s'en était pris à l'œuvre du maître. Affirmant que *« des milliers de faux Vasarely ont été réalisés et certains artificiellement vieillis afin de pouvoir les attribuer à la « bonne époque » du peintre »*, il n'hésitait pas à accuser les proches de celui-ci de s'être livrés à *« des actes délictueux, comme la dissimulation d'œuvres et un faux cambriolage »*. De tels propos, particulièrement graves venant d'un homme qui, la veille encore, présidait aux destinées d'une institution reconnue d'utilité publique et dédiée au rayonnement de l'artiste et de son œuvre, sont-ils fondés ? Il appartiendra à la justice, saisie d'une plainte en diffamation de Michèle Vasarely, la belle-fille du peintre, de trancher. Mais l'artiste s'est d'ores et déjà déclaré *« atterré que son œuvre et sa famille soient entachées par de tels mensonges, violences et salissures »*. De tels propos, a-t-il ajouté, constituent *« une honte pour celui qui les profère et pour l'Université »*.

Pour dissiper toute ambiguïté sur sa situation, Victor Vasarely a même invité la presse à lui rendre visite. Dans sa maison d'Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), il est encore actif malgré une paralysie des membres inférieurs. L'homme est lucide et plein d'humour. Rien n'indique qu'il soit séquestré. Ceux qui le connaissent bien – le maire du village, le notaire ou encore le jeune couple qui s'occupe de sa maison et de son atelier – peuvent en témoigner. Contrairement à la famille Vasarely, toujours prête à donner sa version des faits, les autres protagonistes évitent la presse. Les propos peu diplomatiques de M. Debbasch n'ont curieusement pas suscité de réaction notable parmi les membres du conseil d'administration de la Fondation, ni du côté des universitaires, majoritaires, ni du côté des ministères de tutelle, celui de l'intérieur et celui de la culture.

Pressions politiques ?

Manifestement ce dossier embarrasse, y compris dans les milieux politiques. C'est que l'affaire ne se limite pas à une querelle de procédure et à des invectives. Elle a aussi donné lieu à trois plaintes pénales. D'un côté, M. Debbasch poursuit les Vasarely pour faux, vol, recel et tentative d'escroquerie. De l'autre, le peintre et sa famille l'attaquent pour abus de confiance, escroquerie et détournement de fonds. Le peintre et ses deux fils exigent la restitution de nombreuses œuvres confiées en dépôt à la Fondation, dénoncent des opérations financières frauduleuses à l'étranger et accusent l'Université de négligence dans l'entretien de la Fondation. Ils réclament surtout aux autorités de tutelle un inventaire complet des œuvres remises par le peintre à la Fondation – un document essentiel qu'ils n'ont jamais pu obtenir, malgré leurs demandes réitérées.

Sous les gouvernements socialistes, pour des raisons qui demeurent obscures, les ministres de tutelle ont longtemps donné l'impression de temporiser. Ce n'est qu'au dernier moment, à l'approche des élections, qu'une enquête administrative, réclamée à plusieurs reprises, a finalement eu lieu, mais elle a vite tourné court. Du côté de l'opposition d'hier redevenue majorité, c'est un véritable dilemme. En effet, les dirigeants du RPR n'ont pas oublié que Victor Vasarely fut l'un des artistes préférés des Pompidou. Plusieurs d'entre eux, à commencer par Edouard Balladur, Alain Juppé et Jacques Toubon – ce dernier étant devenu depuis le ministre de tutelle de la Fondation, – s'étaient d'ailleurs engagés par écrit auprès de la famille du peintre à suivre de près ce dossier quand ils reviendraient aux affaires. Mais le doyen Debbasch jouit de solides appuis parmi les partenaires UDF et PR du parti gaulliste, qui savent plaider en sa faveur.

Pour le moment, les responsables politiques, peu soucieux de trancher, adoptent une position d'attente. Une attitude que les actions judiciaires en cours et la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de la Fondation ne manqueront pas, officiellement, de justifier. Mais Me Jean-Marc Varaut, l'un des avocats de Victor Vasarely, a affirmé, mercredi, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence qu'il était *« l'objet de diverses pressions »* pour le convaincre d'abandonner la défense de l'artiste...

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

SOCIÉTÉ

POLICE

Au congrès du Syndicat des policiers en tenue

Les projets de M. Pasqua sont critiqués par le nouveau secrétaire général de la FASP

Sous l'autorité de Daniel Lavaux, nouveau secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (majoritaire chez les gardiens et gradés), la FASP s'est engagée dans un syndicalisme de « contre-pouvoir » après des mois de dissensions internes. A l'occasion du congrès du Syndicat national de la police en tenue (SNPT-FASP) qui s'est tenu à Bordeaux du lundi 10 au jeudi 13 mai, M. Lavaux a ainsi critiqué les projets du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, en matière de sécurité et d'immigration.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

« Comme Mme Veil, j'ai quelques inquiétudes face au plan d'action pour la sécurité et l'immigration de M. Pasqua », avait prévenu M. Lavaux à la tribune du congrès. Quelques heures plus tard, les congressistes, attablés à la terrasse d'un grand café de Bordeaux, ont pu assister à l'un des « contrôles d'identité préventifs » préconisés par le ministre de l'intérieur. S'agit-il d'un contrôle d'identité *« à la Pasqua ou à la Veil »* ? ont-ils demandé à leurs collègues bordelais en présentant leur carte tricolore. L'anecdote a renforcé la méfiance de M. Lavaux, soucieux d'éviter les *« atteintes aux libertés individuelles »* qui seraient reprochées par la population à des policiers placés en première ligne de la politique gouvernementale de sécurité.

Or le nouveau « patron » de la FASP a été échaudé par son premier rendez-vous, samedi 8 mai, avec le ministre de l'intérieur. Sans doute est-il en harmonie *avec le discours du ministre sur* son attachement à la déontologie ou la réaffectation des policiers sur la voie publique. Mais M. Lavaux n'a guère apprécié que M. Pasqua ne lui dise pas un mot sur le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale qui, chargé de la déontologie, avait pourtant été supprimé par décret le matin même *« sans aucune concertation »*.

Invitant le ministre à des *« relations de franchise pour éviter que l'on se dirige vers un syndicalisme d'opposition »*, M. Lavaux a assuré que la FASP pourra être *« un interlocuteur privilégié, pas un partenaire, du ministre de l'intérieur pour discuter notamment de ce qui sera efficace afin d'adapter la police aux demandes de sécurité exprimées par une société française qui a beaucoup changé pendant que la droite n'était pas au pouvoir »*.

« Reconstruire la puissante fédération »

Solidement installé aux commandes syndicales, à présent que la justice a confirmé sa nomination à la place de Richard Gerbaudi (*le Monde* du 8 mai), M. Lavaux se propose de *« reconstruire la puissante fédération qu'était la FASP »*. Il s'agira, pour ce brigadier âgé de quarante-six ans et ayant effectué sa carrière dans les corps urbains de province, de retrouver l'influence perdue de la fédération. Celle de la décennie 80, notamment, quand Bernard Deleplace était son secrétaire général. Les quatre cents policiers réunis à Bordeaux ne s'y sont pas trompés en applaudissant la *venue symbolique de ce dernier*, surnommé *« BD »*, qui n'avait pas remis les pieds à un congrès depuis sa brutale éviction en 1990.

Mais si M. Lavaux est assuré du soutien de la plupart des composantes syndicales de la FASP, que serait la « reconstruction » sans le Syndicat général de la police (SGP, 46,8 % des voix chez les gradés et gardiens parisiens), dont le secrétaire général est Richard Gerbaudi ? *« Allons-nous rester à la FASP ou la quitter ?* s'interrogeait, jeudi 13 mai, l'un des dirigeants « parisiens », Jean-Pierre Bordier, en l'absence de M. Gerbaudi. *Tout est aujourd'hui possible, et nous devons avoir entre nous un débat de fond sur la meilleure façon de reconstruire le syndicalisme policier. »* Mais le départ du giron fédéral signifierait que les représentants du SGP, élus sous l'étiquette FASP, ne pourraient plus siéger dans les comités paritaires, où se prennent des décisions essentielles pour les policiers. Appelant à l'unité et souhaitant que les « Parisiens » demeurent dans la vieille maison, M. Lavaux reste dans l'attente de leur réponse et d'un congrès fédéral qui, dans les prochaines semaines, devrait clarifier la situation.

ERICH INCIYAN

DÉFENSE

Selon l'état-major

L'armée de terre a besoin de 8 000 engagés supplémentaires

L'armée de terre française a *« un besoin urgent »* de 8 000 engagés supplémentaires, notamment *« des spécialistes de la logistique »*, afin de pouvoir répondre à d'éventuels engagements opérationnels, a affirmé, jeudi 13 mai, à Paris, le général de brigade Philippe Mercier, qui est responsable des opérations à l'état-major des armées. Ce besoin pourrait être satisfait progressivement sur cinq ans avec la création de postes inscrits au budget de la défense, principalement *dès les premières années du* projet dit « armée de terre 1997 ».

Organisée pendant des décennies pour intervenir surtout en Centre-Europe, l'armée de terre a confié la majorité de ses fonctions logistiques à des unités d'appelés. Depuis la guerre du Golfe et ses missions au service de l'ONU, elle tente de professionnaliser davantage ce domaine. Mais c'est une évolution qui coûte cher. En 1992, l'armée de terre alignait 29 700 engagés sous contrat à disponibilité immédiate et, en 1997, son projet fait état d'un besoin de 37 900, soit 8 200 emplois supplémentaires (*le Monde* des 12 et 26 janvier). Le budget de la défense *a prévu la création de 650 postes en* 1993 alors que les besoins de l'armée de terre étaient de 2000.

Pour les interventions extérieures, *« nous éprouvons des difficultés. Pour le moment, nous pouvons remplir nos missions »*, a expliqué le général Mercier. Mais les contraintes s'avèrent importantes, notamment pour l'armée de terre, qui manque de personnels engagés, et pour la marine, omniprésente elle aussi actuellement sur tous les théâtres d'opérations.

Dans la gestion normale des unités de l'armée de terre, l'état-major compte trois compagnies mobilisées pour une seule engagée effectivement sur le terrain, les deux autres étant l'une en permission, l'autre prête pour une relève. En raison du fort engagement militaire français à l'étranger, cette règle dite « du tiers » n'est pas respectée : sur un total de soixante-douze compagnies professionnelles (de 150 hommes chacune), trente-trois d'entres elles sont en opérations extérieures, soit 46 % du dispositif de l'armée de terre.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Que d'or ! Que d'or !

EN voyant l'autre jour à la télé ce jeune appelé qui vient de gagner une *somme astronomique au Loto*, je me suis mise à gamberger. Pas vous ? J'étais là, j'hésitais, je m'achète quoi ?... Un hôtel *particulier ? Le yacht* d'Onassis ? Saint Laurent ? Une île dans le Pacifique ? Tiens, à propos, qu'est-ce qu'ils ont bien *pu faire de leur fric*, ces deux frères de 37 et 36 ans, qui ont décroché la super-cagnotte de Noël en 1990 à Perpignan ? Je téléphone. Je tombe sur l'aîné, Edmond, peintre en bâtiment, ancien pilier de rugby. Et je lui propose de le rencontrer là-bas. Il n'y tient pas.

– Je préfère rester anonyme, voyez.

Ça, oui, je vois. C'est lui que *je ne vois pas. A quoi il ressemble ?* Il me le dira avé l'acceng ensoleillé, chaleureux du Sud-Ouest : Je suis brung, J'ai *des grosseus moustacheus.* Je mesure 1,80 mètre pour 118 kilos. Ce que je porte ? Pas la cravate ! Le pannntalong, la chemise et le blousong.

A l'époque, c'était après la mort de leur mère, ils habitaient encore chez leur père, retraité des douanes, lui et Jacques, un agent du Trésor, célibataire, beau garçon, dans un lotissement du côté de la porte d'Espagne.

– Moi, je me faisais dans les 9 000 F par mois. Et ma femme, elle était puéricultrice dans une crèche à Toulouse, sa famille est de là-bas, gagnait 6 000 et des poussières. Elle est menue, elle est mignonne, Christiane. Elle chausse du 35, moi, du 46. On se voyait les week-ends.

Ce soir-là, un 22 décembre, Jacques est allé en boîte. Edmond mange à la cuisine devant la télé. Et voilà que les numéros, leurs numéros, ça faisait quinze ans qu'ils les jouaient, commencent à tomber *pareil que sur le papier.* 5... 7... 17... 31... 45... 47 ! Et son père : Ça y est, cette fois, je crois qu'on a gagné ! Pas plus *ému que ça. Pris de toumis,* Edmond, lui, ne sait plus où il en est. On a gagné quoi, au juste ?

– Mon père va se coucher : On verra ça demain. Moi, j'appelle ma femme : Tu travailleras plus, le Loto, on l'a !... Elle a cru à une blague, et elle m'a raccroché au nez : Allez, bonsoir ! J'ai pas dormi de la nuit. Je me souviens, j'avais les pieds glacés. A 6 heures du matin, ils l'annoncent sur France-Info, on est les seuls à avoir les six bons numéros. On a gagné 53 025 240 F. Je *demande à mon frère :* Ça fait combien, ça ? Ça fait cinq milliards trois cents millions. A la radio, ils disaient que ça représentait sept cents ans de travail. Bou Diou ! Moi, je m'imaginais plein de trucs, une voiture de sport, un bateau, des conneries, quoi. J'étais fou de joie.

Ils ont commencé par en donner à leur oncle, à leur tante, et à la cousine Dolly, c'est un peu leur frangine. Le père, lui, n'a rien voulu : A mon âge, qu'est-ce que j'en ferais ? Il s'est contenté d'une petite Clio. Jacques prend la direction des opérations : Bon, c'est pas tout ça, on peut pas rester à rien faire. Ils ouvrent deux magasins d'instruments de musique rue de... l'Argenterie. Si ça marche ? Ben, tiens !

– Mon frère, c'est son dada, l'accordéon, le saxo, l'opéra. Et le reste, plus de 40 millions, on l'a confié à un conseiller financier, il est très fort, pour qu'il nous le place. Combien ça rapporte ? Entre les boutiques, les sicav, les actions, tout ça, dans les 30 000 F par mois chacun.

Là-dessus, invitation des dirigeants du Loto à passer huit jours au Ritz.

– Avé la voiture, le chauffeur, des fois qu'on voudrait faire des achats. Mais, bon, on allait pas se mettre une de ces chemises à 4 000 balles qu'on voyait dans les vitrines *des Champs-Elysées* sur le dos ! C'est ridicule ! Christiane, pareil. Chanel, Carita, c'est pas pour *elle, ça. Je lui ai quand même* offert une belle montre. Normal, moi, je me suis payé la Mercedes 300 D *noir métallisé,* tout en cuir dedans, avé la climatisation. Et mon frère, la BMW. Là, il a dit : Ça suffit comme ça. Et on est rentrés.

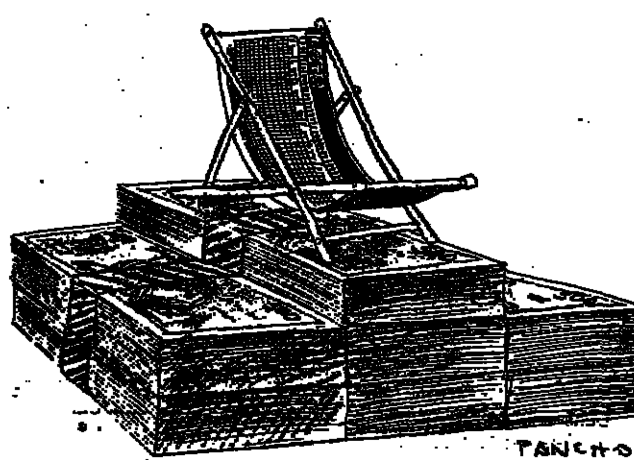
Et on a continué à jouer les mêmes numéros... Et on a gagné encore un coup. 6 000 F. Une goutte d'eau dans cet océan de sous. A quoi ça peut bien ressembler, la journée d'un milliardaire ? A celle d'un homme heureux, libre de son temps, qui flemmarde au lit avant de descendre prendre le café préparé par sa femme dans une belle villa toute neuve à Toulouse. Il bricole. Elle brique. Ils y passent six mois de l'année avec leurs trois caniches nains et la mémé, une vieille dame abandonnée par ses enfants. Et, à *Perpignan*, ils occupent la maison de famille. Jacques, lui, s'est installé, avec son père, dans les environs. Elle fait 2 500 mètres carrés, sa propriété. Marié ? Non, toujours pas. Il a quelqu'un pour le ménage ? Oui, Dolly vient donner *un coup de main.* Et les voyages, les croisières, ça les tente pas ?

– On en a fait un, de voyage. Un voyage organisé. Quinze jours au Québec. Les Caraïbes ? Les îles grecques ? Non, pour quoi faire ? On a la mer à 12 kilomètres.

Et puis, avé mon beau-frère, il est employé à la mairie de Saint-Ouen, on se fait des virées, on va manger des crustacés en Normandie, on dort dans un hôtel Formule Un. Bien. Moins cher que Campanile. 130 F la chambre. Et on sort encore assez souvent, on va au restaurant. Il y en a de très bons, par ici. Je vous recommande le Vieux Fusil, à Albi. Avé le menu à 110 F, vous allez vous régaler.

Je m'étonne. Ils ne font donc jamais de folies ? Que si ! A Toulouse, ils ont la cheminée, le salon en cuir vert sombre, la piscine dehors, le vélo *VTT, mais il* s'est pris une gamelle, alors il le sort plus. Et à Perpignan, où il a tout retapé lui-même de la cave au grenier, ils *ne manquent de rien.*

– On fait attention. Ils sont durs, les temps. L'argent, ça file vite, et les gens, pour vous faire couler, ils sont bons ! Remarquez, ce garçon, vous savez, celui qui vient de décrocher le gros lot, sa fortune, s'il la gère bien, il peut s'en sortir !



ÉDUCATION

Alors que s'ouvrent des « assises nationales » pédagogiques

L'enseignement catholique tente d'éviter un « débat politique »

Les Assises nationales de l'enseignement catholique, qui réunissent du 14 au 16 mai à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) mille délégués – gestionnaires, enseignants, parents... – des 10 000 établissements confessionnels, voulaient se placer hors du champ politique. Destinées à définir les grandes orientations pédagogiques, elles s'ouvrent sous le coup de l'annonce par le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) du dépôt, vendredi 14 mai, d'un recours en Conseil d'Etat visant l'annulation du décret relatif à la formation des maîtres du privé découlant des accords Lang-Cloupet.

L'enseignement catholique souffrirait-il de vieux démons ? Le conflit interne surgi la veille des assises nationales, événement rarissime puisque les précédentes remontent à 1968 et 1975, tend à le faire croire. *« Loin de tout débat politique »*, selon l'expression même du Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, ces assises chargées, entre autres, de définir les futures orientations pédagogiques devaient précisément mettre un terme aux querelles de chapelles politiques.

Un an – jour pour jour – après l'adoption de son nouveau « statut » par les évêques de France, onze mois après la conclusion des accords Lang-Cloupet apurant huit années de contentieux avec l'Etat, quatre mois après la mise au point d'un dispositif spécifique de recrutement des maîtres du privé et l'harmonisation de leur formation, qui pourra être dispensée pour partie dans le cadre des instituts universitaires de formation des maîtres (*IUFM*) publics, l'enseignement catholique souhaitait cette fois-ci *« pousser la réflexion »* sur le terrain *« purement pédagogique »*. Une réflexion qui s'annonçait d'autant plus *« sereine »* que le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, s'était clairement engagé, dès sa nomination, à abroger *« rapidement »* les dispositions jugées *« incohérentes »* qui découlent entre autres de la loi Falloux. *Ces dispositions limitent ou interdisent* le financement, par les collectivités locales, de certains investissements en faveur de l'enseignement privé.

Aussi, en agissant seul par le dépôt d'un recours en Conseil d'État contre le décret du 18 mars sur la nouvelle formation des maîtres du privé le jour-même de *l'ouverture des Assises*, le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) ne peut ignorer les conséquences symboliques de son acte, qui va bien au-delà de la non-signature des accords de janvier (le SNEC était le seul non-signataire de l'accord). Une attitude jugée aussitôt *« irresponsable »* par sa rivale, la FEP-CFDT, qui fait jeu égal aux élections professionnelles.

« Mauvais procès »

La réaction d'ailleurs n'a pas tardé. La réunion en urgence par *le Père Max Cloupet* de la commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) – le parlement de l'enseignement privé, – qui devrait se tenir pendant les Assises, témoigne de la gravité de la situation et d'un geste jugé pour le moins provocant. Il n'est pas dans les habitudes, à l'enseignement catholique, de jouer en solitaire.

« C'est un mauvais procès fait à un bon accord, constate M. Guy Pican, président du Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre. *Le fait de proposer aux étudiants qui veulent enseigner dans le privé une formation en IUFM va au contraire dans le sens d'une réelle reconnaissance. Il représente un saut qualitatif remarquable. »*

Cependant, le SNEC-CFTC ouvre avec grand fracas le débat qui devrait dominer les Assises, qu'Arthur Potel, vice-président du syndicat frondeur, qualifie de *« vitrine, dont on ne sait pas trop ce qu'il y a derrière »*. Qu'est-ce aujourd'hui que le caractère propre de l'enseignement catholique ? Quelle est cette spécificité, reconnue par la loi Debré, qui serait, selon le SNEC, remise en cause du fait de l'absence de maîtrise totale de l'enseignement catholique sur la formation de ses maîtres ?

A ce point de vue, l'examen de conscience proposé aujourd'hui *aux gestionnaires, chefs d'établissement*, enseignants, parents et élèves, et qui a pour thème « Donner du sens à l'école aujourd'hui », pourrait remplir son rôle, comme l'avaient rempli les Assises de novembre 1968, faisant suite à la vague contestataire de mai et au « souffle nouveau » du Concile Vatican II.

En fait, il s'agit de savoir aujourd'hui si tout le monde à l'enseignement catholique parle encore le même langage. Quand *les principaux responsables* posent la question de fond – *« Qu'avons-nous à dire d'original ? »*, – le SNEC lui, s'interroge sur la forme : *« Que faisons-nous pour renforcer l'expression de l'enseignement catholique ? »*

Le problème est aujourd'hui de définir ce qu'est précisément cette *« expression »* – et quel est son contenu – quand 97 % des enseignants sont des laïcs, comme 88 % des directeurs d'école, 81 % des chefs d'établissement du second degré (contre 46 % en 1978), 66 % des directeurs diocésains, garants de l'enseignement dans chaque diocèse (contre 9 % en 1978), et quand le choix de l'enseignement privé se fait le plus souvent sur des bases consuméristes.

« Associée clairement au système éducatif, explique M. Paul Malartre, président des directeurs diocésains, *l'école catholique doit répondre plus que jamais à des exigences : devenir réellement pluraliste, dispenser un enseignement de qualité avec de bons professionnels. » « Le but de l'école catholique n'est pas de donner la foi*, rappelle le secrétaire général de l'enseignement catholique – *c'est Dieu qui la donne, – mais de proposer une vision chrétienne du monde, et de favoriser l'ouverture à l'intériorité, à la spiritualité et à la transcendance. »*

La synthèse des travaux des Assises devrait déboucher sur des orientations à mettre en œuvre dès la rentrée de septembre 1994. Le temps de s'accorder sur les *nouvelles applications du « caractère propre »* et *« de se persuader enfin que celui-ci a bien*, selon les termes du président du Syndicat national des chefs d'établissement, Guy Pican, *cessé de n'être finalement qu'une simple monnaie d'échange »* dans le concert politique.

JEAN-MICHEL DUMAY

REPÈRES

FAITS DIVERS

Incidents entre jeunes et policiers à Cléon

Des incidents se sont produits à Cléon, près de Rouen (Seine-Maritime), mercredi 12 et jeudi 13 mai, après qu'un habitant eut été grièvement blessé par un véhicule de pompiers. Ces derniers avaient été appelés, mercredi vers 22 heures, dans le quartier populaire la Croix de Cléon pour secourir un jeune homme allongé sur la chaussée. Ne trouvant personne au lieu indiqué – l'homme avait été emmené par un car de police, – ils ont entrepris une recherche dans les environs. Dans une rue, un jeune homme a tenté de monter sur le marchepied de leur véhicule qui roulait lentement et, selon les pompiers, a lancé une pierre sur le conducteur. Celui-ci *« a accéléré par réflexe et s'est rendu compte que l'agresseur déséquilibré, était tombé sous les roues du véhicule »*, ajoute-t-on de même source. Sébastien Brumfroy, dix-neuf ans, victime d'un enfoncement au thorax, a été transporté au centre hospitalier de Rouen dans un état grave. Entre-temps, ses amis s'en sont pris au véhicule des pompiers, entraînant l'intervention de policiers.

CATASTROPHES

Plus de 200 victimes dans l'incendie d'une usine de jouets en Thaïlande

Le bilan encore provisoire de la pire catastrophe qu'ait connue la Thaïlande ces dernières années oscille aujourd'hui entre 210 et 240 morts selon les sources et plus de 500 blessés – des femmes en majorité, – dont 190 toujours hospitalisés. Selon des rescapés et les premiers résultats de l'enquête de police, les 700 ouvrières qui travaillaient dans le bâtiment se sont précipitées vers l'unique escalier pour échapper aux flammes et ont trouvé porte close. Dans ce mouvement de panique, au moins 90 d'entre elles sont mortes écrasées. D'autres ont sauté des 3e et 4e étages.

LE FESTIVAL DE CANNES 1993



Dès le premier jour, des revendications. Le cinéma est vivant et entend le rester. Le CNC, à Paris, est occupé par des techniciens menacés, et sur la Croisette, le président du jury, Louis Malle, manifeste sa solidarité. Le nouveau ministre de la culture, Jacques Toubon, donne un dîner, voilà pour la tradition. La cérémonie d'ouverture, c'est toujours pour la télévision, mais le film inaugural d'André Téchiné soulève l'émotion. On découvre François Truffaut à travers ses Portraits volés *par Serge Toubiana et Michel Pascal. Et Agnès Varda, dans un «collage» plein de bohneur et de mélancolie, revient à Rochefort sur la trace des* Demoiselles...

SELECTION OFFICIELLE / MA SAISON PRÉFÉRÉE *d'André Téchiné*

Un entretien avec le réalisateur

«Filmer ce qui se passe entre les gens»

«Depuis** le Lieu du crime, **vous voullez tourner à nouveau avec Catherine Deneuve.

– Catherine est une actrice que j'ai envie de retrouver régulièrement. Elle représente à mes yeux un sujet inépuisable, malgré le nombre incalculable de films dans lesquels elle a tourné. Sa réserve est comme une mine dans laquelle un cinéaste peut puiser sans cesse. D'autres acteurs sont très performants mais atteignent un plafond et restent à ce niveau.

» Mon autre désir était de la filmer aux côtés de Daniel Auteuil. Il est pour moi le seul véritable acteur de composition masculin du cinéma français, le seul qui ait un véritable don de *métamorphose*. Il n'impose pas sa présence, c'est un acteur aérien. Tout deux ont en commun cette légèreté, et la vitesse d'exécution.

» Le choix du sujet n'est venu qu'après. J'ai alors fait comme si Catherine Deneuve et Daniel Auteuil n'existaient pas, et je me suis décidé pour un sujet qui me tenait à cœur, cette histoire de frère et sœur. Le cinéma, si prolixe sur les rapports entre mari et femme, ne s'intéresse guère à cette relation. Les frères et sœurs sont les grands exclus du roman familial. Je m'intéresse aussi aux célibataires, ce monde des solitaires et des solitudes qui sont à la fois choisies et contestées. Je m'intéresse aux gens qui n'arrivent plus à s'identifier à leur famille, qui n'arrivent plus à jouer le rôle que la société leur impose.

– Faire de Daniel Auteuil et Catherine Deneuve un frère et une sœur, enfants de Marthe Villalonga, n'est pas évident.

– C'est un défi. J'ai imposé la situation sur un coup de force.

– Vos retrouvailles avec Catherine Deneuve ont lieu dans votre Sud-Ouest natal, la région du Lieu du crime...

– Chaque cinéaste est tributaire d'une lumière *particulière*. Moi, j'ai appris à voir le monde et les gens avec la lumière de fin d'après-midi d'été, quand les choses prennent leur vraie valeur. La lumière du soir, de l'étendue et du silence. Il me semble que Catherine Deneuve est l'émanation de cette lumière, qu'elle lui correspond naturellement. Même si, dans d'autres films, elle a paru correspondre exactement à tant d'autres univers, ceux d'autres cinéastes... Dans *Ma saison préférée*, Catherine Deneuve se rend compte que sa volonté d'être adulte était un rêve auquel elle n'a rien compris. Et le personnage de son frère lui tend un miroir dangereux. Elle a peur de lui. Il a peut-être fait tout ce qu'elle n'a pas fait, dit tout ce qu'elle n'a pas dit. Comme dit Cathy de Heathcliff dans les *Hauts de Hurlevent* : *«Il est encore plus moi-même que je ne le suis.»* C'est pourquoi ce lien avec son frère est beaucoup plus fort qu'avec son mari ou avec la famille qu'elle s'est fabriquée. Cela la touche au plus profond de son identité.

Le temps est le vecteur de l'histoire

– Votre film est, d'une manière particulière, une interrogation sur le couple, sur le fait d'être deux.

– J'essaie toujours d'explorer ce qui se passe *entre* les gens : le cinéma me semble plus apte à étudier cela que, par exemple, le roman. Les gens ne sont jamais «collés ensemble», il y a une distance, qui ne cesse de bouger. Je ne veux pas seulement montrer les choses, mais aussi l'air entre ces choses. C'est pourquoi je filme en *format scope, qui permet de mieux* montrer cet espace.

– Pour la première fois, vous avez utilisé deux caméras.

– *J'ai eu l'impression d'avoir* acquis trop de maîtrise avec une seule caméra, alors que j'ai toujours voulu que mes plans n'aient pas un caractère définitif ou fatal. Or, même si j'essayais de faire jouer les acteurs de manière instable, le plan ne l'était plus, je contrôlais trop. Et je me sentais prisonnier d'un regard unique. J'ai donc décidé de rompre l'autorité de cette vision monoculaire. En *tournant* avec *deux caméras*, je ne savais jamais quelle prise de vues serait finalement choisie, j'échappais à la loi du regard unique.

» Cela donne beaucoup plus de liberté au film. Evidemment, le montage a été particulièrement long. A partir de ce qu'a enregistré chaque caméra, j'aurais pu monter deux longs métrages, avec les mêmes scènes filmées différemment. Le montage a donc été un travail de création à part entière. Le choix d'une vision ou de l'autre ne s'imposait jamais avec évidence. La mise en scène y gagne un caractère inachevé, à mes yeux vraiment stimulant.

– Le film contient une multitude de petites histoires tournant autour de l'intrigue centrale.

– En effet, il n'y a pas à proprement parler d'action. Ainsi, les sentiments apparaissent dans tout leur relief. Mais je tenais à ce que les trois âges de la vie soient présents. Le temps *est* le vecteur de toute cette histoire. Les personnages sont perdus dans le temps, ils ne savent plus de quoi ils sont contemporains. Cette idée de perte d'équilibre dans le temps me paraît toucher de très près le cinéma. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

La confusion des sentiments

Suite de la première page

L'extraordinaire réussite du film d'André Téchiné est qu'il part de quelques vies particulières, d'une famille ordinaire, d'un événement qui se résume à trois lignes dans le carnet du jour d'un journal du Sud-Ouest, et que, cependant, c'est *à chacun* qu'il s'adresse, c'est chacun qu'il renvoie à ses remords enfouis, à ses chagrins inavouables. On n'a pas mis sa vieille mère à l'asile. Soit, mais il y eut tant d'autres lâchetés, tant d'autres abandons...

Pour toucher à ce point, pour émouvoir ainsi, Téchiné a réuni, il est *vrai*, *des comédiens exceptionnels, si complètement* différents et qui, par une sorte de courage, de volonté heureuse parviennent à se compléter, à devenir une famille plausible, possible.

Votre propre enfance vous pique les yeux

Catherine Deneuve, proche comme elle ne le fut jamais, qui se livre et *s'expose*, *qui fait passer* beaucoup de belle anxiété, de solitude inattendue. Marthe Villalonga, extraordinaire de bout en bout, bloc de reproche et d'humanité, refusant tout pathétique, formidable. Et, le meilleur peut-être *dans l'incroyable variété de son* jeu, dans ses élans de bonne humeur cassée, de bonheur grinçant, Daniel Auteuil. Il ne faut pas oublier Chiara Mastroianni, qui joue la fille de Catherine Deneuve : elle a une présence lumineuse et timide, la modestie de son hérédité (1), une franchise rare.

A la fin de *Ma saison préférée*, pendant le déjeuner champêtre qui suit l'enterrement de Berthe, Emilie dit une chanson, elle en a oublié la mélodie. Elle dit : *«Mais où est donc l'ami que je cherchais.»* Et votre propre enfance, soudain, vous pique les yeux.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Chiara Mastroianni est, dans la vie, la fille de Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni.

► ***Sortie sur les écrans le 14 mai.***

THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE/POLAROID

VARDA 66

Le film avait la grâce, on avait repeint mille volets de la sévère cité de Rochefort, et deux très jeunesactrices, Catherine Deneuve et Françoise Dorléac, deux sœurs, *«des beautés naturelles exagérées»*, selon Agnès Varda, allaient chanter pour l'éternité : *«Nous sommes deux sœurs jumelles/ nées sous le signe des gémeaux/ mi fa sol ré mi ré...»* Vingt-cinq après, Agnès Varda est revenue à Rochefort, invitée par la municipalité, qui n'a jamais oublié ce coup de soleil «en-chanté» sur leur ville. Il y avait une cérémonie sous la pluie, on inaugurait l'avenue Jacques-Demy et la place Françoise-Dorléac. Cela aurait pu, cela aurait dû être funèbre. Mais la grâce *continuait, la nostalgie, la mélancolie, se repeignaient* de rose, de bleu, comme les vieux volets. Alors Agnès Varda, *a décidé de célébrer, elle aussi*, de faire tourner le manège à l'envers. Et voilà, les *Demoiselles* ont eu vingt-cinq ans, *mieux qu'un documentaire*, un collage inspiré et affectif. Elle a retrouvé d'abord les images qu'elle avait saisies pendant le tournage – elle en avait à l'époque commencé le montage. Elle travaillait dans le noir, sur un gros plan de Françoise Dorléac, lorsque le téléphone l'avertit de l'accident... *Elle ralluma la lumière, pour toujours, croyait-elle...* Mais ving-cinq ans ont passé. Voici les répétitions, les *sœurs qui rient, la chaleur, Demy si beau et son sourire* d'ailleurs, Gene Kelly tout râblé et Jacques Perrin décoloré. *Voici Danielle Darrieux, aussi jeune que ses* «filles»... Agnès Varda a ensuite ajouté des extraits du film même, des documents, des interviews, tout cela collé léger, intime, familier. Puis elle a retrouvé les «ex-enfants» qui avaient tourné. L'un d'eux avait onze ans, la fantaisie de Demy lui avait donné comme mère une adolescente de quinze ans. Ils se sont rencontrés par hasard, plus tard, *«en embauchant dans la même usine»*. Et se sont mariés. *«J'ai épousé ma petite maman»*, dit le monsieur à lunettes.

D. H.

► ***En sélection officielle dans la section Un certain regard le 14 mai, et le 19 mai à 22 heures sur France 2.***

JOUR ET NUIT

Téléphagie

par Michel Braudeau

Dans une de ses sanglantes et drolatiques lettres à Gaston Gallimard, son éditeur, Louis-Ferdinand Céline jetait en conclusion une injure nouvelle *qu'il venait d'inventer : «Télévisé !»* Le mot, alors tout *vibrant de modernité*, s'est depuis enflé considérablement, sans contrôle. A Cannes, on peut l'appliquer à tout le monde, le temps du festival. Avant la cérémonie d'ouverture, un petit plaisir est de s'installer dans la grande salle et de regarder sur un écran le film vidéo des invités qui montent les marches au même instant. *On dirait qu'ils sont* des millions, au bout d'un moment. Parce que certains redescendent l'escalier pour se montrer une deuxième fois. Parce que la régie repasse la copie à plusieurs reprises.

On peut admirer la robe de Lio, en panier à salade, le beau Vandamme bardé de ruban rouge comme un taureau primé, les Bohringer père et fille, très simples. Le ministre Toubon un *peu tendu* au départ. Sur scène, dans un *décor médiocre néo-hellénisant*, appuyé sur une demi-colonne tronquée, le président du jury a écouté avec bienveillance quelques éloges à son sujet et la fidèle Jeanne Moreau déclarer que *«Louis Malle est un type épatant»*. C'est vrai. Un petit hommage à *Dino Risi* et on était prêt pour le Téchiné, *Ma saison préférée*.

Hélas, c'était compter sans la télé qui avait eu besoin de ce *décor grec* et lumineux pour nous mettre en valeur. Il fallut vingt minutes et cinq hommes pour venir à bout de la colonne, de la moquette, des rideaux noués par d'innombrables lacets. Vingt minutes entre *«Intervilles» et Hellzapoppin*, où patiemment plus de *mille spectateurs, un ministre* et quelques douzaines de célébrités ont attendu que le monstre cathodique achève de les *manger* tout crus. Après quoi le Téchiné s'est déroulé, majestueux, superbe. Tout de même un film à deux Lexomyl. Et tout le monde s'est retrouvé plein d'appétit au dîner du ministre, plutôt requinqué, lui aussi, on ne sait comment. Magie cannoise.

UN CERTAIN REGARD / PORTRAITS VOLÉS *de Michel Pascal et Serge Toubiana*

Truffaut, l'inconnu de la chambre verte

«Ne pensez pas que vous l'avez perdue, pensez que, maintenant, vous ne pouvez plus la perdre. Consacrez-lui toutes vos pensées, tous vos actes, tout votre amour. Vous verrez que les morts nous appartiennent et nous acceptons de leur appartenir... Nos morts peuvent continuer à vivre.»

Ainsi parlait Julien Davenne, personnage principal de *la Chambre verte*, que François Truffaut tourna en 1977. Il s'adresse à Gérard Mazet (Jean-Pierre Moulin), qui vient de perdre sa jeune *épouse* et auquel il veut donner une autre consolation, une autre espérance que celle de l'église. François Truffaut est l'interprète de Julien Davenne.

Il se sera impliqué directement – au physique et au moral – trois *fois* dans ses films : pédagogue de *l'Enfant sauvage*, metteur en scène de *la Nuit américaine*, journaliste gardien du souvenir dans *la Chambre verte*, œuvre admirable et énigmatique *sur le rapport des morts* aux vivants, sur l'exigence de l'amour et le refus de se résigner à la disparition des êtres chers.

Pour Davenne-Truffaut, les morts – nos morts – restent vivants et proches tant qu'on se souvient d'eux et qu'on leur conserve de l'affection.

Depuis sa mort, le 21 octobre 1984, François Truffaut est resté vivant pour sa famille, ses proches, ses amis, son public, pour ceux qui l'ont connu, ou découvert *lors des* reprises de ses films, pour ceux qui l'ont aimé et même pour ceux qui ne l'appréciaient guère : le souvenir, entretenu par les hommages, les articles, les livres à lui consacrés, les films, a été le plus fort. Aujourd'hui, le film de Serge Toubiana et Michel Pascal prend une étrange résonance. Tout en entretenant cette flamme du souvenir qui ne s'est jamais affaiblie, il délivre du cinéaste et de *l'homme* une autre image, qui était peut-être bien cachée au cœur de *la Chambre verte*, dans la pièce-musée de la maison de Julien Davenne, et dans la chapelle tapissée de photographies, éclairée par des cierges.

Composé d'entretiens, de commentaires, de photographies et d'extraits de films, ce *François Truffaut* ressemble à ces portraits-souvenirs auxquels la télévision nous a, de longue date, habitués. Mais ce n'est pas de la télévision.

C'est un essai cinématographique sur la mémoire et la vérité qui, au lieu de passer par la fiction, emprunte la forme du documentaire. Tous ceux qui parlent ici de François Truffaut (inutile de s'étonner de certaines absences, dont les raisons n'appartiennent qu'aux intéressés) sont les «portraits volés» du titre, à trois ou quatre interventions anecdotiques près.

Ils se révèlent eux-mêmes, au rythme d'un montage qui procède par associations d'idées et de *thèmes, pour mettre au jour* l'image longtemps cachée de Truffaut, *motif plutôt que modèle* de cette démarche originale. Il y a Robert Lachenay, le compagnon d'enfance et d'adolescence, qui n'a pas été gâté par l'existence, à ce qu'on peut deviner ; Claude Chabrol, cinéaste contempteur de la bourgeoisie, qui a pris des airs de gentleman-farmer et qui, avec humour et un peu d'émotion, rappelle les efforts que fit Truffaut, enfant de la place Clichy à Paris passé par la délinquance, pour acquérir les signes extérieurs de la réussite bourgeoise ; Eric Rohmer, stupéfait de trouver des scénarios de lui dans un carton d'archives *des Films du Carrosse* (la société de production de Truffaut) et racontant une rencontre avec lui comme si c'était une scène d'un de ses contes moraux.

Ils ne nous en seront que plus chers

Il y a Jean Gruault pour le travail de scénariste, Janine Bazin pour la famille *spirituelle* du jeune François, Claude de Givray, Marcel Berbert et Gérard Depardieu, qui dit : *«Je n'ai pas vécu avec lui, c'est dommage parce que j'aurais bien voulu être une femme, pour comprendre, pour savoir...»* Comprendre, savoir : cela revient, au-delà de la statue officielle, à Madeleine Morgenstern qui fut son épouse, à ses filles Ewa et Laura Truffaut, à Fanny Ardant, sa dernière actrice, sa dernière compagne. *On se souvient alors du* livre d'Anne Gillain, *François Truffaut, le secret perdu*, paru chez Hatier (*le Monde* du 1er août 1991). On y avait suivi, à travers les *films, la piste de l'enfant illégitime*, obsédé par l'image de la mère qui ne l'avait pas désiré. Et voici que le vrai détective privé de *Baisers volés* confie le résultat d'une *enquête demandée par Truffaut* pour rechercher son véritable père.

Cet homme, à présent disparu, était juif et habitait Belfort lorsque le détective le retrouva. Mais son image demeure invisible. *Un* témoignage rapporte les impressions de Truffaut épiant la porte de l'inconnu, la nuit, dans une rue de Belfort, et ne voyant passer qu'une ombre sans oser l'aborder.

«C'est dommage, constate Ewa Truffaut, *nous portons un nom qui n'est pas le nôtre.»* Tout le monde rêvera là-dessus comme sur un roman, mais c'est la vie. Lorsque, pour terminer, Fanny Ardant, tout en jouant son personnage public, analyse la part de féminité qu'il y avait chez le metteur en scène de *la Femme d'à côté*, il n'y aurait plus, logiquement, qu'à revoir tous les films de Truffaut, comme autant de portraits maintenant placés sous un éclairage différent.

Ils ne nous en seront que plus chers.

JACQUES SICLIER

► **Sortie sur les écrans le 14 mai.**

CULTURE

CINÉMA

Retour de flamme

Le Centre national du cinéma occupé par les professionnels inquiets du marasme des industries techniques

Le cinéma semblait déjà tout entier parti pour sa transhumance annuelle vers la Croisette, les derniers bouclaient leurs bagages, et leurs dossiers. Parmi eux, Dominique Wallon, directeur général du Centre national du cinéma (CNC), s'apprêtait à quitter la rue de Lubeck pour assister à la soirée d'ouverture, quand trois cents techniciens et réalisateurs ont fait irruption dans l'immeuble du CNC.

Annonçant leur intention d'occuper les lieux, les manifestants, proches de la CGT, ont fait connaître leurs revendications : le gel de la démolition des studios de Boulogne-Billancourt et de celui de la vente du laboratoire LTC. Ils réclament par ailleurs une renégociation des accords de coproduction, qui selon eux ne protègent pas suffisamment contre le penchant des producteurs à aller tourner leurs films ailleurs qu'en France, là où les salaires et les charges sont moins élevés. Au même moment, à Cannes, une porte-parole des occupants faisait connaître les mêmes revendications, en prélude à la conférence de presse du jury.

L'occupation du CNC (pour la première fois de son histoire) manifeste l'inquiètude croissante des professionnels face à la baisse d'activité des studios de tournage, symbolisée par la fermeture et la destruction des installations historiques de Billancourt – même si le repreneur, la Générale des eaux, et la municipalité ont pris des engagements pour les remplacer, au moins en partie. Inquiètude aggravée par la récente annonce de la mise en liquidation de l'un des deux derniers grands laboratoires français, LTC.

Dominique Wallon a répondu aux manifestants que le CNC *cherchait une solution au problème* de LTC – l'unique proposition de reprise venant jusqu'à présent de son concurrent Eclair, mais au prix de licenciements massifs, – assuré que les pouvoirs publics étudiaient d'ores et déjà des mesures de soutien aux industries techniques et aux studios, soulignant que 106 semaines de tournage s'étaient effectuées en studio en 1992 et qu'il suffirait de vingt semaines de plus pour assurer leur viabilité. Il a annoncé avoir organisé à ce sujet une rencontre entre producteurs et responsables de studios la semaine dernière. M. Wallon a d'autre part plaidé que les actuels accords de coproduction constituaient la meilleure protection envisageable contre les délocalisations « sauvages ».

Ayant ensuite réussi à quitter l'immeuble du CNC, Dominique Wallon a fait le voyage de Cannes en compagnie de Jacques Toubon, qui devrait annoncer prochainement de nouvelles mesures en faveur des industries techniques. Peu avant la cérémonie d'ouverture du Festival, une délégation de manifestants a été reçue par son président, Pierre Viot, en présence d'Elisabeth Fury Hébrard, conseiller du ministre de la culture pour le cinéma. Prenant acte de la volonté du ministre de reprendre l'étude de tous les dossiers chauds, et de sa décision de recevoir une délégation des syndicats dès dimanche matin, les manifestants ont levé le siège à 20 heures, jeudi.

J.-M. F.

MUSIQUES

« Médée » poussée à bout

L'équipe qui mena « Atys » au triomphe tente de renouveler le miracle

CAEN

de notre envoyée spéciale

Comme les belles femmes, les œuvres musicales ne peuvent donner que ce qu'elles ont. Mise en scène par Jean-Marie Villégier, défendue musicalement par William Christie – l'équipe qui mena *Atys* de Lully au triomphe dans le monde entier, – la *Médée* de Marc-Antoine Charpentier constituait sans conteste l'événement lyrique le plus attendu de l'année. Osons écrire qu'elle a déçu, qu'elle a par instants ennuyé, que la somptuosité de sa résurrection scénique, si elle poussait l'œuvre dans ses retranchements, et tentait de lui faire rendre tout son suc, ne tournait pas toujours à plein régime et piaffait, comme une voiture de course coincée sur une route départementale.

Son trajet ne fait heureusement que commencer. Créée au Théâtre de Caen mercredi 12 mai et reprise trois fois dans cet établissement, la production passera par Strasbourg avant d'atteindre, pleinement rodée, l'Opéra-Comique à Paris. Rien ne fera cependant de cette *Médée* du bon théâtre, du théâtre qui marche droit, avance vite et traite son propos avec clarté. Rien n'empêchera que, musicalement, *Médée* languisse souvent, garde presque constamment un caractère ornemental, trahisse derrière d'extrêmes raffinements une sorte de mollesse pateline, de sentimentalité contournée, de langueur italienne. Charpentier n'est pas Lully, pardon pour la tautologie. Mais le second avait cette rapidité d'esprit, ce goût de la clarté que l'on attribue généralement au génie français, il avait aussi l'ambition, et donc cette force vitale qu'insuffle le succès. De Charpentier, on ne sait rien, sinon qu'il fut précisément éclipsé par Lully et qu'il s'en plaignit.

Est-ce trop prendre à la lettre cette fameuse rivalité? Il y a dans *Médée* – comme d'ailleurs dans le très curieux *David et Jonathas*, également exhumé par Christie – des signes de résignation transposés en musique, presque des accès dépressifs. Les meilleures idées tournent court, les rythmes, fussent-ils destinés à la danse, s'assoupissent, les audaces semblent s'excuser d'exister, comme ces fins d'actes III et V qui tombent comme un couperet sur une galopade de violons. C'est magnifique. Mais on dirait que Charpentier a peur de cette violence – elle est pourtant inscrite dans son sujet – et qu'il y sacrifie contraint et forcé par le livret. Cela donne à *Médée* une indéniable, bien qu'anecdotique singularité.

Le livret est de Thomas Corneille. Bien des ennuis viennent de lui. Car si le prologue est, selon la loi du genre, mortel, le premier acte tâtonne autour de l'essentiel (le renversement d'alliance de Jason qui, après avoir dû son pouvoir à Médée, s'apprête à en jouir auprès de *Créüse, fille de Créon*); le second acte est à peine plus creusé côté psychologie mais case quelques morceaux obligés (intervention de l'Amour, ballet); à l'acte III, enfin, Médée entre en tragédie, crie sa passion bafouée et convoque les démons : on se croit sur la bonne voie, le ton juste est trouvé.

Entre galanterie et convention

Mais l'empoisonnement de Créüse par la robe ensorcelée, et l'estocade de Jason par la mise à mort de ses enfants doit encore occuper deux grands actes. Le quatrième baguenaude à nouveau entre galanterie et convention (ballet des apparitions et sommeil de Créon). La dernière étape condense toutes les horreurs *accelerando* : curieuse façon d'exploiter tout de même le drame le plus sanguinolent de la mythologie grecque.

Jean-Marie Villégier a décidé de remettre de l'ordre dans tout ça par une métaphore visuelle solidement antithétique : d'abord le grand soleil des fastes versaillais puis, après le tournant de l'acte III, les mystères enténébrés des messes noires et des sacrifices rituels. Le décor de Carlo Tommasi a l'avantage d'être unique, géométrique (conformément au caractère si cadré de la mise en scène) et de se métamorphoser selon sa luminosité. C'est, en fait, comme dans *Atys*, une moitié de boîte à trois portes, ce qui permet de faire entrer et sortir sans cesse choristes et figurants comme si, à l'extérieur, une foule immense occupait un espace démesuré. Une galerie à mi-hauteur abrite des jeux de scène et des apparitions en contrepoint, comme le ferait un accompagnement musical.

Eclairée au maximum, la boîte est une chapelle, un salon d'apparat meublé de banquettes. Au fur et à mesure que le drame se noue et que les lumières s'assombrissent, on a l'impression que l'espace rétrécit, que les personnages évoluent au fond d'un puits. Le revêtement de briques rouges, fort peu versaillais, lui, veut peut-être rappeler tout ce que la musique de Charpentier doit à l'influence italienne. Les costumes de Patrice Cauchetier sont royaux, il y en a trop. La chorégraphie de Béatrice Massin n'ose pas assez s'affirmer comme intermède visuel. La distribution est dominée de très loin, de trop loin par la Médée survoltée de Lorraine Hunt (la Donna Elvire de Peter Sellars !). Le ténor Mark Padmore affadit cruellement l'image que chacun se fait du héros de la Toison d'or. Les autres chanteurs trahissent la même fragilité, vocale et dramatique. L'impression vous prend fugitivement que ces beaux costumes sont vides et qu'ils composent les tableaux vivants d'une reconstitution archéologique. La direction sophistiquée jusqu'au maniérisme de William Christie n'est peut-être pas étrangère à ce sentiment.

ANNE REY

► **Prochaines représentations : le 15 mai à 19 h 30, le 16 à 15 h 30, tél. : (16) 31-30-76-02. Reprise à Strasbourg : du 25 au 29 mai, tél. : (16) 88-75-48-00, à Paris, Opéra-Comique : du 15 au 30 juin (double distribution), tél. : 42-97-58-64. L'enregistrement de *Médée* sous la direction de William Christie à la tête des Arts florissants existe en trois disques compacts chez Harmonia Mundi.**

Leonard Cohen, la noirceur du timbre, la beauté des mots

Le chanteur canadien a commencé à Paris une tournée européenne

LEONARD COHEN
au Zénith à Paris

Comment espérer rendre intime un hangar d'aviation? Comment percevoir le murmure de celui dont on ne distingue pas les traits? Pourquoi Leonard Cohen, qui, depuis vingt-cinq ans, cultive des jardins secrets, se produisait-il à Paris, au Zénith, jeudi 13 mai? La foule présente (six mille spectateurs tous assis) justifiait-elle cette petite trahison?

Le public – rarement moins de trente ans, souvent plus de quarante – fait d'abord une longue ovation à l'ascète canadien et à ses huit musiciens, tous élégamment vêtus de noir. Techniciens compétents, mais sans finesse, les instrumentistes encadrent Leonard Cohen avec le conformisme d'un orchestre de variétés. Synthétiseurs impersonnels, guitares redondantes l'éloignent encore du public. Si sur ses derniers disques *(I'm your man* ou *The Future)* l'électronique prenait le pas sur l'acoustique, il la dominait, même la gaucherie de certains arrangements semblait l'attachante manifestation de son ironie. Sur scène, malheureusement, sa voix, à présent d'une profondeur sépulcrale, bataille souvent sans succès contre les fautes de goût. Seule la beauté des chœurs féminins (quoique très systématique) et un violon – rappel de ses origines slaves – accrochent un peu d'émotion.

A l'entracte, un malaise perceptible paralyse l'enthousiasme du début, d'autant plus frustrant que Leonard Cohen se fait rarissime. Mais il revient, seul, guitare en bandoulière, et retourne la situation. Avec *Avalanche* d'abord, tiré de *Songs of Love and Hate* (1971), un de ses disques les plus sombres. Puis *Suzanne*, sa chanson fétiche. *Tower of a Song* enfin, accompagné d'une paresseuse boîte à rythme et d'un orgue minimaliste. Dans le dépouillement, il a retrouvé sa cruauté mordante, son désespoir distingué. Cette lucidité qui a fait qu'une nouvelle génération d'artistes de rock (REM, Pixies, House of Love) lui a rendu hommage, il y a deux ans avec la compilation *I'm your fan*.

On craint le pire quand reviennent les musiciens. Mais, comme éclairés, eux aussi, par cette leçon, ils se resserrent autour du chanteur, mettant mieux en valeur la noirceur de son timbre et la beauté des mots qui font de Leonard Cohen un des grands poètes contemporains. *Joan of Arc*, *I'm Your Man*, *Sisters of Mercy* redonnent au Zénith une dimension humaine. Sur *Closing Time*, un des titres de son dernier album, le public se lève, envahit les allées, pour se planter, bras tendus, devant cette figure paternelle.

STÉPHANE DAVET

► **Tournée en mai : Madrid le 16, Bologne le 18, Milan le 19, Zurich le 21, Constance le 22, Berlin le 25, Hambourg le 26, *Francfort* le 27, Munich le 28, Coblence le 29, Vienne le 30.**

► ***The Future*. 1 CD Columbia, distribution Sony 4724982.**

ARTS

La mort de Rémi Blanchard

Le peintre Rémi Blanchard est décédé accidentellement à Paris mardi 11 mai. Il était âgé de trente cinq ans.

Né à Nantes en 1958, Rémi Blanchard a connu la notoriété très tôt, dès le début des années 80. Il apparaît alors comme l'un des fondateurs de la figuration libre, en compagnie de François Boisrond, Robert Combas et Hervé di Rosa. Comme eux, il exécute des peintures très simples et très colorées, riches en archaïsmes et en citations de la bande dessinée. Cloisonnée, cernée de contours épais, la couleur éclate en aplats.

Le succès de Blanchard, qui participe à de nombreuses expositions de groupe et à des foires, est cependant moins vif que ceux de Combas et di Rosa. Moins provocateur qu'eux, moins gouailleur, moins inspiré par le rock et la science-fiction, Blanchard préfère des motifs plus champêtres, sinon plus élégiaques. Dans un style qui oscille entre l'illustration des contes enfantins et l'image d'Epinal, il peint des animaux dans des paysages simplifiés. Son art glisse ainsi vers un lyrisme naïf inspiré des légendes médiévales, peinture assez inattendue au sein de la figuration libre, dont il n'a fait partie en vérité que brièvement et presque marginalement.

Ph. D.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Le compas et l'équerre

Les francs-maçons occupent également un secteur particulier du marché de l'art, où se négocient des objets marqués de leurs symboles. Nul doute qu'ils viendront nombreux à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) samedi soir 15 mai, pour la vente d'une partie de la collection d'André Lebey, haut dignitaire du Grand-Orient de France entre les deux guerres.

Les plus anciennes pièces maçonniques remontent au dix-huitième siècle, date de la création des différentes loges. De cette époque, on trouvera notamment une suite de sept gravures, dites de Gabanon, qui illustrent les étapes successives de l'initiation à la maîtrise. Datée 1745, cette série extrêmement rare est estimée entre 20 000 et 25 000 francs. Au cours du dix-neuvième siècle, la production d'objets artistiques tend à se tarir, et correspond à une volonté de sobriété et de démocratisation du mouvement. De cette seconde période, des objets de toutes sortes sont accessibles entre 500 et 2 000 francs : bijoux, montres, céramiques, épées... Une bibliothèque maçonnique d'environ trois cents volumes passe aux enchères le même soir, avec des fourchettes d'estimation entre 300 et 5 000 francs.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Paris

• Samedi 15 mai

Drouot-Richelieu, 11 heures et 14 heures : collection du Dr. Gachet, estampes, dessins ; 14 h 20 : alcool, automobile, aviation. **Drouot-Montaigne**, 11 heures : vente sur le thème de l'horlogerie ; 14 h 30 : montres, montres-bracelets.

• Dimanche 16 mai

Drouot-Montaigne, 20 h 30 : instruments de musique.

Ile-de-France et environs

• Dimanche 16 mai

Auxerre, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Chartres**, 11 heures : collection de chaussures en trompe l'œil ; 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Corbeil**, 10 heures et 14 heures : flacons de parfum ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : automobiles de collection ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Provins**, 14 heures : archéologie.

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

SPECTACLES NOUVEAUX

CHRONIQUE D'UNE MORT RETARDÉE. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20h30 (12).

M'SIEUR OFFENBACH. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19h (12).

L'AVARE. Bouffes-Parisiens (42-96-60-24) (dim.), 21h (13).

GUY BEDOS ET MURIEL ROBIN. Olympia (47-42-25-49) (dim., lun.), 20h30 (13).

L'ILE DE LA RAISON ET LA COLONIE. *Arcane (43-38-19-70), jeu., lun.* 20 h 30 et dim. 17 h (13).

DIALOGUE DE BÊTES. Saint-Maur (Théâtre Rond-Point-Liberté) (48-89-99-10), ven. et sam. 20 h 45 (14).

L'INDE : DE PÈRE EN FILS, DE MÈRE EN FILLE. Cartoucherie-Théâtre du Soleil (43-74-24-08) (dim. soir, lun., mar.), 19h30 ; mer. et sam. 15 h (15).

CABARET CAMI. Combs-la-Ville (la Coupole) (64-88-69-11), mar. et mer. (dernière) 20 h 45 (18).

GASPARD. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mar. et mer. (dernière) 20 h 30 (18).

LE GÊNOIS HALLUCINÉ. Espace Hérault (43-29-86-51), mar., mer. et jeu. (dernière) 20 h 30 (18).

MEIN KAMPF (FARCE). Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h 30 (18).

LES PRÉCIEUSES RIDICULES. Espace Jemmapes (48-03-33-22), mar., mer. et jeu. 21 h (18).

SPECTACLE EN FORME DE POIRE. Théâtre de la Lune-Noire (43-38-70-29) (dim., lun.), 20h30 (18).

TWELFTH NIGHT. *Pré-Catelan, jardin* Shakespeare (42-27-39-54), mer. 19 h 3012 h, mer. et jeu. 15 h (18).

YZZ-YZZ TOUT SHAKESPEARE. Evry (Agora) (64-97-22-99), mar. et mer. (dernière) 20 h 30 (18).

THÉÂTRE

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Gaspard : mar., mer. (dernière) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). L'Ile de la raison et la Colonie : jeu., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. L'Ile des esclaves : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le *Marin* : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; mar. 18 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). Le Travail du plâtre : lun., mar., mer. 21 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Le Testament de Pantalone : 19 h 30 ; *dim. 19 h. Rel. lun. Love ; ven., sam.,* mer., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. La Saga HLM : mer., jeu., ven., sam. 22 h 30.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Le Placard : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Sur le dos d'un éléphant : jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 19 h. Salle Mistral. Paris accords et à cris : ven., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. Rendez-vous rue Watt : ven., sam. 19 h ; sam. (dernière) 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Case départ : dim., lun., mar. 21 h. Les *Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Les* Cosmics dans Pas d'panique : ven. (dernière) 21 h 30. Dialogues insolents : mer., jeu., sam. 21 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

***BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24).* L'Avare : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Gala : 19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui : 21 h. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE *(48-74-76-99). Temps* contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar. Les comédons sont sortis : dim., lun. 20 h 30.

LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille : sam., mer., jeu. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. *soir, lun.*

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Le Jardin du miroir : ven. (dernière) 20 h 45.

CENTRE MATHIS (49-59-86-19). Doit-on le dire? : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Alfred et George : ven., sam., dim. (dernière) 20 h. Chez Panique : ven., sam., dim. (dernière) 23 h. *Les Taxidermistes : ven., sam.,* dim., lun., mar. (dernière) 21 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). La Grand'Route : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 16 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à *l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.*

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANCAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : sam., mer. 20 h 30. Le Malade imaginaire : dim. (dernière) 14 h. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : dim., mar. 20 h 30. La Serva amorosa : ven., lun. 20 h 30 ; sam. 14 h.

COMÉDIE-FRAN AISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

***COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22).* Le Doux Baiser d'amour : 20 h ; dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. *dim. soir, lun.*

CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Baptême ou la Renaissance : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Une rose au petit déjeuner : 21 h ; sam. 17 h 30. Rel. mer., dim.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Le borgne est roi : ven., sam. (dernière) 20 h. Le Gênois halluciné : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Miroir d'un naufragé : ven., sam. (dernière) 22 h.

***ESPACE JEMMAPES** (48-03-33-22).* Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Les Précieuses ridicules : mar., mer., jeu. 21 h. L'Urgence d'aimer : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'Ile des esclaves : 19 h. Rel. dim., lun. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 16 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h. Téléramdam : ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h.

ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Les Fielleux : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : 21 h. Rel. dim., lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des *veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun., mar.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Palace : 21 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Mignonne, allons voir si la rose : ven., *sam. (dernière) 22 h. Une fille entre* nous : ven., sam. (dernière) 20 h 15 ; sam. 18 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Eux seuls le savent :* 19 h. Rel. dim., lun. Personne n'est parfait : 20 h 30. Rel. dim. Fais une pause, on est dimanche : 22 h 15. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : *20 h 45 ; sam. 16 h 30 ;* dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : ven., sam. (dernière) 21 h 30.

***INTERCLUB 17** (42-27-68-81).* La Farce de maître Pathelin : ven. (dernière) 20 h 30.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Salle Roger Blin. La Marelle ;* Didascalies : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Escalier : 20 h. Rel. dim. *René Descartes, la passion d'un exilé* volontaire : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. Le Banc : 20 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : lun., mar., mer., jeu. 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

***MAGIC MIRRORS** (40-03-75-76).* Bustric Stories : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Le Mage sur le chemin parfait : mar. 18 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). La Voix dans l'ombre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

***MARIE-STUART** (45-08-17-80).* Tempête sur une toile cirée : 22 h 30. Rel. dim., lun. Huis clos : jeu., sam. 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : ven., sam. (en français) mar. (en anglais) mer., jeu. 20 h 30 ; sam. (en anglais) 16 h. Remords vivants : ven. (dernière) 19 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). *Méliès, le magicien de l'écran : ven.,* sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Pertenaires : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. *Rel. dim., lun.*

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Golem : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

***OLYMPIA** (47-42-25-49). Guy Bedos et* Muriel Robin : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Dame de pique : sam., mar. *19 h 30.* Les Noces de Figaro : ven., lun. 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Ariane à Naxos : dim. 17 h ; mar. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu *quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.*

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (43-46-12-21). Aïda : ven., sam., mer., mer. (dernière) 20 h ; dim. 15 h.

PÉNICHE-OPÉRA (43-49-08-15). Le Toréador : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Pastout and Co : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

***POTINIÈRE** (42-61-44-16). Méli-mélo*man : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Twelfth Night (en anglais) : mer., jeu. (dernière) 15 h ; mer., jeu. 19 h 30 ; mar. 12 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un *acteur joue Brel* : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Homme et son double : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une *aspirine pour deux : ven., sam.* 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Improvizafond : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE CLAVEL (46-34-23-11). Le Chasseur français : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE LA LUNE-NOIRE (43-38-70-29). Spectacle en forme de poire : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h ; *dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.* The Elephant Man : lun. (dernière) 20 h 30 ; lun. 14 h 30. Jeunes Filles seules avec peu d'expériences... : ven., sam., mar., mer., *jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.*

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h *30.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Figaro divorce : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Satie rit jaune : 20 h 30. Rel. dim. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc *pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15.* Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). *Petite salle. Le Moine : ven., sam. 19 h ;* dim. (dernière) 15 h. Là où le bleu de la mer est sans limite : dim. 18 h.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL *(48-06-72-34). Les Rêveries du prome*neur solitaire : 19 h ; dim. 17 h 15. Rel. sam., dim. soir, lun. On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. *sam., dim. soir, lun.*

THÉATRE FLEG (48-33-43-31). Atmosphère : lun., mar., mer. (dernière) 21 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent *Violet* : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. 22 h ; dim. 15 h. Les Minettes : ven., sam., dim. (dernière) 19 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON **(PETITE SALLE)** (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : mar., mer., jeu. 20 h 30. Petite salle. Staline : 21 h ; dim. 16 h. *Rel. dim. soir, lun.*

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : ven., sam., mar., *mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.* Dérapage sur un clair de lune : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 14 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). *Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.*

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Elle et Moi... : sam. 21 h.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Paris-Palerme : sam. 17 h.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (ESPACE JULES-VERNES) (60-84-40-72). Aria di *Roma : sam. 21 h.*

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Un jardin pour personne : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Le Travail du plâtre : ven. 20 h 45.

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Escales : ven., sam. *20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.*

CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Dramen ou De l'aube à minuit : ven., sam., lun. *20 h 30 ;* dim. 15 h.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Cabaret Cami : mar., mer. (dernière) 20 h 45.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE (SALLE SIMONE-SIGNORET) (34-90-90-90). La Nuit du rire : sam. 19 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Andromaque : ven., sam., mar., mer. (dernière) *20 h 30 ; dim. 18 h 30.* La Seconde Surprise de l'amour : mer. (dernière) sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30.

ETAMPES (THÉATRE) (69-92-69-00). *Dom Juan : ven., sam. 21 h ; ven.* 14 h ; dim. (dernière) 17 h.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Yzz-Yzz tout Shakespeare : mar., mer. (dernière) 20 h 30.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Adieu M. Tchékhov : ven. 20 h 30.

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Ces gens-là n'ont pas d'amis : sam. 20 h 45. La Famille écarlate : ven. 20 h 45. Feu la mère de madame : *dim. 16 h.*

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-72-37-43). L'Amour médecin : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Elle et Moi... : ven. 21 h.

MAISONS-ALFORT (THÉATRE *CLAUDE-DEBUSSY)* *(43-96-77-67).* Rusalka : ven. 20 h 45.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Yzz-Yzz tout Shakespeare : ven., sam. *20 h 30 ;* dim. (dernière) 17 h.

MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Les Contes d'un lycéen : ven. 20 h 45.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-92-09). L'Eveil du printemps : *mar. 21 h. Les Mésaventures de M.* Karl : sam. 21 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Villa Esseling Monde : mer. 15 h ; sam. *20 h 30 ; dim. 17 h.*

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Les Retrouvailles : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. *Le Temps turbulent : ven., sam.,* lun., mar., mer. 20 h 30. Il ne faut jurer de rien : ven., sam. 21 h. On ne badine pas avec l'amour : sam. 16 h ; lun., *mar., mer. 21 h.*

NANTERRE (THÉATRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes océans : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE **SAINT-PIERRE)** (47-45-75-80). Tartuffe : lun., mer. 14 h 30.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). La Remise : ven. (dernière) 21 h.

ORSAY (SALLE JACQUES-TATI) *(69-28-70-33). Scènes choisies : mer.* 20 h 30.

PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). Le Travail du plâtre : sam. 20 h 30.

RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). La Ronde : sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE) (45-60-79-00). Les Aventures de Paco *Goliard : ven., sam. 21 h.*

SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Dialogue de bêtes : ven., sam. 20 h 45.

SAINT-OUEN-L'AUMONE (SALLE DES FÊTES) (34-21-25-00). Le Pouvoir de vivre : ven., sam. (dernière) 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). Le Banc : dim. 16 h 30. Les Couleurs de la pluie : mar. 21 h. Parades : sam. 21 h. Transports : sam. 18 h 30.

SAVIGNY-SUR-ORGE (SALLE DES FÊTES) (69-96-91-58). Eaux troubles : sam. 20 h 30.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). La Leçon de composition : sam. 21 h.

TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE **CULTUREL ARAGON)** (49-63-70-58). Marcel Marceau : ven. 21 h.

LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Cabaret Cami : ven. 20 h 30.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET *DES LOISIRS)* *(39-76-32-75). Soudain* l'été dernier : ven., sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). La Descente d'Orphée : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-83-88). Les Acharniens : ven. 21 h ; dim. (dernière) 15 h. Lysistrata : sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 MAI

Exposition « Splendeurs de Russie, mille ans d'orfèvrerie », 11 h 30, entrée du Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Monuments historiques).

« Deux églises des débuts de l'université à Paris : Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre », 14 heures, porche principal de l'église Saint-Séverin, 1, rue *des Frères Saint-Séverin* (Paris et son histoire).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. *Conférence déposée », 14 h 30,* métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Cités d'artistes autour de Pigalle », *14 h 30, métro Blanche* (Paris pittoresque et insolite).

« Les pagodes du bois de Vincennes », 14 h 30, porte Dorée, *devant le café Les Cascades* (C. Merle).

« *Musée Rodin.* L'œuvre commentée du sculpteur, ses échecs et sa *gloire », 14 h 30, entrée du Musée* (Paris, capitale historique).

« Hector Guimard et l'histoire du métropolitain », 14 h 30, métro Dauphine, *à l'extérieur, sortie avenue* Foch, côté pair (Connaissance de Paris).

« Les salons et le parc de l'hôtel Potocki, siège *de la chambre de commerce* et d'industrie de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« *Quelques jardins* du septième arrondissement et la clinique Saint-Jean-de-Dieu », 15 heures, 12, rue Monsieur (S. Rojon-Kern).

« *Saint-Denis : la maison d'éducation* de la Légion », 16 heures, 2, rue de la Légion d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

« Saint-Denis : le centre-ville, histoire ancienne et architecture contemporaine », 18 heures, 2, *rue de la* Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 16 MAI

« Trois siècles d'histoire de la maison de Molière : visite de la Comédie-Française », 10 h 15, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Le dix-huitième siècle au musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux, *de l'hôtel Lauzun à l'hôtel* Chénizot », 14 h 30, *métro Pont-Marie* (C. Merle).

« Saint-Denis : le Musée d'art et *d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16* heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

« *L'île de la Cité, naissance* de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Les salons *rocaille de l'hôtel de* Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Saint-Etienne du Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant le portail principal, 1, *place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).*

« L'Académie française à l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Paris et son histoire).

« Le quartier des Buttes-Chaumont », 16 heures, métro Botzaris (A. Hervé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 15 MAI

Palais de la Découverte, avenue *Franklin-Roosevelt, 15 heures :* « L'horizon quantique », par G. Cohen-Tannoudji.

Sorbonne (salle Marcel-Mauss), *17, rue de la Sorbonne (escalier E,* 1er étage à gauche), 15 heures : « Bouddha, kami et ancêtres : religion japonaise entre tradition et moder*nité », par H. O. Rotermund (Ecole* pratique des hautes études, section des sciences religieuses).

DIMANCHE 16 MAI

6, rue Albert-de-Lapparent, 14 heures : « Les tableaux, miroirs de *la société », par B. Méon ;* 16 heures : « Le siècle de Giorgione et Titien », par J. Le Roux (Paris avec vous).

1, *rue* des Prouvaires, 15 heures : « De l'influence de l'inconscient sur l'être humain », par B. de Roybon ; « *Pouvoir de la pensée et action à* distance », par Natya (Conférences Natya).

21 bis, *rue* de Toul, 18 heures : « *La Kabbale*, un savoir d'aujourd'hui. Corps humain, médecine et kabbale » (Centre de la Kabbale).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

FRANÇOIS TRUFFAUT. A partir de vendredi 14 mai. Film français de *Serge Toubiana et Michel Pascal : Le* Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MA SAISON PRÉFÉRÉE. A partir de vendredi 14 mai. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ;* Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *Les Nation, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé *Wepler, 18e (36-68-20-22).*

PASSAGER 57. Film américain de Kevin Hooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ;* 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PROPOSITION INDÉCENTE. Film américain d'Adrian Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ;* 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14)* ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, *14e (36-68-75-55) ; UGC Convention*, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ÉCONOMIE

BILLET

Emploi et pouvoir d'achat en berne

Pouvoir d'achat en baisse au premier semestre, chômage en augmentation rapide : la note de conjoncture de l'INSEE, rendue publique vendredi 14 mai *(lire ci-dessous)*, affiche tous les stigmates qui confirment l'ampleur de la récession de l'économie française. Ces sombres prédictions, qui ne prennent pas en compte les effets du plan de redressement annoncé par Edouard Balladur, ne font qu'ajouter à la difficulté de la tâche qui attend le gouvernement.

Compte tenu de l'inertie propre au marché du travail, l'évolution de l'emploi est déjà malheureusement acquise. Les effectifs salariés, prévoit l'INSEE, diminueront de 95 000 d'ici la fin juin après une réduction de 140 000 en 1992. L'emploi total (salarié et non salarié) baisserait de 160 000 au cours du semestre, contre 100 000 sur l'ensemble de l'année dernière. Même le traitement social devrait se retourner contre le gouvernement. Multipliés par l'équipe de Pierre Bérégovoy, les contrats emploi-solidarité (CES, successeurs des TUC) seraient non seulement en baisse mais de nombreuses sorties du dispositif sont programmées avant le mois de juin. Au total, l'INSEE estime qu'il y aura 34 000 bénéficiaires de moins. Traduits en chômage, tous ces indicateurs sont catastrophiques. Par rapport à la population active, le taux augmenterait de 0,7 point et s'établirait à la fin du premier semestre à 11,2 %. Du jamais vu, qui explique que l'UNEDIC fasse l'hypothèse de 340 000 chômeurs de plus en 1993.

1993 sera également une mauvaise année pour le pouvoir d'achat. Au premier semestre, la masse des rémunérations n'augmentera guère alors que la hausse des prix devrait – notamment pour des raisons saisonnières – s'accélérer. L'INSEE prévoit donc une baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages au premier semestre. Celle-ci pourrait être de l'ordre d'un demi-point. La seconde partie de l'année sera-t-elle plus favorable ? C'est fort peu probable.

En effet, les traitements des fonctionnaires sont désormais « gelés » et, à partir de juillet, les ponctions (hausse de la CSG à 2,4 % et revalorisation des taxes sur le carburant et l'alcool) que vient d'annoncer le gouvernement seront effectives. De plus, il n'est pas exclu que la cotisation UNEDIC augmente elle aussi et il faut, de toute évidence, s'attendre à devoir bientôt dépenser davantage pour l'assurance-maladie (hausse du forfait hospitalier, moindres remboursements...). Dès lors, le pouvoir d'achat a toutes les chances de baisser en 1993. Ce serait la première fois depuis 1984...

JEAN-MICHEL NORMAND et ALAIN LEBAUBE

Alors que la proportion des sans-emploi dépasse les 20 %

L'économie espagnole s'installe dans la récession

A trois semaines des élections générales du 6 juin, l'économie espagnole a connu, le 13 mai, un jeudi noir. La peseta a été dévaluée de 8 %. Il s'agit du troisième réajustement en huit mois de la monnaie espagnole, après ceux du 17 septembre (5 %) et du 21 novembre (6 %). Deuxième coup dur pour le gouvernement de Felipe Gonzalez, la publication des chiffres du chômage, qui marque une forte augmentation au premier trimestre avec 253 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, ce qui porte à 3 300 000 le nombre de chômeurs, soit 21,74 % de la population active. Un record !

MADRID

de notre correspondant

Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'inflation a enregistré une augmentation de 0,4 % en avril. Ce chiffre porte le taux annuel à 4,6 % alors que les trois derniers mois avaient permis d'enregistrer une baisse faisant passer le taux annuel de 5,4 % à la fin 1992 à 4 %. Une mauvaise surprise pour Carlos Solchaga, ministre de l'économie et des finances, qui espérait bien terminer ses fonctions en ayant dompté un des maux de l'économie espagnole. Seul réconfort dans ce tableau noir, la baisse de 1,5 % du taux directeur de la Banque d'Espagne (de 13 % à 11,5 %), possible en raison de la nouvelle parité de la peseta, va permettre d'apporter un peu d'air frais aux entreprises.

Ce triple malheur n'arrange pas du tout les affaires du gouvernement sortant et du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) actuellement au coude à coude, dans les sondages, avec le Parti populaire (droite) de José Maria Aznar. Pourtant, le chef de l'exécutif, Felipe Gonzalez avait, *la veille encore*, assuré qu'il ne fallait pas « s'alarmer » en ce qui concerne la peseta et que l'Espagne était en train de *« coordonner sa défense avec les autres pays européens »*. Le 23 avril déjà, la Banque d'Espagne avait eu besoin du soutien de six banques centrales européennes pour défendre la monnaie espagnole contre des attaques de plus en plus pressantes. M. Gonzalez espérait que ce soutien et notamment celui de la France permettrait de faire face à la situation jusqu'au scrutin du 6 juin.

Niveau des réserves au plus bas

La pression a été trop forte. Il faut dire que pour le seul mois d'avril la Banque d'Espagne a dû sortir 3,8 milliards de dollars pour épauler sa monnaie. Les réserves avaient atteint leur niveau le plus bas depuis 1989 avec 44,4 milliards de dollars. Depuis, les attaques contre la peseta n'ont pas cessé. Pourtant, le 8 avril, M. Gonzalez était allé chercher des assurances auprès du chancelier Helmut Kohl, en cure d'amaigrissement dans les Alpes autrichiennes, pour tenter d'éviter la catastrophe d'une dévaluation en pleine campagne électorale. Cela n'a pas suffi. Aujourd'hui, Carlos Solchaga met cette nouvelle dévaluation sur le compte de *« l'incertitude politique »* qui règne en Espagne plus que sur *« la situation réelle de l'économie »*. Il a néanmoins admis qu'une importante quantité de réserves avait été « consommée » au cours des derniers jours mais *« qu'il en restait un niveau suffisant »*.

Quel que soit le vainqueur de la consultation, aucune des deux grandes formations n'est en mesure d'obtenir la majorité absolue, ce qui fait craindre une période d'instabilité qui, alliée aux déficiences structurelles de l'économie espagnole, laisse présager des moments difficiles. Le déficit des finances publiques (4,4 % en 1992), l'augmentation de 63 % au cours de l'an dernier de la dette extérieure (presque 80 milliards de dollars) et la perspective d'une croissance pratiquement nulle en 1993 ne permettront pas une récupération à brève échéance, même si M. Gonzalez pense que la baisse des taux d'intérêt est *« le point de départ de la récupération »*. Le nouveau gouvernement devra inévitablement s'atteler à un assainissement de la situation. *« L'Espagne s'oriente vers une douloureuse période d'ajustement économique »*, prédisait, il y a un mois, l'agence économique américaine Moody's.

De son côté, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dans son dernier rapport sur l'Espagne, demandait au gouvernement une politique menée de *« main ferme »* pour *« récupérer la crédibilité »* et *« des sacrifices aux citoyens »*. Il s'agit notamment de relever le défi de 1997, celui de l'Union économique et monétaire européenne, que M. Gonzalez s'est engagé à gagner pas plus tard que le 12 mai.

Depuis le dernier trimestre 1992, l'Espagne est en effet entrée en récession (0,2 %), et tous les experts affirment que le pays est loin d'avoir touché le fond des difficultés. La peseta, qui était nettement surévaluée à l'automne dernier, a perdu 21,7 % de sa valeur en huit mois. Le chômage atteint des sommets inviolés. En une seule année, le nombre des sans-travail a crû de 668 000 personnes. Et depuis le début de 1993, 2 935 emplois ont disparu chaque jour. D'autre part, l'INI (Institut national de l'industrie), qui regroupe les principales industries nationales, prévoit une augmentation de ses pertes de 40 % pour cette année, soit 140 milliards de pesetas (64 milliards de francs). Seul motif de satisfaction au cours de ce jeudi noir, la Bourse de Madrid a terminé en hausse de 4,12 %. Mais il reste à l'économie à reprendre son souffle.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'Espagne et le Portugal ont dévalué

Suite de la première page

Sur le plan technique, la Banque d'Espagne voyait s'épuiser ses réserves de devises, à l'approche d'un scrutin national plein d'incertitudes qui accentuait la nervosité des marchés, la seule question étant la date de la dévaluation. Enfin, la dégradation rapide de l'économie espagnole, désormais en récession caractérisée, rendait insupportable le maintien, par la Banque d'Espagne, de taux d'intérêt les plus élevés d'Europe, indispensables pour défendre la peseta mais meurtriers pour le pays. Ladite Banque d'Espagne a, d'ailleurs, profité du réajustement pour immédiatement ramener de 13 % à 11,5 % son taux directeur, mesure que le gouvernement de M. Gonzalez a jugé très opportune à la veille des élections.

Cette opération a été bien menée parce qu'exécutée à froid, en milieu de semaine, sans avertissement préalable et l'accompagnement habituel de chaleur et lumière dans une atmosphère de spéculation intense. C'est la première fois, depuis l'automne dernier, et depuis la réévaluation du mark en janvier 1987, qu'une dévaluation est ainsi décidée, par surprise, à l'occasion d'une réunion de soutien du Comité monétaire de la CEE.

Surtout, l'Espagne a, pratiquement, obtenu ce qu'elle voulait, et qui était rationnel, c'est-à-dire un ajustement de 8 %, considéré comme un minimum pour apurer le passé et ne plus donner prise à la spéculation. Sans doute aurait-elle voulu 10 %, mais ses partenaires, notamment la Grande-Bretagne, ont refusé.

« Parités fixes mais ajustables »

Enfin, cette opération réintroduit l'idée de *« parités fixes mais ajustables »*, qui avait présidé à la création du Système monétaire européen en mars 1979, et qui avait été mise en sommeil depuis 1987. De nombreux gouvernements pratiquaient des taux d'intérêt extraordinairement élevés pour maintenir à tout prix des parités monétaires devenues artificielles du fait de la dérive des prix et des salaires ; faute aussi de pouvoir ou de vouloir utiliser d'énergiques et douloureuses mesures de redressement (Grande-Bretagne, Italie, et précisément, Espagne).

Cette idée de modification de parités, effectuée plus fréquemment et à froid, vient d'être évoquée par le Comité des gouverneurs des banques centrales des Douze. Elle devrait permettre d'éviter des dévaluations sauvages et « compétitives », comme celles de la livre sterling et de la lire, monnaies manifestement trop dépréciées et, maintenant, notoirement sous-évaluées, ce qui avantage indûment les exportateurs britanniques et italiens et pénalise leurs partenaires. Par exemple, en l'absence des prélèvements compensatoires agricoles d'antan, il est à craindre que les agriculteurs français du Sud-Ouest ne réagissent encore plus violemment aux importations de produits espagnols dont les prix s'abaissent sans contrôle. Le phénomène a été le même avec les produits de la mer britanniques, à la grande colère des pêcheurs de nos côtes. Cette forme de guerre commerciale n'avait pas été prévue au moment de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen et il est surprenant, le mot est faible, qu'il n'en ait pas été tenu compte.

FRANÇOIS RENARD

La peseta entraîne l'escudo dans sa chute

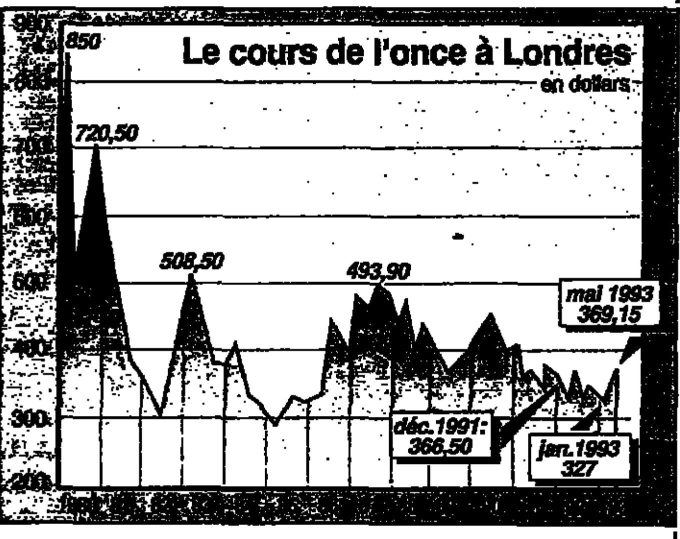
Le mécanisme paraît aujourd'hui rôdé, après l'expérience des derniers mois. En septembre dernier, le Portugal n'avait pas dévalué sa monnaie en même temps que la peseta : deux mois plus tard, il avait été contraint de réviser en baisse le cours de l'escudo. L'Irlande, de son côté, s'était battue en vain pour éviter un réaménagement de sa monnaie après la forte chute de la livre sterling consécutive à sa sortie du Système monétaire européen (SME). Tirant la leçon de ces échecs, le Portugal a choisi d'emboîter immédiatement le pas à l'Espagne qui a dévalué jeudi 13 mai.

A Lisbonne, le ministère des finances a immédiatement fait savoir que cette décision permet d'éviter *« à nouveau les effets négatifs d'une dévaluation compétitive de la peseta »*. 15 % environ des exportations portugaises partent vers l'Espagne. Et si ce pourcentage est plus faible que celui des ventes irlandaises à destination de la Grande-Bretagne, toute variation du cours de la monnaie espagnole se répercute à Lisbonne. En outre, l'une des principales leçons de la crise du SME des derniers mois est qu'aux yeux des marchés plusieurs groupes de monnaies coexistent dans le système : lorsqu'une monnaie du groupe dévalue, le changement de parité des autres membres du groupe devient inévitable. En maintenant sa parité après la dévaluation de la peseta, Lisbonne aurait donc risqué de subir les assauts des spéculateurs.

Une telle éventualité aurait été d'autant plus mal venue que, depuis plusieurs semaines déjà, un vif débat sur l'orientation de la politique économique secoue Lisbonne (*le Monde* du 24 mars). La tentation de privilégier la relance plutôt que l'assainissement de l'économie est forte. Le gouvernement a promis de ramener la hausse des prix entre 5 % et 7 % cette année, mais celle-ci a atteint entre 8 % et 9 % en rythme annuel ces derniers mois. Quant aux taux d'intérêt à court terme, ils ont atteint jusqu'à 25 % en mars. Les nouveaux cours de changes de l'escudo devraient stimuler les exportations et permettre une décrue des taux d'intérêt.

F. L.

L'or au plus haut depuis dix-sept mois



L'once d'or s'est appréciée de 3,5 % jeudi 13 mai à Londres, clôturant à 369,15 dollars, son niveau le plus haut depuis décembre 1991. Cet accès de fièvre a été déclenché par une vague d'achats à Hongkong et à New-York à la suite de statistiques américaines laissant craindre une reprise de l'inflation. Ce regain a débuté à la fin du mois d'avril, lorsque le financier américain George Soros a acquis auprès de Jimmy Goldsmith 10 % de Newmont Mining, le plus grand producteur d'or américain. Au début de la semaine, l'homme d'affaires franco-britannique a encore réduit sa participation dans le groupe minier, la ramenant à 19 %, en cédant 9,5 % des parts à un consortium bancaire chargé de les replacer.

Le SME soudain chahuté

Le SME entre en vigueur en mars 1979, avec la participation de la RFA, de la France, de l'Italie, du Danemark, de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Les fluctuations entre les monnaies sont limitées à 2,25 % de part et d'autre du taux « pivot », à l'exception de la lire, qui bénéficie d'une marge de fluctuation élargie à 6 %. Les réaménagements, fréquents les premières années, se raréfient par la suite. Juste avant la crise monétaire, toutes les monnaies de la CEE participent au SME, à l'exception de la drachme grecque. En juin 1989, la peseta espagnole adhère au mécanisme de change du SME avec une marge de fluctuation élargie de 6 %.

– Janvier 1990 : la lire est dévaluée de 4 % et abandonne la marge de fluctuation élargie de 6 %.

– Octobre 1990 : la livre britannique adhère au mécanisme de change du SME, avec une marge de fluctuation de 6 %.

– Avril 1992 : l'escudo portugais adhère au SME, avec une marge de fluctuation de 6 %.

– Septembre 1992 : dévaluation de la lire de 7 % (le 13) puis de la peseta de 5 % (le 17).

– Septembre 1992 : la livre sterling et la lire italienne sortent du SME (le 17).

– Novembre 1992 : Dévaluation de la peseta et de l'escudo de 6 %.

– *Janvier 1993 : dévaluation de* la livre irlandaise de 10 % .

– Mai 1993 : dévaluation de la peseta de 8 %, de l'escudo de 6,5 %.

Sixième baisse consécutive du loyer de l'argent en France

Pour la sixième fois depuis le 9 avril, la Banque de France a annoncé, jeudi 13 mai, une baisse d'un quart de point de ses deux taux directeurs. Le taux sur appel d'offre est passé de 8 % à 7,75 % et le taux de prise en pensions de 9 % à 8,75 %. Depuis un peu plus d'un mois, le jalon haut de la Banque de France, monté à 12 % à la suite de la crise monétaire, a cédé 3,25 % et le jalon bas 1,35 %.

Fidèle à sa stratégie, l'institut d'émission continue à profiter de la moindre occasion pour réduire le prix de l'argent. Une nouvelle possibilité est apparue après la diminution mercredi par la Bundesbank de son taux de prise en pension de 7,71 % à 7,60 %. La Banque de France a pu également profiter de la bonne santé du franc français. Les marchés financiers et la Bourse, préoccupés avant tout par la faiblesse de l'activité, ont peu réagi à cette nouvelle baisse des taux.

L'activité continue de reculer en France

« La France est entrée en récession », écrit l'INSEE dans son point de conjoncture rendu public jeudi 13 mai, ajoutant que notre économie *« enregistrerait une baisse de l'activité marchande d'environ trois quarts de point en glissement semestriel »*. En clair : le PIB (produit intérieur brut) marchand reculerait à un rythme annuel de 1,5 % entre les moyennes du 4e trimestre 1992 et du 2e trimestre 1993.

« Dans l'industrie manufacturière, l'activité au premier semestre de 1993 continuerait de se dégrader mais de manière moins rapide qu'au second semestre de 1992. (...) Cette évolution générale se retrouve dans l'ensemble des secteurs manufacturiers à l'exception de la branche automobile ».

L'INSEE poursuit : *« Globalement, la production du BTP diminuerait moins en 1993 qu'en 1992. La mise en place de plans de soutien pourrait conforter cette situation (...). Dans le bâtiment, la détérioration de l'activité devrait se poursuivre en 1993 à un rythme proche de celui de 1992 (...) Dans les travaux publics, l'année 1993 serait moins mauvaise que l'année 1992. Les marchés passés en ce début d'année semblent en effet amorcer une légère reprise. »*

Les causes de ce marasme sont connues. La demande intérieure s'affaiblit depuis l'automne : aucun signe de reprise de l'investissement n'apparaît au début de 1993 et les ménages limitent leurs dépenses. *« Les enquête de conjoncture auprès des ménages témoignent d'une inquiétude croissante concernant l'emploi et d'une volonté accrue d'épargner »*.

L'INSEE ajoute qu'à l'exception des taux d'intérêt *« les déterminants traditionnels de l'investissement sont actuellement mal orientés. Les capacités de production sont sous-utilisées et jugées largement excédentaires : c'est ce qui détermine l'attentisme des grandes entreprises. De plus, la profitabilité des nouveaux équipements reste affectée par le niveau des taux longs qui, bien qu'orienté à la baisse, est encore élevé. Les petites et moyennes entreprises sont sans doute plus sensibles à des contraintes de trésorerie »*.

L'INSEE prévoit une hausse nominale du revenu disponible des ménages, qui serait de 1 % entre le 4e trimestre 1992 et le 2e trimestre 1993. Ce qui, compte tenu de la hausse probable des prix de détail (1,5 %), correspondrait à une baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible, que l'INSEE ne chiffre pas mais qui devrait être de l'ordre 0,5 %, soit 1 % en rythme annuel. Le chômage augmenterait encore et atteindrait 11,2 % de la population active fin juin, les entreprises poursuivant *« une politique active de maîtrise des coûts salariaux (...) se traduisant par des réductions d'effectifs (...) »*.

□ **Nouveau délai pour le rapport sur l'accident du mont Sainte-Odile.** – Le rapport définitif de la commission d'enquête sur l'accident d'un Airbus A320 d'Air Inter au mont Sainte-Odile, qui avait fait quatre-vingt-sept morts le 20 janvier 1992, ne sera remis au ministre de l'équipement, des transports et du tourisme qu'au début de l'automne. La publication du rapport, d'abord attendue un an après l'accident, puis espérée avant l'été 1993, aura pris un temps particulièrement long *« en raison de la volonté d'associer les professionnels, les entreprises, les syndicats, à l'enquête pour exploiter toutes les pistes possibles et mener une enquête exhaustive »*, a expliqué Alain Monnier, le président de la commission d'enquête.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'inflation s'installe en Russie

Depuis janvier 1992, la population de l'ex-URSS pâtit d'une hausse des prix très rapide. L'exemple du Brésil montre les dangers d'une telle situation

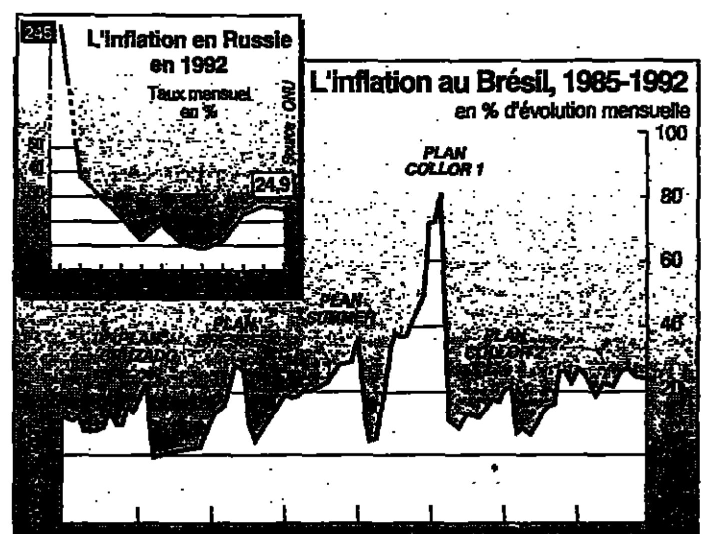
Une hausse des prix qui dépasse 20 % par mois. Une crise politique majeure. Un référendum sur la séparation des pouvoirs entre législatif et exécutif. Un gouvernement central qui contrôle mal ses provinces. Des relations mouvementées entre le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI). La Russie? Bien sûr, mais également le Brésil.

Séparés par plus de 10 000 kilomètres, le Brésil et la Russie, qui se ressemblent bien peu par ailleurs, ont certains points communs et portent un fardeau semblable : l'inflation. Chacun dans son continent, ces deux grands Etats rechignent à appliquer des politiques économiques rigoureuses, au grand dam de leurs voisins et du FMI. L'histoire monétaire du Brésil des dernières années en dit long sur les risques auxquels fait aujourd'hui face la Russie.

Le phénomène d'inflation est relativement récent en Russie : c'est la libération des prix du début de 1992 et, surtout, la politique monétaire très laxiste menée depuis l'été dernier, qui ont déclenché une inflation rapide. Parallèlement, le cours du rouble ne cesse de chuter vis-à-vis du dollar : de 200 roubles en janvier 1992, le cours de la monnaie américaine vole de sommet en sommet, atteignant le nouveau record de 859 roubles le 11 mai. Au Brésil, le phénomène est ancien, et n'a jamais été maîtrisé ces dernières années, en dépit de plusieurs plans d'austérité : il faut remonter à 1981 pour retrouver un taux inférieur à 100 %, et l'an dernier, la hausse des prix a atteint 1 150 %. Les habitants jonglent avec leurs billets auxquels il faut régulièrement ajouter des zéros. Le problème de l'inflation au Brésil, souligne un spécialiste, est que *«le retour à la normale signifie revenir vers un taux toujours élevé»* !

A en croire les définitions des économistes, aucun des deux Etats ne se trouve dans une situation d'hyperinflation : car celle-ci correspond généralement à une hausse des prix mensuelle supérieure à 50 %, subissant des fluctuations très violentes, et généralement de courte durée (elle s'exprime plus généralement en mois qu'en années). Elle s'apparente bien plus à une crise soudaine qu'à un mal endémique. La hausse des prix mensuelle s'établit au Brésil depuis l'an dernier entre 20 % et 30 %, tout comme en Russie, après une poussée à plus de 200 % en janvier 1992. La différence entre un taux mensuel de 30 % et un taux de 50 % n'est pas frappante, surtout si l'on est habitué, comme en France ces dernières années, à des indices mensuels qui progressent rarement de plus de 0,5 %. Pourtant, 30 % équivalent à un taux annuel de 2 230 %, et 50 % ... 12 800 %. Les intérêts composés sont implacables, et l'hyperinflation évolue de manière exponentielle.

Dans le passé, de nombreux Etats ont subi des phénomènes d'hyperinflation : des pays européens, ainsi que, justement, la Russie, après la première guerre mondiale; le Chili, Israël ou le Mexique, au cours des années 80. Un article de Carlos Vegh, économiste au FMI (1), note qu' *«en 1985 la Bolivie a fait l'expérience du premier cas d'hyperinflation au vingtième siècle qui n'était pas liée à un conflit militaire, une guerre civile ou une révolution politique»*. Cette année-là, le taux d'inflation atteint en Bolivie 11 749 %, un montant pratiquement inédit dans le monde.



En dépit de cinq plans de lutte contre l'inflation (cruzado, Bresser, Summer, Collor I, et Collor II), la hausse des prix n'a pas été enrayée au Brésil, se stabilisant après chaque plan à un niveau plus élevé. En Russie, après la flambée des prix à près de 250 % en janvier 1992, à la suite de la libération des prix, – l'inflation n'a pas été maîtrisée. Elle atteint toujours plus de 20 % par mois.

Le Brésil se caractérise par une inflation qualifiée de chronique. La Russie, elle, constitue encore un phénomène impossible à définir, en raison de l'aspect inédit de démantèlement d'une économie planifiée et de la courte histoire de la hausse des prix en ex-URSS. Il existe actuellement des différences majeures entre les deux pays. Tout d'abord, les Brésiliens n'ont pratiquement plus aucun souvenir de ce qu'est la stabilité des prix, et tout ce qui se monnaye dans le pays (les contrats, les salaires et, de fait, le taux de change) est indexé sur la hausse des prix. En Russie, il y a à peine plus d'un an, les prix étaient stables – même si l'absence d'un marché rendait cette stabilité artificielle – et aujourd'hui, c'est l'anarchie qui domine.

D'autre part, le Brésil souffre de taux d'intérêt réels (défalqués de l'inflation) très élevés, alors qu'en Russie le coût du crédit est encore artificiellement bas. Des taux d'intérêt élevés sont un phénomène classique en cas d'inflation chronique, les opérateurs anticipant une forte dépréciation de l'argent à terme et exigeant une très forte rémunération (supérieure à la hausse des prix) pour leurs placements. Les investisseurs se prémunissent même contre le risque de gel autoritaire de leurs avoirs par l'Etat, qui s'était produit en mars 1990. En Russie, au contraire, les taux d'intérêt réels sont fortement négatifs, car la Banque centrale continue d'octroyer presque mécaniquement des crédits aux entreprises.

Troisième différence, les flux de capitaux. Une forte inflation incite généralement les populations locales à investir leur argent – lorsqu'elles en ont – à l'étranger, provoquant des fuites de capitaux massives comme ce fut le cas en Amérique latine au cours des années 80. A cet égard, la Russie obéit au schéma classique : les évasions de capitaux sont déjà massives (généralement estimées entre 10 et 20 milliards de dollars l'an dernier). *«Je suis très étonné que cela ne soit pas davantage encore. Les fuites de capitaux vont encore s'accélérer»*, estime un économiste. Au Brésil, cependant, les flux de capitaux sont positifs depuis déjà deux ans : les Brésiliens comme les étrangers sont attirés par les taux d'intérêt très élevés qu'ils peuvent obtenir en investissant dans le pays. Mais ce n'est pas forcément un signe de bonne santé économique.

Moscou est actuellement sur le point de mettre en œuvre, sous la houlette des institutions financières internationales, une politique «orthodoxe» de lutte contre l'inflation : il s'agit, classiquement, de combler le fossé entre les recettes et les dépenses de l'Etat, afin de supprimer le «seigneurage» (les recettes produites en créant de la monnaie). Le Brésil a fait une telle tentative au début de 1992, mais dont les résultats ont été balayés par la tourmente politique et la destitution du président Fernando Collor, en septembre 1992. Auparavant, Brasilia avait tenté plusieurs programmes «hétérodoxes» basés sur un assainissement monétaire, mais également sur un contrôle des prix et des salaires. La diminution de l'inflation qui en avait résulté avait toujours été temporaire *(voir graphique)*. La leçon que peut tirer Moscou du phénomène d'inflation au Brésil est simple : il est dangereux de laisser l'inflation s'installer durablement, car elle devient de plus en plus difficile à éradiquer – les opérateurs ne pensent pas que le retour à la stabilité des prix puisse être durable – et appauvrit la majeure partie de la population. Au Brésil, le PIB (produit intérieur brut) par tête se situe cette année à peine au niveau de 1982. Et chaque nouveau plan de stabilisation est un peu moins crédible que le précédent.

A partir de l'exemple brésilien, trois scénarios sont aujourd'hui envisageables pour la Russie. Soit le gouvernement parvient rapidement, comme le souhaite le FMI, à stopper les subventions aux entreprises, à relever les taux d'intérêt, à équilibrer les finances publiques, et à arrêter de financer les banques centrales des autres Républiques; l'inflation devrait alors revenir à des niveaux raisonnables. C'est ce qui s'est produit en Pologne, après la libéralisation des prix du 1er janvier 1990, ou en Tchécoslovaquie, après celle du début 1991. Soit les progrès vers l'assainissement monétaire sont trop lents, la méfiance vis-à-vis du rouble augmente encore, et la hausse rapide des prix se transforme en hyperinflation. Alors, un programme de stabilisation drastique sera nécessaire. De nombreux spécialistes estiment qu'il faudra en arriver là pour que les responsables aussi bien que la population soient dégoûtés de l'inflation et acceptent les sacrifices nécessaires pour l'éliminer. C'est ce qui s'est produit en Argentine en 1990. Enfin, il n'est pas à exclure que, au terme d'une succession de réformes entamées mais non achevées, la Russie se trouve durablement enfoncée dans une situation d'inflation chronique. L'exemple du Brésil prouve à quel point une telle évolution serait dangereuse pour l'évolution du niveau de vie et réduirait d'année en année les chances de succès d'une politique anti-inflationniste.

FRANÇOISE LAZARE

(1) « Stopping High Inflation », IMF Staff Papers, vol. 39, nº 3, septembre 1992.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

Le gouvernement face à des manifestations dans deux secteurs professionnels

Gérard Longuet à l'épreuve du textile

Des patrons et des salariés de l'industrie de la confection devaient défiler, côte à côte, vendredi 14 mai à Paris, pour protester contre l'aggravation des conditions de concurrence et l'absence de politique commerciale de la Communauté européenne. Une double première, donc, à laquelle le gouvernement et, plus particulièrement, le nouveau ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, s'efforcent d'apporter de premières réponses.

Comme souvent, tout a commencé par un épiphénomène : l'annonce de l'ouverture le 14 mai, au palais du CNIT à la Défense près de Paris, de l'un de ces innombrables Salons qui rythment la vie du textile et de l'habillement. Un salon pudiquement baptisé « Rencontre et partenariat », se proposant de mettre en relation les donneurs d'ordre français (centrales d'achat, importateurs ou... *industriels) et leurs fournisseurs du* tiers-monde et des ex-pays de l'Est. Autrement dit, un salon de la délocalisation industrielle.

Zones rurales traumatisées

Déjà ancien, ce phénomène qui a longtemps été considéré comme *inévitable – que pouvait-on* faire contre des pays à très bas coût de main-d'œuvre ? – s'est traduit pour l'industrie française de la confection par la perte de la moitié de ses effectifs en quinze ans (143 000 salariés aujourd'hui). Cette fois, les façonniers du Choletais ou du Nord ont vu rouge, relayés très vite par l'Union française de l'industrie de l'habillement (UFIH). De 1 000 à 1 500 représentants de l'industrie textile devraient se joindre au cortège de protestation, vendredi, bien que cette industrie amont n'ait pas formellement appelé à manifester (*le Monde* du 3 mai). Preuve qu'avec la récession une certaine France est en train de basculer.

Apparemment, le gouvernement a pris la menace au sérieux. Il est vrai que, dans un pays de 3 millions de chômeurs, la filière textile-habillement pèse lourd : 8 % de l'emploi industriel, 5,7 % de la valeur ajoutée manufacturière du pays (hors énergie), 162 milliards *de francs de chiffre d'affaires, dont* 62 à l'exportation... Sans oublier le rôle capital joué par cette industrie dans des zones rurales traumatisées par l'inévitable réajustement de la production agricole. Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, ne rappelait-il pas, lundi 10 mai, que *« l'industrie est la chance de l'aménagement du territoire car elle peut se localiser partout à la différence des services »* (*le Monde* du 12 mai) ?

« Une urgence absolue »

Bousculant son calendrier, le ministre recevait, dès jeudi, une délégation patronale, esquissant pour la seconde fois en quatre jours ce que devrait être sa politique textile. Une politique fort éloignée du « plan » – alors bien accueilli – de son prédécesseur Dominique Strauss-Kahn en juillet 1991. Plan qui faisait la part belle, dans sa présentation tout au moins, à diverses aides. Aujourd'hui, des aides, M. Longuet n'en propose pas, et l'industrie, pour l'instant, n'en demande pas . *« On ne peut pas, à la fois, protester contre les subventions des autres et en réclamer »*, estime Thierry Noblot, délégué général de l'Union des industries textiles (UIT). La profession attend, désormais, une réduction des *« handicaps »* de productivité pénalisant l'ensemble de l'industrie française, ainsi qu'une remise en ordre du commerce international.

Dans le discours, en tout cas, le *ministre, qui assure faire du traitement « une urgence absolue »*, « colle » aux discours des industriels, reprenant à son compte leurs analyses et jusqu'à leur vocabulaire. Pour les « handicaps », le gouvernement a déjà apporté une première réponse avec l'amorce de la budgétisation des allocations familiales, allégeant d'autant les charges sociales. M. Longuet y ajoute, comme *le souhaitent* les professionnels du textile, la lutte contre le travail clandestin et la recherche d'une plus grande flexibilité du travail nécessaire à un travail largement saisonnier. *« Le garde des sceaux et Michel Giraud* [NDLR : le ministre du travail] *sont solidaires »*, assure-t-il. Une solidarité indispensable, l'annualisation de la durée du travail, notamment, réclamant le vote d'une loi.

Quant au commerce international, M. Longuet veut agir à deux niveaux. Celui de Bruxelles d'abord, qualifiant d'*« inadmissible »* le fait que l'on ne soit pas en mesure de connaître, en mai, les statistiques douanières d'importations textiles en Europe des premiers mois de l'année. Un point qui n'est pas que de détail lorsque l'on sait que ces statistiques sont indispensables pour faire jouer une éventuelle clause de sauvegarde. De la création d'une Agence européenne du commerce international à celle d'un corps de douaniers européens, le ministre n'exclut aucune hypothèse pour y contribuer.

Ensuite, le gouvernement a mis les discussions sur les modalités de la réintégration du textile dans le cadre général du GATT, au rang de ses *« priorités »*. Cette réintroduction, le mémorandum gouvernemental la veut *« conditionnée »* à l'adoption d'un dispositif de sanctions, à une concurrence loyale et à l'ouverture des marchés des pays tiers. Pour l'heure, la profession, qui a rallié à ces thèses son homologue allemande, s'estime entendue : *« Mais si, dans quelques semaines, il ne se passe rien ou, pire, si le gouvernement recule, on s'adaptera »*, dit M. Noblot. La manifestation de vendredi pourrait bien ne pas être la dernière.

PIERRE-ANGEL GAY

Jean Puech et les tracas de la filière bois

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a annoncé, mercredi 12 mai, le report jusqu'à décembre du paiement de la taxe au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) sur les produits forestiers. C'est une des demandes les plus pressantes de la Fédération nationale du bois. Le gouvernement va aussi accorder une aide de 30 millions de francs à la trésorerie des entreprises de sciage. Ces mesures, annoncées le jour d'une importante manifestation à Nantes, seront inscrites dans le collectif budgétaire.

NANTES

de notre correspondant

Pour la première fois depuis un siècle, les professionnels de la filière bois ont manifesté massivement mercredi 12 mai à Nantes. Exploitants forestiers, patrons de scierie, bûcherons, transporteurs, ils étaient environ 1 500, venus de tout le pays. Un cortège d'une centaine de semi-remorques a perturbé la circulation. L'objectif des manifestants était le terminal bois du port de Nantes, le plus important de France, par où transitent 25 % des bois importés.

Pour les quelque 2 200 entreprises de la filière, le danger vient avant tout des importations scandinaves : un bois qui, depuis la dévaluation des monnaies finlandaise, norvégienne ou suédoise, arrive en France à des prix défiant toute concurrence. De plus, pour les clients de la France (l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne), qui, eux aussi, ont dévalué leurs monnaies, le bois français est devenu trop cher, d'où la perte de marchés à l'exportation. Les professionnels demandent un soutien financier au gouvernement et l'application de la clause de sauvegarde dans la Communauté pour protéger les pays producteurs de la CEE. Au-delà de la survie de nombreuses scieries, il y va aussi du maintien de centaines d'emplois en aval ou, en amont, dans les forêts.

YVES DECAEN

Le mémorandum français sur le GATT

Le MODEF et la Confédération paysanne pressent Paris de mettre son veto à l'accord agricole

« En recherchant un accord global et équilibré sur l'ensemble des dossiers en négociation au GATT, le premier ministre vient de livrer l'agriculture aux vautours », estime le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales), de sensibilité communiste, dans un communiqué publié jeudi 13 mai. *« Les agriculteurs veulent le veto de la France et ils sont prêts à tout pour l'obtenir »*, souligne le MODEF.

La Confédération paysanne a, elle, mis en garde le gouvernement contre *« toute tentation d'accepter un accord au GATT en échange d'une augmentation de la prime à la jachère. Le veto s'impose... Les paysans se mobiliseront pour l'exiger »*. La FNSEA n'a pas réagi officiellement, mais son président, Luc Guyau, a été chahuté le 13 mai à La Rochelle par des paysans des deux syndicats minoritaires.

Après la présentation du plan Balladur

Bataille de chiffres sur la relance dans les travaux publics

Le président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), Philippe Levaux, a exprimé sa *« déception »* après les mesures gouvernementales de relance annoncées dans le collectif budgétaire. Il l'a dit sans ambage au ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, mercredi 12 mai, à l'issue de l'assemblée générale de la fédération. *« La mini-relance du plan Balladur ne représente que 2 % du chiffre d'affaires de la profession qui est en baisse d'une année sur l'autre de 6 % »*, a précisé M. Levaux, qui a ajouté : *« Pour recréer la confiance, soyez plus ambitieux... notamment en lançant cet été un emprunt à long terme de 6 milliards de francs assorti d'avantages fiscaux »*.

Bernard Bosson a avancé une comptabilité différente des crédits – dégelés et nouveaux – contenus dans le collectif. *« Le volet budgétaire et financier du plan représente 5,6 milliards de francs de travaux rapidement réalisables et payables »*, a indiqué le ministre. Il a en outre annoncé le déblocage *« qui n'est qu'une question de jours »* de quatre opérations importantes : l'autoroute Angers-Tours pour 2,5 milliards, l'A 14 Orgeval-La Défense (1,5), le bouclage nord de l'A 86 en Seine-Saint-Denis (2) et l'A 43 en Maurienne (1), soit 7 milliards de francs.

Enfin, pour améliorer la trésorerie des entreprises, M. Bosson a indiqué qu'il allait demander à ses services de diminuer de 45 à 25 jours les délais effectifs de mandatement.

Ancien préfet de police de Paris

Pierre Verbrugghe a été nommé président de l'ATIC

Pierre Verbrugghe remplace Christian Goux à la tête de l'Association technique d'importation charbonnière (ATIC). Préfet de police de Paris depuis juillet 1988, Pierre Verbrugghe a été remplacé à ce poste au mois d'avril par Philippe Massoni (*le Monde* du 23 avril). Christian Goux est par ailleurs président du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC).

L'ATIC, créée en 1944, détenait depuis 1948 le monopole de l'importation du charbon en France. Depuis le 1er janvier 1993 et la mise en place du marché unique, ce monopole n'est applicable qu'aux importations en provenance de pays n'appartenant pas à la CEE.

Le départ à la retraite du plus ancien patron de l'automobile

Le Prussien de Bavière quitte la tête de BMW

Eberhard von Künheim, grande figure de l'automobile allemande et le plus ancien patron en poste de toute l'industrie automobile mondiale, a laissé sa place, jeudi 13 mai, à l'issue de l'assemblée générale de sa société, au directeur de la production de la firme, Bernd Pischetsrieder. M. von Künheim était la tête de BMW depuis 1970.

FRANCFORT

de notre correspondant

Noble prussien, fils de gros propriétaire terrien, Eberhard von Künheim a fait de BMW le modèle incontesté d'une formidable réussite industrielle. Rares sont les « success-stories » aussi belles de par le monde. Le constructeur bavarois de motos et de petites voitures est devenu en 22 ans l'un des quinze plus grands groupes allemands, fabriquant des rêves roulants pour tous les cadres du monde occidental. L'an passé, BMW a vendu plus d'automobiles que son archi-rival Mercedes. Son chiffre d'affaires a *été multiplié par 21 depuis 1970*, la production est passée de 148 000 à presque 600 000 voitures. Le groupe possède dix usines dans le monde, dont sept en Allemagne, et occupe une place considérable dans l'économie bavaroise.

Le succès tient en un cocktail délicat fait de changement rapide des modèles, d'un design soigné qui réalise la quadrature du cercle (des voitures « originales de masse ») et surtout d'une qualité de motorisation réputée. Depuis les restées célèbres 2002, la rénovation des séries a toujours été réussie, comme en témoignent les ventes records des actuelles Série 3. A la nervosité des moteurs, les 5 000 ingénieurs et techniciens de la recherche ont ajouté depuis la qualité « écologique » des échappements (BMW a été le premier à généraliser les pots catalytiques) et des caisses (les voitures sont « recyclables »).

Eberhard von Künheim a choisi un successeur surprise en la personne de Bernd Pischetsrieder, auparavant directeur de la production. Barbe noire, quarante-quatre ans, cet ingénieur apparaît à l'opposé du noble prussien. Calme, favorable à l'écoute et au compromis, il n'a rien d'une star et fait figure d'inconnu dans le milieu automobile.

Sa tâche immédiate sera de résister à la chute sévère du marché européen cette année. De janvier à avril, les ventes de BMW ont reculé de 8 % : c'est moins que ses concurrents. Mais elle sera surtout de s'imposer face à un état-major jaloux et face à son encombrant prédécesseur... qui conservera un bureau au siège de Munich.

ÉRIC LE BOUCHER

Pour accompagner la séparation des activités

ICI définit les modalités de l'augmentation de capital de Zeneca

Le chimiste britannique ICI a présenté mercredi 12 mai les conditions de l'augmentation de capital de 1,31 milliard de livres (10,8 milliards de francs) qui accompagnera la séparation en une société indépendante de sa division pharmacie et biotechnologies, Zeneca, le 1er juin. Cette opération est destinée à rembourser les dettes de la nouvelle société envers sa maison mère (*le Monde* du 27 février).

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai, le groupe se divisera en deux. D'un côté, le nouvel ICI composé uniquement de son activité traditionnelle (peintures, explosifs, produits chimiques *industriels), de l'autre Zeneca.* Chaque actionnaire recevra une action ICI et une Zeneca. Les détenteurs de titres de la nouvelle firme pharmaceutique pourront *ensuite souscrire à l'augmentation* de capital avec cinq nouvelles actions au prix unitaire de 600 pence pour 16 actions détenues.

A la City, cette nouvelle a été bien accueillie, provoquant une hausse de 1,7 % des cours du groupe chimique. Sur le marché *« gris »* de Londres (marché officieux), les actions Zeneca se négociaient entre 675 et 680 pence, et celles du nouvel ICI entre 590 et 605 pence.

Avant une éventuelle absorption

General Electric vole au secours de GPA

Le loueur irlandais GPA Group, numéro un mondial de la location d'avions, devrait échapper à la faillite, mais au prix de son indépendance. Dirigé depuis sa création en 1975 par Tony Ryan, qui a compris le désir des compagnies aériennes internationales de pouvoir affréter des avions dont elles ne sont pas propriétaires, le groupe irlandais a pris de plein fouet la crise mondiale du transport aérien.

Un accord de principe avec GE Capital a été conclu à New-York, mercredi 12 mai. General Electric va racheter à GPA Group 45 appareils déjà loués à des compagnies aériennnes pour un montant de 7,4 milliards de francs. En outre, le groupe industriel américain se réserve le droit d'acquérir entre 65 % et 80 % du capital de GPA d'ici 1997.

A. B.-M.

COMMUNICATION

Au cours d'un colloque à la Défense

Magistrats, avocats et journalistes s'interrogent sur les rapports entre la presse et la justice

Environ trois cent cinquante personnes ont assisté, jeudi 13 mai, au CNIT de la Défense, à Puteaux (Hauts-de-Seine), à un colloque sur les rapports entre la presse et la justice organisé par l'ordre des avocats à la cour de Paris. Au cours des débats, magistrats, avocats et journalistes ont notamment évoqué les conflits entre la liberté d'expression et la protection de la personne.

Confondus dans un même opprobre au lendemain de la mort de Pierre Bérégovoy, magistrats, avocats et journalistes avaient décidé de se réunir autour d'une même table afin de s'interroger sur les rapports *«tumultueux»* entre la presse et la justice. L'espace de débat défini lors de ce colloque, prévu de longue date, était fort vaste : il recouvrait à la fois le respect du secret de l'instruction, les problèmes déontologiques, et les limites apposées à la liberté de l'information par les lois et la jurisprudence françaises.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats, Mᵉ Georges Flécheux, se montrait d'emblée perplexe. *«Nous sommes partagés,* expliquait-il. *Nous savons tous ce que la justice peut gagner à la plus grande transparence, mais nous savons aussi que nous avons tout à craindre des instructions publiques qui sont autant de préjugements. Il faut concevoir des frontières entre ce qui peut être dit et ce qui ne doit pas l'être en matière de vie privée comme en matière de vie publique. Ce qui est en cause, c'est l'honorabilité de la personne et la liberté du juge.»*

Si tout le monde s'accordait à reconnaître la nécessité de la protection de la vie privée, qui est d'ailleurs bien assurée par les textes et la jurisprudence, les frontières apparaissaient plus floues dans le traitement quotidien des affaires judiciaires. Magistrats et avocats s'indignaient ainsi des violations répétées du secret de l'instruction tout en reconnaissant que ces violations étaient en général le fait de... magistrats et d'avocats. L'exemple de l'Angleterre était abondamment cité : le *contempt of court*, qui intervient dans le cadre d'une procédure accusatoire très éloignée de la procédure française, interdit à la presse anglaise de divulguer la moindre information sur une affaire judiciaire avant l'audience. *«Depuis le 9 octobre 1789, la justice n'est plus secrète mais publique, ce qui est une garantie essentielle pour qu'elle soit bien rendue,* soulignait Mᵉ Henri Leclerc. *Depuis cette date, et notamment au cours du dix-neuvième siècle, le débat sur les violations du secret de l'instruction n'a jamais cessé. Je crois qu'il faut être clair : dans les faits, ce secret est inapplicable et le* contempt of court *anglais est plus critiquable encore puisqu'il est contraire aux exigences de la Cour européenne des droits de l'homme. Le problème n'est donc pas d'empêcher la diffusion des informations, mais d'exiger qu'elles soient rigoureusement exactes et vérifiées et que les abus soient déterminés par la loi.»*

Les limites du système judiciaire

Depuis plus d'un siècle, le travail des journalistes est en effet encadré par des textes auxquels s'est ajoutée, depuis lors, une abondante jurisprudence. La loi sur la presse de 1881 réprime la diffamation et l'injure, l'article 9 du code civil protège la vie privée et la présomption d'innocence, et la responsabilité du journaliste peut être engagée en cas de faute sur la base de l'article 1382 du code civil. Au fil des ans, la jurisprudence sur la bonne foi, en cas de diffamation, a permis d'affiner peu à peu les devoirs du journaliste : le rédacteur doit poursuivre un but *«légitime»*, se montrer prudent dans l'expression, s'abstenir de toute animosité personnelle, et se fonder sur une enquête sérieuse. *«A mes yeux, ces textes sont satisfaisants,* estimait Mᵉ Jean-Marc Varaut. *Ce* corpus *issu de la jurisprudence recense avec précision les exigences déontologiques qui s'imposent à tous les journalistes. Il s'agit en réalité de véritables préceptes moraux. Il est donc inutile de créer un ordre des journalistes chargé d'élaborer une déontologie puisque le juge y pourvoit déjà.»*

Cet hommage appuyé à l'égard du travail des magistrats ne parvenait toutefois pas à convaincre certains des avocats présents dans la salle. *«Le système judiciaire a ses limites,* soulignait Mᵉ Jean Martin. *Il faut qu'il y ait une victime pour qu'une procédure soit ouverte, et du coup, la justice ne peut s'autosaisir. Pourquoi ne pas lui permettre de le faire en l'autorisant à invoquer l'intérêt social, par exemple. Il y a, en outre, des problèmes relatifs à l'acceptation des preuves. La justice n'est pas forcément un lieu idéal de définition des libertés.»*

Mᵉ Christine Courrégé venait appuyer son propos en dénonçant l'utilisation abusive des procédures de référé et les innovations hasardeuses de la jurisprudence. *«La loi de 1881, qui n'est pas si mauvaise, mérite peut-être d'être complétée,* notait-elle. *Mais plutôt que de le faire à travers la jurisprudence, il vaudrait mieux confier cette tâche au législateur puisqu'il s'agit d'une matière délicate qui touche à la liberté d'expression.»*

Un nouveau texte «difficile à gérer»

Le dernier-né des textes législatifs sur les rapports entre la presse et la justice est très récent : discuté au Parlement lors de la dernière session d'automne, il permet aux justiciables qui estiment que la présomption d'innocence a été violée de demander au juge l'insertion dans la presse d'un communiqué rectificatif (1). *La Voix du Nord*, qui avait affirmé au mois de février qu'une quinzaine d'élus et de fonctionnaires influents de la région étaient *«mis en cause pour un trou de 17 millions de francs»* a ainsi été contrainte de publier à la demande du juge des référés de Lille un communiqué précisant que ces personnes *«ne pouvaient être présentées comme étant coupables des faits mentionnés dans l'article»* et que la *Voix du Nord* avait *«violé la loi en procédant à la publication de l'article»*. Le journal *Nice-Matin*, qui avait accusé au mois de mars un candidat aux élections législatives d'avoir bénéficié de fausses factures, a lui aussi été obligé de publier un communiqué à la demande du juge des référés de Nice. *«Ce nouveau texte sur la présomption d'innocence sera difficile à gérer,* estimait Mᵉ Jean-Yves Dupeux. *Tous les journalistes qui écrivent au sujet de procédures en cours risquent de tomber sous le coup de cet article.»*

Les devoirs des journalistes ne relèvent cependant pas tous de la loi. Les comportements quotidiens et les habitudes de travail mettent souvent en jeu des principes que certains souhaiteraient voir aujourd'hui réunis dans un code de déontologie. Jean-François Kahn, le directeur de *l'Evénement du jeudi*, et Bruno Frappat, le directeur de la rédaction du *Monde*, rejetaient d'emblée cette proposition. *«Je ne sais pas ce qu'est LA presse, pas plus que je ne sais ce qu'est LA magistrature,* soulignait Bruno Frappat. *Il y a en France 27 000 journalistes professionnels et aucun ne travaille dans les mêmes conditions que ses confrères. Qu'y a-t-il de commun entre un chroniqueur boursier qui exerce dans un quotidien économique et une star de la télévision, entre un photographe de* Voici *qui traque les vedettes devant les hôtels, et un éditorialiste de la presse quotidienne? (...) Leur seul point commun, à terme, ce sera peut-être d'avoir la carte de presse... Si, dans chaque rédaction, s'élabore une jurisprudence-maison, une sorte d'identité déontologique, si la rédaction consent à s'expliquer devant ses lecteurs sur ses méthodes de travail et ses principes, voire sur ses dérapages, nous aurons fait un bon pas, dans le respect des lois, en direction de l'élucidation et de l'explicitation de nos principes. La déontologie c'est souvent une question de méthode de travail.»*

Soulignant l'urgence du débat déontologique, tous les participants estimaient qu'il en allait aujourd'hui de la crédibilité même des journalistes. *«La presse ne peut continuer à vivre dans un tel climat de suspicion»* concluait le conseiller d'Etat Jacques Vistel.

ANNE CHEMIN

... ET QUE CHACUN FASSE SON MÉTIER CORRECTEMENT.
ICI LE PALAIS, À VOUS LES STUDIOS !
BESSIN

(1) Les premières décisions de justice fondées sur la loi du 4 janvier 1993 sur la présomption d'innocence ont été publiées par *Légipresse*, nᵒ 100, avril 1993 (38, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris).

Les réactions aux propos de M. Carignon

M. François Bayrou : «L'enseignement à distance va faire des pas considérables»

Les propos tenus par le ministre de la communication lors de son audition publique à l'Assemblée nationale et dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 13 mai) ont suscité diverses réactions.

Réagissant aux souhaits d'Alain Carignon que se créée sur le cinquième réseau (avant 19 heures) *«une chaîne consacrée à l'éducation»*, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a émis des réserves sur le mode de diffusion de cette chaîne : *«Je ne suis pas certain que l'hertzien (...) réponde à l'exigence de diversité»*, a-t-il déclaré. *Est-ce que, étant donné la diversité des publics qui attendent quelque chose de programmes éducatifs, le canal hertzien est le meilleur moyen?»* En revanche, le ministre de l'éducation nationale juge *«indispensable de créer une production audiovisuelle en France. (...) Qu'on trouve quelque chose, fondation ou toute autre formule pour produire des programmes audiovisuels de formation, d'éducation!»* a-t-il ajouté en estimant que *«l'enseignement à distance va faire des pas énormes, considérables.»*

L'Association de défense de la Cinq *«approuve l'attitude ouverte»* de M. Carignon, *«qui envisage la création d'une nouvelle chaîne»* sur le cinquième réseau et, affirme-t-elle, le *«déplacement d'ARTE sur le câble dès que les conditions économiques nécessaires seront réunies»*.

Pour sa part, le porte-parole du Parti républicain, Ladislas Poniatowski, *«se félicite»* que l'audit financier de l'audiovisuel public qu'il avait appelé de ses vœux dans nos colonnes soit à l'ordre du jour, mais s'interroge sur *«les modalités»* et les *«délais de sa mise en œuvre»*. M. Poniatowski se demande si *«les inspecteurs des finances»* qui en seront chargés *«parviendront à une analyse exhaustive et fine avant la fin juin»*, et s'il ne serait pas *«plus judicieux de confier cette mission à un organisme plus indépendant du gouvernement, et en faisant appel à des personnes ayant déjà une expérience confirmée dans le domaine de l'audiovisuel public.»*

L'association des téléspectateurs Les pieds dans le PAF estime, quant à elle, que *«les grandes lignes du plan Carignon sont globalement positives»* mais demande que le ministre *«s'engage fermement pour que soient reconnus par la loi les droits»* des téléspectateurs *«face aux abus des chaînes de télévision»*. Enfin, l'association émet des réserves sur *«la fin de l'interdiction pour un même actionnaire d'une chaîne privée de détenir plus de 25 % du capital»* car *«les positions dominantes dans l'audiovisuel, comme ailleurs, sont nuisibles au pluralisme»*.

□ **CAMEROUN : libération d'un journaliste.** – Pius Njawe, directeur de l'hebdomadaire indépendant camerounais *le Messager*, a été libéré, jeudi 13 mai, après avoir été détenu par la police pendant vingt-quatre heures (*le Monde* du 14 mai). M. Njawe, l'un des journalistes les plus célèbres d'Afrique, avait été interpellé la veille au siège de son journal. Il a indiqué qu'il avait été interrogé sur la publication de documents émanant du gouvernement. Le 12 mai, *le Messager*, qui a été suspendu l'automne dernier par les autorités camerounaises mais continue à paraître épisodiquement, a publié un article sur le financement du terrain de golf que le président Paul-Biya a fait construire près de son village natal. Pius Njawe et son journal ont joué un rôle clé dans le processus de démocratisation au Cameroun. *Le journaliste a d'ailleurs reçu plusieurs prix internationaux et doit recevoir la «Plume d'or», le 28 mai à Berlin.* – *(Reuter, AFP).*

VIE DES ENTREPRISES

Alors que les noms de Michel Pébereau et Daniel Lebègue sont évoqués pour sa succession

René Thomas va quitter la présidence de la BNP

René Thomas, président de la BNP (Banque nationale de Paris) depuis onze ans, devrait quitter ses fonctions dans les prochains jours. *Officiellement, son mandat ne se termine que le 13 janvier 1994, le jour de son soixante-cinquième anniversaire, mais M. Thomas a fait part de sa « lassitude » aux pouvoirs publics.* Il tient également à laisser à son successeur le temps de préparer la privatisation de la banque publique. Le nom de Michel Pébereau, président du CCF (Crédit commercial de France), est fréquemment évoqué pour lui succéder, mais le directeur général de la BNP, Daniel Lebègue, est également en lice.

Le départ de René Thomas, qualifié d'*« imminent »*, devrait clarifier une succession qui ne se sera pas faite sans mal. Au point de finir par être préjudiciable au climat qui règne à l'intérieur de la banque. Les rumeurs de candidatures extérieures et les démentis n'ont ainsi cessé de se multiplier depuis 1991.

A cette époque, M. Thomas, malade, avait dû laisser un temps la réalité de la direction de la BNP à Daniel Lebègue. Après son rétablissement, ses relations avec son directeur général se sont clairement rafraîchies. Le numéro un de la BNP, proche du président de la République, s'est alors mis en quête d'un successeur à l'extérieur de l'établissement. Depuis un an, et à deux ou trois reprises, le départ de M. Thomas a semblé être proche. L'épisode le plus déroutant s'est produit en juin 1992 à l'échéance du mandat de M. Thomas. Il souhaitait, semble-t-il, passer la main à Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor. Lors d'un premier conseil d'administration, le mandat d'administrateur de M. Thomas n'avait pas été renouvelé. Mais une semaine plus tard, lors d'un nouveau conseil d'administration et devant le refus de M. Trichet, René Thomas acceptait, apparemment à contrecœur, de reprendre du service pour dix-huit mois...

René Thomas aurait trouvé en la personne de Michel Pébereau un successeur répondant à ses vœux – il a à son actif la privatisation réussie du CCF. Le président de la *BNP a rencontré, il y a quelques* jours, Edouard Balladur pour plaider en faveur de son candidat. En théorie, la décision reste toutefois entre les mains des pouvoirs *publics, et il n'est pas de tradition* dans les entreprises nationalisées que les présidents désignent leur successeur. Cette nomination – la première de ce type de la nouvelle cohabitation – *aura également* valeur de test politique. Le président de la République devra l'approuver. Mais il ne s'était déjà pas opposé aux nominations proposées par le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988.

Quoi qu'il en soit, le nouveau président de la BNP se trouvera à la tête d'un établissement bien géré. Le tandem Thomas-Lebègue, formé depuis 1987, aura au moins fait preuve d'efficacité dans la gestion de la BNP, qui est aujourd'hui en tête de liste des entreprises privatisables. La banque s'est plutôt bien comportée dans une conjoncture difficile et a réalisé l'an dernier un bénéfice supérieur à 2 milliards de francs. Le départ, un peu *précipité, de M. Thomas s'inscrit* clairement dans la logique d'une future privatisation. Le nouveau président de la BNP, surtout s'il s'agit d'un candidat venant de l'extérieur, disposerait *ainsi* de quelques mois pour se familiariser avec l'établissement. Un problème qui ne se poserait pas dans le cas où le nouveau président de la BNP serait son actuel directeur général. *Daniel* Lebègue, qui ne veut en aucun cas entrer dans une querelle de personnes avec René Thomas ou avec Michel Pébereau, n'a, semble-t-il, pas encore pris de décision sur son attitude dans l'hypothèse où sa candidature ne serait pas retenue.

ÉRIC LESER

Premier rapport sur l'environnement

Rhône-Poulenc réduit ses rejets dans l'eau

Rhône-Poulenc a *publié, mercredi* 12 mai, son premier rapport annuel sur l'environnement. A pareille époque l'an dernier, le groupe chimique s'était engagé à réduire tous ses effluents et déchets dans le monde de 50 % d'ici à 1995 et de 65 % en l'an 2000. Pour atteindre cet objectif, la firme nationalisée a conçu trois indices mesurant les rejets dans l'eau, dans l'air et les déchets provenant des usines implantées dans le monde.

La performance la plus notable en 1992 provient de la qualité de l'eau, puisque l'indice s'est amélioré de 15 %. Cette réduction de la pollution supérieure aux objectifs est due pour moitié au tassement de l'activité, en raison de la crise que traverse l'industrie chimique. L'indice mesurant l'air s'est amélioré de 9 %, alors que celui évaluant les déchets a quasiment stagné. *« Le groupe a consacré 1,8 milliard de francs à l'amélioration de ses installations dans le monde, dont 1,15 milliard en coûts de fonctionnement et 650 millions en investissements »*, a précisé Alain Perroy, directeur qualité-sécurité-environnement.

Rhône-Poulenc n'est pas le seul groupe chimique à publier un tel rapport. Elf-Atochem a fait de même pour la première fois cette année, en avril, lors de la présentation de ses résultats annuels. Comme Rhône-Poulenc, Elf-Atochem a rédigé avec précision ses ambitions pour les années à venir. Son président Jacques Puéchal, également à la tête du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) indiquait alors que, sur les quarante-cinq entreprises adhérant à cette organisation communautaire, vingt-cinq publient cette année un rapport sur l'environnement, et parmi elles quinze y incluent des objectifs précis.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **L'Office national des forêts juste en équilibre.** – En dépit de la mauvaise conjoncture dans le secteur *du bois, l'Office national des forêts* (ONF) a équilibré son compte d'exploitation en 1992. L'ONF, que préside René Souchon, a dégagé un résultat net positif de *3,2 millions de francs (contre 33 en* 1991) pour un chiffre d'affaires de 3,1 milliards. Le produit des ventes de bois a baissé de 11 %. *« L'établissement public a manifesté sa capacité d'adaptation à un contexte économique exceptionnellement dégradé »*, indique l'ONF, mais il manifeste son inquiétude *« devant les difficultés que rencontre la filière bois, qui sont sans exemple depuis la dernière guerre mondiale »*.

□ **La Compagnie générale maritime en perte de 733 millions de francs.** – L'armement public Compagnie générale maritime (CGM) a annoncé, jeudi 13 mai, une perte consolidée de 733 millions de francs en 1992 contre 471 en 1991, avec cependant un chiffre d'affaires en hausse de 7,15 à 7,41 milliards de francs. Le président du groupe, Eric Giuily, a indiqué que les résultats à fin mars étaient en dessous des objectifs du budget, en raison notamment de la poursuite de la détérioration des taux de fret et des coefficients de remplissage des cargos. La cession d'actifs non stratégiques sera poursuivie, notamment dans les domaines immobilier et naval. Selon M. Giuily, *« l'objectif de retour à l'équilibre à la fin 1994 ne peut en aucun cas être remis en cause... et les efforts de rationalisation devront être renforcés dans les prochaines semaines »*.

□ **Air China dégage des bénéfices en *1992*.** – Air China, la plus importante compagnie aérienne de la République populaire de Chine, qui assure les vols internationaux, a *annoncé des bénéfices de* 100 millions de dollars (environ 550 millions de francs) pour 1992. Air China se classerait ainsi au 6e rang des compagnies ayant réa*lisé des bénéfices en 1992. Pour* faire face à l'augmentation de ses activités, Air China va louer trois appareils Iliouchine 86 avec leurs équipages à la Moscow Airlines durant le premier semestre 1993.

CESSION

□ **Gerland cède une nouvelle filiale.** – *Désormais partie intégrante du* groupe Fougerolle, porteur de 65 % du capital (*le Monde* du 6 novembre 1992), l'entreprise lyonnaise Gerland routes poursuit son programme de cessions, visant à ne conserver qu'une activité de travaux publics (3 500 salariés en France et en Espagne). La division de fabrication d'élastomères, *comprenant 5 usines dont 2 en Allemagne* et 509 salariés, vient d'être cédée à Malesherbes Industries, qui rassemble des industriels et trois investisseurs financiers (Paluel-*Marmont, Crédit national, Euro* Synergies Investment). Gerland a déjà cédé ses établissements de revêtements de sols et sa filiale de thermoplastiques Gaillon SA. Son *portefeuille comprend encore une* filiale d'applications plastiques, GAP, implantée à Montélimar avec une vingtaine de salariés. – *(Bureau régional.)*

INVESTISSEMENTS

□ **Ericsson emporte un contrat de 2,5 milliards de francs en Allemagne.** – Le groupe suédois de télécommunications Ericsson a annoncé récemment la signature d'un important contrat avec la société allemande Mannesman Mobilfunk, d'un montant de 3,5 milliards de couronnes (2,5 milliards de francs environ) pour la fourniture d'équipements *et matériels de téléphonie mobile* de type GSM. Le contrat passé avec Mannesman Mobilfunk, opérateur privé de l'un des deux réseaux de téléphonie mobile GSM *(Global System for Mobile Communications)* en exploitation en Allemagne, porte sur la fourniture de terminaux, stations et appareils téléphoniques, livrables en 1993 et 1994.

□ **Serete s'implante en Turquie et en Pologne.** – La société d'ingénierie Serete a signé un accord de coopération avec le groupe d'ingénierie turc HES, qui emploie 60 personnes et a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 15 milliards de livres turques (9,5 millions de francs). En outre, Serete a ouvert un bureau commercial en Pologne, à Varsovie.

□ **Alcatel Standard Electrica : nouveau contrat en Chine.** – Alcatel *Standard Electrica, filiale espagnole* du groupe Alcatel, a remporté un nouveau contrat de commutation en Chine d'un montant de 500 millions de dollars (2,75 milliards de francs). *Alcatel Standard Electrica* avait déjà signé en février un contrat de 300 millions de dollars environ (1,65 milliard de francs) avec les autorités de Chine popu*laire pour la fourniture de lignes* numériques. Au total, quelque 6 millions de lignes devraient être ainsi livrées à la Chine dans les prochaines années. Pour Pierre Suard, *PDG d'Alcatel*, ce nouveau contrat montre que seules les filiales françaises du groupe sont touchées par le *« refroidissement »* des relations commerciales franco-chinoises ; il a ajouté qu'il espérait que celles-ci retrouveraient bientôt leur *« cordialité »*.

BOURSE

□ **PCW (informatique) entrera sur le second marché en été.** – Le groupe PCW (distribution et fabrication de micro-ordinateurs) a l'intention de s'introduire en Bourse sur le second marché de la Bourse de Paris l'été prochain, selon un communiqué publié mercredi 12 mai. Créé en 1988, PCW a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 470 millions de francs et dégagé un résultat net de 7,7 millions. Il s'attend pour 1993 à des ventes de 600 millions de francs. Actuellement, PCW est contrôlé à 75 % par la multinationale Kunnan et à 25 % par son PDG, Gilbert Lenoir, et plusieurs cadres dirigeants.

□ **Mise au point de l'ambassade de Chypre.** – A la suite de la publication de l'article de notre correspondant à Londres Laurent Zecchini, consacré à la fuite de Grande-Bretagne d'Asil Nadir, président du conglomérat international Polly Peck (*le Monde* du 7 mai), l'ambassade de Chypre en France nous a fait parvenir la mise au point suivante : *« Ce que vous appelez secteur turc de Chypre est la partie de Chypre occupée par la Turquie depuis 1974 et qui échappe de ce fait au contrôle du gouvernement légal de Chypre... Le gouvernement de Chypre a depuis de longues années essayé d'endiguer la montée du* « phénomène Asil Nadir », *un homme qui s'est appuyé sur les biens et les propriétés des Grecs de Chypre expulsés dans la partie nord de Chypre à l'invasion turque de 1974... »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 mai ↓ Rechute

La petite progression enregistrée lors des deux derniers jours à la Bourse a fait long feu. Les sombres perspectives économiques selon l'INSEE et la reprise de ventes de valeurs françaises par les investisseurs étrangers ont fait chuter assez nettement la Bourse de Paris. En repli de 0,74 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi une perte de 1,45 % à 1 852,67 points dans des volumes de transactions réduits.

Aux yeux des analystes, le seuil des 1 850 points du CAC 40 constitue toujours un test. S'il était enfoncé, le marché pourrait baisser encore plus nettement. Les prévisions de l'INSEE pour l'économie française au premier semestre (recul de 0,75 % du PIB et taux de chômage de 11,2 % à la fin juin) sont à l'origine du retour brutal de la Bourse de Paris au pessimisme. D'autant que ces prévisions coïncident avec la publication de chiffres d'affaires trimestriels des entreprises, la plupart du temps très décevants.

Les remous monétaires qui ont entraîné la dévaluation jeudi de la peseta et de l'escudo troublent également les investisseurs. Seule nouvelle plutôt encourageante, la poursuite de la détente des taux d'intérêt à court terme avec la nouvelle baisse jeudi d'un quart de point des taux directeurs de la banque de France. Mais, comme le souligne l'INSEE, cette diminution des conditions du crédit n'aura pas d'effet immédiat sur les entreprises. D'autre part, les taux à long terme ne baissent plus et les taux d'intérêt réels c'est-à-dire diminués du taux d'inflation (faible en avril) restent à des niveaux historiquement élevés (environ 6 points).

NEW-YORK, 13 mai ↓ Prises de bénéfices

Après le record enregistré la veille et la publication de chiffres d'inflation supérieurs aux attentes des experts, Wall Street s'est repliée jeudi 13 mai à l'issue d'une séance active, dominée par des prises de bénéfices. *L'indice Dow Jones des valeurs vedettes* s'est inscrit en clôture à 3 447,99 points, en baisse de 34,32 points (– 1 %). Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 290 millions de titres échangés. *Le nombre de valeurs en baisse* a été plus que deux fois supérieur à celui des titres en hausse : 1 403 contre 610.

Une correction technique, attendue après le record enregistré la veille, a *provoqué les pertes de la grande* Bourse new-yorkaise. La baisse a été amplifiée alors que sur le marché obligataire, les craintes d'une reprise de l'inflation ont fait remonter les taux. Le département du travail avait annoncé dans la journée une augmentation de 0,4 % des prix de détail en avril aux Etats-Unis, alors que les experts tablaient sur une hausse allant de 0,2 % à 0,3 %.

Les 8,2 millions de dollars de bons *du Trésor à trente ans, mis sur le* marché dans le cadre de la dernière adjudication trimestrielle, se sont vendus à un taux de 6,97 %. Le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, traités sur le marché secondaire, a poursuivi sa remontée à 6,95 % contre 6,86 % *mercredi soir*.

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Alcoa	66	66
ATT	55 5/8	55 7/8
Boeing	39 3/8	39 1/2
Chase Manhattan Bank	30 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	51 1/8	52
Eastman Kodak	53	52 1/8
Exxon	64 1/8	63 1/2
Ford	55 5/8	54 3/4
General Electric	93 3/8	92 1/4
General Motors	41 3/8	40 1/4
Goodyear	40 1/8	39 1/8
IBM	48	47 3/8
ITT	82 1/8	81 1/8
Mobil Oil	69 3/8	69 1/2
Pfizer	69 1/2	68 3/4
Schlumberger	65	65
Texaco	64 1/2	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	136 3/8	137
Union Carbide	19 1/8	19 1/8
United Tech.	51 1/2	51 3/4
Westinghouse	15 1/2	15 3/4
Xerox Corp.	76 3/8	75 1/8

LONDRES, 13 mai ↓ Coup d'arrêt

La Bourse de Londres a subi jeudi 13 *mai* sa *première baisse* après quatre séances consécutives de hausse sous l'influence de prises de bénéfices après le recul de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en baisse *de 11,5 points (0,4 %) à* 2 849,3 points, réduisant de nouveau à néant ses gains depuis le début de l'année.

Après avoir bénéficié de la hausse des marchés étrangers en début de *séance, les valeurs se sont relâchées* sous l'influence des mauvais chiffres de l'inflation américaine et d'un marché à terme faible. Les échanges ont porté sur *772,7* millions de titres contre 770,9 millions la veille. Les pétrolières, les magasins et la construction mécanique ont été fermes, mais les brasseries, les pharmaceutiques, les alimentaires et les assurances ont baissé.

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Allied Lyons	5,63	5,58
B.P.	3,18	3,24
B.T.R.	5,90	5,85
Cadbury	4,56	4,53
De Beers	10,88	12,12
Glaxo	6,48	6,35
G.U.S.	28,13	28,13
I.C.I.	12,84	12,77
Reuters	12,92	12,79
RTZ	6,10	6,37
Shell	5,91	6,12
Unilever	10,43	10,57

TOKYO, 14 mai ↓ Nouvelle baisse

Au terme d'une séance en dents de scie, la Bourse de Tokyo a enregistré sa quatrième séance consécutive de baisse. L'indice Nikkei a perdu 58,63 points (0,29 %) à 20 474,15. Les échanges ont porté sur quelques 550 millions d'actions, comme la *veille*.

Le nouveau repli du Kabuto-cho a été attribué une nouvelle fois par les analystes à des opérations techniques d'arbitrage liées aux contrats à terme sur indice. Pour autant, les boursiers restent relativement optimistes devant la demande toujours soutenue de valeurs de premier plan. Koichi Oseda, un analyste de Nikko Securities, évoque en particulier la meilleure tenue de Sumitomo Metal Mining et NTT.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 14 mai
Ajinomoto	1 390	1 380
Bridgestone	1 400	1 400
Canon	1 440	1 430
Fuji Bank	2 000	2 040
Honda Motors	1 410	1 410
Matsushita Electric	1 330	1 360
Mitsubishi Heavy	703	708
Sony Corp.	4 780	4 780
Toyota Motors	1 730	1 690

CHANGES

Dollar : 5,42F ↓

Le dollar faiblissait très légèrement vendredi 14 mai à Paris, tandis que le SME retrouvait son calme après la dévaluation de la peseta et de l'escudo *(lire page 18)*. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,42 francs contre 5,4450 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	13 mai	14 mai
Dollar (en DM)	1,6140	1,6075

TOKYO	13 mai	14 mai
Dollar (en yens)	111,68	111,65

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (14 mai)	8 1/16-8 3/16 %
New-York (13 mai)	3 %

BOURSES

	12 mai	13 mai
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	518	515,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 872,67	1 879,93

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	12 mai	13 mai
Industrielles	3 482,31	3 447,99

LONDRES *(indice « Financial Times »)*	12 mai	13 mai
100 valeurs	2 860,80	2 849,30
30 valeurs	2 231,10	2 215,50
Mines d'or	158,10	161,50
Fonds d'Etat	94,92	94,85

FRANCFORT	12 mai	13 mai
Dax	1 629,46	1 639,79

TOKYO	13 mai	14 mai
Nikkei Dow Jones	20 532,18	20 474,15
Indice général	1 611,06	1 605,71

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4220	5,4240	5,4800	5,4850
Yen (100)	4,8693	4,8756	4,9219	4,9312
Ecu	6,5770	6,5800	6,5722	6,5800
Deutschemark	3,3740	3,3745	3,3750	3,3778
Franc suisse	3,7315	3,7343	3,7532	3,7594
Lire italienne (1000)	3,6585	3,6635	3,6288	3,6366
Livre sterling	8,2897	8,2982	8,3207	8,3350
Peseta (100)	4,4279	4,4369	4,3727	4,3978

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 3/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8	8 1/8	7 5/8	7 3/4	7 7/16	7 9/16
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Franc suisse	5	5 1/8	4 7/8	5	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 1/2	10 3/4
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8
Peseta (100)	12	13 1/2	11 3/4	13 1/4	11 3/8	12 1/2
Franc français	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 14 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 13/5

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 14/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 445	....	5 1	5 8
Écu	6 583	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 300	....	328	348
Belgique (100 F)	16 403	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 830	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 647	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 440	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 198	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 328	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 484	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	373	....	359	379
Suède (100 krs)	73 600	....	68	77
Norvège (100 k)	79 570	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 948	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 436	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 495	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 277	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 873	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/5
Or fin (kilo en barre)	64400	64200
Or fin (en lingot)	64350	64450
Napoléon (20f)	369	380
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	370	367
Pièce Latine (20 f)	371	368
Souverain	480	483
Pièce 20 dollars	2400	2500
Pièce 10 dollars	1380	1350
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2375	2395
Pièce 10 florins	370	380

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 13 mai 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 137 041			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,44	117,10	116,60
Précédent	117,42	117,14	116,54

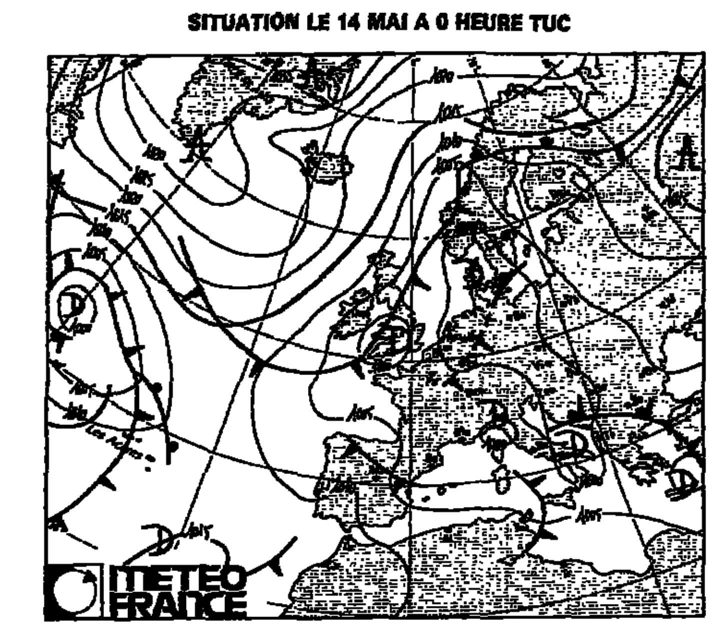
CAC 40 A TERME — Volume : 16 975			
COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 880	1 862,50	1 864
Précédent	1 880	1 863	1 860,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

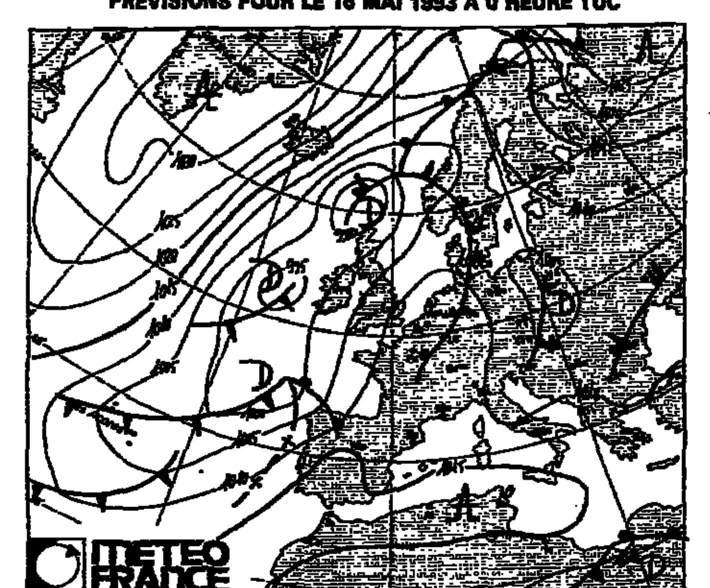
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

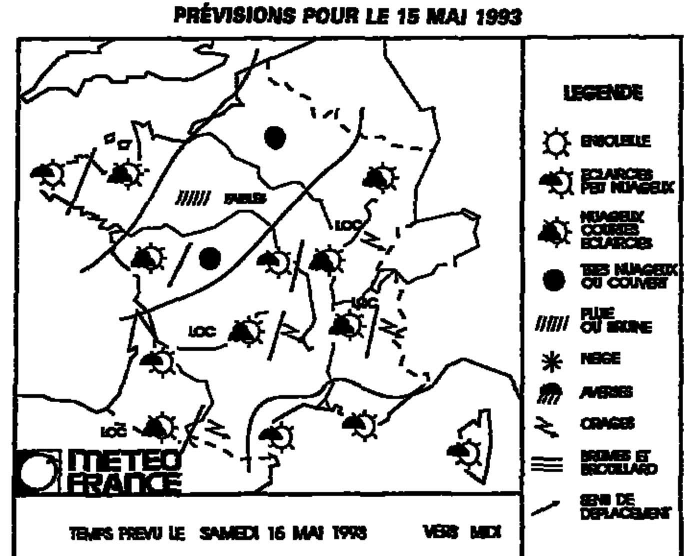
SITUATION LE 14 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI 1993



Samedi : couvert et pluvieux au nord-ouest, soleil à l'est. – Une zone de temps couvert et faiblement pluvieux concernera un grand quart nord-ouest. Ces petites pluies concerneront dès le matin les Pays de Loire, la Normandie, le Nord, débordant jusqu'en Champagne-Ardennes, région parisienne, Centre et Poitou-Charente. Cette zone pluvieuse ne progressera que très peu vers l'est dans la journée.

A l'avant, des Pyrénées à la frontière belge, le temps sera souvent brumeux et gris au lever du jour, mais le soleil reprendra vite le dessus. Dès la mi-journée, de belles éclaircies se développeront sur la majeure partie des régions,

Les températures matinales avoisineront souvent 8 degrés au nord, 12 degrés au sud. Dans l'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 15 degrés en Bretagne, et 18 degrés sur les régions nord-ouest, qui resteront sous un ciel gris. Partout ailleurs, grâce au soleil, il fera plus doux, jusqu'à 21 degrés au nord-est, et 23 degrés dans le Sud-Est.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-5-1993 à 18 heures TUC et le 14-5-1993 à 6 heures TUC — le 14-5-93

FRANCE

AJACCIO	21	11	D
BIARRITZ	21	11	C
BORDEAUX	22	9	B
BOURGES	16	11	C
BREST	16	10	C
CAEN	13	8	D
CHERBOURG	13	9	N
CLERMONT-FER.	13	9	N
DIJON	15	11	C
GRENOBLE	22	12	C
LILLE	12	9	C
LIMOGES	19	8	B
LYON	19	12	C
MARSEILLE	22	11	D
NANCY	16	10	C
NANTES	15	9	N
NICE	19	13	D
PARIS-MONTS.	13	11	C
PAU	20	12	N
PERPIGNAN	20	14	D
POINTE-A-PITRE	30	25	D
RENNES	17	9	C
ST-ETIENNE	17	7	C
STRASBOURG	18	13	C
TOULOUSE	21	12	N
TOURS	16	11	N

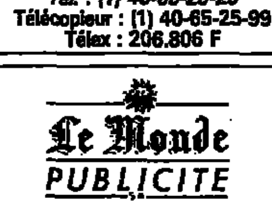
ÉTRANGER

ALGER	23	11	D
AMSTERDAM	13	8	C
ATHÈNES	18	12	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	19	10	D
BELGRADE	25	12	D
BERLIN	28	15	C
BRUXELLES	13	9	C
COPENHAGUE	23	12	N
DAKAR	26	20	D
GENÈVE	19	11	P
ISTANBUL	17	13	P
JÉRUSALEM	19	11	N
LE CAIRE	30	25	N
LISBONNE	18	13	N
LONDRES	16	10	C
LOS ANGELES	22	12	D
LUXEMBOURG	15	9	C
MADRID	19	11	N
MARRAKECH	24	15	N
MEXICO	20	11	N
MILAN	19	8	D
MONTRÉAL	13	4	D
MOSCOU	25	9	C
NAIROBI	24	14	C
NEW-DELHI	41	23	D
NEW-YORK	21	14	C
PALMA	19	8	C
PÉKIN	23	16	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	12	N
HONGKONG	31	26	N
SÉVILLE	22	11	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	17	8	D
SYDNEY	18	12	D
TOKYO	31	13	P
TUNIS	25	13	D
VARSOVIE	26	11	D
VENISE	22	13	D
VIENNE	26	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

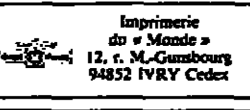
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______
______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 — PP.Paris RP

CARNET DU Monde

Naissances

Alexis CONTAMINE et Aurélie, née Gueroult,
sont heureux de faire part de la naissance de

Brienc,

le 5 mai 1993.

28, rue Saint-Nicolas,
54000 Nancy.

– Saint-Lô (Manche).

Nelly et Christophe OSMOND

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Flora,

le 5 mai 1993.

Chantal, Jean, Clélie, Julien, et Clément PLANTUREUX
sont heureux d'annoncer la naissance de

Joachim,

le 11 mai 1993.

Décès

– La famille Blanchard et Elizabeth Krief,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Rémi BLANCHARD,
peintre de la figuration libre,

survenu le mardi 11 mai 1993, à l'âge de trente-cinq ans.

(Lire page 16.)

– M. Salomon Brami,
son époux,
Ses enfants,
M. et Mme José Brami
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Koskas
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Sarfati
et leurs enfants,
Les familles Assuied, Bellaiche, Brami, Gozlan, Levy, Sitruck, Slama, Tibi,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,

Odette BRAMI,
née Chikly,

survenu le 12 mai 1993.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 14 mai, au cimetière parisien de Pantin.

– Nous apprenons le décès de

Frank DUNCOMBE,
vice-président du conseil général du Calvados,

survenu le mercredi 12 mai 1993, des suites d'une commotion cérébrale. –

[Né le 15 novembre 1924 à Caen (Calvados), Frank Duncombe, médecin ORL, spécialiste en chirurgie de la surdité, chef de service au CHU de Caen jusqu'en 1986, était entré au conseil municipal de Caen en 1965. Premier adjoint au maire, chargé de l'environnement de 1971 à septembre 1989, date à laquelle il s'était démis de son mandat municipal, Frank Duncombe, UDF-PR, siégeait depuis 1973 au conseil général, dont il était vice-président depuis 1985. Il était, par ailleurs, vice-président de la Ligue française pour la protection des oiseaux depuis 1970, administrateur de la Société nationale de protection de la nature depuis 1975, et conservateur de la réserve des Sept-Iles, en Bretagne.]

– Nous apprenons le décès de

Armand OHLEN,
ancien sénateur
de la Nouvelle-Calédonie
et ancien président
du congrès du territoire.

[Né le 22 octobre 1913 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Armand Ohlen, qui avait été syndicaliste, avait milité à l'Union calédonienne, parti pluriethnique créé au début des années 50, devenu aujourd'hui indépendantiste. Il avait été élu conseiller général en 1954, puis le 19 juin 1955 au Sénat où, inscrit au groupe de la Gauche démocratique, il avait siégé jusqu'au 28 avril 1959, date à laquelle il avait été battu par Jacques Lafleur, actuel député RPR. Armand Ohlen avait présidé l'Assemblée territoriale de 1957 à 1960, puis de 1966 à 1970, avant de quitter l'Union calédonienne pour fonder le Mouvement libéral calédonien avec l'actuel maire de Nouméa, Jean Lèques. Il s'était retiré de la vie politique en 1972.]

– Mme Ursula Frantzen,
son épouse,
Abduramane,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Issa Ali TORODO
(Burkina-Faso),

survenu le 3 mai 1993, à Francfort (*Allemagne*).

Les obsèques ont eu lieu le 7 mai, à Hassfurt (Allemagne).

Goldsteinstr. 127,
6000 Frankfurt 71 (Allemagne).

– Sainte-Marie-aux-Mines. Wendelstein-bei- Nürnberg. Schwenningen-am-Neckar. Paris. Boulogne-sur-Seine. München. Surgères. Lyon. Frankfurt-am-Main. Rouen. Saint-Laurent-en-Royans. Tournon. Gerona. Dordrecht. Erlangen. Wasseralfingen. Bad-Urach. Nogent-sur-Oise. Tübingen.

Les familles Drouillon, Schnapper, Seibold, Goussard, Jousset, Favre, Pérot, *Roy*, *Bonne*, *Romein*, Bry, Picard,
parentes et alliées,
de

Mme Ursula DROUILLON-SCHNAPPER,

ont la très grande douleur de faire part de sa mort brutale sur une route d'Alsace, au cœur de l'Europe, Europe à la construction de laquelle, avec son mari, elle participait depuis plus de trente ans.

Les familles remercient tous ceux qui s'associent à leur peine.

Anniversaires

– Le 15 mai 1980,

Liora

nous quittait, renversée sur le chemin de l'école.

Elle avait douze ans.

Ses amis,
Sa famille,
se retrouvent à 15 heures, le 20 mai, au cimetière de Pantin, entrée principale.

Familles CICUREL et WIENER.

– Il est demandé à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée particulière pour

Viviane PROPPER,
agrégée de l'Université,

en ce quinzième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

Jean MARTINELLI,
comédien,
sociétaire de la Comédie-Française,

a quitté ses amis.

Une pensée est demandée par son épouse.

Le dimanche 23 mai 1993, une messe sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-Roch, à 12 heures.

Nadine-Basile Martinelli,
212, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Soutenances de thèses

– Paul Lignières soutiendra sa thèse sur : « Les cautionnements et les garanties donnés par les collectivités locales », le 15 mai 1993, à 10 heures, à la faculté de droit de Montpellier, salle des actes.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

En direct

TOUBON, qui va monter ses premières marches en tant que...

...député-maire de Neuilly, qui cherchait un journaliste de TF 1. Je viens donc à l'instant de pénétrer dans la classe où...

...d'un instant à l'autre en voiture du Gray d'Albion...

...extraordinairement calme. Tenait à faire savoir qu'il ne faisait cela que pour l'argent....

...frais du dîner d'inauguration divisés par cinq...

...un paquet *noir*, dans lequel il y a, enfin, il y aurait...

... ressentez à cet instant, Catherine Deneuve?

...assez déterminé tout de même. D'ailleurs, M. Sarkozy, le député-maire de Neuilly...

...mélange d'émotion et de tension, de plaisir *aussi*...

...patron du RAID, qui a un très bon contact avec...

...sur les dix jours, de belles montées de marches...

...nous retrouverons encore à *la fin de ce journal*...

...peut paraître long, mais l'escalier ne compte que trente-cinq...

...êtes pédo-psychiatre. A votre avis, les enfants ont-ils...

...depuis cinq ans, pas eu un film français à l'ouverture...

...serait entré par la porte des classes primaires. Mais l'information n'est pas encore...

...dès votre arrivée, Catherine Deneuve, *des nouvelles de la* prise d'otages de...

...ici à Neuilly, il semblerait que les choses avancent. Dans quel sens, nous ne le savons pas encore, mais...

...rien de nouveau? Pas de nouveaux enfants libérés?

...dénouement serait vraiment proche. Cependant, on a vu passer des sacs de couchage...

...entre la télévision et le cinéma, tout le contraire d'un divorce...

...pour un flash spécial tout de suite après *Navarro*...

...vraisemblable, sans qu'on en soit totalement certain, que les explosifs n'en sont pas...

...êtes ancien patron de la brigade d'intervention. A votre avis, les nerfs de la maîtresse ne vont-ils pas...

...rendre un hommage tout particulier à...

...maîtresse admirable, vraiment admirable...

...encore une fois, avec des guillemets et des conditionnels, mais...

...qui représente la grâce, qui nous fait rêver...

...mystérieux groupe d'extrême-gauche qui, sans que l'on puisse bien *évidemment* le confirmer, serait une des pistes sur lesquelles...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 14 mai

TF 1



20.50 Magazine : Les Marches de la gloire.
22.45 *Magazine : Ushuaïa.*
22.50 Divertissement : Sexy Dingo.
0.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.50 Série : Ferbac. Le Crime de Ferbac, de Bruno Gantillon
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes.

FRANCE 3

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 *Magazine : Thalassa.* Ancrés dans la houle. *Le travail sur un navire-usine.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Hugues Anglade. Japon : les trésors vivants; Mexique : une vie de charro; Italie : liseuse de rêves.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invitée : Claudia Cardinale.
23.40 *Série :* Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court. Traits d'union.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.30 *Musique : Portée de nuit.*

CANAL PLUS

20.25 Sport : Football. Bordeaux-PSG. Match de la 35e journée du championnat de France de D1, en direct. A 20.30, coup d'envoi du *match.*
22.30 Flash d'informations.
22.32 Le Journal du Festival.
23.00 Cinéma : La Relève. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1990).
0.55 Cinéma : Céline. ■■■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1992).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.15 ▶ Magazine : Macadam. Amo, de Béatrice Soulé.
23.10 Interview : Pour constat, Rudi Dutschke. *Interview, réalisée en 1967, du jeune Rudi Dutschke, porte-parole des étudiants radicaux allemands.*
23.50 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).

M 6

20.45 Téléfilm : Tuez mon frère ! De John Gray.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 Magazine : Emotions.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue. Nouveau jazz brésilien. Invité : Francisco Cruz.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les chômeurs : le peuple de l'abîme. 4. Vers l'homme nouveau?
0.05 Du jour au lendemain. Dans *la bibliothèque de...* Marcelin Pleynet.
0.50 Musique : Code.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (en direct de Lyon) : Rodrigue et Chimène, de Debussy, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de l'Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon : Le Trio du pianiste Mario Stantchev et le Groupe Ayodhya.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 15 mai

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. La Foire aux organes, de Peter Gil.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
15.55 Sport : Football. Finale de la Cup anglaise : Sheffield Wednesday-Arsenal, en direct de Wembley.
17.55 Magazine : Trente millions d'amis.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Téléfilm : On a tué mes enfants. De David Greene.
0.05 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.45 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2



13.25 Magazine : Géopolis. Inde : la marée nationaliste.
14.15 Magazine : Animalia. Galapagos : sur les traces de Darwin.
15.15 *Magazine :* Sport passion. A 15.30, Rugby (quart de finale du championnat de France) : Agen-Brive, en direct de Dax; A 17.15, Basket-ball (finale du championnat de France, 5e match) : Pau-Orthez-CSP Limoges (sous réserve) ou Cyclisme : Tour d'Espagne.
18.05 Série : Matt Houston (si pas de basket-ball).
18.55 INC.
19.00 *Magazine : Frou-frou.* Invité : Jean-Luc Delarue.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 *En attendant l'Eurovision.* Présentation du sélectionné français, Patrick Fiori, et de sa ville natale, Cargèse (Corse).
21.00 Variétés : 38e concours Eurovision *de la chanson.* Emission présentée par Fionnuala Sweeney, en direct de Millstreet (Irlande).
0.05 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous. (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : *La croisière s'amuse.*
15.55 Série : Matlock.
17.40 ▶ Magazine : Montagne. Tassili, chronique d'une exploration.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Crac ! Boum ! Hue !*, de Béatrice Le Métayer.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 Opéra : les Contes d'Hoffmann. De Jacques Offenbach, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano (retransmis en direct de l'Opéra de Lyon simultanément en stéréo sur France-Musique).
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Repères.
0.30 Continentales club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Tchernobyl, dernier avertissement. D'Anthony Page.
15.40 Sport : Judo. Trophée européen féminin, en direct.
16.40 Sport : Basket-ball américain.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes.
20.35 Téléfilm : L'Enfant en héritage. De Josée Dayan.
22.25 Documentaire : Les Allumés... L'Atelier des illusions, de Jesper Lorentz.
22.52 Flash d'informations.
22.54 Le Journal du Festival. Présenté par Isabelle Giordano.
23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 35e journée du championnat de France de D1.
23.30 Cinéma : L'Exorciste, la suite. ■ Film américain de William Peter Blatty (1989).
1.15 Cinéma : Betty. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. *Les régions européennes.* Le Tyrol italien.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités italiennes et françaises de la semaine du 15 mai 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Liban politique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Documentaire : Grands soirs et petits matins. Mai 68 au Quartier latin, de William Klein.
22.30 Téléfilm : La Collection secrète de Salvador Dali. D'Otto Kelmer
23.40 Courts métrages. Premiers regards : Una de Amor, de Carlos Brito. Vis à vis, d'Antonio Cano.
0.00 Musique : Montreux Jazz Festival. *Flamenco de toujours.* El Pele, Lole y Manuel, Manolo Sanlucar, Camaron de la Isla & Tomatito (45 min).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : Amicalement vôtre.
16.40 *Magazine : Culture rock.* La saga de Queen.
17.10 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire. Thierry Le Luron, Sylvie Joly, François Rollin.
20.45 Téléfilm : Bangkok Hilton. De Ken Cameron
0.30 Série : Soko, brigade des stups.
1.25 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. *Viviane Esders, directrice* d'une galerie de photographie.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Trois textes de Jean-Claude Grumberg, en direct et en public : Maman *revient pauvre orphelin; Hiroshima commémoration;* Noue, été 47.
22.35 Musique : Opus. Pierre Barouh.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.45, opéra (en direct de l'Opéra de Lyon et en simultané sur France 3) : Les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano; sol. : Daniel Galvez-Vallejo, Gabriel Bacquier, Valérie Chevalier, Nathalie Dessay, Barbara Hendricks, Hélène Jossoud, José Van Dam, Isabelle Vernet.
23.35 Carrefour de la guitare. Par Robert J. Vidal.
0.30 Cabaret. Par David Jisse.

Dimanche 16 mai

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.20 Série : Perry Mason.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
17.00 Disney Parade.
18.05 Des millions de copains.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Hassan II, roi du Maroc.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Nikita. ■ Film français de Luc Besson (1990).
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.55 Cinéma : Le Repos du guerrier. □ Film français de Roger Vadim (1962).
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI

Nicolas Sarkozy

à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Nicolas Sarkozy, ministre du budget.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.20 Magazine : Stade 2. Invitée : Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports. Football; Rugby; Basket-ball; Cyclisme; Escrime; Gymnastique; Rugby à XIII; Tir à la carabine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Canicule. ■ Film français d'Yves Boisset (1983).
22.30 Cinéma : Bandido Caballero. ■■ Film américain de Richard Fleischer (1956).
0.10 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. En direct de Cannes.

FRANCE 3

12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. CGC; CFDT.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre. Référendum au *Danemark.*
13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Magazine : Sport 3 dimanche. A 14.40, Escrime : Challenge UAP de fleuret masculin, en direct du stade Pierre-de-Coubertin; A 14.45, Rugby (quart de finale du championnat de France) : Perpignan-Toulon, en direct de Nîmes; A 15.35, Tiercé, en direct de Longchamp; A 16.55, Escrime : challenge UAP (suite).
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Philippe Djian *(Sotos)*; Donna Tartt *(le Maître des illusions)*; Les critiques Jean-Baptiste Harang, journaliste à *Libération*, à propos de *l'Aventure*, de Christian Oster; Manuel Carcassonne, Journaliste au *Figaro littéraire*, à propos de *Maggie, fille des rues*, de Stephen Crane.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Spécial Charles Trenet.
20.45 Spectacle : Cirque de Monte-Carlo.
22.05 Magazine : A vos amours. Invitée : Emmanuelle Laborit.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Frankenstein. ■ *Film américain de* James Whale (1931) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Sport : Rugby. Toulouse-Grenoble.
16.00 Court métrage : Mais n'te promène donc pas toute nue. De Léo Joannon, d'après Georges Feydeau.
16.40 ▶ Documentaire : Les Allumés...
17.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. Le Jour et l'heure.
18.00 Cinéma : Confessions d'un barjo. ■ *Film français* de Jérôme Boivin (1992).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : Le Retour de Casanova. ■ Film français d'Edouard Niermans (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du Festival.
22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Actualité.
0.45 Cinéma : Vincennes-Neuilly. ■ Film français de Pierre Dupouey (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

18.10 Court métrage. Premiers Regards. Una de Amor, de Carlos Brito (rediff.).
18.20 Documentaire : Palettes. Nicolas Poussin, d'Alain Jaubert (rediff.).
19.00 Série : Ripping Yarns.
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : *Mon pays est la mer.*
20.41 Court métrage : Surabaya Jonny. L'Homme et le mythe de l'amour, de Miriam Dehne.
20.50 Documentaire : Marines. D'Anne Noury.
21.20 ▶ Cinéma : Bleu marine. ■ Film belge de Jean-Claude Riga (1990).
22.40 Documentaire : Naufrages. D'Ingeborg Jansen.
23.20 Documentaire : Cimetière marin. De Tilmann Kohlhase.

M 6

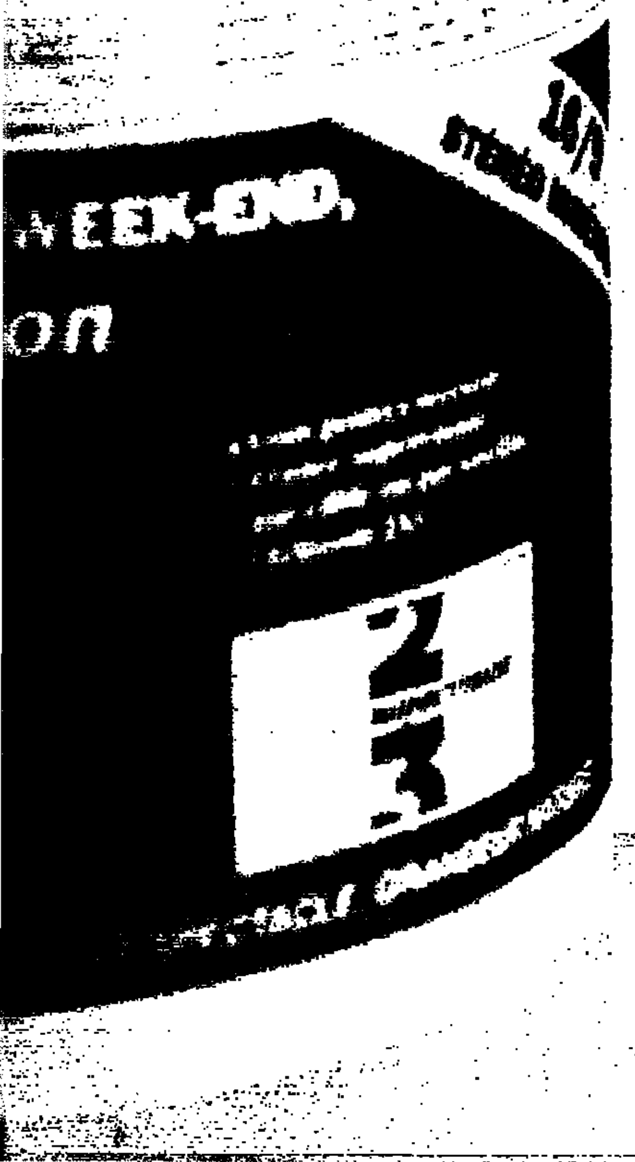
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : O'Hara.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : L'Heure du crime.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Carole Laure.
16.35 Magazine : *Flashback.*
17.05 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.50 Téléfilm : Bébé désir. De Michael Rhodes.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.55 Cinéma : Vanessa. □ Film allemand de Hubert Frank (1976).
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTIQUE

20.30 *Atelier de création radiophonique.*
22.25 Poésie sur parole.
22.35 *Musique* : Le concert (donné au Théâtre de la Ville, le 5 février) : musique traditionnelle. *Petru Guelfucci et le* groupe Voce di Corsica, musique traditionnelle corse.
0.05 Clair de lune.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné les 18 et 19 septembre 1992 lors des Musicades de Lyon) : Quatuor pour piano et cordes no 1 en ut mineur op. 15, de Fauré; Berceuse sur le nom de Fauré, de Ravel; Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur, de Ravel; La Nuit transfigurée op. 4 pour sextuor à cordes, de Schoenberg.
22.33 Autoportrait. Par Philippe Hersant . Jean-Claude Eloy.
23.35 L'Oiseau rare. La Locandiera, de Maurice Thiriet.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. David Hykes.



Alors que six élèves de maternelle et leur institutrice étaient encore retenus vendredi matin

Les autorités ont longuement négocié avec le preneur d'otages de Neuilly-sur-Seine

Les négociations continuaient, vendredi matin 14 mai, avec l'homme armé qui, plus de vingt-quatre heures auparavant, avait pris en otages une classe *maternelle* du groupe scolaire Commandant-Charcot à Neuilly-sur-Seine. Quinze enfants ayant été libérés par petits groupes dans la journée de jeudi, six enfants et leur institutrice étaient toujours retenus par le preneur d'otages, qui portait une cagoule en permanence et dont les policiers n'ont pu percer à jour l'identité. L'homme réclamait une somme de *100 millions* de francs. Le premier ministre avait rejoint, dans la soirée, au ministère de l'intérieur Charles Pasqua, qui, lui, avait annulé le déplacement qu'il devait effectuer, vendredi, en Corse, tandis *que le maire de Neuilly et minis*tre du budget, Nicolas Sarkozy, menait sur place les négociations, en coordination avec les policiers du RAID, l'unité d'élite de la police nationale, et MM. Balladur et Pasqua.

Une journée d'angoisse, une nuit d'attente. Vendredi 14 mai au matin, *Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)* s'est réveillée comme elle s'était endormie, avec des CRS aux carrefours, des tireurs d'élite sur les toits et des dizaines de journalistes sur les trottoirs. Rue de la Ferme, une de ces artères élégantes où résidences et hôtels particuliers s'alignent à l'ombre des marronniers jusqu'au bois de Boulogne, les voitures de police et les ambulances de pompiers continuaient d'aller et venir, prêtes à intervenir. Dans une classe de l'école maternelle Charcot, six enfants âgés *de trois à quatre ans et leur jeune* institutrice, Laurence Dreyfus, étaient toujours retenus en otage par un homme cagoulé dont l'identité n'avait pas encore été révélée. Il était en possession d'une arme de poing et se disait porteur d'une bombe. Ses exigences n'avaient pas varié depuis le début de la prise d'otages, vingt-quatre heures plus tôt : il réclamait 100 millions de francs et la possibilité de s'enfuir avec des otages en guise de *«boucliers»*.

Les policiers et Nicolas Sarkozy, ministre du budget et maire de Neuilly, avaient bien obtenu la libération de quinze enfants tout au long de la journée de jeudi, mais le comportement du forcené incitait à la plus grande prudence. L'homme était calme, déterminé. La veille, dans un document dactylographié de huit *pages remis* à la *police, il aurait* détaillé le scénario d'une action préparée, semble-t-il, avec la plus grande minutie *(lire ci-contre)*.

Il était 9 h 30, jeudi matin, lorsqu'il arriva rue de la Ferme. Les centaines d'enfants du groupe scolaire Charcot sont tous en classe. Les «grands», les élèves de primaire, dans le bâtiment de gauche. Les «petits», les enfants de maternelle, dans celui de droite, au fond d'une allée ombragée. L'intrus, qui paraît une trentaine d'années et parle sans accent, se dirige vers l'école maternelle. Il pénètre dans une classe de première année, au rez-de-chaussée, et prend en otages vingt et un enfants de trois à quatre ans ainsi que leur institutrice. Dans les autres classes, l'alerte est déjà donnée. Les enfants de maternelle sont rassemblés dans la cour de récréation de l'école primaire. Des policiers du commissariat de Neuilly arrivent sur place, bientôt *suivis* par des hommes de la brigade de recherche et d'intervention (BRI, «antigang») et par ceux du RAID (recherche assistance intervention dissuasion), l'unité d'élite de la police nationale.

« Une cagoule comme Batman »

Les négociations s'engagent, menées, du côté de la police, par Louis Bayon, le responsable du RAID et Aimé Touitou, le directeur départemental des polices urbaines, et Claude Cancès le patron de la police judiciaire parisienne. La présence, dans cet établissement, de *nombreux enfants d'hommes d'af*faires, de diplomates ou de hauts fonctionnaires résidents dans le quartier laisse craindre une action politique. Il n'en est rien. Le forcené réclame de l'argent, cent millions de francs et une carte d'identité. Il place des feuilles de papier sur les fenêtres de la pièce pour se protéger des tireurs d'élite du RAID, tout de noir vêtus, qui ont pris discrètement position sur les toits environnants.

A l'extérieur, aux abords du groupe scolaire, les parents, prévenus par des voisins ou alertés par la radio, viennent chercher leurs enfants. Chaque scène de retrouvailles, chaque regard angoissé, est filmé et photographié par des dizaines de journalistes, français et étrangers. Dans l'affolement, le cinéaste Henri Verneuil, qui demeure dans le quartier, parvient tout de même à embrasser sa petite fille et à confier : *«On donnerait tout ce qu'on a pour cette seconde où l'on voit son visage derrière la grille»*. Les rumeurs les plus folles circulent déjà. Emmené au pas de course par un papa soulagé, un gamin assure qu'il y a *«au moins cinq morts et un blessé»*, un autre raconte que *«le mec a une cagoule comme Batman»*, qu'il a *«trois flingues et se prend pour un cow-boy»*.

A 11 h 30, le préfet des Hauts-de-Seine, Charles-Noël Hardy, dévoile les exigences du preneur d'otages, *précise que les enfants sont en bonne* santé : *«Ils ne réalisent pas ce qui se passe. L'institutrice leur dit qu'il s'agit d'un jeu. Elle fait preuve d'un grand courage. Il réclame cent millions de francs. Nous lui avons proposé cinq mille francs en liquide. Les négociations se poursuivent»*.

Dès 13 h 30, cinq enfants sont *libérés, puis trois autres* quelques minutes plus tard. A l'évidence, les policiers, rejoints par Nicolas Sarkozy, qui prendra une part active aux négociations, privilégient une stratégie classique en pareil cas : le dialogue, le «troc» et «l'usure». Il n'est pas question de tenter une intervention mais plutôt de négocier la libération des otages, un par un s'il le faut, en faisant croire à leur geôlier qu'on va céder à ses exigences. Pierre Narboni, le père d'un garçonnet libéré en début d'après-midi, participe, *lui aussi, aux tractations*. Son épouse sort à deux reprises de l'école pour dire que *«tout va pour le mieux»* et que *«les petits font la sieste»*. En fait, la nourriture qui leur a été portée à l'heure du repas a été droguée pour les endormir.

D'autres libérations interviennent dans le courant de l'après-midi. Le *forcené a repoussé son premier ulti*matum fixé à 16 h. Il cède du terrain mais reste, malgré tout, très ferme sur ses exigences. Il demande également à rencontrer un journaliste de TF1. A 19 heures, Nicolas Sarkozy, accompagné du responsable du RAID, vient donc chercher Jean-Pierre About, l'un des journalistes de la chaîne chargé de «couvrir» cet événement. Celui-ci, entré dans l'établissement sans caméra, ressortira quelques minutes plus tard pour intervenir en direct lors du journal de vingt heures : *«Cet homme m'a semblé calme. Sa seule revendication est financière. Il veut cent millions de francs en lingots d'or et en billets usagés. Il tient dans sa main une sorte de bobine. Il prétend qu'il s'agit d'un détonateur relié à un sac d'explosif fixé à sa ceinture. Il reste encore neuf enfants qui jouent dans un coin de la pièce avec la maîtresse. Contrairement à ce que l'on pu dire dans un premier temps, il ne s'agit sans doute pas d'un Africain.»*

De sources proches des négociateurs, on indique alors que le *«dénouement est imminent»*. Le préfet des Hauts-de-Seine est d'ailleurs venu à deux reprises devant la presse affirmer que la situation évoluait de manière *«satisfaisante»*. Il s'est présenté une première *fois seul*, vers 19 h 30, puis une seconde fois, à 19 h 55, entouré des parents, des pères blêmes et des mères aux yeux rougis, visiblement apeurés par la mitraille des caméras et des objectifs.

Vers 23 heures, un enfant est libéré, puis une fillette, à 1 h 15, tandis que six de ses camarades, les *six derniers, dorment toujours dans* un coin de la salle de classe. L'institutrice, Laurence *Dreyfus*, est toujours là, elle aussi. Les parents louent son «courage». Vers minuit, Nicolas *Sarkozy s'est* rendu au ministère de l'intérieur où il s'est longuement entretenu avec Charles Pasqua et Edouard Balladur. Tout au long de cette nuit d'attente, aucune information ne va filtrer sur l'état des négociations, suspendues vers 4 heures à la demande du forcené. Une rumeur va tout de même circuler au petit *matin avant d'être confirmée* : la veille, le forcené a remis aux policiers un texte résumant ses exigences. Ce texte est signé «HB», les initiales qui figuraient justement sur un autre tract retrouvé dans un parking de Neuilly dans la nuit du 7 au 8 mai (*le Monde* du 11 mai), à la suite d'un attentat à l'explosif qui avait causé quelques dégâts matériels sans que l'auteur – ou les auteurs – puisse être arrêté. Le forcené du groupe scolaire Charcot serait-il donc le «HB» du parking ? Vendredi matin, cette hypothèse incitait les policiers à la plus grande prudence.

PHILIPPE BROUSSARD

Les notes du preneur d'otages

Dans divers documents remis aux policiers et aux négociateurs par le preneur d'otages au long de la journée de jeudi, l'homme a précisé ses exigences en affirmant qu'il préfère *«mourir plutôt que d'être pris vivant»*. Son *action avait été très longuement* préparée, comme l'indique le scénario proposé par l'homme dans des documents à la présentation soignée qu'il avait préalablement rédigés, vraisemblablement au moyen d'un ordinateur.

Les passages consacrés au versement de la rançon de 100 millions de francs indiquent ainsi que le payeur devrait être *«la Banque de France»* et que la somme *devra être versée par* coupures de billets de 20, 100, 200 ou 500 francs, dont le nombre est précisément fixé. Aucune demande de nature politique ne vient compléter cette exigence de rançon. Le preneur d'otages a dessiné un plan de fuite précisant où et comment un véhicule viendra le chercher, les enfants lui servant alors *«de bouclier»*.

Ces *documents* adressés au ministère de l'intérieur sont signés des initiales *«HB»*, comme le tract revendiquant l'attentat commis dans un par*king de Neuilly dans la nuit du 7* au 8 mai (*le Monde* du 11 mai). Le tract diffusé lors de cet attentat comportait des motivations politiques et exigeait la démission du ministre de l'intérieur et du président de la République, tout en évoquant la menace d'un futur attentat. A la suite de l'explosion du parking, la police avait mené une rafle dans les milieux d'extrême gauche. Sans résultat probant : un seul des vingt-trois interpellés, Franck Menenger, avait été mis en examen et écroué..

M. Chevènement invité du « Grand Jury RTL – *le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, fondateur et président du Mouvement des citoyens, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand *Jury RTL-le Monde* » dimanche 16 mai de 18 h 30 à 19 h 30. Le maire de Belfort, qui avait démissionné de son poste de ministre de la défense pendant la guerre du Golfe, répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Béatrice Hadjaje de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1993 a été tiré à 514 791 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Heures locales : des déménagements contestés

Deux chercheurs du CNRS ont mené une étude sur le transfert en province de services de l'administration. Un bilan mitigé de la politique de délocalisation. Lire également un reportage sur Calais ; cette cité du nord de la France tire peu de bénéfices du trafic passagers vers la Grande-Bretagne.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La Société Générale vous informe

PERCEVOIR DES REVENUS RÉGULIERS

CADENCE 1, 2, 3

TROIS SICAV OBLIGATAIRES À REVENUS TRIMESTRIELS

Composées principalement d'obligations françaises, Cadence 1, 2, 3 ont pour objectifs :
- *la préservation du capital investi à moyen et long terme,*
- *l'obtention d'un revenu régulier proche de celui du marché obligataire.*

La durée de placement conseillée est de deux ans ou plus.

Au 31 mars 1993	CADENCE 1	CADENCE 2	CADENCE 3
Performance sur 1 an*	*+ 13,14 %*	*+ 12,68 %*	*+ 12,78 %*
Valeur liquidative	*1077,95 F*	*1062,65 F*	*1055,98 F*
Mois de distribution	*janvier, avril, juillet, octobre*	*février, mai, août, nov.*	*mars, juin, sept., déc.*

* *coupons bruts réinvestis, hors frais d'entrée*

Si vous souhaitez percevoir des revenus tous les mois, nous vous proposons de répartir vos souscriptions dans Cadence 1, Cadence 2 et Cadence 3.

Deuxième trimestre 1993

Cadence 1 a versé, le 9 avril 1993, un coupon de 20 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,62 F. Cadence 2 et Cadence 3 détacheront également un coupon trimestriel net de 20 F, respectivement les 11 mai et 10 juin prochain.

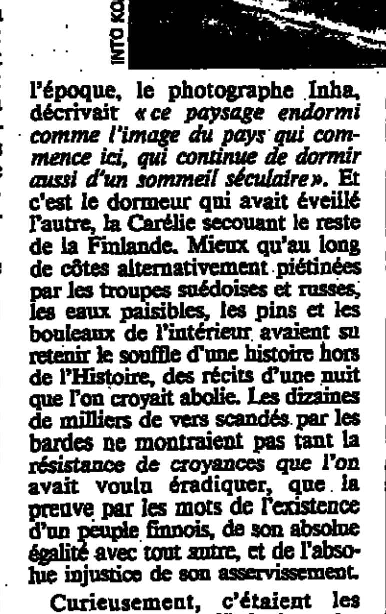


CONJUGUONS NOS TALENTS.

هكذا من الأصل

Le Monde

Carélie, conscience de la Finlande



INTO KONRAD INHA/FINNISH LITTERATURE SOCIETY

Une des images prises par le photographe Inha en 1894, au cours d'une mission en Carélie russe.

Enjeu territorial entre l'URSS et la Finlande durant la deuxième guerre mondiale, la Carélie est aussi pour les Finlandais une région où ils ont cherché et trouvé les racines de leur identité nationale. Comme en témoigneront les manifestations littéraires et artistiques organisées à Paris du 14 mai à la fin de juin.

TROIS CENT QUARANTE-SEPT mètres, c'est assez pour offrir un sommet à l'est de la Finlande. Une pierre ronde et lisse qu'ont abandonné les lichens, d'où le regard trace loin, entre des îles de tous tonnages immobilisées jusqu'à la mi-mai, des arabesques sur la surface gelée. Adapté au goût contemporain sous l'appellation de parc naturel, le lac Pielisjarvi au pied du mont Koli apparaît comme le palimpseste où se sont inscrits les chants millénaires déposés sur les milliers de lacs de Carélie qui s'échelonnent de part et d'autre de l'actuelle frontière finno-russe.

Les premiers touristes qui visitèrent la contrée au tournant du siècle dernier n'y venaient pas comme nos contemporains en quête de glisse, mais plutôt d'approfondissement. Ils étaient musiciens comme Sibelius, peintres comme Gallen-Kallela (1), architectes comme Saarinen, poètes comme Leino, et ils avaient souvent quitté l'Europe des cités pour l'obscure Carélie à la recherche de ce qui leur permettrait d'enraciner leur pensée et leur art dans la conception qu'ils venaient se faire de l'idée nationale. Ils la découvraient en la réinventant, précédant et stimulant les politiques qui n'auraient plus qu'à transcrire afin que la Finlande parvienne largement plus qu'adulte à l'indépendance en 1917.

L'un des témoins essentiels de l'époque, le photographe Inha, décrivait *« ce paysage endormi comme l'image du pays qui commence ici, qui continue de dormir aussi d'un sommeil séculaire »*. Et c'est le dormeur qui avait éveillé l'autre, la Carélie secouant le reste de la Finlande. Mieux qu'au long de côtes alternativement piétinées par les troupes suédoises et russes, les eaux paisibles, les pins et les bouleaux de l'intérieur avaient su retenir le souffle d'une histoire hors de l'Histoire, des récits d'une nuit que l'on croyait abolie. Les dizaines de milliers de vers scandés par les bardes ne montraient pas tant la *résistance de croyances* que l'on avait voulu éradiquer, que la preuve par les mots de l'existence d'un peuple finnois, de son absolue égalité avec tout autre, et de l'absolue injustice de son asservissement.

Curieusement, c'étaient les hommes les plus raffinés, issus des régions mentales *a priori* les plus éloignées, qui avaient su entendre ces voix. Dans une effusion sans fin, ils s'enfonçaient dans les forêts à la rencontre des naturels. Et ils y *reconnaissaient* leurs pères et leurs mères véritables, venus leur rendre une identité refoulée par six siècles d'ordre suédois, avant que le bienveillant oncle russe, trop heureux d'embarrasser son adversaire de toujours, ne leur accorde en 1809 l'autonomie, et ne les laisse faire lentement retour à leur langue. La constance des bardes les soulageait de l'énigme de leur naissance, des souffrances de l'adolescence, des hésitations devant l'avenir. Pour plus de sécurité, ils allaient « carélianiser » le pays entier : versifier carélien, peindre carélien, bâtir carélien.

***« Cinq cents vieillards**, de simples paysans, avaient transformé la personnalité d'une nation »*, aime à répéter l'historien Heikki Kirkinen, ancien recteur de l'université de Joensuu. Encore avait-il fallu un éclaireur pour ouvrir le passage entre ces deux mondes qui se pensaient un, entre ces existences qui avaient divergé avant de croire voir leurs contours s'ajuster dans le même miroir. Un médecin, Elias Lönnrot, en assumera le rôle. Au cours de cinq voyages dans l'intérieur du pays, de 1828 à 1834, il note vingt-cinq mille vers – incantations et poèmes narratifs – dont la moitié dans les régions plus reculées encore de Carélie russe, où il recueille en deux jours quatre mille vers de la bouche d'un seul barde. Il tenait la matière d'un premier *Kalevala* de seize mille vers qui devait paraître en 1835, aussi discrètement que son influence sera profonde.

Six autres voyages l'amènent à rédiger une version nouvelle de vingt-trois mille vers en cinquante chants de cette *« épopée des Finnois »*, dont il se voyait un peu hardiment le Homère. Parue en 1849, plus libre de composition, plus personnelle assurément, comme investie du droit de bardes demeurés aux marges du chamanisme de négocier avec les esprits comme avec les partitions (*« Magiciens nous sommes faits, chanteurs nous sommes nommés »*), la geste déployait d'emblée sa finnophilie militante : *« Le désir têtu me démange / l'envie me trotte la cervelle / d'aller entonner la chanson, / bouche parée pour le chant mage / égrenant le dit de ma gent, / la rune enchantée de ma race. »*

Les recherches de Lönnrot étaient loin d'épuiser la source enchantée. Elles lui avaient offert un cours, majeur, que d'autres allaient remonter jusqu'à ses affluents les plus retirés entre Arkhangelsk et le golfe de Finlande. Ce n'était plus l'œuvre d'un homme, mais la mission d'un peuple. Les poètes passaient la main aux *linguistes*, les esthètes aux ethnologues. Quelques petits-enfants et arrières-petits-enfants des bardes se communiqueraient les mots, les rythmes et les techniques un siècle encore, le dernier d'entre eux disparaissant en 1951 et les dernières pleureuses à la fin des années 80. Assez pour que l'oral ait pu être conservé autrement que par écrit, assez pour que le recensement ne paraisse s'achever qu'aujourd'hui où l'on publie le trente-cinquième tome de poésies populaires des Finnois.

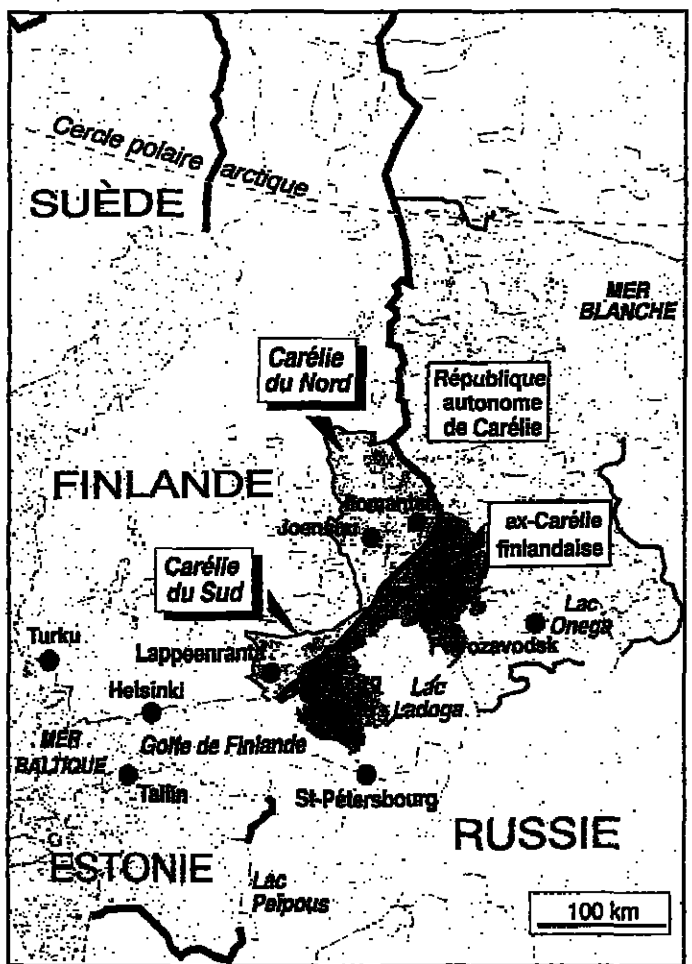
Le plus étrange était que de toutes les tribus finno-ougriennes de la Baltique (Estoniens, Ingriens [région de Saint-Pétersbourg], Finnois « propres » [Turku], gens de Hame [Hameenlinna]...), les Caréliens aient pu développer cette mémoire non pas unique (2) mais essentielle. Disputé dès la fin de l'ère viking par les Suédois et Novgorod, dont la chronique mentionne l'existence des Caréliens dès 1143, leur territoire ne cessera d'être la zone d'affrontement de deux mondes. La Suède y mène alors croisade jusqu'à Viborg où elle établit son ultime forteresse – dont on fêtera cette année le sept centième anniversaire – et c'est Rome en armes qui contient Byzance. Coupée entre des maîtres catholiques et orthodoxes, entre le romain et le cyrillique, la Carélie pourrait n'être que l'appellation nordique de cette faille qui parcourt l'Europe à l'est, rouverte aujourd'hui dans la malheureuse Bosnie.

Ainsi, à la suite du premier partage officiel entre Stockholm et Novgorod en 1323, y aura-t-il au moins deux Carélies. Une russe et une suédoise. La première, orthodoxe, de tradition orale, assez insouciante. La seconde, bientôt dévouée au Livre, conduite d'une main de fer au luthérianisme lorsqu'il plairait aux Vasa (3) de s'y convertir. Entre elles et avec elles, se maintenait une troisième Carélie – carélienne, – dont les incantations paraissaient à l'évêque Mikael Agricola, qui traduisit la Bible en finnois au milieu du seizième siècle, une pure émanation du diable.

Celle-là sera abandonnée aux forêts et aux lacs les plus lointains, aux personnages du *Kalevala*, comme Vainamöinen, chanteur sans égal et inventeur de la cithare traditionnelle, le kantélé, homme par les sentiments et dieu par les connaissances.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 31

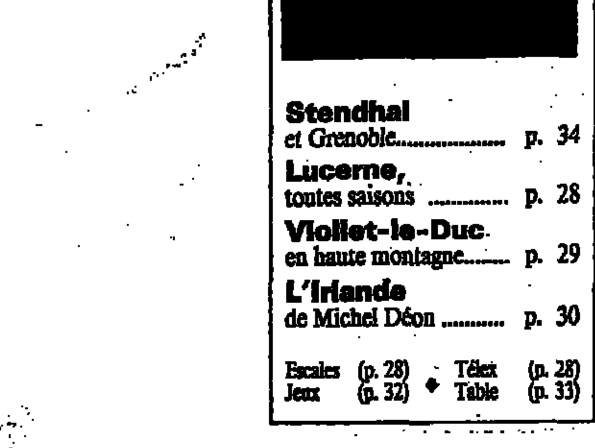


(1) *Le Monde* du 2 octobre 1992.

(2) 450 000 vers, environ un tiers de la poésie populaire finnoise, proviennent d'Ingrie.

(3) Gustave Ier Vasa fut roi de Suède de 1523 à 1560.

AU SOMMAIRE



Un lac bien élevé

LUCERNE

C'EST ici, autour de ce lac au nom impossible, Vierwaldstättersee (autrement dit, «lac des Quatre-Cantons»), que naquit, en 1291, Helvetia, la plus vieille démocratie du monde. En regard de Zurich, c'est déjà le sud. *«A Zurich*, dit-on, *on déjeune sur le pouce ; à Lucerne, on s'attable pour deux bonnes heures !»* La vie y est facile, douce, proche de la nature. Les banlieues s'appellent forêts, lacs et montagnes. En réalité, Lucerne semble être née pour la villégiature. Ce n'est pas une ville de travail, mais de vacances. Le vacancier, justement, s'installe dans l'un des somptueux hôtels qui bordent le quai National et, de son balcon fleuri, regarde les Alpes aux sommets enneigés. *«Assez proches pour impressionner, assez éloignés pour ne pas oppresser»*, dit-on à leur sujet. *«Un des plus beaux décors alpins de Suisse»*, selon Schopenhauer.

Tout est paisible. Il semble que rien ne puisse détruire cette harmonie. Même les oiseaux paraissent chanter avec mesure. Le drapeau frappé de l'énorme croix blanche flotte au-dessus des toits d'un palace début du siècle qui regarde passer les bateaux à vapeur en croisière sur le lac. Tout semble s'organiser autour de ce qu'une Lucernoise nommait *«une élégance légère»*. Un monde féminin, tout de douceur et de charme. Au printemps, pommiers et magnolias sont en fleurs. En été, les alpages se couvrent de gentiane et d'edelweiss.

Le pont du Lac, qui enjambe la Reuss, coupe Lucerne en deux : d'un côté la ville moderne, de l'autre la ville médiévale avec murailles et tours de guet. Déjeuner au bord de l'eau, sur une terrasse ensoleillée. Devant l'église des jésuites, façade baroque, des pigeons trottinent sur les marches qui tombent dans le fleuve. Les cygnes passent et repassent en se mordillant les ailes. Les canards à col vert amerrissent sur l'eau en freinant de toutes leurs pattes.

En aval, le magnifique pont des Moulins (1568), tout en bois, mène au Muséum d'histoire naturelle. Il porte un autre nom : «pont de la Danse-Macabre», en raison des peintures de Gaspard Meglinger qui ornent sa charpente (début XVe) et à l'égard desquelles les pigeons locaux manquent singulièrement de respect. Illustration médiévale du fameux *«le pire est toujours certain»*, elles représentent le thème de la mort à travers toutes les scènes de la vie : aux champs, en famille, à la chasse, dans les rues et... au bal.

Pour une danse je t'invite.

Ma belle Enfant, la mort va vite.

Et ne laisse de ta beauté

Que les lys de virginité !»

La vieille ville commence à l'endroit où la Reuss quitte le lac. Sur les quais s'agglutine la jeunesse de Lucerne. Tous les samedis, dans les rues piétonnières, s'installe un marché où, sur de grandes tables d'hôte, on peut déguster une saucisse grillée arrosée d'un bock de bière. Des fresques colorées ornent les façades des maisons. L'une d'elles rappelle que Goethe séjourna un temps dans la ville. Plus haut, depuis les créneaux du château Gütsch transformé en hôtel, on aperçoit les deux tours effilées de la collégiale Renaissance, dont les cloches sonnent à tous vents.

A l'est de Lucerne se dresse le manoir de Tribschen, une maison carrée d'allure austère, surplombant le lac, où Richard Wagner (*«Personne ne me fera plus sortir d'ici»*, avait déclaré, un peu vite, le compositeur en s'y installant) composa *les Maîtres chanteurs, le Crépuscule des dieux* et *Siegfried*. *«Nul*, disait Nietzsche, *ne l'égale dans les nuances de l'automne tardif, dans le bonheur indiciblement émouvant des derniers, des ultimes, des plus brefs plaisirs.»* Vers St-Niklausen et Kastanienbaum, de belles villas fin du siècle dernier se dressent sur des monts entourés de forêts. Au bord du lac, on prend le premier navire qui passe. Les bateaux à vapeur datent de 1837. Coup de trompe. Sur le pont, elle porte un chapeau cloche en tweed parce que le soleil est implacable. On aperçoit les téléphériques qui grimpent joyeusement vers les sapinières et les sommets. Les jours de brume, le paysage prend des airs de publicité en noir et blanc. Les jours de grand soleil, le vert et le bleu paraissent fluo, tellement ils sont éclatants.


R. BOUQUET/DIAF

Le quai du Rathaus et le pont de la Chapelle, à Lucerne

On laisse derrière soi les tours carrées et rondes de Lucerne pour s'avancer dans les bras du lac, pareils à des fjords. Le bateau passe en revue des villages chapeautés de sapins. Arrivé sur l'autre rive, on descend à Vitznau, localité blottie dans une baie et qui, en été, jouit d'un microclimat quasi tropical. De là, on prend le train à crémaillère le plus vieux du monde (il a été inauguré en 1871) pour escalader le mont Rigi (1 798 m). *«Les petits trains de montagne à crémaillère, qui grimpent jusqu'aux prairies alpines, tantôt à l'ombre tantôt au soleil, en longeant le rocher ou la forêt de conifères, sont supportables en tant que moyen de transport et délicieux si l'on considère leur destination puisqu'ils conduisent au point de départ d'une marche en montagne de toute une journée.»* Opinion d'un connaisseur, Nabokov, qui vécut en Suisse une quinzaine d'années. Et il est vrai que les amateurs de randonnée ont, ici, de quoi être comblés. Inaugurée en mai 91, la «Voie suisse» emprunte un sentier pédestre de plus de 35 kilomètres, du Grütli à Brunnen, le long du bras sud du lac des Quatre-Cantons. Il y a cinquante ans encore, le cor des Alpes retentissait dans ces montagnes. Aujourd'hui, le randonneur averti reconnaît le «büchel», sorte de cor recourbé, pas plus long qu'une trompette, et toujours utilisé par les pâtres des alpages. Un décor sonore où se mêlent également les clochettes des vaches et le roucoulement des ruisseaux, tandis que tourbillonnent papillons jaunes et noirs.

Toujours plus haut, le mont Pilate, du nom du procurateur romain dont, selon une légende du Moyen Age, *le corps aurait été* jeté dans un petit lac local. Un lac que les autorités feront assécher, au XVIe siècle, afin de mettre fin aux terreurs populaires entourant ce lieu maléfique. Bien réel, en revanche, un autre train à crémaillère, le plus raide du monde cette fois, et source de légères frayeurs quand la petite machine rouge se lance à l'assaut d'une pente à 48 % ! Qui veut s'y *tenir debout doit s'y tenir incliné.* Du sommet, à 2 129 m, le panorama embrasse les lacs, au nord, et, au sud, la chaîne des Alpes. Wagner avait apprécié, qui s'était exclamé : *«Je n'ai jamais vu de site plus beau.»* Opinion corroborée par Victor Hugo, qui séjourna lui aussi à Lucerne et qualifia le lac des Quatre-Cantons de *«merveille de la Suisse»*.

En longeant le lac par le sud, on atteint Stans et son funiculaire datant de 1893. Avant cette date, l'ascension du Stanserhorn se faisait à dos de mulet ou en chaise de poste. A l'extrémité du lac, à Altdorf, se dresse l'imposante statue d'un héros national nommé Guillaume Tell. Représentant de l'empereur d'Autriche, le bailli du canton avait un jour ordonné au brillant archer de viser une pomme placée sur la tête de son fils. La flèche, chacun s'en souvient, transperça bien le fruit. Mais on oublie souvent qu'une autre flèche était destinée au bailli et qu'en tuant ce dernier, Guillaume Tell délivra la contrée du joug autrichien. En ce temps-là – c'était au début du XIVe siècle –, Lucerne était à la fois ville autrichienne et cité suisse. Et ce n'est qu'en 1386, à l'issue d'un sanglant affrontement, qu'elle se libérera définitivement de l'emprise des Habsbourg. Datent de cette époque les tours de la Musegg, l'ancienne enceinte de la ville. Du sommet de l'une d'elles, accessible par un interminable escalier en colimaçon, on surplombe les toits aux tuiles brunes. Au pied des Alpes, le lac semble tout petit.

Autres visions, celles offertes par les reproductions de cartes postales anciennes, en vente aux quatre coins de la ville. Ici le visage bronzé d'une dame figurant le soleil au-dessus d'un glacier (1938) et une fillette en jupette rouge se hissant sur la pointe des pieds pour contempler le lever du soleil derrière les montagnes (1928). Là, un fringant bateau à vapeur se reflétant sur les eaux bleu-vert du lac (1896) et un petit wagon poussé par une locomotive noire sur fond de skieurs en knickers de velours (1913). En résumé, le charme suranné des quatre cantons de la Suisse centrale.

De notre envoyé spécial
Franc Nichele

Guide

● **Y aller.** Lucerne gagne à être connue. Si la proximité de Zurich lui fait peut-être de l'ombre, elle reste l'une des plus agréables étapes possibles entre l'Allemagne et l'Italie ou, d'ouest en est, entre le lac de Genève et l'Autriche. En voiture, l'autoroute de l'Est mène de Paris à Strasbourg, puis d'autres autoroutes conduisent jusqu'à Bâle (ne pas oublier la vignette autoroutière payante et obligatoire) et Lucerne. Un trajet de quelque 700 km. En train, *le Paris/Lucerne via Bâle* coûte 700 F A/R en 2e classe, 1 080 F en 1re. En avion, compter une heure et quart pour relier Paris à Zurich, à 65 km de Lucerne. La gare se trouve *dans l'aéroport même*, avec desserte horaire. Air France (tél. : 42-99-20-12) et Swissair (tél. : 45-81-11-01) proposent chacun quatre vols quotidiens à 1 425 F A/R, 1 155 F A/R pour le vol week-end (nuit du samedi sur place).

Quand ? Les réputées Semaines internationales de musique se tiennent du 14 août au 8 septembre. En février, le Carnaval.

Y séjourner. L'embarras du choix. Le Park Hôtel, à Vitznau (tél. : 19-41-41-83-01-00) est sans doute le plus bel établissement de la région. Ancien petit château transformé en hôtel en 1902, *idéalement situé* au bord du lac, on y trouve une chambre double à partir de 1 700 F par jour (prix d'été) avec le petit déjeuner. Demi-pension obligatoire en juillet et en août : 330 F *par jour* et par personne. Moins cher et plein de charme, l'hôtel Rebstock (19-41-41-51-35-81), au cœur de la ville. Situé dans une maison ancienne, il offre des chambres doubles arts déco à partir de 830 F.

S'y restaurer. Trois bonnes adresses. L'Old Swiss House, sur Lowenplatz. Dans un décor bourgeois et cossu, on y déguste les spécialités d'une carte modifiée tous les quatre jours : cassolette d'escargots, bolets *al pesto*, homard grillé, filet d'omble chevalier, escalope de veau maison. Le Swiss Chalet, *au bord du lac*, entre Meggen et Kussnacht. Ambiance assurée grâce à son patron truculent et au night-club attenant. Enfin, l'endroit «branché», La Vague, avec une agréable terrasse sur la rivière, un décor post moderne et de jolies femmes.

A lire. *Des villes en Suisse* (dont Lucerne), un hors-série des éditions Autrement. Le *nouveau Guide bleu* (Hachette) et le Guide vert Michelin.

Se renseigner. Nombreuses brochures (dont une sur les manifestations 1993) à l'Office de tourisme de la Suisse, 11, rue Scribe, 75009 *Paris* (tél. : 47-42-45-45 et Minitel 3615 Suisse). On peut y acheter un Swiss Pass (valable 4, 8, 15 ou 30 jours) donnant libre accès aux trains, cars, bateaux et transports en commun municipaux. Consulter également les agences de voyages. Parmi les voyagistes programmant la Suisse, citons plus particulièrement Sept et demi Promotion *touristique (22, rue Godot-de-*Mauroy, 75009 Paris, tél. : 42-65-22-29), qui, en collaboration avec la chaîne Minotels Suisse Accueil, propose de parcourir individuellement ce pays en empruntant ses plus célèbres trains de montagne : 3 450 F par personne en chambre double avec 7 nuits et 7 jours de libre circulation en 2e classe. De son côté, le bureau de Grenoble de l'association Arts et vie (32, av. Alsace-Lorraine, 38000 Grenoble, tél. : 76-87-76-43) propose d'une part trois circuits estivaux de 7 jours (avec notamment Lucerne, le Rigi et le Pilate) mettant en vedette les chemins de fer de montagne (6 650 F par personne en chambre double, pension complète, autocar, trains et téléphériques), d'autre part trois circuits de 8 jours (6 900 F) baptisés «Le Glacier Express». ●

Sur le toit du monde

Qui n'a rêvé d'approcher un jour, sur le toit du monde, cette montagne mythique nommée Everest ? Depuis 1966, Claude Jaccoux, guide de haute montagne établi à Chamonix, organise régulièrement des randonnées dans cette région. Il y propose notamment un circuit permettant de visiter monastères et villages, d'accéder à des belvédères offrant une vue imprenable sur le massif de l'Everest, le Lhotse, le Nuptse et l'Ama-Dablan, de franchir le col Migmawa La (5 420 m) et de gravir un sommet culminant à plus de 6 000 mètres. Un périple que l'on pourra accomplir, du *19 octobre au* 14 novembre, au départ de Katmandou, capitale du Népal, où l'on séjournera à l'issue du trek. Parmi les temps forts du voyage, l'étape à Namche-Bazar, capitale sherpa de la région de Khumbu, la visite du village natal de Sherpa Tensing, vainqueur de l'Everest, la découverte des eaux turquoises des trois lacs de Gokio (ascension, facultative, du Gokio-Kang, 5 483 m), le camp de base de l'Everest ou l'ascension, qualifiée de facile, du Kala-Patar (5 545 ou 5 640 m selon le point atteint) et, enfin, celle de l'Island-Peak (6 200 m) dont l'ultime pente, un petit peu plus raide que la voie normale du mont Blanc, conduit au sommet par la magnifique et aérienne arête sud-ouest. Sur le chemin du retour, Pangboche, le plus beau village du Khumbu et son monastère. Un voyage de 27 jours (dont 19 de randonnée), 20 850 F tout compris. Une bonne forme physique et l'habitude de la montagne sont recommandées même si les étapes sont brèves (guère plus de 4 à 5 heures de marche effective par jour) et toutes les ascensions facultatives avec des options plus faciles. En fait, la principale difficulté réside dans le séjour prolongé à haute altitude. Temps généralement très beau, nuits froides (– 10 à – 15°).

Deux autres voyages sont également proposés. Le premier, du 18 octobre au 14 novembre (28 jours, dont 21 de marche sans aucune difficulté technique), dans la région est du Népal, autour des imposants massifs du Jannu et du Kangchenjunga, à la frontière du Sikkim et du Tibet, des forêts de rhododendrons et de cèdres aux hautes terres habitées par les Sherpas et les Tibétains. Prix : *21 650 F tout compris, ce qui peut* paraître élevé pour un trek au Népal mais se justifie par le choix d'un vol direct Katmandou/Taplejung et la nécessité de faire venir porteurs et matériel de Katmandou. Le second, *du 18 octobre au 17 novembre*, avec l'ascension, réservée aux alpinistes ayant l'expérience des courses mixtes, du Boktho-Peak (6 142 m), élégante pyramide blanche, mi-neige, mi-rocher (elle rappelle un peu le Cervin), premier bastion de la chaîne qui continue vers le Jannu et le Kangchenjunga. Prix : 23 850 F. Renseignements auprès du bureau des guides, place de l'Eglise, 74400 Chamonix, tél. : 50-53-03-16.

Etonnant Saint-Malo

Ce sont des hommes qui voyagent avec leur plume. Une fois par an, à Saint-Malo, ils la déposent pour parler avec ceux qui partagent leur passion. A l'occasion du 4e festival international du livre d'aventures et de voyages intitulé Etonnants voyageurs. Mais ne faudrait-il pas dire plutôt étonnants paysages, étonnantes civilisations révélées par ces coureurs de planète ? Interprètes, traits d'union, les écrivains-voyageurs rapprochent les mondes. Aussi le festival malouin salue-t-il *«l'apparition d'une culture, et d'une littérature, internationales, mondialistes, métissées»* d'auteurs *«transfuges, immigrés, nomades»*. En cohabitation permanente avec eux-mêmes. En nommer quelques-uns – une centaine d'invités, dont Derek Walcott, Luis Sepulveda, Jean-François Deniau, Georges Walter, Jean-Paul Kauffmann – est injuste pour les autres. Célèbres ou méconnus, ils viennent, comme les réalisateurs, dessinateurs et artistes qui les ont rejoints, comme les peuples qu'ils racontent, de tous les horizons. On les rencontrera au café littéraire et dans leurs œuvres (plus de soixante éditeurs au Salon du livre).

Des expositions offriront un espace aux mondes réels ou rêvés des dessinateurs et des photographes. Des séances spéciales seront présentées dans les cinémas de la ville et des concerts (Cesaria Evora, *soirée chansons bretonnes*) au Théâtre Saint-Servan. Pour les enfants de trois à douze ans : une halte-incitation au voyage. Du 20 au 23 mai, au Palais du Grand Large (tél. : 99-40-34-88). Renseignements sur le programme et les horaires à l'Office de tourisme de Saint-Malo (tél. : 99-56-64-48). Pour l'hébergement, s'adresser à Formule Bretagne (tél. : 42-79-07-07) qui propose notamment deux nuits en chambre sur mer avec petit déjeuner pour 476 F par personne (238 F par nuit supplémentaire), dans un trois étoiles.

Chez les francophones de Nouvelle-Angleterre

On l'appelle l'*«Indian summer»*, l'été indien. C'est l'été de la Saint-Martin américain, quintessence de l'automne nord-américain qui, du début du mois de septembre jusqu'à la seconde quinzaine de novembre, voit le feuillage des forêts locales (là où règne l'érable) arborer de superbes couleurs. Un véritable incendie végétal qui, à lui seul, constitue, pour le promeneur épris de paysages hors du commun, une irrésistible invitation au voyage. C'est cette époque que l'association France-Louisiane/Franco-Américanie a choisie pour une balade qui, du 25 septembre au 10 octobre, conjugue la découverte de la Nouvelle-Angleterre dans son habit de pourpre et d'or et la rencontre avec *nos cousins* franco-américains, établis à mi-chemin des cajuns de Louisiane et des Acadiens des provinces maritimes canadiennes. Un circuit qui, après une préface bostonienne, *au cœur du berceau de* l'indépendance américaine, remonte la vallée de Franconia, à travers les «montagnes blanches» du New-Hampshire, jusqu'aux pittoresques petits villages blancs du *Vermont nichés dans leur écrin* automnal pour, *via* Bar Harbor, l'île du Mont-Désert (découverte par Samuel de Champlain) et le parc national d'Acadie, le long de la côte sauvage du Maine, chère à *Marguerite Yourcenar, en passant* par le port de Camden, Portland-Biddeford et Manchester (en compagnie de l'écrivain et historien Robert Perreault), s'achever par deux jours et demi à New-York.

Aux plaisirs de la gastronomie locale (soupe de palourdes, coquilles Saint-Jacques et homards) s'ajoutera celui de pouvoir converser en français avec la plupart des personnes rencontrées en chemin. Elles témoignent de la survivance d'une active communauté francophone fière d'un héritage illustré notamment par le parc national historique de Lowell (dont le patrimoine architectural évoque cette ville industrielle où, au XIXe siècle, travaillèrent de nombreux «francos») ou Old Sturbridge Village, reconstitution d'une communauté rurale des *années 1790-1840*. Pour une quarantaine de participants, 18 000 F par personne, en chambre double et pension complète. Renseignements au 17, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 45-77-09-68.

TÉLEX

Chasse, pêche, golf et cheval à l'honneur dans le cadre du VIe Salon international Country Show, du 14 au 16 mai, à l'hippodrome d'Auteuil, à Paris. *Plus* de 350 exposants, artisans, artistes animaliers, voyagistes, clubs, associations proposeront aux visiteurs (70 F l'entrée, gratuit pour les moins de douze ans) de découvrir, d'essayer et d'acheter du *matériel* tout en assistant aux animations (chiens de chasse, vénerie, messe de la Saint-Hubert le dimanche à 11 heures, attelages, archerie, etc.) et compétitions (concours complet de saut d'obstacles) organisées à cette occasion. De 10 à 19 heures. Renseignements au 40-34-22-07.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

L'homme qui voulait reconstruire le Mont-Blanc

On n'en a jamais terminé avec Viollet-le-Duc. Artiste complet à la manière du dix-neuvième siècle, théoricien rationaliste, écrivain, épistolier, pédagogue, le bâtisseur de Pierrefonds avait trouvé son école d'observation dans la nature. Une exposition à Paris révèle l'aquarelliste-arpenteur des montagnes qu'il dessina toute sa vie.

LE Mont-Blanc était très couru, dans ces années-là. Naturalisé français par le rattachement de la Savoie en 1860, le massif était fréquenté par plusieurs milliers d'alpinistes amateurs qui, à la belle saison, partaient sur les traces de M. de Saussure. Des Anglais, *bien sûr, mais pas seuls. « Est-ce l'amour de la science qui les pousse ? Non. Ils montent pour monter »*, note à leur propos Eugène Viollet-le-Duc, l'architecte qui mène, lui, avec assiduité, durant sept étés consécutifs, son grand œuvre de description et d'analyse du massif, qui aboutira en 1876 à la publication d'un livre et de « sa » carte, signée et présentée comme un document d'architecte, établie à partir d'une carte d'état-major révisée et corrigée par ses observations directes.

Infatigable, le « Victor Hugo de l'architecture » avait déjà produit des milliers de pages, mené des dizaines de chantiers de restauration et de construction, sans jamais renoncer à la passion qui le liait à la montagne depuis sa découverte des Pyrénées à l'âge de dix-neuf ans. Pour la première fois, à cette époque-là, durant l'été de 1833, en compagnie d'un ami musicien, il avait mis à l'épreuve ses talents de dessinateur et de paysagiste, en concurrence avec son endurance sportive. Ces randonnées de 30 à 40 kilomètres par jour, il les entreprenait sac au dos, emportant une canne-siège, un carton à dessin et un marteau de minéralogie, s'arrêtant plusieurs fois par jour pour enregistrer un panorama qu'il terminerait à la gouache ou à l'aquarelle à l'étape du soir dans l'inconfort que l'on devine.

Redessiner le Mont-Blanc des origines, l'anecdote est révélatrice. Ce Viollet-le-Duc qui ajouta une flèche à la cathédrale de Rouen, se fit représenter parmi les apôtres sur le toit de Notre-Dame de Paris et au-dessus du porche de la cathédrale de Lausanne, et compléta nombre d'édifices gothiques, religieux ou profanes, en un siècle restaurateur qui inventait la notion de patrimoine, cet architecte-là n'avait donc pas hésité à s'emparer des œuvres de la nature avec le même projet : les rétablir dans l'état où elles auraient pu être. Avant érosion, avant que la pluie, le vent, le temps n'aient fait leur travail de sape. Pour mieux comprendre leur formation, leur géométrie, leur *structure, en les considérant comme* des « édifices ». De 1868 à 1874, Viollet-le-Duc se consacra ainsi au plus vénérable des monuments historiques, ce sommet des Alpes, sommet européen, tout juste échu au domaine français.

Chaque année, il consacrait plusieurs semaines estivales à ces expéditions, avec un matériel technique de plus en plus perfectionné, mais toujours avec la même ardeur à dépeindre précisément les chaos de roches, les chaînes enneigées, le détail de l'avancée ou du retrait des glaciers. Au point que nombre de ses notations sont utiles aujourd'hui encore aux scientifiques pour affiner des hypothèses mal établies.

Par le dessin, l'architecte reconstruit la nature. Démiurge jusqu'à la pointe du crayon, il demeure dans le registre des naturalistes de son époque, sans céder à un quelconque hommage au Créateur. S'il laisse échapper une allusion au mystère, il *le fait en manière d'aphorisme : « Il est fort heureux que la géométrie ait été inventée avant l'origine des mondes, car sans elle il eût été impossible de les former. »* Un ordre d'avant le big-bang... Il met en évidence les structures cristallines pour en repérer les lignes de force. Avec trois visées pour chaque sommet, il peut identifier les arêtes, croiser leurs prolongements et formuler des hypothèses sur l'état primitif de la montagne, tout en analysant le processus de « déconstruction », comme on dit volontiers aujourd'hui. Même chose pour les glaciers, qu'il remet à leur place dans les vallées que leur passage avait contribué à former : avec autant de précision et de réalisme, son dessin aquarellé propose un avant-après de l'époque glaciaire et de ses reliefs significatifs. Entre l'art et la science, entre imagination et observation, le crayon exerce l'œil, dans un but simple : convaincre les créateurs de s'inspirer des règles de la nature. Tel un Ruskin donnant les plantes en modèle au sculpteur, Viollet-le-Duc ne cesse de capter l'esthétique des monuments les plus ambitieux que la terre ait portés pour en montrer la « logique constructive ».



DELAUNAY/CNMHS

« La brèche de Roland, vers la France », aquarelle de 1833.

Car Viollet-le-Duc est un « moderne », un des premiers, et les *historiens aiment rappeler* l'influence que son enseignement put avoir sur les inventeurs des premiers gratte-ciel, à Chicago, à la fin du dix-neuvième siècle. S'il est souvent confondu avec les excès décoratifs de son époque et enseveli sous le décorum du second Empire, c'est à tort : lui ne veut *« rien de caché, rien de factice »*. Il aime que l'architecture exprime la structure, et il relève d'ailleurs, dans l'observation des minéraux, des modes d'association naturels, qui lui inspirent des modes d'agencement de la pierre et du métal, qu'il est l'un des premiers à utiliser.

Des centaines de croquis et d'aquarelles du fonds Viollet-le-Duc conservés pour partie dans les archives familiales par son arrière-petite-fille Geneviève Viollet-le-Duc, plus de 170 sont présentés dans l'exposition de l'hôtel de Sully. Un parcours clair et sobre qui aboutit aux travaux « scientifiques » concernant le Mont-Blanc mais qui est d'abord un hommage rendu à l'artiste, à la précision de son trait, aux nuances de sa sensibilité, et parfois à l'abstraction frappante de certains de ses rendus. En connivence avec son sujet, Viollet-le-Duc est déjà un peu architecte (il a construit sa première maison à treize ans), marqué par son milieu familial, mais le jeune homme est surtout un œil en alerte, quand il part pour les Pyrénées avec son ami Millet, en 1833. *« Le dessin enseigné comme il devrait l'être est le meilleur moyen de développer l'intelligence et de former le jugement, car on apprend ainsi à voir, et voir, c'est savoir »*, écrira-t-il plus tard dans l'*Histoire d'un dessinateur*, paru chez Hetzel en 1879. Pour l'heure, c'est lui qui dessine et qui, *sur des bristols parfois bistres ou* bleu-gris, couleur de la roche, ou couleur du ciel, cadre ses paysages, capte les lumières d'orage, se réjouit du mauvais temps, *« car c'est dans le mauvais temps que les montagnes travaillent »*. Ce premier voyage dure plusieurs mois. Les lettres qu'il écrit à sa famille, les notes qu'il prend, témoignent à la fois d'une endurance et d'un enthousiasme qui ne quittent pas les marcheurs. Plus tard, Viollet-le-Duc partagera cette passion de la montagne avec une « première de cordée » que les chroniqueurs présentent comme sa secrétaire, sa confidente, son amie, ou mieux, selon qu'ils veulent respecter une plus ou moins grande discrétion, mais que tous associent aux périodes heureuses de l'existence de l'architecte, ces étés en montagne d'où il écrit régulièrement à son fils et à son épouse. L'amie est Mme Alexandrine Suréda, on l'aperçoit, notée par une écharpe ou un paletot rouge, sur maint croquis. Elle est de toutes les courses et plusieurs aquarelles lui ont été manifestement dédiées. Quoi qu'il arrive, même sur les vues les plus austères, les fins de jour menacées par le gros temps, les chaos de roches en sombre premier plan *d'une chaîne de sommets mieux* éclairés, des personnages sont presque toujours représentés, situés, miniaturisés, mais voulus par l'architecte-géomètre pour donner une échelle, donner leur vraie mesure à la vastitude des espaces.

***« Je te dirai seulement** que les montagnes, les forêts, les cascades, le soleil, les nuages, les orages me tourbillonnent dans le cerveau depuis ce soir... » « J'en suis encore tout abasourdi... D'autant plus que, depuis quatre jours, depuis quatre heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, nous sommes en route, et que moi, je ramassais et regardais les pierres, je regardais et dessinais les montagnes, et mon imagination avait devant elle un immense champ à parcourir... » « Oh, le magnifique et amusant pays, oh, le triste et terrible pays, oh, le barbare et sauvage pays, car il est tout cela. »* Dans cette lettre écrite à sa mère, lors d'un premier voyage au puy de Dôme avec un oncle, alors qu'il avait dix-sept ans, le jeune Viollet-le-Duc exprime en désordre la fascination qui ne le quittera pas jusqu'à la fin de sa vie. Il mourra en montagne, si l'on peut dire : terrassé par une hémorragie dans le salon de la maison qu'il avait construite à Lausanne, et dont tous les murs étaient recouverts de toiles peintes... traçant un vaste panorama alpin, fait de montagnes « inventées », de sommets tirés de ses observations, et de son imagination.

Michèle Champenois

► L'exposition Viollet-le-Duc et la montagne, à la Caisse nationale des monuments historiques, présente environ 150 dessins et aquarelles de l'architecte pour la première fois à Paris. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Tél : 44-61-21-50. De 11 h à 19 h tous les jours sauf le lundi. Jusqu'au 11 juillet.

► L'ouvrage édité à cette occasion (160 p., 170 aquarelles, 350 F. chez Glénat) comporte *notamment* des textes des deux commissaires, Pierre A. Frey, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, et Lise Grenier, de la Caisse des monuments historiques, ainsi que des contributions de Geneviève Viollet-le-Duc et de Jacques Gubler.

RENCONTRE

Déon l'Irlandais

Depuis vingt-quatre ans, Michel Déon, l'auteur des *Poneys sauvages*, s'est « exilé » sur la côte ouest de l'Irlande, dans le canton de Galway, entouré de vrais poneys et de livres rares. Mais depuis toujours, l'écrivain vivait avec l'Irlande : Joyce, Beckett, Shaw, Swift, O'Casey lui avaient montré le chemin. Rencontre.

CE matin, à « Old Rectory », Michel Déon se souvient. Il avait vingt-deux ans en 1941. Caporal en garnison à Lyon, les jours de « perm », il fait les libraires de la vieille ville. *« C'est pas une lecture pour vous, ça mon gars »*, lance le bouquiniste tandis que Déon tend avec insistance ses 200 francs – conscient qu'il devra faire avec quelques dîners de moins. C'est le prix de l'exemplaire cartonné d'*Ulysse*, gris clair, de chez Gallimard. Le libraire est étonné : un troufion curieux de Joyce, l'écrivain irlandais qui vient de mourir et dont l'ouvrage fait encore scandale, vingt ans après sa publication par Shakespeare and Company, à Paris, le 2 février 1922 ! De cette lecture, Déon retient cette leçon : un roman, c'est la liberté. *« J'accumulais de la dynamite pour plus tard »*, murmure-t-il aujourd'hui.

Patiné par les ans, les lectures, l'ouvrage acheté autrefois occupe une place de choix dans la bibliothèque du bureau dont la fenêtre donne, devant, sur une prairie d'Irlande. Déon s'en saisit délicatement : *« J'y reviens régulièrement, en utilisant la méthode du couteau, comme disait André Fraigneau. »* On ouvre au hasard et on trouve sa ration de littérature !

Et si, l'exemplaire reposé au milieu des Morand, Larbaud, Chardonne, Pessoa et autres écrivains de son cœur, on regarde vers la prairie, la littérature soudain resurgit, étrangère à la pesanteur, tandis que quatre poneys, trois femelles au pelage de sable et un mâle gris noir – son encolure à lui légèrement en sueur – caracolent côte à côte.

« New begining » – « Nouveau début » – s'apelle le poney mâle que nous allons saluer d'une caresse. Voilà qui rappelle l'histoire du *Taxi mauve*, roman tout entier dédié à l'Irlande, où un homme, entre cinquante et cinquante-cinq ans, trouve ici un territoire qui s'accorde avec son être, sa vigueur qui fuyait, ailleurs. Il vivra et aimera, à nouveau. Grâce à quoi ? *« Le vent dans les arbres, le spectacle du flux et du reflux des marées atlantiques sur les plages de Lahinch ou du Kerry, le crissement du sable sous ses pas. »* On dira : c'est comme en Bretagne ou à Madère ! Peut-être pas.

L'heure, vers 10 heures, de la grande promenade quotidienne. Déon, botté, avance à grands pas dans les sous-bois de la réserve de Portumna, pas très loin de chez lui. Il tient fermement sa canne irlandaise ; son chien fonce dans les fourrés. Sentiers noyés dans les herbes, ciel bas. Pas un chat, pas de randonneurs. Mais quelques chevreuils, des oiseaux sur le Lough Dery, lac sans rides. Déon semble comme chez lui ; il en sait aussi long sur les bécasses, bécassines, cols verts, poules d'eau, cygnes, cormorans, que le héros de son *Taxi !* Et chacun de ces oiseaux marins paraît répondre à ses commentaires, notamment quelques cormorans dressés sur un tronc couché, et qui là, sous un soleil pâle, sèchent leurs ailes, eux qui ne secrètent pas d'huile pour se protéger de l'eau.

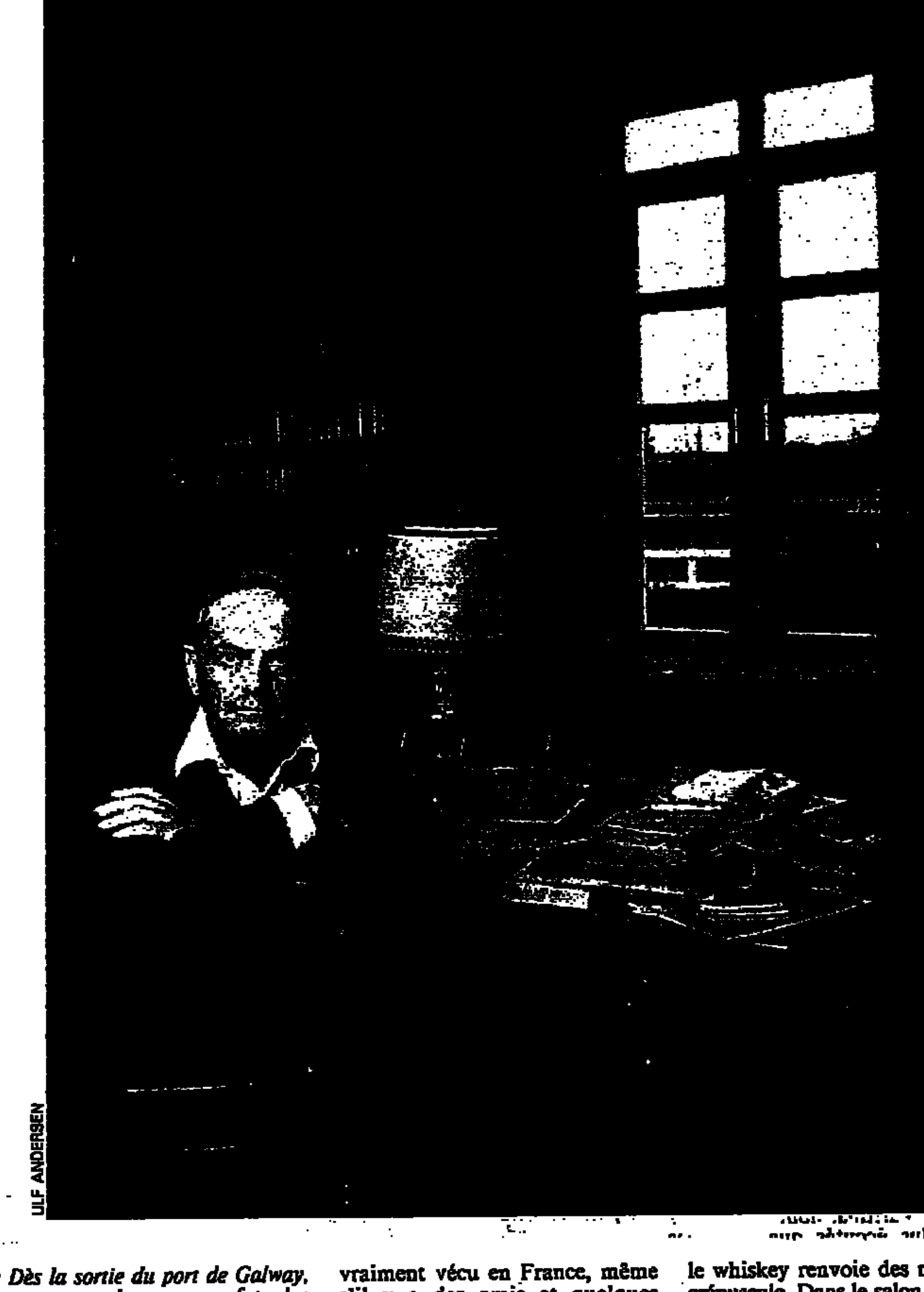
Une halte au bord du lac. A quand remonte sa première visite à l'Irlande ? Aux années 50. Un appel téléphonique enthousiaste de Christine de Rivoyre, qui s'y trouve alors avec une amie, le décide à sauter dans un avion. Séjour passé à se balader, à boire, à rire. L'Irlande est bien celle à laquelle il songeait, qu'il attendait, espérait mais avec laquelle il retardait la rencontre comme en devinant qu'elle constituerait une chance, la dernière, saut ultime après lequel il n'y plus rien, sinon les flots vigoureux de l'océan. Ici, on devine en marchant, en rêvant, la terre millénaire, on pressent des forces telluriques seulement endormies. Ici, oui, le ciel ne joue pas d'un charme ; ce monde n'est pas là pour plaire, amadouer mais secouer, délivrer. C'est sûr, l'Irlande est la dernière grande île d'Europe, c'est à Galway, dit-on, et nous sommes dans le canton de Galway, sur la côte ouest, que Christophe Colomb, partant pour les Amériques, marqua une dernière halte afin de prier, à l'église Saint-Christophe. A la question : *« Que faites-vous en Irlande ? »*, il répond : *« J'attends ma propre apocalypse. »* Fin des terres et fin des temps : l'Irlande est ce carrefour où Déon décide de vivre.

En 1969, à cinquante ans, il s'installe pour de bon à Kilcolgan ; quatre autres domiciles suivront, dont un manoir au bord d'une ria qu'il loue au cinéaste John Huston ; c'est dans cette demeure – l'avant-dernière – qu'il finit son roman *les Poneys sauvages*, commencé en Grèce, sur l'île chérie de Spetsai. Six ans d'écriture en tout pour aboutir au livre. Puis suivra *Un taxi mauve*, qu'il achève au même âge que le narrateur, roman qui comporte une scène fantastique – des têtes humaines se métamorphosent en gueules de chien – qui nous rappelle que Dracula est aussi Irlandais, lui aussi !

Les poumons gonflés de cet air de Galway mélange d'océan et de vent, nous retrouvons « Old Rectory », la demeure d'aujourd'hui : un presbytère transformé en maison pour gentleman-farmer, à la périphérie de Tynagh. Ce petit village compte une quarantaine d'habitants, deux pubs, une épicerie où l'on trouve de tout – du quotidien *Irish Time*, un modèle en matière de critique littéraire, fait remarquer Déon, aux chaussettes empilées dans une boîte de carton. Les rues sont bordées de quelques maisons au toit de chaume ; le siècle paraît avoir reculé ! Près du presbytère du dix-huitième siècle, en contrebas, l'ancienne église fait partie du domaine. Elle date aussi du dix-huitième siècle ; enfoncée, cachée, mais en temps-là, les catholiques n'avaient pas voix au chapitre. C'est devenu une grange avec plusieurs compartiments ; ici la paille pour les litières, là, l'orge et l'avoine, enfin, un garage pour le camion !

Car « Old Rectory » est un lieu d'élevage réputé. Il n'est qu'à regarder les flancs ronds, les encolures majestueuses des *« deux championnes »*, la mère – *« la plus célèbre jument d'Europe dans sa catégorie »* – et la fille, deux pelages gris ciel. Elles ont gagné tous les grands concours hippiques : premier prix à Dublin, à Mill Street, dans la catégorie des « Irish-draught ». En tout, dans les prairies voisines, une cinquantaine de chevaux paissent. Là-bas, une nouvelle grange rutile. « Old Rectory » s'agrandit !

Déon se plaît à le répéter : l'Irlande, c'est une mosaïque de contrées, de comtés. Lui, c'est dans ce comté de Galway qu'il a toujours choisi d'habiter ; il y fait moins froid que vers Dublin que baigne une mer intérieure et non l'océan. Dans les romans aussi, ses personnages, s'ils sont en Irlande, ne quittent guère ce périmètre :


ULF ANDERSEN

« Dès la sortie du port de Galway, la paysage changea, ne fut plus qu'un pelage fauve aux longues herbes couchées par le vent », lit-on dans *les Poneys*. C'est par ici qu'ils viennent, solitaires, méditer, réfléchir. L'un des pubs où Déon aime aller se trouve au bord de la ria où il vécut avant d'emménager à « Old Rectory » – le manoir est sur l'autre rive. On y mange des huîtres d'ici : plates, à la saveur légère. Et du saumon, à peine fumé, mœlleux, et on y boit de la « stout », cette bière noire comme un cyclone !

« L'Irlande n'a pas une morale à offrir au monde. Elle croit avec modestie n'en avoir une qu'à usage personnel. Dans l'incertitude des temps modernes, elle ignore combien elle est exemplaire, combien sa réponse est digne », Déon a-t-il écrit, complice de cette mentalité indomptée (1). Ce monarchiste, membre en son temps de l'Action française, ce maurrassien – qui dit aujourd'hui que *« Maurras était probablement plus socialiste que Lénine, plus attentif aux souffrances du monde du travail que ne le fut le Russe qui pliait l'homme à sa volonté (2) »* – aime ce pays où les différences de classe ne pèsent pas, ne se sentent pas, où les apparences ne comptent pas ou si peu ; où le pauvre et le riche se côtoient ; où l'on peut encore – quelle chance ! – ne pas se tuer au boulot, alors le temps ne se décompte plus comme ailleurs, alors la poésie énivre autant que la bière. Il est une Irlande millénaire, dansante, théâtrale, gaélique, où les revenants veillent sur les vivants. *« On ne se débarrasse pas facilement de la violence en un jour et la mort a une attirance romantique qui enflamme les cœurs plus facilement que la veule acceptation d'une société de consommation à laquelle, semble-t-il, l'Irlande n'est pas près de vendre son âme »*, a-t-il aussi écrit (3). En venant sur cette île, il a voulu en quitter une autre, celle de Spetsai, où il vivait, mais la Grèce est désormais livrée, avec tous ses dieux, à la cupidité, à l'avidité, à la ruse, aux revendications, c'était fini, *« c'est la politique qui a fait ça. »*

Puis il lâche : *« Les anars de gauche ont baissé pavillon ! »* Ne resterait-il plus que ceux de droite ? Et vivent-ils loin de Paris ? Au fond, lui, n'a jamais vraiment vécu en France, même s'il y a des amis et quelques habitudes, préférant l'exil, un exil partagé avec sa famille et la littérature.

Quinze heures. La porte du presbytère s'est refermée sur nous. Abondants, les ouvrages débordent de la bibliothèque et leurs rayonnages envahissent les murs côté cour. Côté jardin, les rosettes ou les flots avec leurs turbans multicolores, les coupes, petites et grandes, gagnées dans les concours hippiques. Aujourd'hui, dimanche 4 avril, on suit à la télé le Grand Prix de Liverpool, le Grand National, qui, hélas, sera annulé pour la première fois de son histoire à cause d'un juge incapable de donner le départ correctement ! Dehors, on entend de grands cris, c'est « Radio Marrakech », le seul âne de l'élevage, qui brait.

La littérature a guidé tous les voyages, les choix, les haltes de Déon. Sans Miller, Durrell, il n'y aurait sans doute pas eu la Grèce. Sans Chardonne, pas Madère et le Portugal. Sans les écrivains irlandais, pas Galway, sa douceur nullement angevine. A treize ans, au Théâtre des Mathurins, à Paris, il assiste déjà, aux côtés de sa mère, à une représentation de *Sainte Jeanne* de l'Irlandais Bernard Shaw, *« cet érotomane et ce sceptique, vibrant sur un sujet si typiquement religieux »*, souligne-t-il, rieur. Puis suivront *Pygmalion*, puis les pièces de O'Casey où la couardise et la futilité sont taillées en pièces. Plus tard, une relecture des *Voyages de Gulliver* – leur auteur, Swift, est aussi de ce pays ! – lui feront écrire, en 1967, un supplément à ces *Voyages : Mégalonose*, *« satire froidement féroce »*, dit-il aujourd'hui.

On comprend mieux ici que la littérature du vingtième siècle aura eu l'Irlande pour noyau dur : Wilde, Yeats, Synge, O'Flaherty, Beckett... Trois à quatre millions d'habitants et trois Prix Nobel de littérature en l'espace de quelques années. Parcourir le Musée des écrivains irlandais, Parnell square, à Dublin, c'est entrer un moment dans une ronde d'insoumis. Car. tous ces êtres – des « bannis » pour la plupart – surent se soutenir, prendre sur eux l'affront fait au voisin.

Le soir tombe, dans les verres, le whiskey renvoie des reflets de crépuscule. Dans le salon, un petit meuble vitré, fermé à clé, contient des éditions reliées de chacun de ses livres, des bijoux dignes du bibliophile qu'est Déon. Cette passion lui fait croiser de temps à autre le président Mitterrand : ils ont le même relieur, à Paris. A l'Elysée, on aimerait bien trouver un jour l'un des vingt-cinq exemplaires qui existent sur vélin de Hollande van Gelder – le fin du fin – des *Poneys sauvages*, ouvrage qui reçut le prix Interallié, en 1970.

Les Poneys forment une fresque véridique du vingtième siècle, longue de cinq cents pages, d'un écrivain capable de tout dire, de tout cracher, casser, même si la tendresse est là, même si le cœur du narrateur bat très fort et très vite, parfois. Le style, maîtrisé, assumé, travaillé, rapporte les combats, les amours, les voyages, les doutes et les convictions de quatre personnages d'une même génération, celle de Déon.

Oui, on peut s'approcher, ouvrir le petit meuble et en extraire l'exemplaire, sur vélin, n° 25, des *Poneys*. La reliure est comme un coffret que l'œil peut croire en ivoire. A l'intérieur, comme en préface au livre, ont été jointes les correspondances de lecteurs renommés : une lettre du général Maurice Challe, *« ex-général et commandant en chef en Algérie »*, une d'Antoine Blondin, de Lucien Rebatet, d'André Fraigneau... On retrouve avec émotion les raisons pour lesquelles ce roman fit scandale à sa parution ! Dans sa lettre, datée du 22 janvier 1971, Challe, après avoir écrit : *« Je ne vous écris pas pour de plates félicitations. Dont vous vous souciez peu, je l'espère... »*, donne cet avis : *« Vous savez aussi bien que moi comment des politiciens fous ont transformé notre décolonisation par promotion en une décolonisation par abandon. L'Algérie et la France n'ont pas fini de payer. Merci pour avoir présenté cela de façon si véridique et si généreuse. »* Challe fait référence au passage – l'un des plus palpitants – où Déon raconte l'échec des négociations entamées sur le terrain, en 1960, avec les chefs de la Willaya IV dont Si Salah, *« l'élite de ces rebelles avec qui nous comptions bien faire l'Algérie »*, dit encore Challe, soldats des djebels à qui un émissaire du général de Gaulle, accompagné de militaires français victorieux, vient proposer la paix des braves. A Paris, la négociation finale échouera, on préfère s'adresser aux politiques réfugiés en Tunisie, pas aux combattants. Ce passage – de la dynamite ! – faillit faire perdre le prix à Déon (4). Il lâchera d'ailleurs, devant les micros qu'on lui tend : *« C'est le seul prix qui ne soit pas contrôlé par le ministère de l'intérieur »*, puis il repart, ne reste pas, retourne très vite dans ses terres de Galway, lui, Déon l'Irlandais !

Les *Poneys* se vendront mieux que le Goncourt cette année-là. Le bouche-à-oreille fait son succès. Le public l'élira, lui aussi ! C'est un bain de liberté ! Ses portraits de militants, d'hommes engagés : Barry, chef de cellule, Ho, agent communiste, sont parmi les plus réels qui soient. Les *Poneys* s'inscrivent dans une filiation qui a peu d'enfants, en France, au vingtième siècle, surtout après la seconde guerre mondiale. Dans sa lettre, Rebatet – qui aimait Joyce autant que Céline – déclare à l'auteur du roman couronné : *« Vous venez de nous rendre un fameux service en prouvant que le roman d'action peut encore appartenir à la grande littérature. »* André Fraigneau insiste sur la gravité : *« Avec ce roman, Michel Déon devient l'auteur du « Bilan terrible ». Tu as renversé le propos de Maurras : « L'avenir de l'intelligence » et tu nous donnes : « L'intelligence sans avenir. »*

Et comment ne pas inclure à ce bilan le virus qui, à la fin du livre, envahit l'Europe, *« un petit virus venu de Hongkong, invisible à l'œil nu, indifférent aux défenses vaccinatoires, procédant par attaques massives avec un sang-froid imperturbable. Ce n'est qu'une répétition générale »*. Prémonition du sida ?

L'Irlande lui colle à la peau. Elle se décale, certes, de celle de Beckett ou de Joyce : moins désespérée, moins noire mais aussi libertaire et frondeuse, insoumise, que la leur. Glissé entre les pages du *Taxi mauve* tombe, plié en quatre, un poème inédit de Morand, daté de 1939, intitulé « Galway » et qui s'achève ainsi :

L'Irlande lave le seuil usé de
[l'Europe
En parlant toute seule, comme
[les folles

Français, on y vient pour retrouver une folie éternelle comme les gènes qui vivent en nous. Irlandais, on fuit ce pays pour aller vivre en Europe comme Joyce ou Beckett en espérant goûter à une clémence. Perpétuel échange. A Dublin, au Musée des écrivains, une photo montre Beckett, âgé de cinq ans, contrit, à genoux devant sa mère dont on devine le regard d'aigle. Dans le bureau de Déon, à présent enrobé de nuit, il est aussi une photo : Déon enfant, peut-être a-t-il une dizaine d'années. Il penche sa tête heureuse vers l'épaule d'une mère complice, pudique, radieuse. Ainsi va l'Irlande, terre des extrêmes.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Barou

(1) et (3) *L'Irlande que j'aime*, Ed. Sun, 1978, par Pierre Joannon et Erwan Quéméré, préface de Michel Déon.

(2) *Parlons-en...*, conversations de l'écrivain avec Alice Déon, sa fille, paraît en mai aux éditions Gallimard, ainsi que *Pages grecques*, réédition de deux textes : « le Balcon de Spetsai » et « le Rendez-Vous de Patmos » accompagné d'un inédit : « Spetsai revisité ». *Les Poneys sauvages* et *Un taxi mauve* sont également parus chez Gallimard.

(4) A propos de cet événement très controversé, Jean Lacouture écrit dans son *De Gaulle*, tome III : *« La vérité est que ce n'est pas de Gaulle qui rompit le dialogue mais le chef maquisard Mohammed. »* Toutefois, Lacouture ajoute : *« Reste que, quatre jours après avoir reçu Si Salah à l'Elysée, et avant même que les fruits de cette démarche puissent être cueillis, le général lança son appel au GPRA qui semblait court-circuiter ou rejeter dans l'ombre l'opération conduite par Tricot et Mathon. »* Dans le roman, ces deux médiateurs chargés par l'Elysée des contacts avec la Willaya IV n'apparaissent pas sous leurs noms propres.

▶ La seule compagnie aérienne à desservir Galway est Aer Lingus (47-42-12-50) avec une escale à Dublin pour un départ depuis Paris. Avirlande (47-42-10-64) propose des séjours en Irlande – voiture incluse – de sept nuits chez l'habitants à partir de 3 150 F par personne ou en manoir à partir de 4 750 F par personne, vols aller et retour Paris-Paris.

Carélie, conscience de la Finlande

Suite de la page 27

Elle pourra se consacrer à la recherche du Sampo, cet instrument mythique susceptible d'apporter une prospérité sans fin aux hommes. *«Face aux assauts germano-slaves,* estime Matti Klinge, professeur à l'université d'Helsinki, *la Carélie se posait en réservoir de notre héritage littéraire, tout comme l'Islande avait pu être le réservoir du norvégien.»* Une Carélie païenne assurait en outre une protection naturelle aux deux autres, épargnant aux puissants les conséquences de leurs propres fureurs. Son peuple ferait fonction de glacis.

La carte des principales localités de la tradition kalévaléenne en Carélie au dix-neuvième siècle en témoigne. Elle dessine une *«terre du chant»* parfois large de deux cents kilomètres qui sort du Ladoga pour se jeter aux confins de la mer Blanche. La frontière entre les Etats y zigzague à la recherche de sa justification comme en une vallée où les *paysages* et *les voix demeureraient* à l'unisson. Paisible *statu quo* que le vingtième siècle allait faire éclater, embrasant avec la Carélie la Finlande dans l'affrontement non plus de deux religions, mais de deux idéologies qui vont guerroyer jusqu'au *cœur du pays.*

En 1939, un mois après le pacte germano-soviétique, les troupes de Moscou balaient une frontière incontestée depuis trois siècles (*«guerre d'hiver»*) et occupent la Carélie occidentale. Une contre-attaque finlandaise (*«guerre de continuation»*) desserre un moment l'étau en 1941, puis succombe sous le nombre. L'avenir du communisme passait par l'appropriation de 12 % du territoire finlandais, de terres parmi les plus riches, et de cités parmi les plus industrialisées. Le tout vide d'occupants. Car la population (420 000 personnes – 12 % des Finlandais), dans saquasi-totalité finnoise, s'était réfugiée dans ce qui restait de Carélie finlandaise, choisissant d'abandonner son propre pays pour demeurer elle-même.

«Les réfugiés de la Carélie perdue ont eu un rôle essentiel. En venant défricher cette terre pour y trouver place, ils nous ont appris à redevenir Caréliens, ce que nous commencions à ne plus être, estime le romancier Seppo Lappalainen qui vit depuis cinquante-sept ans dans son village de Carélie du Nord. *Certes, nous n'aurions pas disparu, car il existe une protection au plus profond de chacun d'entre nous. D'autant qu'avec l'âge se réveille le sens de l'appartenance à la famille et à la tribu.*

» Aujourd'hui, je me définirais volontiers comme Finnois d'expression carélienne. Ma manière de vivre et mon langage dénotent le Carélien. Il y a des expressions, des métaphores que j'utilise, qui n'appartiennent qu'à nous. Et un goût, une manière de raconter des histoires qui s'inscrivent sous l'influence des forces originelles. Je décris souvent les hommes seuls dans la forêt, sous la pluie, au milieu de la nature. Nous, Caréliens, qui avons toujours beaucoup circulé, sommes des migrateurs porteurs de liberté, parce qu'avant tout tolérants. Cela vient peut-être de cette longue coexistence avec les orthodoxes, dont la tradition est plus tolérante. Ainsi la religion n'a jamais été cause de guerre entre nous.»

Pour autant, le courant kalévaléen n'a pas secrété que respect et liberté. Brandi aussi bien par des nationalistes fascisants que par des marxistes, seule avait paru l'éteindre l'irruption des *«porteurs de feu»*, venus après la première guerre mondiale *«ouvrir les fenêtres de la Finlande à l'Europe»*, appelant à une culture nouvelle, cosmopolite. Nos contemporains continuaient cependant de puiser dans le vieux fonds carélien, produisant, à plus petits pas, leur abstraction ou leur dodécaphonisme kalévaléens. Et son inspiration politique, pour peu qu'une crise s'affirme, justifierait les tentations de repli d'Helsinki, ce dont témoigne aussi sa prudence devant les Douze.

Quant au néocarélianisme suscité par les réfugiés, il allait se défaire en une génération de son habit moral pour adapter son apparence à l'insouciance des temps. Il saura se parer de couleurs moins nombreuses et plus vives, réputées séduire les jeunes, allié au didactisme bien quadrillé qui rassérène leurs parents. Des valeurs dont s'empareront aussi bien les animateurs de voyages et les conservateurs de musées qu'un groupe de musique populaire fort enjoué, Varttina, dont les disques sont plus écoutés que ceux des vedettes «internationales».

Le folklore devient représentation à laquelle la religion elle-même doit payer son dû. Ainsi, à la fin de juillet, la fête orthodoxe des *praazniekka* sous les bouleaux d'Ilomantsi, le bourg le plus oriental de Finlande, dans cette Carélie des collines qui joue à saute-mouton avec la frontière, est-elle plus courue par les curieux qu'honorée par les fidèles. Une infidélité dont on s'inquiète autant sous les bulbes orthodoxes que sous les flèches luthériennes voisines, dont les bâtiments du même bois peint d'ocre ou de rouge paraissent offrir en leçon du jour l'image trop sage d'une cohabitation sans nuages.

«La conversion au christianisme est pourtant l'une des pires violences qu'un peuple puisse connaître. Une bénédiction fatale. Notre chance a été qu'elle vienne de deux directions (romaine et byzantine), cela nous a permis de relativiser, expose le psychanalyste (luthérien) Martti Siirala, depuis de longues années à l'écoute de la nation. *D'autant qu'à l'Ouest, le langage est instrumental, il est utilisé pour atteindre des objectifs, tandis qu'à l'Est, il est traité avec respect, comme quelque chose qui nous porte, qui nous crée. A l'Est, on habite dans la langue.*

» Nous avons été les enfants de la Suède durant six cents ans, exploités par elle, les plus braves des soldats à la solde de son impérialisme. Mais le cordon ombilical a été coupé de manière passive lorsque Napoléon Ier et Alexandre Ier se sont partagés l'Europe à Tilsit. Et cela s'est répété avec le pacte Ribbentrop-Molotov. Le tsar nous a accordé l'autonomie et les Finnois se sont mis à parler leur langue, se sont identifiés en elle. Si nous avons pu rester unis même après la guerre civile en 1918, puis combattre contre les Russes en 1939, c'est parce que nous avions un accès direct au passé avec des œuvres comme le Kalevala *notamment. Une continuité poétique. Peu de nations disposent de cela. Mais aujourd'hui, ce canal est obstrué et notre histoire est en danger.*

» Nous avons perdu la Carélie occidentale, mais à quatre millions, nous avons tenu tête à deux cents millions. Au lieu de considérer l'affaire carélienne comme le trauma de la nation, de l'examiner au grand jour, on s'est efforcé de l'enfouir. Un de nos jeunes ministres avouait récemment ignorer qu'il y eût des réfugiés! Depuis Paasikivi (4), l'on veut nous imposer un principe de réalité qui n'a rien à voir avec la réalité. Ces territoires ont été habités par des Finnois durant plus de deux mille ans! Une véritable pathologie conduit nos dirigeants à parler plus «russe» que les Russes, comme s'ils s'identifiaient avec l'agresseur. Alors que nous sommes victimes d'un déni de droit. A nouveau traités comme des enfants. Et cela n'a rien à voir avec le nationalisme mais ressort du droit à l'individualité d'une nation.»

L'indépendance acquise par les Etats baltes ou l'ouverture de discussions sur les Kouriles avec le Japon ont pu donner à penser que le statut de la *«Carélie perdue»*, comme la nomment les plus mobilisés des Finlandais, allait être reconsidéré. Il n'en a rien été. La signature le 20 janvier 1992 d'un nouveau traité bilatéral finlando-russe comprenait une clause sur *«l'inviolabilité des frontières»*. Et l'ancien premier ministre, Johannes Virolainen, a pu reprocher à la direction du pays de n'avoir pas même soulevé la question carélienne. Plus récemment, la diffusion du numéro spécial de la revue de la défense finlandaise consacré au soixante-quinzième anniversaire des forces armées s'est vue freinée, simplement parce qu'il contenait un très sobre rappel historique de l'affaire.

A l'est, il est vrai, la politique de colonisation stalinienne a fait son œuvre. La russification (ou slavisation) a conduit pratiquement tous les peuples finno-ougriens de l'ancienne URSS – sauf l'Estonie – (plus de cinq millions de personnes) à se retrouver largement minoritaires dans leurs Républiques «autonomes», où les nouveaux venus étaient dotés de la nouvelle nationalité. Ainsi, la Carélie russe, par ailleurs première République autonome à proclamer sa souveraineté en 1990, est-elle devenue une Russie carélienne, où les Finno-Ougriens ne représentent plus qu'une minorité de la population (10 %) hors une zone entre Ladoga et Onega où ils en forment encore la moitié.

«De l'autre côté, selon le mot du professeur Tarmo Kunnas, *disparaît ce type d'Européen qui regarde sa montre et sait comment s'appelle la rue suivante. De l'autre côté,* précise-t-il, *commence le monde russe, paysan, qui a transformé la Carélie en un pays tragique, déshonoré sur tous les plans. Voyez Viborg, où la décadence urbaine et architecturale est incroyable lorsqu'on se souvient qu'elle a pu être la zone résidentielle de Saint-Pétersbourg à l'époque du grand-duché. De la ville la plus cosmopolite, la plus européenne de Finlande il ne reste que les coulisses. Et la catastrophe écologique est telle qu'on ne peut plus imaginer que les forêts aient pu abriter des fées.»*

A son tour, en effet, le paysage de la «Carélie perdue» s'est assoupi durant un demi-siècle, mais abandonné aux cauchemars de ses tuteurs, sombrant dans la misère avec ses colons. Aussi, l'ouverture de la frontière il y a cinq ans s'est-elle révélée autant une épreuve qu'une joie pour les anciens réfugiés. En témoigne la main tremblante de la romancière Eeva Kilpi brandissant la photo du lac où elle se baignait enfant et où plongent maintenant des enfants russes. *«Chaque été, les Caréliens retournent voir leur ancienne maison,* dit-elle. *Habitée par d'autres et presque toujours dans un état lamentable. Ils apportent de la nourriture, du café et du thé aux occupants et prélèvent des plantes dans les terrains pour les replanter ici. Il leur arrive de découvrir qu'on a changé le nom finnois de leur village, comme dans le district de Leningrad (5), et que la demeure de leurs parents a été transplantée ailleurs pour constituer un kolkhoze autour duquel les terres restent en friche.*

» On veut nous faire oublier *que la destinée de la Finlande culmine dans la Carélie. Tous les Finlandais y ont combattu. Au prix de dizaines de milliers de morts, ils ont pris collectivement la question carélienne dans leurs mains. Nous n'avons pas perdu cette guerre puisque nous y avons gagné notre indépendance. Alors pourquoi ce refus d'une discussion ouverte avec les Russes? Pourquoi ne pas même vouloir aborder la question? Même nos enfants s'en désintéressent. Nous avons étéjusqu'à songer racheter la Carélie. Des économistes ont fait le calcul!»*

La volonté de silence ou d'apaisement des politiques ne freine cependant en rien les initiatives individuelles et collectives. Les routes encore trop souvent impraticables l'hiver du côté russe s'ouvrent un peu plus chaque été. Des dizaines d'hectares de champs laissés à l'abandon sont proposés à des Finlandais contre une rémunération encore très aléatoire. Les archives de Petrozavodsk se font disponibles, et les universitaires et les étudiants des deux côtés se rencontrent dans la capitale de la Carélie russe, pour tenter d'y écrire en commun un peu plus de leur histoire. Passée et à venir.

Les Komis y participeront à un prochain colloque sur le fait national. Par-delà l'invitation d'une délégation de cette vaste et riche République finno-ougrienne du nord de l'Oural (où, malgré les déportations, 300 000 Komis vivent encore), c'est une famille éclatée que l'on convie à se redécouvrir. Les contacts développés avec les Caréliens de Tver vont s'étendre aux autres Républiques autonomes d'ascendance finno-ougrienne comme les Maris (plus de 300 000 dans la République homonyme) et les Mordves (400 000 en République de Mordovie). Ils devraient permettre de mieux préciser les origines et de reconstituer les itinéraires divergents d'un peuple unique qui vivait vraisemblablement sur les rives de la Volga. Il y a quatre mille ans.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(4) Premier président de la République après la guerre, père de la politique de neutralité.

(5) Significativement, la ville de Leningrad a été débaptisée, mais pas le district qui s'est partagé la dépouille de la Carélie occidentale avec la Carélie russe.



Fondation AKSELI GALLEN-KALLELA

C'est à travers la peinture d'Akseli Gallen-Kallela (1865-1931) que les Finlandais continuent de voir les personnages du Kalevala, comme ce Joukahainen, magicien émérite, le héros lapon de l'épopée des Finnois.

Guide

● Sous le titre «Carélie, pays du *Kalevala*», l'institut finlandais en France organise jusqu'à la fin juin une série de manifestations sur la Carélie : expositions, concerts (notamment du groupe Varttina), colloques, projections de films et quinzaine gastronomique. Programme détaillé à l'institut, 60, rue des Ecoles 75005, Paris, tél. : (1) 40-51-89-09.

Livres : Le *Kalevala*, épopée des Finnois, par Elias Lönnrot, dans la traduction fort nouvelle de Gabriel Rebourcet (Gallimard, «L'Aube des peuples», deux tomes de 438 p. et 468 p., 140 F chacun). *Une certaine histoire d'amour,* de Seppo Lappalainen (Esprit ouvert, 118 p., 79 F.).

Voyage : Joenssu, la modeste capitale de la Carélie du Nord, est à six heures de route ou de chemin de fer d'Helsinki. Air France dessert la capitale finlandaise tous les jours sauf le samedi. Tarifs aller et retour en classe «le Club»: 8 030 F; «visite» : 3 330 F; «jeunes»: 2 410 F. Sa filiale Jumbo offre des sièges sur ces vols à 2 090 F. Renseignements : tél. : (1) 44-08-24-24. Réservations : (1) 44-08-22-22. Jumbo : (1) 40-26-38-48. Minitel : 3615 ou 3616 code AF. Vols quotidiens également de la compagnie Finnair. Au départ d'Helsinki ou de villes comme Lappenranta en Carélie du Sud, il est possible de faire l'aller et retour pour Viborg dans la journée par le train, avec le «Sibelius». Circuits quotidiens par hydroptère Helsinki-Viborg (ne pas oublier les visas russes). Renseignements complémentaires à l'Office de tourisme de Finlande, 13, rue Auber, 75009, Paris. Tél. : (1) 42-66-40-13. ●

JEUX

Bridge

nº 1534

VIVE LES DIX!

Il n'est pas possible de bien évaluer certaines mains sans donner des plus-values aux 10 surtout quand ils sont accompagnés d'un Valet ou d'un 9. En tout cas dans cette donne un 10 et un 9 ont permis au Hollandais Leufkens de réussir une manche que les commentateurs du bridge rama ont cru à première vue infaisable.

♠ 10 7 5
♡ A R
◇ 10 9 5 2
♣ D 6 5 3

♠ 4 3 2
♡ V 3
◇ R 8 7 6 4
♣ 9 8 2

N / O E / S

♠ R D 9 6
♡ 7 6 2
◇ A V
♣ R V 7 4

♠ A V 8
♡ D 10 9 8 5 4
◇ D 3
♣ A 10

Ann. : OS. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
B. Vriend	Westra	Maas	Leufk
passe	passe	1 ♣	1 ♡
passe	1 SA	passe	1 ♠
passe	2 ♡	passe	4 ♡...

Ouest ayant entamé le 9 de Trèfle, *comment Leufkens en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense?

Réponse :

Leufkens a fourni le 3 de Trèfle sur l'entame du 9 et, après avoir pris le Valet de Trèfle avec l'As, il a rejoué le 10 de Trèfle. Est a pris avec le Roi de Trèfle et, pour empêcher Sud de défausser un de ses deux Carreaux sur la Dame de Trèfle affranchie, Est a contre-attaqué l'As de Carreau, puis le Valet de Carreau couvert par la Dame. Ouest a pris avec le Roi de Carreau et a joué le 4 de Pique.

Il semblait encore impossible que le déclarant ne perde pas un Pique puisque Est avait trois atouts et que, si *après avoir tiré As Roi de Cœur* et la Dame de Trèfle, le déclarant jouait le 10 de Carreau, il serait coupé par le troisième atout. Mais c'était mal connaître le «Coup de l'agonie» dont le mécanisme consiste notamment à obliger l'adversaire à couper et à se faire surcouper.

Ainsi Leufkens est monté au mort par le Roi de Cœur et, au lieu de tirer l'As de Cœur, il a défaussé un Pique *sur la Dame de Trèfle, puis il a joué le 10 de Carreau.* Est a coupé, Sud a surcoupé, et il est remonté au mort par le précieux *As de Cœur* pour défausser son dernier Pique sur le 9 de Carreau...

L'OUVERTURE DE SANS-ATOUT

Depuis la naissance du bridge contrat l'ouverture de 1 SA est celle où il y a le moins de variantes dans les divers systèmes. On distingue seulement deux grandes catégories : le Sans-Atout fort de 15 à 18 qui est classique et le Sans-Atout faible (12 à 14) qui est la règle en Angleterre. Mais curieusement le système de Culbertson utilisait dans sa première édition le *Sans-Atout faible non vulnérable*, mais fort si on était vulnérable. En revanche tous les grands systèmes sont d'accord pour que la distribution soit régulière. Toutefois il est possible (contrairement à certaines affirmations) d'avoir une couleur cinquième même majeure (quand la main contient des fourchettes) et *même une mineure sixième!* Voici un exemple tiré d'un Championnat du monde par paires:

♠ A R V 10 5
♡ A 6
◇ R D 4
♣ 8 7 5

♠ 9 7
♡ 9 8 7
◇ V 10 9 7 3 2
♣ 10 4

N / O E / S

♠ D 4 3 2
♡ D V 5 4 2
◇ A 8
♣ 9 3

♠ 8 6
♡ *R 10 3*
◇ 6 5
♣ A R D V 6 2

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Radin	X...	Wei	Y...
1 SA	passe	2 ◇	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	6 SA	passe

Ouest ayant entamé le 9 de Cœur (alors que le Valet de Carreau semblait évident), *comment Judi Radin en Sud a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A SANS-ATOUT contre toute défense?

Note sur les enchères

L'ouverture originale de «1 SA» promettait conventionnellement 14 à 16 points et «2 Carreaux» était le «Stayman forcing de manche» utilisé encore par de nombreux champions. La réponse de «3 Trèfles» était artificielle et montrait que «1 SA» était maximum (bien qu'il n'y ait que treize points d'honneur), «3 Piques» montrait une couleur de cinq cartes à Pique et «3 SA» indiquait qu'il n'y avait pas de soutien à Pique, «4 Trèfles» était peut-être un BW, et Nord (ignorant la grande longue à Trèfle) choisit le chelem à Sans-Atout.

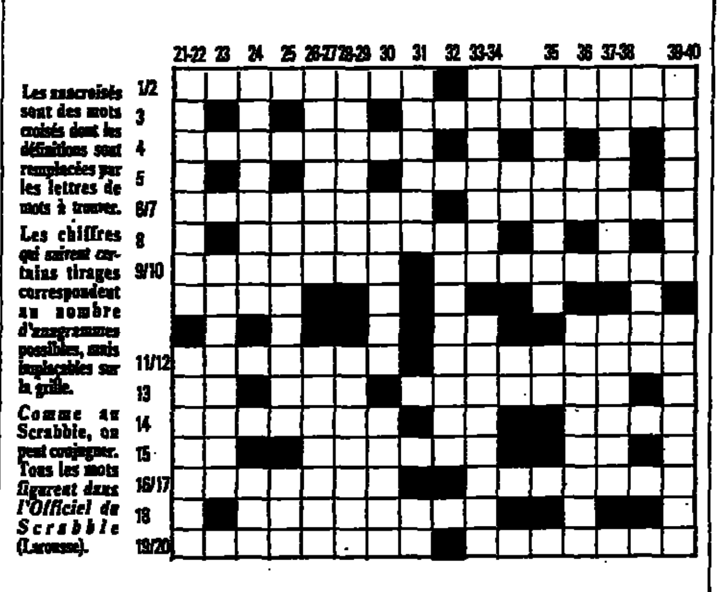
De toute façon ces annonces sont bien discutables, et, sur «4 Trèfles», Sud aurait dû sauter à «6 Trèfles». *Ajoutons que des enchères normales, si* Sud ouvre de «1 Trèfle», permettent d'arriver facilement à «6 Trèfles», le bon chelem si on n'est pas en tournoi par paires.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 765



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEIIQTUV. – 2. AABCORT. – 3. EEEILNPR + S (+ 2). – 4. AAIMNORS (+ 1). – 5. AAIMNOR. – 6. IINNOOSS. – 7. EENPRST (+ 1). – 8. AEIILNST (+ 8). – 9. AEEINTT (+ 3). – 10. DEEORSST (+ 2). – 11. AILNOST (+ 6). – 12. AACEILOS. – 13. DEIPRTU (+ 1). – 14. AAFGHNR. – 15. EILRSU (+ 6). – 16. EEIMORS (+ 2). – 17. EILNORS (+ 6). – 18. AEORSSTU (+ 5). – 19. AEEISTTV. – 20. AEIINSS (+ 1).

VERTICALEMENT

21. AEIORSSV. – 22. AACEHNR (+ 1). – 23. ACEELNSU (+ 3). – 24. AEIMMNOT. – 25. AEFIIRTT. – 26. AIINOST. – 27. AAILORS. – 28. AILNOQU (+ 1). – 29. AAINNST (+ 4). – 30. IINNOS. – 31. AEEPRS (+ 5). – 32. ADEINORU (+ 1). – 33. ACELMPS (+ 1). – 34. AAEISSST. – 35. AEEENRSU. – 36. ADEINORS (+ 5). – 37. EEIMNOZ. – 38. AACCEL. – 39. ACEESST (+ 1). – 40. CEEORSUU (+ 3).

SOLUTION DU Nº 764

1. FEVRIER. – 2. BRADERIE. – 3. EPOINTEE. – 4. CHNOUFS (SCHNOUF). – 5. ANEMIAL. – 6. ASSOIFFE. – 7. LETALITE. – 8. INEGALEE. – 9. STRIURES. – 10. NECTAR (TANREC...). – 11. ZELATEUR. – 12. ABUSER (BUSERA). – 13. BIGLAIS. – 14. MOULURA. – 15. EMPESES. – 16. SUCASSES. – 17. HISSERAI (HERISSAI). – 18. SETTER (TESTER). – 19. REGLET, moulure étroite. – 20. REERAI. – 21. HESSOISE. – 22. FECALES (ECLAFES). – 23. TANDEMS. – 24. EPINETTE. – 25. BOULIER (EBLOUIR OUBLIER RIBOULE). – 26. VOLETER (REVOLTE). – 27. AUSCULTE. – 28. MATIONS (MOISANT MONTAIS). – 29. EMECHER. – 30. RECITIEZ (CITERIEZ TIERCIEZ). – 31. ENSEMBLE. – 32. LAIUSSE. – 33. AIGREUR (AGUERRI GUERIRA). – 34. AJUSTANT. – 35. LASCARS (SARCLAS). – 36. DEFOULEE. – 37. ECUBIERS. – 38. FLETRIS (FILTRES FLIRTES). – 39. GUEPES. – 40. EXCEDER. – 41. GLOSSITE, inflammation de la langue (LOGISTES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 421

MUCH ADO ABOUT NOTHING

Quatre-vingt-treize : c'est l'anniversaire de la Terreur, le titre d'un roman HUGOLIEN, mais aussi l'âge auquel Alfred Butts, inventeur américain du Scrabble, est mort il y a quatre semaines. Ayant vendu son invention trop tôt, cet architecte n'a pu tirer toute la substantifique moelle des *quelque 100 millions* de jeux vendus dans le monde. Lors d'une partie conjugale, Mme Butts, joueuse émérite, marqua un jour 234 points avec «*QUIXOTIC*», *donquichottesque*. Commentaire de M. Butts : «*Elle m'a battu à mon propre jeu...*»

Parmi les mots anglais récemment admis dans les dictionnaires français en général et l'ODS en particulier, citons ceux du domaine du sport. Golf : BIRDIE (petit oiseau), *par moins un* – EAGLE (aigle), *par moins deux* – BOGEY (nom d'un colonel imaginaire censé être bon golfeur), *par plus un*. Ski nautique : BAREFOOT, *ski nautique pratiqué* pieds nus. Au hockey, on pousse un PUCK, *palet*. Un saut en hauteur dorsal est un FOSBURY. Un SKELETON (squelette) était une *sorte de luge conduite à plat ventre*.

Si vous répugnez à l'effort, allez aux courses et flambez grâce au BETTING (paris); au BARNUM (du nom du fondateur du célèbre cirque américain); au cabaret voir une STRIP TEASER (respectivement, se déshabiller et aguicheuse), qui pratique le HARD ou le SOFT ; au casino jouer au BLACK JACK (commutateur de standard téléphonique), ou au poker grâce à une BLIND (aveugle), *mise initiale;* au café pour un porto-FLIP afin de faire descendre des PANCAKES (crêpes).

Si vous préférez jouer les Belmondo enfin, mignotez un HARRIER, *chien chassant le lièvre*, ou un PITBULL.

Terminons par des mots français qui sont seulement des homographes de mots anglais (nous donnons entre parenthèses le sens du mot anglais) : ADO (agitation), *adolescent* – ABLE (capable), *poisson* – BLOT (tache), *bonne affaire* – BRAND (marque), *grande épée* – COMPETE(R) (concourir) *être de la compétence de* – DIAL (cadran), *élément chimique* – DISABLE (handicaper) *descriptible* – DISCORD (discorde), *désaccordé* – FATE (destin), *féminin de fat* – LACK (manque), *100 000 (aux Indes)* – MOB (gang), *mobylette* – PERM (permanente), *permission* – SURGE (vague, montée), *surveillant général*.

Michel Charlemagne

Club Elysée, 7, rue Lesueur, Paris-16e. Tournois mercredi et samedi 20 h 45. Mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.
31 mars 1993.

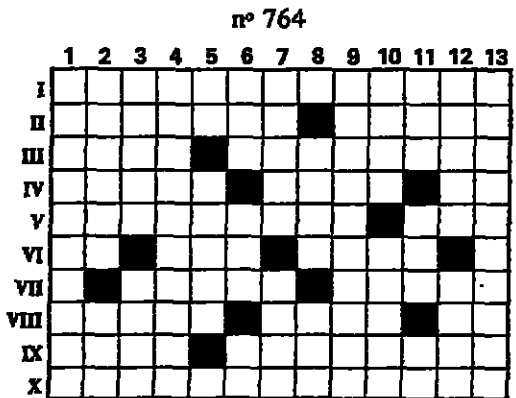
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro *de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est* horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	[illegible]	SOLUTION	[illegible]	PTS
1	COOMBER			
2	M+IEFHLA	ECORCE	H 3	26
3	BDROMTA	FLAMICHE (a)	4 C	84
4	DROM+KNE	BEAT	3 G	25
5	RM+EESAG	KENDO	5 J	42
6	NTEASSO	AGREAMES	E 4	90
7	UUDERLP	NOTASSE	O 1	90
8	*ZAIMRS?*	*PUDDLEUR*	M 3	78
9	IR+OUELP	MAZE(E)S (b)	8 J	99
10	RE+SSFIN	LOUPAI	8 A	33
11	EERTYIH	SURFINES	C 7	76
12	TTIIUNO	HYSTERIE	14 A	94
13	EEAVLIU	TINTOUIN	1 H	77
14	NBLUAX?	AVEULIE (c)	13 G	82
15	NBL+VGEO	(T)AUX	15 H	51
16	NBGO+AWT	LEV (d)	9 G	22
17	NGOW+JIN	BAHT	A 12	36
18	JIN+AQRE	WAGON	K 7	30
19	INAQR+D	JE	12 I	20
		IRA	B 10	19
				1074

(a) Tarte aux poireaux; (b) affinées (pour de la fonte); bat le Scrabble ZAMI(E)RS, 11 G, 90; (c) ELUVIALE, A 2, 62; (d) ou OBVIE, L 10.
1. Derval 1073; 2. Roques 1029; 3. Imbert et Lorenzo 1022.

Mots croisés

nº 764



HORIZONTALEMENT

I. Visites indésirables.– II. Remis. Admit. – III. Lieu de sépultures. Font plus que la culbute. – IV. Annonce un résultat. Divinité. Conjonction. – V. Ont eu leur baptême. Emis. – VI. Préposition. Autorise parfois les I. Céda ses droits dans l'urgence. – VII. Il est finement tanné. Prend des coups. – VIII. A pris couleur. Il a tout du perroquet. Montre en un sens. – IX. Ne se justifie pas. Gouvernerai. – X. Ce que firent les inquisiteurs.

VERTICALEMENT

1. On vous l'octroie ou vous vous y autorisez vous-même. – 2. Met à la porte. Voué aux Jeux. – 3. Se monte sur l'hélicoptère. Difficile. – 4. Personnage infréquentable. – 5. Vieille ville. Donne du fil à détordre. – 6. Mis en désordre sur le chantier. Il est douloureux de l'abandonner. Pronom. – 7. Production de clones. Cerf. – *8. Vieux maître. Dans l'auxiliaire.* – 9. On va la délocaliser. – 10. Réputée dans sa montagne. *A la juste réputation* d'être dur. – 11. Monnaie. Ne fonctionne pas tout seul. Note. – 12. Vieil adverbe. Vieil hymne. – 13. Il permet *de prendre bonne note.*

SOLUTION DU Nº 763

Horizontalement

I. Tiroir-caisse. – II. Ondulée. Néon. – III. Usai. Arsenic. – IV. Co. Solfège. – V. Huître. Lacan. – VI. Eclipsa. Lors. – *VII.* Ai. *Thème.* Nte. – *VIII.* Tarie. Ers. Im. – IX. ONU. Landaise. – X. Ur. Riper. Van. – XI. Tétanisèrent.

Verticalement

1. Touche à tout. – 2. Insouciante. – 3. RDA. Il. Ru. – 4. Ouistiti. Ra. – 5. Il. Orphelin. – 6. Réalèse. Api. – 7. Cerf. Amènes. – 8. Sel. Erdre. – 9. Inégal. Sa. – 10. Séneçon. Ive. – 11. Soi. Artisan. – 12. Encensement.

François Dorlet

Echecs

nº 1537

TOURNOI ZONAL

Grass, 1993.
Blancs : Lau.
Noirs : Latz.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	14. Té1+	Rf8
2. Cf3	é6	15. Cf5	Dç7 (m)
3. d4	çxd4	16. Dh5 (n)	g6 (o)
4. Cxd4	a6 (a)	17. Dh6+	Rf7 (p)
5. Cç3 (b)	Dç7 (c)	18. Té7+ !?	Fxé7
6. Fd3 (d)	Cf6 (e)	19. Dg7+	Ré6 (q)
7. 0-0	Fé7 (f)	20. Fd2 !	Té8
8. Rh1	b5 (g)	21. Té1+	Rd7
9. f4	d6 (h)	22. Cxé7	Rd8
10. é5 ! (i)	Cd5 (j)	23. f5 !	Dxé7 (r)
11. Cxd5	*éxd5*	*24. Txé7*	Txé7
12. é6 ! (k)	Ff6 (l)	25. Fg5	Ta-a7 (s)
13. éxd7+	Dxd7	26. Df8+	abandon (t)

NOTES

a) Ou 4..., Cf6 ; 5. Cç3, a6 ou 4..., Cç6.

b) 5. Fd3 ; 5. Cd2 ; 5. ç4 sont d'autres possibilités.

c) Une vieille suite aussi connue que la variante 5..., Cç6 ; 6. Fé2, Dç7 ; 7. f4 (7. Fé3).

d) Ou .., *6. g3*, Fb4 ; 7. Fd2, Cç6 ; 8. Fg2, Cf6 ; 9. Cxç6, dxç6 ; 10. 0-0 ; 11. Dé2 comme 11. f4 ou bien 6. g3, Fb4 ; 7. Cé2, Cf6 ; 8. Fg2, *Fé7 ; 9. Cf4, d6 ;* 10. g4 ou *6. Fé2*, b5 ; 7. f4, b4 ; 8. Ca4, Fb7 ; 9. Ff3, Cf6 ; 10. é5, Cé4 ; 11. Fé3.

é) Si 6..., b5 ; 7. 0-0, Fb7 ; 8. Té1 !, d6 ; 9. Fg5 !, Cf6 (et non 9..., Fé7 à cause de 10. Fxé7, *Cxé7 ; 11. Fxb5+ !, axb5 ; 12.* Cdxb5, Db6 ; 13. Cxd6+, Rf8 ; 14. Cxb7 avec avantage aux Blancs) ; 10. Fxf6, gxf6 ; 11. Cd5 !, éxd5 ; 12. éxd5+, Rd8 ; 13. Df3, Fé7 ; 14. Cf5, Té8 ; 15. Cxé7, Txé7 ; 16. Dxf6, Fxd5 ; *17. Fé4, Fxé4 ; 18. Txé4* avec gain (Rogoff-Fuller, 1969). 6..., Cç6 est souvent joué : *7.* Cxç6, bxç6 (si 7..., dxç6 ; 8. a4 !) ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. Dé2, d5 ; 10. Fg5, Fb7 ; 11. f4, Fé7 ; 12. é5, Cd7 ; 13. Fxé7, Rxé7 ; *14.* Ca4, ç5 ; *15.* ç4 ! (Spassky-Petrossian, 1969).

f) 7..., Cç6 est aussi à envisager: *8.* Cxç6, *dxç6 ;* 9. Fg5, *Fé7 ;* 10. a4, a5 ; 11. Dé2, é5 ; 12. Fç4, h6 ou 0-0.

g) 8..., Cç6 semble meilleur que cette avance risquée du pion b.

h) Sans doute une imprécision lourde de conséquences. 9..., Fb7 est préférable.

i) Les Blancs s'emparent ici de l'initiative.

j) Le gain du pion é5 n'est pas à prendre en compte car, après 10..., dxé5 ; 11. fxé5, Dxé5 ; 12. Ff4, Dç5 ; 13. Df3 les Blancs gagnent. La position des Noirs, dont le retard de développement est clair, est devenue difficile et dangereuse. 10..., Cd7 est réfuté par 11. éxd6, Dxd6 (si 11..., Fxd6 ; 12. Fxb5) ; 12. Df3, Ta7 ; *13.* Cdxb5.

k) Encore plus fort que 12. Df3.

l) Si 12..., fxé6 ; 13. Dh5+, Rf8 ; 14. f5 !, é5 ; 15. Cé6+, Fxé6 ; 16. fxé6+, Ff6 ; 17. Fh6 ! et les Blancs gagnent. Si 12..., 0-0 ; 13. Dh5, g6 ; 14. Dxd5.

m) 15..., Fxf5 est insuffisant à cause de 16. Fxf5 menaçant. 17. Fé6 et 18. Fxd5.

n) Menace mat.

o) 16..., Fd7 assurait une meilleure défense.

p) Et non 17..., Fxg7 ; 18. Cxg7, Dxg7 ; 19. Té8+, Rf7 ; 20. Té7+ !

q) Espérant 20. Dxh8, gxf5 ou 20. Cxé7, Té8.

r) Si 23..., Txé7 ; 24. Fg5.

s) Si 25..., Cç6 ; 26. f6 !, Txg7 ; 27. fxg7+, Rç7 ; 28. g8=D.

t) Si 26..., Rd7 ; 27. Dxé7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1536

G. NADAREICHVILI (1984)

(Blancs : Ra4, Td1, Fh8, Pd6, g6 et g4. Noirs : Rç8, Dh4, Fh3, Pç6, f7. Nulle.)

1. d7+, Rd8 ; 2. g7, Dxg4+ ; 3. Ra5, Dg5+ ; 4. Rb6, Fxd7 ; 5. g8=D+ !, Dxg8 ; 6. Ff6+.

A) 6..., Rç8 ; 7. Ta1 ! (et non 7. Th1 ?, Fh3 !), Fé8 ; 8. Td1, Fd7 ; 9. Ta1.

B) 6..., Ré8 ; 7. Th1 ! (et non 7. Ta1 ?, Dg4 !), Fh3 ; 8. Td1, Fd7 ; 9. Th1.

Deux nulles positionnelles.

ÉTUDE Nº 1537
V. NEIDZE (1984)



Blancs (6) : Rb1, Ff7, Cf5 et h3, Pç2 et d5.

Noirs (5) : Rç4, Fa3, Cé7 et f3, Pé3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

SANS ◆ VISA

TABLE

Oiseaux sans tête

LEUR nom véritable est « paupiettes ». Et le Petit Robert, toujours précis, nous apprend qu'en 1735 on écrivait *« popiette »*. Un demi-siècle plus tôt : « poupiette », de l'ancien français « poupe », signifiant partie charnue (du latin *pulpa*). Tous ces noms successifs indiquant une tranche de viande farcie puis roulée.

Si Beauvilliers, dans son *Art du cuisinier* (1814), écrit encore « popiette », dans *la Nouvelle Cuisine* (mais oui, déjà !), parue en 1742, on donne une recette de paupiettes de veau au champagne, tandis qu'en 1740 le *Cuisinier gascon* parle de petites paupiettes baptisées *« en crotte d'âne »*.

Je ne sais d'où ni de quand nous vient l'expression « oiseaux sans tête » (en Flandre on use du terme similaire de *Vogels zonder Kop),* mais elle fait joliment image par le côté rond et dodu du mets (qui peut, de reste, être posé sur un croûton, comme sur un nid !). J'ai même connu une cuisinière qui mitonnait des oiseaux sans tête avec tête, en piquant un côté de ses paupiettes d'un bâtonnet terminé par une olive.



Les recettes ? Il y en a beaucoup, d'autant que, partant du veau et du bœuf, les cuisiniers ont extrapolé. Les classiques paupiettes de veau (pardon : les oiseaux sans tête classiques), Ginette Mathiot en a codifié la recette ménagère. Des escalopes bien rectangulaires et très aplaties, d'une centaine de grammes. Poser sur chacune une tranche mince de bacon, puis deux minichampignons dits « de Paris » soigneusement lavés et coupés en deux. Saler et poivrer, rouler en forme de tonnelet et lier d'une ficelle fine. Faire dorer au beurre, en cocotte, bien complètement, puis mouiller d'un décilitre de vin blanc sec et de bouillon. Encore un peu de sel et de poivre. Couvrir et cuire doucement une heure. Déficeler les paupiettes et les tenir au chaud. Ajouter à la cuisson un peu de crème fraîche, chauffer et napper de cette sauce.

Mais toutes les farces sont possibles. Au bacon on peut substituer du jambon (blanc, d'York, de campagne, *etc.*), de la chair à saucisse. J'ai même apprécié, une fois, des oiseaux sans tête fourrés de banane écrasée et poivrée. Il est vrai que le jus de cuisson était rehaussé, pour compléter l'exotisme, d'une *cuillerée à soupe* de rhum.

De même, on peut faire des paupiettes avec des feuilles de chou en place de viande. Les Russes se régalent de paupiettes à la *kacha* composées, d'une feuille de chou cuites sur laquelle on dispose, gros comme un œuf, un mélange de bœuf et de porc haché avec moitié de *kacha* (orge en grains) *bien cuite. Rouler, mettre* en cocotte avec un peu de saindoux, un peu de sel et d'eau et cuire à l'étouffée.

Georges Blanc, à Vonnas, propose des paupiettes de ris de veau braisées : les pommes de ris cuites aux aromates, et vin blanc sont coupées en quatre *« de la taille d'un oiseau sans tête » (sic)* et chaque quartier est roulé dans une feuille d'épinard blanchie. Des recettes, Escoffier en énumère plus d'une vingtaine, dont le nom préfigure l'accompagnement : à la *milanaise avec sauce tomate*, à la piémontaise avec du riz, à la Fontange avec des croquettes de pomme de terre. Il indique même des paupiettes d'anchois : filets aplatis masqués d'une purée de poisson cuit, liée à la mayonnaise relevée de cayenne. Et Jacques Maximin m'avait fait goûter un jour des paupiettes de raie avec poireau et truffe !

Pour les amateurs de plats froids, je me permettrai de donner alors une recette dont je ne rougis point d'être l'auteur : « Oiseaux sans tête à la gelée ».

Voici donc. Des escalopes bien découpées et surtout très plates. Sur chacune, d'abord une légère couche de chair d'olives noires écrasées, puis une tranche de jambon d'York, moitié maigre moitié gras, puis un semis d'œufs durs et enfin une couche de fines herbes ciselées. Roulez et ficeler vos oiseaux. Piquez-les à la seringue d'un peu de whisky pure-malt. Les faire bien dorer au beurre, en cocotte, puis mouiller de bouillon de poule en ajoutant sel, poivre, bouquet garni et un pied de veau. A cuisson, égouttez vos oiseaux. Déficelez-les et mettez-les en terrine. *Réduire* puis passer la cuisson dessus et laissez refroidir avant de porter au réfrigérateur jusqu'à ce que la gelée soit prise.

En accompagnement ? Une salade (de mâche peut-être ?) et un bon petit vin. Blanc où rouge, comme par exemple ce coteaux d'Aix, le château-calissanne 1991.

PS : Gilbert Roubaud, l'adjoint d'Estival, le chef du *Métropole* de Beaulieu, m'a fait un jour tester sa trouvaille : un oiseau sans tête farci d'un œuf de caille enveloppé d'herbes d'Azur. Excellent !

Semaine gourmande

Le Gourmet

Serge Bioso que nous connûmes en salle, chez Maxim's et ailleurs, règne à présent sur cette petite maison banlieusarde mais bien agréable et de bonne facture : foie gras ou saumon fumé-blini, *huîtres au sabayon de champagne* ou encore foie gras mais, cette fois-ci, escalopé et chaud au cassis. gratin de homard aux tagliatelles, rosettes de bœuf bordelaise, ris de veau aux langoustines. Un seul fromage : le roquefort accompagné de son verre de porto et nombreux desserts. A la carte, il vous faudra compter 250/350 F mais notez aux déjeuners un repas « Club des femmes » (amusette, plat, dessert : 100 F vin compris) et un déjeuner Express (choix entre 5 entrées, 3 poissons où viande, dessert - 140 F). A découvrir.

► Le Gourmet, 150, bd du Général-Giraud, 94100 Saint-Maur ; tél. : 48-86-86-96. Fermé dimanche soir et lundi. CB, Visa.

Le Bristol

Avec le Ritz, le Bristol est l'un des deux grands *palaces parisiens*. Sa situation, son parking privé, sa merveilleuse salle à manger aux boiseries Régence, l'hiver, et, l'été, sa salle à manger-patio donnant sur un jardin « à la française » son service éminemment distingué suffiraient à en faire une oasis de luxe. Là tout n'est qu'ordre et beauté, pourrait redire son directeur Raymond Marcelin. Mais, en complément – et tout gourmet y sera sensible – la cuisine d'un MOF (meilleur ouvrier de France), Emile Tabourdiau, s'y ajoute à merveille.

Il paraît qu'un membre du Club des cent l'a estimé un jour « bourrative et compliquée ». Ce devait être un membre du Club des sans-goûts ! La gaufre tiède à l'aneth escortant le saumon fumé d'Ecosse, les poivrons et tomates confites escortant la raviole de homard, les sacristains au chester servis avec le consommé madrilène, la gelée de crustacés au cerfeuil accompagnant la crème d'asperges glacée ; les écailles de navets couvrant le blanc de barbue rôtie, la crème de langoustines « vert pré » nappant l'émincé de veau... Il y faudrait une page *entière pour en décrire les saveurs* et citer les autres plats de la carte ! Mais notez aussi les foies gras (au naturel, en pot-au-feu, en gelée) et les desserts.

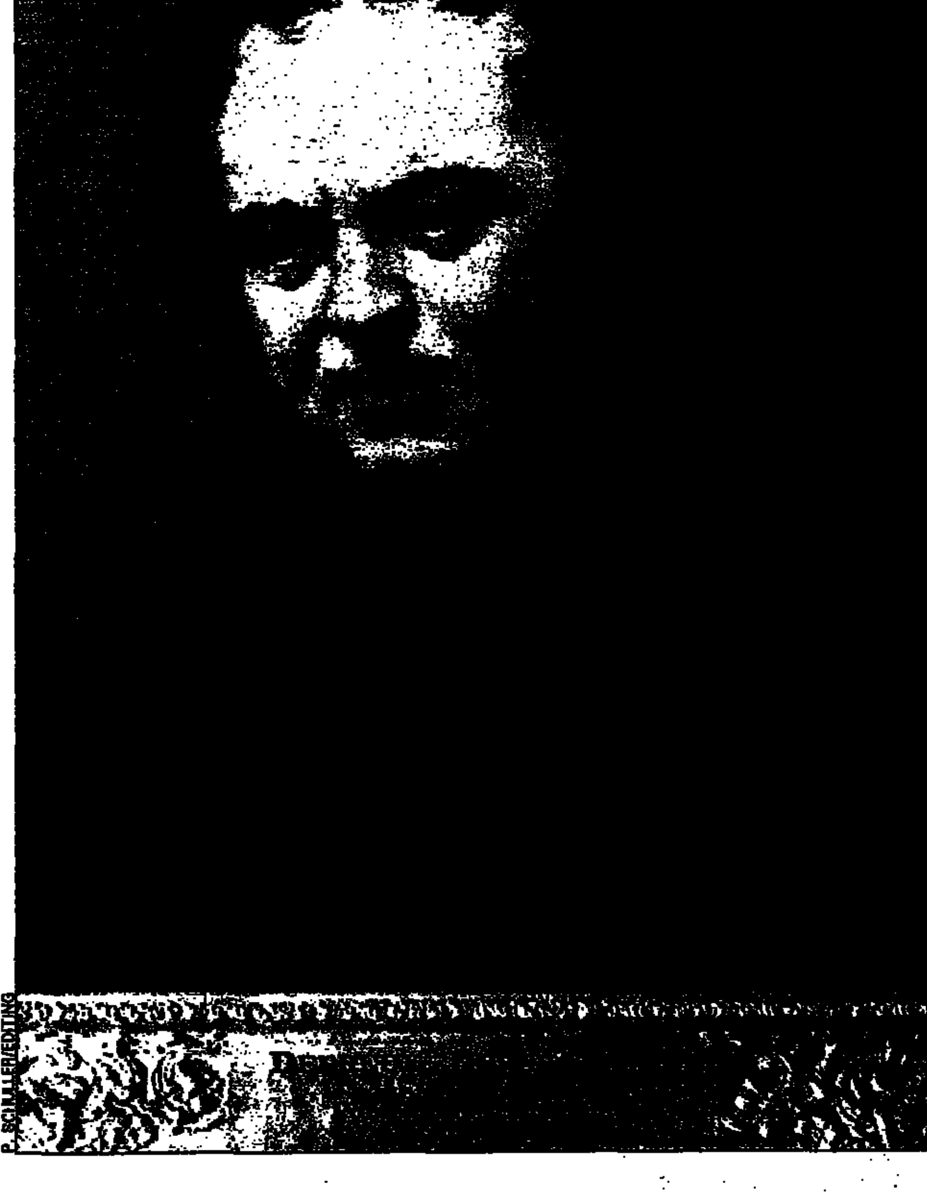
Avec une carte des vins remarquable (découvrez le modeste et séduisant gigondas), comptez pour ce régal 700/800 F. C'est la fête !

► Le Bristol, 112, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e ; tél. : 42-66-91-45. Tous les jours. AE-DC-CB.

Evasion

« Brulard », le brûlot

La haute société grenobloise a mis plus d'un siècle à digérer tout le mal que Stendhal a dit d'elle. Aujourd'hui, les hostilités ont cessé. Mais la vigilance s'impose : la plaie peut se rouvrir à tout moment.


P. SCHILLER/EDITING

STENDHAL « tend ses filets trop haut » : il force l'intelligence. On le crut méchant quand il voulut être juste – et même injuste, – maladroit quand il cherchait à « être vrai », sa concision passait pour de la sécheresse. Il eut constamment dans le monde, sous les masques qu'il se donna, le visage de l'incompris ; il promena, dans les tristes dimanches de son existence, sa grosse tête d'enfant. Il fut provocateur pour ne pas étouffer de rage, il survolta sa révolte pour la tenir hors du bourbier où la Restauration plongeait la France. Il avait en horreur l'« *hypocrisie* » et le « *vague* », ce qui n'était pas la meilleure façon de réussir ; il n'aimait que l'amour, le courage, la beauté, mauvais points auprès des maîtres de l'opinion à qui Stendhal tendait son miroir. *Les plus indulgents le* trouvaient « *bizarre* », les plus ultras « *un triste sire* » ou un « *vilain monsieur* ». C'était là l'effet d'un esprit mordant, rêveur aussi, d'une absence d'emphase, la rançon de l'égotisme. Il bastonnait les « jean-sucre », et après, comme il n'aurait pas tué même un cafard, les « jean-sucre » qui voulaient son oubli et sa perte prenaient l'avantage sur lui. Pour ne rien arranger, il portait une ironie cachée dans le coin de la bouche qui finit par lui donner mauvaise réputation : « *Même en racontant qu'un cabriolet jaune vient de passer dans la rue, j'ai le malheur d'offenser mortellement les hypocrites et même les « niais.* » Sans son œuvre – mais il écrivait pour le *happy few* et pour être lu plus tard, en 1880, en 1935 même – Beyle était, de son vivant, comme une variété d'éphémère, sans ses livres, ce « *cristal de la vie* », il n'aurait pu sortir vainqueur du mauvais pas où l'avait fourré son génie.

Aujourd'hui, ses ennemis sont à leur tour masqués. L'Eglise, qui ne put venir à bout de l'anticlérical forcené, est passée sous la sainte table : elle se tait concernant Stendhal. Grenoble, laboratoire des amours et des haines, patrie de l'enfant terrible, s'est elle-même assagie et tend la joue au fils prodigue sans crainte d'être mordue. Elle est même fière de son petit monstre dont raffolent les Japonais (1). Ville d'ouverture, bien qu'enclavée, à vocation moderniste, elle n'ignore pas que le consul ennuyé de Civitavecchia est le premier de ses ambassadeurs, le plus fin de ses produits d'exportation. Le *drawback* (inconvénient) d'avoir de l'esprit, tourne au profit : *business is business*, sans tomber dans l'anglomanie. Mais Grenoble et l'écrivain, réconciliés en vitrine, se battent encore parfois dans l'arrière-boutique. A cause d'une vieille blessure, d'un fâcheux souvenir...

En 1842, à la mort d'Henri Beyle, dit Stendhal, pseudonyme à consonance germanique qui lui fut reproché comme le reste, les gazettes de l'Isère reproduisirent les notices obituaires de la capitale : « *Homme d'esprit* », « *Auteur du Rouge et du Noir* », rien d'inquiétant pour un rentier louis-philippard. Les chau*vins grenoblois* avaient déjà leurs gloires : Condillac, Champollion, un fabricant de gants, et pour ce « *Frédéric de Stendhal* » *(sic)*, ils n'allaient pas voiler leurs tambours. Mais, le *happy few* se démenant, les Dauphinois découvrirent bientôt l'épitaphe qui, au cimetière Montmartre, surmonte la tombe de Stendhal : « *Arrigho Beyle, milanese...* » Milanais ! Froissés, ils passèrent alors de l'indifférence à l'irritation contre ce renégat, qu'ailleurs on commençait à lire avec fureur (Balzac estimait que *la Chartreuse de Parme* était le plus grand roman du siècle). L'écho venait de Paris où se formait un bataillon de fidèles. La *gentry* de Grenoble, qui volontiers eût oublié cet enfant insolent et fantasque, capable de fougueux écarts, honni des prêtres qu'il honnissait, s'obligea à ouvrir ses livres, mais avec des pincettes. Elle ne fut pas déçue. Aussitôt, les familles pieuses les mirent à l'Index, les abandonnant aux rats dans leurs greniers, avec interdiction aux enfants d'approcher. Quelques fins lecteurs courageux voulurent engager une défense mais, vers 1850, Grenoble n'était pas cosmopolite comme une Silicon Valley, c'était petit, étroit, humide et la « canaille » fut fauchée. Si déjà des femmes de la meilleure société trouvaient Julien Sorel bien joli, bien intéressant, leurs maris méfiants – la méfiance était un trait accusé du caractère grenoblois – ne s'en laissaient pas conter par ce Stendhal dont les admirateurs passaient pour libéraux ou, pis, républicains. A Paris, on parlait de lui élever une statue, à Grenoble, à la bibliothèque municipale, ses manuscrits dormaient encore sous une poussière de chartreux. Le dandy les avait snobés, à leur tour, « *ils montraient les dents* » (c'était alors une expression du pays).

On aurait pu en rester là. Stendhal, dont la renommée ne cessait de grandir, aurait conquis la ville sans coup férir autour de 1880, date qu'il s'était fixée, comme on sait, pour être lu du tout-venant. Mais le garnement imprévisible qui, à seize ans, avait fait le coup de feu contre l'arbre de l'égalité, place Grenette, qui s'était réjoui du fond du cœur à l'exécution de Louis XVI devant les faces de carême de sa famille « *bouffie d'orgueil* », aux prétentions nobiliaires, le vieux consul, dont la devise était SFCDT (Se foutre carrément de tout), avait laissé un pétard à retardement, *post mortem*, *la Vie de Henry Brulard*, un pavé manuscrit qui couvait sous la cendre, où le *parti pris de la sincérité, on ne sait* quelle sainte colère guidant sa plume, Stendhal assassinait bellement sa ville natale : « *Grenoble est pour moi comme le souvenir d'une abominable indigestion... Tout ce qui est bas et plat sans compensation, tout ce qui est ennemi du moindre mouvement généreux, tout ce qui se réjouit du malheur de qui aime la patrie ou est généreux, voilà Grenoble pour moi* ». Il y passait aussi en revue ses compatriotes mesquins et finassiers.

En 1889, ce beau travail d'édition, dû à Casimir Stryienski, qui publia dans la foulée le *Journal*, *Lamiel* et les *Souvenirs d'égotisme*, relança les études stendhaliennes. *Les beylistes affirmèrent que le Brulard* était l'un des textes les plus remarquables de la langue française, mais le gratin grenoblois le lut comme une infamie : pour les sots, c'était de la mélasse, du soufre pour les curés, pour les coquins du venin. La ville se cabra. Elle prit les intérêts de l'intérêt, de l'argent pâle, de l'honnête médiocrité. Stendhal était au firmament qu'elle lui cherchait encore des poux dans les favoris. Elle ne voulut plus savoir qu'il aimait aussi les charmants ombrages, les noyers, les frênes et les châtaigniers de l'Isère, qu'il éprouvait du bonheur à contempler *ses paysages, qu'à Paris ses montagnes* lui manquaient. Elle était humiliée et ne songeait pas plus à répondre à l'amour de Beyle que Métilde autrefois. Elle ne voulut pas se rappeler ce qu'écrivait Stendhal dans les *Mémoires d'un touriste* : « *Si l'on cédait à la tentation de parler du beau dans ce pays, on ferait un volume...* », « *... on avait raison d'accorder une finesse infinie aux paysans du Dauphiné ; je les placerais pour l'esprit à côté de ceux de Toscane...* » et, à propos de la Grande Chartreuse : « *Il n'y a peut-être pas une autre vallée au monde plus belle que celle-ci.* » Elle préférait défendre l'honneur des Monval (les deux frères qui avaient un « *respect effroyable pour les convenances* » et que Beyle appelait les « *Monvaux* »), de M. Faure (pair de France, « *plat ami à la bassesse infâme dans les belles actions* ») et même de ce tyran d'abbé Raillane ; elle s'indignait pour Chérubin Beyle, son père, que le jeune Henri trouvait « *excessivement ridé et laid* » et sur lequel, prétendait-elle, « *il avait vomi les plus abominables injures* » ; elle s'en prit à l'adolescent de quatorze ans qui s'était agenouillé pour remercier Dieu à la mort de sa tante Séraphie, l'« *ennemie acharnée* » qui, de son côté, le trouvait « *atroce* ».

L'*establishment* ne voulait pas admettre que *Brulard* était le livre des blessures, des morts inconsolées, des injustices irréparables, le souvenir nostalgique d'un homme de cinquante ans qui sentait encore les réelles souffrances du jeune Henri empêché de « *jouer aux gobilles* » avec les enfants de son âge, qui pleurait encore les larmes de cette petite âme sensible percée par des coups d'épingles comme par des coups de poignards – « *Je ne puis voir la physionomie des choses, je n'ai qu'une mémoire d'enfant.* » Les âpres, les secs, les Raillane ne pardonnaient pas à ce petit garçon chérissable, que le théâtre « *charmait jusqu'au délice* » et qui ne voulait pas « *qu'on jetât de la terre sur la bière de sa mère prétendant qu'on lui faisait mal* ». En 1914, la *Croix de l'Isère*, quotidien catholique, écrivait encore : « *... Ses écrits, que l'on sort de l'oubli, révèlent une ingratitude noire pour la généreuse cité qu'il n'a pas craint, à tous propos, de persifler jusqu'à l'outrage... Les assertions de ce cerveau malade n'apportent, est-il besoin de le dire, aucun lustre pas plus que la moindre diminution à la réputation de Grenoble... Grenoblois qui avez la réputation de savoir faire une conduite à qui ne vous plaît pas... décidez.* »

Trop tard ! Les touristes qui, les *Mémoires* de Stendhal à la main, passaient par la ville, commençaient à s'indigner : on avait donné le nom de Beyle-Stendhal à l'ancien chemin du gazomètre et, quand on sonnait le matin à la porte de sa maison natale, rue des Vieux-Jésuites, c'est une tenancière de bordel qui ouvrait en pantoufles. Taine, Renan, plus tard Barrès et Blum, tressaient des couronnes à Stendhal. La place forte du Dauphiné, attaquée du dehors, tenait dans ses murs de fervents beylistes. Les détracteurs perdaient du terrain avec le souvenir de leurs ancêtres morfondus et les admirateurs, souverainement cyniques, ne se gênaient plus pour piétiner ces mémoires outragées. On les entendait dire ou penser : « *Les Grenoblois ne peuvent en vouloir à Stendhal ; ils n'ont jamais lu tout le mal qu'il en dit, et si Stendhal a dit du mal des Grenoblois, reconnaissons tout de même, il en est temps, que c'est tant pis pour eux et non tant pis pour Stendhal.* » Telle est, hélas ! la force espiègle du talent.

Vers 1930, prise de fièvre obsidionale, Grenoble dut capituler. Elle ouvrit un petit musée au vainqueur. Mieux valait oublier l'injure pour éviter le ridicule. L'intelligence, la modernité du style, l'écrasante supériorité de l'écrivain, le rayonnement de sa gloire imposaient désormais aux Grenoblois bien-pensants, catholiques, avares ou pas, d'applaudir avec le troupeau sans espoir de laver l'affront. Ce dut être dur au début. Ils s'appuyèrent un peu sur Claudel qui, au nom de Dieu, le détestait, et aussi parce que, à Brangues, Stendhal était plus connu que lui, un peu sur de plus petits maîtres, comme Léautaud, qui faisait la fine bouche, *mais ils durent* se rendre à l'évidence : aimer Stendhal ou ronger son frein à la promenade à dix pas derrière les amoureux.

Aujourd'hui, Grenoble est devenue le haut lieu des conférences et des colloques stendhaliens. Le fonds Stendhal de la bibliothèque municipale s'est enrichi d'ouvrages annotés de la main de l'auteur, de manuscrits, d'éditions originales que viennent consulter savants et chercheurs. Depuis plus de cinquante ans le professeur V. Del Litto, éminent stendhalien, a planté ses faisceaux dans Grenoble et veille en vieux grognard sur les destinées du grand homme. Originaire d'Italie où Stendhal partait à « *la chasse du bonheur* », il a ramené Beyle dans sa véritable patrie. Il a su plaider pour l'homme rejeté qui avait toutes les qualités et tous les défauts de ses compatriotes, sans compter le génie, qui ne gâte rien. Le dernier carré s'est rendu. Mais, pas plus tard que l'an dernier, au cours du festival Stendhal, alors que, dans la collégiale, un acteur lisait *le Rouge et le Noir*, une dame, un soldat perdu, a vivement protesté : « *Pas ici ! Pas dans une église !* »

La maison de Stendhal où Beyle, enfant, retrouvait son grand-père Gagnon, rachetée par la ville en 1966, est restée dix-sept ans inoccupée, compissée, ouverte aux quatre vents, aux squatters, aux chineurs de parquets et de cheminées. Un conseiller municipal voulait en faire une halte-garderie. On la visite à présent, surtout la terrasse et la treille où Henri Gagnon parlait à son petit-fils de Linné et de Pline en arrosant ses fleurs. Pour le professeur Del Litto, la lutte n'est plus aussi rude qu'autrefois. « *Stendhal*, écrit-il, *devenu, dans sa patrie – et sans la moindre réserve – un promoteur, un phare de la culture ! Qui l'aurait cru ?* » Mais il sait bien qu'un stendhalien est constamment sur la brèche et ne peut tenir qu'en éveil. Que viser les hauteurs, aimer l'amour, détester la bêtise et la médiocrité, l'hypocrisie, qu'appartenir au club de Stendhal, à l'heureux petit nombre des hommes libres d'esprit au cœur fragile, qu'habiter cette « Stendhalie » si chère à Julien Gracq, c'est devoir attiser en permanence le feu d'une révolte, toujours menacé par le parti de l'éteignoir.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

(1) *Stendhal Club*, la remarquable revue internationale d'études stendhaliennes, imprimée à Grenoble, a quarante abonnés au Japon et dix à Grenoble.

La route historique

L'Office de tourisme de Grenoble vient d'ouvrir une route historique qui met en valeur les lieux de la jeunesse et de l'inspiration du grand écrivain. Un *itinéraire fléché* permet de retrouver les sites évoqués par Stendhal dans son œuvre. En Dauphiné : Brangues, où se déroula le fait divers à l'origine du *Rouge et le Noir*. Thuellin, où Beyle allait rejoindre Pauline, après son mariage avec Périer Lagrange, Voreppe, où le grand-père Gagnon avait une propriété, Claix, au lieu-dit Furonnières, où, dans le jardin de son père, le petit Henri découvrait Cervantès, et, non loin de là, le rocher de Comboire, surplombant le Drac, où il se livrait au plaisir de chasser la grive. A Grenoble : l'appartement *natal de Stendhal, la* maison Stendhal, sur la place Grenette, où le jeune Beyle rejoignait son grand-père, le Musée Stendhal et le bibliothèque municipale, qui, parmi toutes ses collections, possède un fonds stendhalien unique au monde.

▶ Office de tourisme de Grenoble, 14, rue de la République, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-34-36.